Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/ledismerfu00berg

LE DÉISME

RÉFUTÉ

PAR LUI-MÊME.

PREMIERE PARTIE.

RA
B

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME:
OU

EXAMEN des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. ROUSSEAU en forme de Lettres.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon.

Troisieme Edition, revue & corrigée.

PREMIERE PARTIE.

2 pts in 1 Vol

A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

451397
26.9.46

AVERTISSEMENT.

L'ACCUEIL favorable que le Public a fait à la premiere Edition de ces Lettres, & son débit rapide, ont engagé l'Auteur à travailler à rendre cette seconde Edition plus digne de ses Lecteurs, & de la cause qu'il défend. Des observations qui lui ont été faites, & ses propres réflexions, ont donné lieu à quelques corrections & à plusieurs additions. Aujourd'hui que cet Ouvrage a reçu le sceau de l'approbation publique, son succès peut-être lui attirera l'attention de M. Rousseau. Dans sa maniere de procéder, il ne pourroit, avec quelque fondement, se croire dans la nécessité de répliquer; l'Auteur de ces Lettres, plein de confiance en la bonté de sa cause, le desire par intérêt

pour la vérité, & s'engage à reparoître dans la lice au premier appel. Il proteſte ici de nouveau que ſi, dans le cours d'une vive & longue diſcuſſion, & entraîné par l'exemple de ſon adverſaire, il lui eſt échappé quelques expreſſions un peu dures, & dont M. Rouſſeau ait lieu d'être choqué, elles ne doivent être imputées qu'à la chaleur polémique, & non à aucun deſſein de l'offenſer perſonnellement, ni de porter atteinte à la haute eſtime qui ſeroit dûe à ſes talents, s'il en faiſoit un meilleur uſage.

LE DÉISME RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME.

LETTRE PREMIERE.

Sur la possibilité d'une révélation surnaturelle.

MONSIEUR.

DANS la cause du Souverain qui est celle de l'Etat, tout sujet est né soldat ; lorsque la Religion est en péril, tout Chrétien est obligé de rendre témoignage de sa foi (*a*) ; quand l'honneur d'un Corps est attaqué, chacun de ses membres est en droit de venger sa réputation. Il semble

(*a*) 1. *Petr.* c. 3, v. 15.

que vous n'ayez pris la plume que pour outrager le Chriſtianiſme, le Gouvernement, le Clergé; de ſi puiſſants intérêts ne peuvent être abandonnés ſans crime. Lors même que vous feignez de vouloir ſeulement vous défendre, vous attaquez tout le genre humain : ſe pourroit-il faire que perſonne ne ſe crût aſſez fort pour repouſſer des traits lancés au haſard ? Perſuadé que vous êtes fait pour dire au Public des vérités dures, vous ne devriez pas être ſurpris, ſi quelqu'un par reconnoiſſance, prenoit enfin la liberté de vous dire les vôtres.

Quelle priſe ne donnez-vous pas à la ſatyre, par le recit burleſque de vos aventures, & de ce que vous appellez la bizarrerie de votre deſtinée (*a*) ? Cette bizarrerie, Monſieur, n'eſt une enigme que pour vous ; & vous pourriez en trouver l'application en vous-même, pour peu que vous vouluſſiez vous examiner avec impartialité. Dans vos divers Ouvrages il y a ordinairement un peu de bien & beaucoup de mal, quelques vérités & beaucoup d'erreurs, tout cela revêtu des plus brillantes couleurs ; il n'eſt donc pas étonnant que vous ayez eu des admirateurs & des ennemis, des partiſants & des cenſeurs, des proſpérités & des revers. Depuis environ vingt ſiécles que la place de Diogène étoit vacante, vous vous êtes préſenté pour lui ſuccéder ; qui eût oſé vous diſputer ce privilége ? Comme lui, vous affichez le mé-

(*a*) Lettre à M. l'Archevêque de Paris, page 1.

pris pour les hommes, la haine contre leurs loix, leurs sentiments, leurs usages, comme lui, sous un extérieur de modestie, vous laissez appercevoir un fond d'orgueil & de malignité; comme lui, vous affectez une pauvreté fastueuse. Ne poussons pas plus loin le parallele. Est-ce donc une merveille que vous ayez été recherché à la Cour ? L'homme que vous copiez, amusa quelques moments le loisir d'Alexandre. La curiosité, il est vrai, est un mouvement aussi peu durable qu'il est vif quelquefois; c'est aussi, à le bien prendre, tout ce que mérite la singularité.

Mais, Monsieur, supprimons les personnalités. Si je commence par des reproches qui peuvent vous paroître offenfants, c'est contre mon inclination, & uniquement pour vous montrer qu'il ne seroit pas difficile de vous répondre sur le ton indécent que vous avez pris. A Dieu ne plaise que j'imite votre exemple : je voudrois, pour l'honneur des Lettres, pour votre propre gloire, que vous ne l'eussiez jamais donné. Un style aigre, mordant, passionné, peut convenir à ceux qui attaquent la Religion; ils ne sont pas scrupuleux sur le choix des armes; on ne le pardonneroit point à ceux qui la défendent. *Nous sommes également redevables aux plus sages & à ceux qui le sont le moins* (*a*) C'est en souffrant & en plaignant ceux-ci, qu'il faut essayer de les guérir.

(*a*) *Sapientibus & insipientibus debitor sum.* Rom. 1, 14.

Je rends justice à vos talents, je respecte les vertus morales dont vous faites profession, j'applaudis au zele que vous faites paroître pour les grandes vérités de la Religion naturelle, je vous passe les saillies de votre humeur ; mais je ne dois aucun ménagement à vos opinions. Vous me permettrez d'en démontrer la fausseté & les pernicieuses conséquences, avec toute la force dont je puis être capable.

Malheureusement, vous n'avez pas en moi un adversaire fort redoutable, c'est pour la premiere fois que j'ose entrer en lice. Je suis peut-être un de ces *Cuistres en petit collet*, un de ces *chétifs habitués de paroisse* que vous traitez si mal. Mais les qualités sont étrangeres au sujet qui va nous occuper. Fussiez-vous cent fois plus grand, & moi cent fois plus petit, vous pourriez par hasard avoir tort, tandis que j'aurois raison. Sans avoir autant d'esprit que vous, on en peut avoir assez pour vous faire voir que vous vous trompez. Non, Monsieur, je ne possede point le talent dangereux d'éblouir les Lecteurs, de déguiser le faux sous les apparences du vrai : je n'ai point ce style brillant, nerveux, tranchant qui vous distingue, ni cette intrépidité qui vous fait envisager de sang froid les conséquences absurdes de vos principes, je n'ai pour moi que la raison & la vérité ; si elles triomphent par une plume aussi peu aguerrie que la mienne, elles en auront tout l'honneur.

Pour entrer en matiere, commençons par nous tracer un plan suivi des questions que nous avons à traiter, & qui se-

ront l'objet d'autant de Lettres. Nous examinerons dans la premiere ce que Dieu, peut ou ne peut pas nous révéler, ou, si vous voulez, la possibilité d'une révélation surnaturelle ; dans la seconde, sa nécessité ; dans la troisieme, nous en verrons l'existence & les preuves ; dans la quatrieme, nous chercherons quelle est la voie par laquelle Dieu veut nous la faire connoître, c'est l'autorité de l'Eglise ; dans la cinquieme, jusqu'où s'étend cette autorité, & quelle doit être la tolérance en matiere de Religion : nous parlerons dans la sixieme des abus réels ou supposés que l'on impute à la révélation : nous discuterons dans la septieme deux dogmes particuliers que vous avez révoqués en doute, la création & la chûte de l'homme ; dans la huitieme, nous ferons quelques réflexions sur la maniere d'instruire & sur le plan d'éducation que vous proposez ; dans la neuvieme, sur l'accord du Christianisme avec la saine politique ; dans la dixieme, sur votre apologie & sur les accusations formées contre vous ; enfin, vos *Lettres écrites de la Montagne* seront le sujet de la onzieme & douzieme.

Je me propose de ne laisser aucune difficulté sans réponse, mais vous me dispenserez, s'il vous plaît, de vous suivre exactement dans vos écarts ; ils sont ordinaires aux grands génies ; en marchant, ils regardent à droite & à gauche, & cela est quelquefois cause qu'ils ne voyent plus devant eux ; pour moi qui crains de m'égarer, je m'assujettis à une route certaine, & je tâche de rétablir l'or-

dre dans une matiere où vous avez mis beaucoup de confusion.

Examinons d'abord le principe sur lequel porte tout votre système de Religion, qui est la base de tous vos raisonnements, que suppose toujours les incrédules, & qu'ils n'ont jamais prouvé. Ce principe est, que Dieu ne peut nous prescrire d'autre Religion que celle dont notre raison nous démontre les dogmes, qu'il ne peut nous enseigner une doctrine qui nous paroît absurde & contradictoire. *Le Dieu que j'adore*, dites-vous, *n'est point un Dieu de ténébres, il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage : me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son Auteur.* (*a*) *Je croirois plutôt à la magie*, ajoutez-vous fiérement, *que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.* (*b*) Vous ne seriez pas le premier qui auroit cru à la magie sans croire en Dieu ; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Enfin vous déclarez nettement qu'il est impossible de croire des mysteres. (*c*)

Votre axiome fondamental est cette proposition : *Dieu ne peut nous révéler, & nous ne pouvons croire que ce qui est démontré vrai.* Toute votre Lettre à M. l'Archevêque de Paris, toute la profession de foi du Vicaire Savoyard, dont cette Lettre est l'apologie, ne consistent

---

(*a*) Emile, tome 3, p. 139.
(*b*) Lettre, p. 106.
(*c*) Emile, tome 2, p. 322.

qu'à développer les conséquences de ce faux principe ; une courte analyse convaincra le Lecteur de ce fait qu'il est essentiel d'établir.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui est démontré vrai : comme la Doctrine Catholique sur la chûte de l'homme & le péché originel effarouche votre raison, vous l'avez rejettée pour lui substituer ce dogme fondamental, *que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre, & qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain.* C'est sur cette maxime que vous avez bâti votre nouveau plan d'éducation, & vous le déclarez ainsi dans votre Lettre, page 15 & suivantes.

Nous ne devons croire que ce qui est démontré vrai. Un enfant n'étant pas encore capable de comprendre les démonstrations sur lesquelles sont appuyées la croyance d'un Dieu, d'une vie à venir, & les principes des mœurs, vous avez conclu que l'on ne devoit en parler aux enfans que dans un âge avancé, lorsque le jugement est développé & la raison formée ; que l'éducation contraire qu'on leur donne, est vicieuse ; qu'il la faut changer, & suivre celle que vous proposez. Emile, tome 1 page 179, tome 2, page 321. Lettre, page 25 & suivantes.

Nous ne devons croire que ce qui est démontré vrai. Or, la création proprement dite, loin d'être démontrée, est inconcevable & sujette à des difficultés infinies ; aussi avez-vous travaillé à nous en faire douter. Emile, tome 3, page 86, Lettre, page 45 & suivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Conſéquemment, vous déclarez dans votre profeſſion de foi, que vous êtes Chrétien ſelon l'Evangile, mais ſans tourmenter votre raiſon ſur ce qui vous y paroît obſcur, que vous prenez l'Ecriture & la raiſon pour les régles de votre croyance. Vous ſoutenez que la foi des Myſteres eſt une hypocriſie, que toutes les Religions qui ſe diſent révélées, ont beaucoup fait de mal à l'humanité. Lettre, page 56 & ſuiv.

Nous ne ſommes obligés de croire que ce qui eſt démontré vrai. Par conſéquent, il y a de l'injuſtice à obliger quelqu'un à croire ce qui ne lui eſt point démontré, & à profeſſer telle Religion plutôt qu'une autre : tout homme eſt en droit de penſer, de dire, d'écrire ſur la Religion tout ce qui lui paroît vrai. De-là vous invectivez contre l'intolérance, vous propoſez un traité de paix entre les peuples des différentes Religions ; vous demandez ſurtout que les Calviniſtes ſoient tolérés en France. Emile, tome 3, page 172. Lettre, pages 78 & ſuiv.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Donc c'eſt par l'examen de la doctrine que nous devons nous aſſurer ſi elle eſt révélée ; dès qu'elle paroît choquer la raiſon, nous ne ſommes pas obligés de la croire. Les miſſions extraordinaires, ſes miracles peuvent être des impoſtures ; il n'y a d'autres preuves certaines de la divinité de l'Evangile, que la pureté & la ſublimité de ſa morale, la ſainteté & la ſageſſe de ſon Auteur. Emile, tome 3,

page 130 & ſuivantes. Lettre, page, 98 & ſuivantes.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Une autorité viſible pour nous enſeigner, eſt donc fort inutile ; celle de l'Égliſe n'eſt prouvée que par des ſophiſmes & des ſuppoſitions ; le peuple n'eſt pas en état d'examiner ces preuves ; dans toutes les Religions, il eſt obligé de s'en rapporter à ceux qui l'inſtruiſent. Emile, tome 3, page 152. Lettre, page 122 & ſuivantes.

Vous le voyez, Monſieur, par-tout vous faites de cet axiome la baſe de vos raiſonnements ; c'eſt donc à en démontrer la fauſſeté que je dois principalement m'attacher. Ce fondement une fois détruit, l'édifice bizarre de vos idées s'écroulera de lui-même, & ne fera que jetter un peu de pouſſiere aux yeux du Lecteur. Pour le réfuter, il faut y oppoſer d'abord votre propre déclaration, & vous faire voir que, ſelon la méthode familiere à nos adverſaires, vous bâtiſſez toujours d'une main, tandis que vous détruiſez de l'autre.

Après avoir reconnu que les notions que nous avons de l'intelligence, de la puiſſance, de la bonté, de la juſtice de Dieu ſont très-obſcures & très-imparfaites, vous ajoutez : *Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement ces attributs dont je n'ai nulle idée abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon : mais je les affirme ſans les comprendre ; & dans le fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu eſt ainſi,*

je le sens, je me le prouve : je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi. (*a*)

Il y aura une petite observation à faire sur une de vos expressions, mais il n'en est pas encore tems.

Enfin, continuez-vous, *plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, & lui dis : Etre des Etres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi.*

Rapprochons, je vous prie, cette confession si humble & si édifiante de ce que vous avez dit ailleurs, & essayez, si vous pouvez, de vous concilier avec vous-même. D'un côté Dieu est enveloppé d'épaisses ténèbres ; *son ouvrage se montre, mais l'ouvrier se cache.* (b) *Il se dérobe également à mes sens & à mon entendement.* (c) *Je n'ai de ses attributs aucune idée absolue, je les affirme sans les comprendre ; plus je contemple son essence, moins je la conçois.* D'un autre côté, *le Dieu que j'adore, n'est point un Dieu de ténèbres.* Tantôt, *me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son Auteur* : ici *le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant lui.*

Décidez-nous, Monsieur ; auquel devons-nous croire, à votre confession ou à votre désaveu ? A la premiere sans

(*a*) Emile, tome 3, p. 88. Lettre, p. 54.
(*b*) Emile, tome 2, p. 214.
(*c*) Tome 3, p. 58

doute. Elle eſt conforme au langage de l'Ecriture qui appelle le Dieu d'Iſraël un Dieu caché, un Dieu qui ſe tient dans *une obſcurité redoutable.* (a) Elle eſt réfléchie & appuyée ſur un examen profond des attributs de Dieu. Ce que vous avez dit contre cette ſainte doctrine, vous eſt ſûrement échappé dans des moments de diſtraction : il eſt fâcheux que vous y ſoyez ſi ſouvent retombé.

De ce témoignage éclatant que vous rendez à la gloire de Dieu, l'on peut tirer un raiſonnement fort ſimple. Selon vous & ſelon la vérité, nous ne pouvons comprendre les attributs de Dieu ; il nous les a cependant révélés, l'Ecriture ſainte les publie, les célébre en mille endroits, & jamais les hommes n'en ont eu une juſte idée que depuis que Dieu les a révélés. Dieu peut donc nous révéler ce que nous ne pouvons pas comprendre. Il y a même pluſieurs de ces attributs qu'il nous paroît impoſſible de concilier enſemble, & qui nous ſemblent contradictoires ; par exemple, la liberté de Dieu avec ſon immutabilité ; ſon unité parfaite (*b*) & ſon immenſité, ſa bonté infinie & ſa juſtice : Dieu nous les a cependant révélés ; c'eſt l'Ecriture qui nous en a inſtruits ; & ſur ces objets, les Philoſophes n'ont fait que bégayer : Dieu peut donc nous révéler ce qui paroît contradictoire, ce qui révolte notre raiſon.

(*a*) Iſaie, c. 45, Pſeaume, 17, 12.

(*b*) Les Théologiens l'appellent *ſimplicité* ; elle exclud de Dieu, toute eſpéce de compoſition ; mais ce terme n'eſt pas uſité en ce ſens dans notre Langue.

Ainſi, Monſieur, pour ſentir le foible de vos opinions, il ſuffit de vous rapprocher de vous-même, c'eſt la méthode que je ſuivrai conſtamment. Je prendrai donc ſouvent la liberté de vous oppoſer votre propre autorité, il n'en eſt point de plus reſpectable à vos yeux.

Ce n'eſt pas aſſez de détruire votre principe par votre propre témoignage, il faut encore l'examiner en lui-même, & démontrer la propoſition contradictoire : *Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des dogmes que nous ne concevons pas & qui nous paroiſſent abſurdes.* Je vous demande pardon ſi j'emploie dans une Lettre les raiſonnements ſerrés & concis qui ſemblent ne convenir qu'aux diſputes de l'Ecole. Il ne m'eſt point donné, comme à vous, d'embellir les matieres les plus abſtraites, de répandre les graces ſur des diſcuſſions épineuſes. Ami ſincere de la vérité, vous ne la goûterez pas moins ſous un air ſimple & négligé. Puiſque vous argumentez quelquefois, il m'eſt permis de le faire à mon tour.

Dieu étant infini, & moi borné, je ne puis comprendre tous ſes attributs & leurs rapports, tous ſes outrages & leur nature, tous ſes décrets & leurs motifs : ou ſi vous voulez, je ne puis concevoir tout ce qu'il eſt, ni comment il l'eſt, tout ce qu'il a fait, ni comment il l'a fait, tout ce qu'il veut, ni pourquoi il le veut ; c'eſt votre confeſſion même. Donc ſi Dieu juge à propos de m'apprendre quelque choſe ſur ſes perfections, ſur ſes œuvres, ſur ſes volontés ; refuſer de le croire, parce que je ne le comprens pas, parce que cela contre-

dit mes idées, c'eſt choquer de front la raiſon & le bon ſens.

La ſuppoſition eſt impoſſible, direz-vous; que pourriez-vous dire autre choſe? Dieu ne peut pas m'enſeigner ſur ſon être, ſur ſes opérations, ſur ſes décrets ce que je ne puis concevoir, ce qui révolte ma raiſon. Dieu ne le peut pas? J'oublie pour un moment que le contraire eſt déjà établi par votre aveu; ici je me borne à demander la preuve de cette impoſſibilité, & une preuve démonſtrative. La matiere eſt ſérieuſe, il s'agit de fixer les droits de Dieu. C'eſt à ce point que la queſtion eſt réduite entre vous & moi, ou plutôt entre les incrédules & les croyants; dès qu'il ſera décidé, nous nous accorderons aiſément ſur le reſte.

Je demande donc, & je demanderai toujours la preuve de cette propoſition fondamentale: *Dieu ne peut m'enſeigner ce que je ne puis comprendre, ce qui contredit mes idées, ce qui me paroît abſurde.* Aurez-vous recours à la maxime triviale? *C'eſt Dieu qui m'a donné la raiſon*; d'accord. *Il me la donnée pour être mon guide.*

Cela eſt certain. Mais m'a-t-il promis qu'avec ce guide je verrois clair par-tout, que jamais je n'aurois beſoin d'un autre flambeau? A-t-il ainſi renoncé au droit de m'enſeigner des choſes où ma raiſon ne voit qu'obſcurité & qui lui paroiſſent abſurdes? C'eſt ce que, ni vous, Monſieur, ni tous les partiſans de l'incrédulité, n'avez point encore prouvé; il ſeroit temps d'y penſer. En attendant que

vous y parveniez, je vais démontrer le contraire.

Dans les choses même naturelles, où Dieu nous a donné la raison pour guide unique, il y a des circonstances où nous ne pouvons sensément refuser de croire ce que nous ne comprenons pas, ce qui nous paroît absurde, ce qui semble renfermer contradiction. Donc à plus forte raison dans les choses surnaturelles, dans les choses de Dieu, nous sommes obligés de faire la même chose; Dieu peut donc exiger que nous le fassions

La premiere proposition devient évidente par l'exemple d'un aveugle né. Peut-il sans folie refuser de croire ce qu'il entend dire des couleurs & de leurs propriétés ? Cependant il n'a aucune idée claire des couleurs ; loin de concevoir ce qu'on lui en dit, ces discours lui semblent autant d'absurdités : selon lui une perspective renferme contradiction. Quelle ridiculité de soutenir qu'une superficie plate produise une sensation de profondeur ! Mettons dans la bouche de cet aveugle vos grandes maximes, elles y auront une grace admirable. *L'on ne peut autoriser une absurdité sur le témoignage des hommes..... ce seroit soumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu parlant à ma raison.* (a) *Je croirois plutôt à la magie, que de croire des choses contre la raison.* (b) Qu'en pensez-vous, Monsieur ? S'il croit sur la parole de tous les hom-

(a) Emile, tome. 3. p. 143 & 145.
(b) Lettre, page 106.

mes, malgré la répugnance de sa raison, est-il pour cela un imbécille, un fanatique ?

Ne vous scandalisez pas de cet exemple; malgré la bonne opinion que vous pouvez avoir de votre raison & de la pénétration de vos lumieres, quand il s'agit de juger de Dieu, de ce qu'il a fait, de ce qu'il doit faire, vous & moi sommes-nous autre chose que des aveugles ? Quand nous voulons lui prescrire un plan de conduite, il semble voir les Quinze-vingt assemblés pour tracer des régles de perspective. Si, convaincus de la foiblesse de notre esprit, nous baissons humblement la tête, en croyant sur la parole du Dieu, n'est-ce pas la raison elle-même qui nous invite à rendre à Dieu ce juste hommage, malgré les difficultés qui la révoltent ?

Vous repliquerez peut-être que le salut d'un aveugle n'est pas attaché à la croyance des couleurs. Qu'importe ? Dieu peut attacher notre salut à une docilité sage & que la raison nous prescrit, le nierez-vous ? Or, croire à la parole de Dieu, lors même qu'il nous enseigne des choses que nous ne comprenons pas, qui sont contraires à nos idées, c'est une docilité raisonnable & pleine de bon sens : cela est démontré par la comparaison de l'aveugle. Donc Dieu peut, sans déroger aux droits de la raison, attacher notre salut à la foi; je dis à la foi des mysteres, à la foi de plusieurs dogmes que nous ne comprenons pas, & qui ne s'accordent point avec nos lumieres naturelles.

Envain ferez-vous une distinction subtile entre ce qui est incompréhensible &

ce qui paroît abſurde, entre ce qui paſſe notre raiſon, & ce qui la révolte ; l'exemple cité fait ſentir la nullité de cette réponſe. Pourquoi un aveugle né apperçoit-il des contradictions palpables dans ce qu'on dit des couleurs ? Pourquoi une perſpective eſt-elle une abſurdité ſelon ſes idées ? Parce qu'il n'en a que des notions confuſes, parce qu'il en juge par le rapport infidéle des ſens différents de la vue. Plat & profond, ſont deux idées clairement contradictoires au jugement du tact ; cependant les deux idées ſont étroitement liées dans la notion d'une perſpective, celle-ci doit donc paroître à un aveugle renfermer contradiction. Donnez-lui des yeux ; la confuſion des idées & la contradiction prétendue diſparoîtront en même-temps. Appliquez la même regle à nos myſteres; ils nous paroiſſent contradictoires, quand nous en jugeons comme l'aveugle des couleurs, quand nous les comparons aux idées que nous avons des choſes naturelles, idées bornées & imparfaites ; dont nous faiſons alors une fauſſe application.

Prenons pour exemple le Myſtere de la Sainte Trinité : *un ſeul Dieu en trois perſonnes*. Si nous voulons concevoir la nature & les perſonnes divines, comme nous concevons la nature & les perſonnes humaines ; il eſt certain que le Myſtere nous préſentera des abſurdités palpables. Mais voilà juſtement l'abus. Commençons par reconnoître que nous n'avons pas une idée claire de la nature, ni de perſonnes divines, alors le Myſtere n'eſt plus qu'une obſcurité. Nous ne pouvons plus affirmer qu'il renferme contradiction,

puisque nous ne pouvons y appercevoir deux idées claires évidemment opposées l'un à l'autre. Dès Que Dieu l'a révélé, nous devons conclure que ce qui nous y paroît absurde & contradictoire, ne l'est pas en effet ; tout comme l'aveugle conclud sur le témoignage des hommes, que la notion d'une perspective n'est absurde & contradictoire qu'en apparence.

Je ne crains point de blesser votre délicatesse, en répétant plus d'une fois cette comparaison : elle est exactement semblable à celle d'un sourd dont vous vous êtes servi avec succès pour montrer aux Matérialistes le faux & le ridicule de leurs raisonnements. (*a*) Elle semble d'ailleurs consacrée par l'usage que Jesus-Christ en a fait dans l'Evangile (*b*).

On y oppose cependant une objection ; il faut l'examiner. L'état de l'aveugle, dit-on, est un cas particulier qui ne tire point à conséquence pour le reste des hommes : il est réduit à croire, sur la parole d'autrui, des choses qui lui semblent absurdes, parce qu'il manque de l'organe nécessaire pour en appercevoir la vérité ; mais il ne manque aux hommes, doués de raison & de bon sens, aucune faculté nécessaire pour juger de la vérité, ou de la fausseté d'une proposition.

L'exemple de l'aveugle est un cas particulier sans doute ; mais 1° chez un peuple entier d'aveugles, peuples très-possibles, le cas seroit général, & le même

(*a*) Emile, tom. 3, p. 66.
(*b*) Joan. 9, 39.

pour tous les hommes ; 2o. l'hypotheſe d'une révélation ſurnaturelle peut auſſi être réduite à un cas particulier. On peut reſtreindre la queſtion à demander ſi Dieu peut révéler à moi en particulier, à moi aveugle né, une propoſition qui me paroiſſe auſſi contradictoire que l'idée d'une perſpective ; & ſi dans ce cas je ne ſerois pas obligé de la croire, comme je crois l'exiſtence d'une perſpective ſur le témoignage des autres hommes. Si Dieu le peut à mon égard, pourquoi ne le pourroit-il pas à l'égard des autres ? 3o. De même que l'aveugle manque de la faculté néceſſaire pour ſentir la vérité de ce que l'on dit des couleurs ; ainſi l'homme néceſſairement borné dans ſes connoiſſances, manque des lumieres ſuffiſantes pour juger des vérités ſurnaturelles ; 4o. il eſt abſolument faux que la raiſon & le bon ſens ſuffiſent pour connoître la vérité ou la fauſſeté de toute propoſition quelconque, ſouvent ils ont beſoin d'un nouveau ſecours. Avec toute la raiſon & le bon ſens poſſibles, on n'a point aperçu d'abord la vérité de cette propoſition : *il y a des Antipodes* ; il a fallu recourir au témoignage des voyageurs. Les Philoſophes, avec tous leurs raiſonnements, n'auroient jamais découvert la compatibilité des perfections de Dieu, ſi la révélation n'étoit venue à leur ſecours.

Cette difficulté, loin d'affoiblir ma preuve, acheve d'en démontrer la ſolidité.

Jugez, Monſieur, de ce que l'on doit penſer de cette maxime tant rebattue qui eſt la baſe de tout le ſyſtême de l'incrédulité : *Dieu m'a donné ma raiſon pour me*

guider ; s'il m'obligeoit de la contredire, il se contrediroit lui-même. La raison elle-même, sans se contredire, peut m'obliger à croire sur le témoignage des hommes ce qui me paroît absurde ; c'est le cas où se trouve l'aveugle : donc, à plus forte raison, Dieu, sans se contredire, peut m'obliger à croire la même chose sur son propre témoignage. En croyant alors, je ne contredis point ma raison, j'obéis au contraire à sa voix & à la loi qu'elle m'impose ; c'est elle-même qui m'enseigne que je dois me fier plutôt au témoignage de Dieu qu'à mes foibles lumieres. Loin de m'interdire ainsi l'usage de mon entendement, *j'en fais*, selon vous-même, *le plus digne usage* qu'il soit possible d'en faire.

Lorsque vous demandez : *A qui croirai-je par préférence, de Dieu qui m'apprend par la raison les verités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité ? .... De quel genre seront vos preuves, pour me convaincre qu'il est plus certain que Dieu me parle par votre bouche, que par l'entendement qu'il m'a donné* (a) ? Je vous réponds qu'il est faux d'abord que je vous annonce des absurdités ; que mes preuves sont des faits plus certains que vos raisonnemens : nous le verrons dans la troisieme Lettre.

Ne pensez pas que j'aie cité le seul cas où le rapport des sens & le témoignage des hommes doivent prévaloir sur l'évidence prétendue de nos connoissances & les spécieuses démonstrations des Philosophes.

(a) Emile, tome 3. p. 149.

Zénon fait plusieurs argumens auxquels je n'ai rien à répondre, pour prouver que le mouvement est impossible. (*a*) Je fais du mouvement ou j'en vois faire ; parce seul fait ses preuves tombent & ne sont plus d'impression. Avant la découverte des Antipodes, certains raisonneurs en démontroient l'impossibilité, comment concevoir que des hommes puissent marcher les pieds en haut & la tête en bas ? La relation des voyageurs fit cesser les raisonnements & déconcerta l'incrédulité. Quoi ? dans les choses naturelles, ma raison peut me tromper par une fausse application des principes ; & dans les choses surnaturelles, qui sont bien moins à ma portée, j'oserai encore opposer la voix de ma raison à celle de Dieu, quand il daignera m'instruire ? Ah ! Monsieur, quel travers d'esprit dans cette maniere de raisonner ?

J'ai promis une courte observation sur ce que vous avez dit ? *Je les affirme* (les attribue de Dieu (*sans les comprendre* ; *& c'est dans le fond n'affirmer rien.* Cela est - il exact ? un aveugle qui affirme, sans le comprendre, que le ciel est bleu, & que le feu est rouge, n'affirme-t-il rien dans le fond ? Il n'affirme rien de clair, mais il affirme quelque chose d'obscur & qui est cependant vrai. Rien de si dangereux que d'outrer les expressions dans des matieres, où il faut parler avec la derniere précision.

Quoiqu'un aveugle ne comprenne point le

(*a*) Voyez Bayle, Dict. crit. art. Zénon.

le sens de cette proposition, *le ciel est bleu*, il juge cependant, & juge bien, sur le témoignage des hommes, que c'est une proposition vraie. Il est évident, se dit-il à lui-même, que tous les hommes ne peuvent, sans aucun intérêt, sans aucun motif raisonnable, se réunir tous pour me tromper. Or, tous se réunissent pour m'assurer que le ciel est bleu, donc cela est vrai. Cette proposition qui n'est point démontrée ni évidente en elle-même à l'égard de l'aveugle, lui est démontrée par le témoignage des hommes. C'est ce que l'on appelle démonstration ou évidence *extrinséque*, évidence morale. Ces termes ne doivent effaroucher personne.

Il y a donc plusieurs sources de certitude ou d'évidence, plusieurs manieres d'être convaincus d'une chose que nous ne concevons pas, & qui nous paroît renfermer contradiction; 1°. nous pouvons en être convaincus par des conséquences tirées des principes évidens. C'est ainsi, selon vous-même, que nous connoissons les attributs de la divinité que nous ne comprenons pas, & qu'il nous paroît impossible de concilier entr'eux, l'unité de Dieu avec son immensité, &c. 2°. par le sentiment intérieur; par-là vous prouvez très-solidement aux Matérialistes l'existence, la spiritualité, les opérations de notre ame, (*a*) malgré les difficultés insolubles que l'on y peut opposer. 3°. Par l'expérience ou par le rapport de nos sens; par cette voie, nous sommes persuadés de

(*a*) Emile, tome 3, p. 41 & 45.

l'existence des corps, du mouvement, de l'espace, ou de l'étendue, quoiqu'on puisse faire contre ces vérités des raisonnements très-capables d'ébranler cette persuasion ; 4°. enfin par des témoignages extérieurs : ainsi un aveugle-né croit, sur le témoignage des hommes, l'existence des couleurs & leurs propriétés, quoiqu'elles lui paroissent renfermer des absurdités ; ainsi encore, nous croyons sur le témoignage de Dieu plusieurs mysteres que nous ne comprenons pas, & qui nous paroissent contradictoires, quand nous les comparons avec les idées que nous avons des choses naturelles.

Dans les deux premiers cas, l'évidence est intrinséque, tirée du fond même de l'objet que nous envisageons ; c'est ce que l'on appelle certitude ou évidence métaphysique. Dans les deux derniers, l'évidence est extrinséque ; celle qui vient de nos sens est l'évidence physique ; celle qui porte sur le témoignage des hommes, est l'évidence morale. Mais dans aucun de ces cas, l'évidence ne peut entiérement dissiper le fond d'obscurité qui demeure toujours dans la nature ou dans la maniere d'être de l'objet ; cela n'empêche pas de dire que l'objet est démontré dans le premier, par des principes évidents ; dans le second, par le sentiment intérieur ; dans le troisieme, par le raport de nos sens ; dans le dernier, par l'infaillibilité des témoignages.

C'est dans celui-ci seulement que la foi peut avoir lieu. Admettre ce qui nous est évident & démontré, ou en lui-même, ou par nos sens, ce n'est pas croire dans la

rigueur du terme, c'eſt voir ; au lieu que la foi, ſelon S. Paul, eſt la conviction de ce qu'on ne voit pas : *argumentum non apparentium.* (a)

Il eſt néceſſaire de diſtinguer exactement toutes ces idées. La plûpart des objections des incrédules ne ſont fondées que ſur la confuſion qu'ils en font, & ſur l'abus des termes. Si l'on pouvoit obtenir des Lecteurs qu'ils commençaſſent par ſe mettre au fait du langage, avant que de dire les ſophiſmes qu'on leur préſente, ils en ſeroient moins éblouis. Mais ces ſortes de diſcuſſions ennuyent ; il n'y a que ceux qui cherchent ſincérement le vrai, qui ayent le courage de les ſoutenir.

Trouvez bon, Monſieur, que j'ajoute ici le témoignage d'un Ecrivain qui ne doit point vous paroître ſuſpect, quand il parle en faveur de la Religion. C'eſt Bayle, dont voici les paroles : » En un certain » ſens, il n'y a point de foi mieux établie » ſur la raiſon, que celle qui eſt établie » ſur les ruines de la raiſon. Je m'expli- » que : il n'y a point de vérité plus cer- » taine que celle-ci : *le témoignage de Dieu* » *eſt préférable à celui des hommes.* Si l'on » en conclud, *il n'y a donc rien de plus* » *raiſonnable que de croire plutôt ce que* » *Dieu dit, que ce que la lumiére naturelle* » *dicte ; il faut donc abandonner ce qu'elle* » *dicte, qui ne s'accorde point avec l'Ecri-* » *ture Sainte.* N'établit-on pas ſon Chriſ- » tianiſme ſur l'une des plus évidentes » maximes de la raiſon ? Qu'on foule aux

(a) Hebr. 31, v. 1.

„ pieds, tant que l'on voudra, s'il est
„ nécessaire, toutes les autres maximes
„ de la raison, s'en suivra-t-il que l'on
„ établit sa foi sur les ruines de la raison?
„ Et si l'on veut accorder cette consé-
„ quence, afin de ne se point rendre dif-
„ ficile sur les termes, ne pourra-t-on pas
„ soutenir qu'un Christianisme établi en
„ ce sens-là sur les ruines de la raison, est le
„ véritable Christianisme, le Christianis-
„ me plus raisonnable? „ (a)

Selon la méthode de Bayle, je ne me rends point difficile sur les termes. Je ne blâme point la délicatesse de quelques Théologiens, qui, en avouant que nos mysteres sont *au-dessus de la raison*, ne veulent point convenir qu'ils paroissent *contraires à la raison*: mais je crois avoir montré, par l'exemple de l'aveugle, qu'un dogme obscur, impénétrable à la raison, ou qui est au-dessus de la raison, doit nécessairement nous paroître contraire à la raison, c'est-à-dire, à nos idées naturelles.

Car enfin, qu'est-ce que la raison? C'est la faculté de juger des objets. Nous n'en pouvons juger que suivant les idées que nous en avons; & notre jugement n'est certain qu'autant que nos idées sont claires. Or, nos idées naturelles étant obscures, bornées, souvent fautives, elles ne peuvent nous servir de regle pour juger certainement de la vérité ou de la fausseté d'un dogme incompréhensible. Il faut donc recourir à une autre regle, à un ju-

(a) Réponses aux questions d'un Provincial, tome 3, chap. 161.

gement de réflexion, que la raison elle-même nous enseigne à former ainsi : Dieu ne peut, ni se tromper, ni nous jetter dans l'erreur ; donc tout ce qu'il a révélé, est nécessairement vrai : or, il a révélé tel mystere ; donc ce mystere est une vérité. C'est précisément le procédé de l'aveugle. La foi des mysteres n'est donc jamais contre la raison ; c'est au contraire la raison qui nous prescrit cette soumission à l'autorité divine, & c'est le mot de S. Paul : *rationabile obsequium.* (*a*)

Vous prétendez prouver le contraire, il est juste d'écouter vos objections. Vous ne m'accuserez pas de passer sur cet article, *comme sur des charbons ardens* ; nous y marcherons, Monsieur, aussi lentement qu'il vous plaira : *si la situation est douloureuse*, j'espere que ce sera pour vous, & non pas pour moi.

M. l'Archevêque de Paris vous avoit dit : *si la raison & la révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui-même.* (b) Vous ajoutez d'abord : *voilà un grand aveu que vous nous faites-là ; car il est sûr que Dieu ne se contredit point* : après quoi vous lui adressez cet argument : *vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'éléments à la raison, est que la partie est moindre que le tout. Or, selon votre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jesus fit la derniere Cène avec ses Disciples, & qu'ayant rompu le*

(*a*) Rom. 12, 1.
(*b*) Lettre, p. 120.

pain, il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tient son corps entier dans sa main; & s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il pût le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monſeigneur?

Je réponds pour Monſeigneur, ſans en avoir aucune commiſſion, ou que vous êtes mauvais Théologien, ou que vous démentez votre caractere. L'abſurdité prétendue que vous nous oppoſez, ne ſuit point du dogme de la tranſubſtantiation, mais de celui de la préſence réelle, deux dogmes fort différents. Que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie par impanation, comme l'ont enſeigné autrefois les Luthériens; qu'il y ſoit par ubiquité, comme ils le prétendent aujourd'hui; qu'il y ſoit par tranſubſtantiation, comme nous le ſoutenons, cela eſt égal, votre argument demeure le même. Si vous n'avez pas ſenti cela, vous êtes mauvais Théologien.

Mais vous pouvez avoir eu vos raiſons. En argumentant contre la tranſubſtantiation, vous n'attaquez que l'Egliſe Romaine avec laquelle vous n'avez rien à ménager; en combattant contre la préſence réelle, vous bleſſeriez les Luthériens & l'Egliſe Anglicane, cela ne ſeroit pas prudent: on ne ſait de qui l'on peut avoir beſoin. Ici vous démentez votre caractere: un homme auſſi intrépide que vous, Monſieur, ne doit point avoir de reſpect humain.

Oserois-je vous demander pourquoi vous n'avez pas fait une objection semblable contre le mystere de la Sainte Trinité ? Cette proposition : *un n'est pas trois, & trois ne sont pas un*, est aussi claire, aussi incontestable que ce principe : *la partie est moindre que le tout* ; la conséquence étoit claire : donc trois personnes ne sauroient être un seul Dieu. Vous auriez eu la satisfaction de retenir plus longtemps M. l'Archevêque de Paris *sur les charbons ardents* ; vous eussiez mieux goûté le plaisir de son embarras. Mais *par discrétion vous avez abregé le moment* ; vous eussiez pû scandaliser le bon peuple de Mouthier-Travers, qui est peut-être assez Chrétien pour croire la Trinité ; & vous vous êtes fait *une loi de ne point scandaliser le troupeau dont vous êtes membre, ni par vos sentiments, ni par votre conduite.* (*a*) Cela est édifiant, Monsieur ; sacrifier le plaisir de la vengeance à la crainte de scandaliser, est un acte héroïque de vertu.

Revenons à votre difficulté. Vous comprenez sans doute que ce principe : le tout est plus grand que la partie, la partie est moindre que le tout, a pour objet les propriétés des corps & suppose leur étendue, rien ne peut être plus grand ou moindre sans étendue. Si donc le corps de Jesus-Christ est dans l'Eucharistie sans étendue, & par conséquent sans partie séparables, peut-on en raisonner selon le principe qui suppose l'étendue ? Votre ar-

(*a*) Lettre, *page* 58,

gument porte donc sur une fausse supposition ; ce n'est qu'un sophisme : & ce que vous faites dire à votre inspiré, (a) est une extravagance.

Comment, direz-vous, un corps peut-il être sans étendue ; Cela ne se conçoit pas. Non assurément ; si on pouvoit le concevoir, ce ne seroit plus un mystere. Je ne comprens pas mieux comment Jesus-Christ est dans l'Eucharistie, que comment trois personnes sont un seul Dieu ; l'un & l'autre mystere comparé aux idées que nous avons des choses naturelles, semblent renfermer des contradictions palpables ; mais d'un autre côté, il est clair que cette comparaison est fautive. Nous ne devons pas juger de ce que Dieu fait par une puissance surnaturelle, selon les idées que l'expérience nous donne du cours de la nature. Dès que Dieu a clairement révélé que la chose est, nous ne devons pas nier qu'elle soit, précisément parce que nous ne concevons pas comment elle peut être.

Vous-même, Monsieur, concevez-vous que votre ame puisse être dans votre corps & en animer toutes les parties, sans être étendue ? Quand un raisonneur importun s'efforcera de vous prouver que cela ne peut être, vous lui répondrez : je suis convaincu par le sentiment intérieur que je pense, & il m'est démontré que ce que je pense, est indivisible, & non étendu. Je sens que mon ame est ce *moi* qui est le principe de

(a) Emile, tome 3. p. 139.

toutes les opérations, qui pense, qui veut, qui remue toutes les parties de mon corps; & je ne conçois pas qu'elle puisse les remuer, si elle ne leur est intimement unie. Il y a, j'en conviens, une espece de contradiction, à soutenir que mon ame soit toute entiere dans mon pied, & que mon pied puisse être coupé, sans que mon ame perde rien d'elle-même. N'importe, cette contradiction apparente ne détruira jamais en moi la conviction qui vient du sentiment intérieur. (*a*)

Ce que le sentiment intérieur fait sur vous pour vous persuader l'existence & les opérations de votre ame, quoique vous ne compreniez pas sa maniere d'être, le témoignage de Dieu le fait sur moi pour me persuader l'Eucharistie, la Trinité, l'incarnation & tout autre mystere révélé que je ne conçois pas; ai-je plus de tort que vous?

Vainement objecterez-vous que l'étendue est l'essence même du corps, qu'il est donc absurde & impossible que le corps de Jesus-Christ soit dans l'Eucharistie sans étendue. Je vous nie franchement votre proposition & la conséquence que vous en tirez. Si l'étendue étoit l'essence du corps, tout espace étendu seroit corps; ce qui est faux. Je soutiens que nous ne connoissons point clairement l'essence des corps, mais seulement leurs propriétés. Nous concevons très-bien que l'étendue actuel-

(*a*) Voyez Emile, tome 3, p. 41 & 43.

le eſt une propriété des corps, ſans laquelle ils ne peuvent naturellement exiſter : mais il eſt faux que nous concevions clairement que Dieu ne peut pas les dépouiller de cette propriété par miracle, & les faire ſubſiſter à la maniere des eſprits, maniere qui eſt encore un myſtere pour nous. Dieu ſeul connoît l'eſſence des choſes, parce que c'eſt lui qui les a faites ; nous n'en connoiſſons que les propriétés, parce que nous n'avons pas beſoin d'en ſavoir d'avantage.

Enfin, pour achever de vous faire ſentir le foible de votre objection, permettez que je rappelle encore une fois la comparaiſon de l'aveugle né. Cette propoſition : *un corps ne peut être ſans étendue, corps non étendu ſont deux idées contradictoires* ; lui eſt-elle plus évidente que celle-ci ? *Une ſuperficie platte ne ſauroit paroître profonde ; plat & profond ſont deux idées contradictoires ; une perſpective renferme donc contradiction.*

Cependant l'aveugle eſt réduit à nier la ſeconde ſur le témoignage des hommes, & ſa foi eſt raiſonnable ; donc, nous ſommes obligés de nier la premiere ſur le témoignage de Dieu, & notre foi eſt encore plus raiſonnable. De même que l'aveugle juge ſur la parole des hommes que ſa raiſon ſe trompe, que la contradiction n'eſt qu'apparente, nous devons faire la même choſe ſur la parole de Dieu ou ſur la révélation. Imaginez tant de contradictions qu'il vous plaira ſur chacun de nos myſteres, j'oſe vous défier

d'en citer une seule que cette comparaison ne fasse disparoître.

Toute doctrine qui vient de Dieu, dites-vous, *doit porter le sacré caractere de la divinité*; *non-seulement elle doit nous éclaircir les idées confuses que le raisonnement en trace dans notre esprit, mais elle doit aussi nous proposer un culte, une morale & des maximes convenables aux attributs, par lesquels seuls nous concevons son essence.* (a)

Voilà, Monsieur, en termes pompeux une décision inintelligible. Qu'appellez-vous d'abord le *sacré caractere de la divinité?* Et quelle doit être une doctrine pour avoir ce caractere? Vous entendez probablement qu'elle doit être claire & évidente. Dans ce cas-là, ce que Dieu nous apprend sur ses attributs, doit être fort suspect; puisque, selon vous-même, il s'en faut beaucoup que nous les concevions clairement. Et comment des attributs, dont nous avons une idée si imparfaite, peuvent-ils servir de regle pour juger du culte, de la morale, des maximes que nous devons admettre?

Selon ce même principe, les vérités de la Religion naturelle ne sauroient être des dogmes divins; ils renferment des obscurités; *les objections insolubles sont communes à tous les systémes.* (b)

Si donc cette doctrine, continuez-vous, *ne nous apprenoit que des choses absurdes*

(a) Emile, tome 3, p. 137.
(b) Emile, tome 3, p. 30.

& sans raison, si elle ne vous inspiroit que des sentiments d'aversion pour nos semblables & de frayeur pour nous-mêmes ; si elle ne nous peignoit qu'un Dieu colere, jaloux, vengeur, partial, haissant les hommes, un Dieu de la guerre & des combats, toujours prêt à détruire & à foudroyer, toujours parlant de tourments, de peines, & se vantant de punir même les innocents, mon cœur ne seroit point attiré vers ce Dieu terrible, & je me garderois de quitter la Religion naturelle pour embrasser celle-là. (a)

Rien n'est si commode, pour éviter d'être convaincu de calomnie, que de s'envelopper dans des imputations vagues dont on se réserve la liberté de faire quelle application l'on juge à propos. Nous ne connoissons aucune doctrine à laquelle le portrait que vous faites, puisse convenir. Il ne représente certainement pas la Doctrine Chrétienne, & il défigure la Religion Judaïque. Jamais elle n'a cru un Dieu colere, partial, haissant les hommes. L'Ecriture, à la vérité appelle le Dieu d'Israel, un *Dieu jaloux*, mais jaloux du culte qui lui est dû, & qui ne souffre point impunément qu'on le rende à de fausses divinités. Il est *vengeur* du crime, parce qu'il le punit : ces deux titres n'annoncent autre chose que sa sainteté & sa justice. Si les Israëlites le nomment quelquefois *Dieu des armées*, ils entendent sous ce nom le Dieu qui les protége dans les combats, &

(a) Emile, tome 3, p. 137.

du quel seul ils attendent la victoire, & non pas un Dieu qui aime la guerre & le carnage. Non-seulement Dieu ne se vante point de punir les innocens, mais il se plaint au contraire par ses Prophetes de ce que les Juifs avoient l'impiété de lui faire ce reproche. (*a*)

Quand même il se trouveroit dans l'Ancien Testament quelques manieres de parler qui semblent trop dures & peu conformes à l'idée que nous devons avoir des perfections de Dieu, l'équité demande, 1°. que l'on fasse attention au caractere particulier du peuple à qui l'on parloit; 2°. qu'on les confronte avec d'autres expressions qui les expliquent, qui nous annoncent la bonté infinie de Dieu, ses miséricordes, sa tendresse paternelle pour ses créatures. Mais tout est scandale pour quiconque veut se scandaliser.

Au reste, il n'a jamais été nécessaire de quitter la Religion naturelle pour embrasser la Loi de Moïse; celle-ci étoit faite pour les Juifs seuls; & loin d'altérer les préceptes de la Religion naturelle, elle les faisoit souvent observer sous des peines afflictives.

Votre Dieu n'est pas le nôtre, dirois-je à ses Sectateurs; celui qui commence par se choisir un seul peuple, & proscrire le reste du genre-humain, n'est pas le pere commun des hommes; celui qui destine au supplice éternel le plus grand nombre de

(*a*) Jérem. 31, 29. Ezech. 18., 2. Voyez dans la septiéme Lettre, en quel sens Dieu punit les enfans du péché de leur pere.

ſes créatures, n'eſt-ce pas le Dieu clément & bon que ma raiſon m'a montrée.

C'eſt encore ici deux imputations fauſſes. Dieu en ſe choiſiſſant un peuple n'a point proſcrit le reſte du genre-humain. Pendant tout le temps qu'a duré la Religion des Juifs, les autres nations ont pû ſe ſauver en obſervant la Loi de nature ; & l'Ecriture, loin de nous faire douter de cette vérité, fait mention de quelques ſaints hommes qui ne paroiſſent point avoir été ſoumis à la Loi de Moïſe, témoin l'Hiſtoire de Job qui eſt appellé *Saint* dans le Livre de Tobie, & auquel l'Egliſe Chrétienne rend encore aujourd'hui un culte religieux.

Où eſt-il écrit que Dieu deſtine au ſupplice éternel, le plus grand nombre de ces créatures ; ce dogme affreux ne peut-être attribué qu'aux Sectateurs ridicules de Calvin : jamais l'Egliſe Catholique ne l'a enſeigné. En violant les loix de la vérité & de la juſtice, vous me forcez, Monſieur, de manquer à celle de la politeſſe. Il eſt mortifiant pour moi d'être à tous moments obligé de vous démentir.

A l'égard des dogmes, la raiſon me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux, frappant par leur évidence. j'ai prouvé le contraire, malgré ce prétendu arrêt de la raiſon, j'ai montré que la raiſon elle-même nous invite ſouvent à croire des dogmes obſcurs & inintelligibles.

Remarquez, je vous en conjure, qu'en rejettant les myſteres à cauſe de leur obſcurité & des contradictions que vous croyez y appercevoir, vous renverſez, par cette maniere de raiſonner, tout ce

que vous avez enſeigné ſur la Religion naturelle, que vous rendez aux Athées & aux Matérialiſtes les armes que vous avez voulu leur ôter. Ils ſoutiennent, comme vous, que l'on ne doit point admettre ce que l'on ne peut comprendre, & qui ſemble renfermer contradiction : or, je ne comprens point, dit un Athée, cet être éternel & infini que l'on appelle Dieu ; les qualités qu'on lui attribue, renferment contradiction ; donc je ne dois point l'admettre. Je ne comprens point, dit un Matérialiſte, cette ſubſtance que l'on nomme eſprit : ce que l'on en dit, renferme contradiction: je ne dois donc pas l'admettre.

Parce que je ne conçois pas comment le haſard a pû former cet Univers, il eſt ridicule de lever cette difficulté par l'éxiſtence ſuppoſé d'un Etre que je ne conçois pas d'avantage : c'eſt le raiſonnement d'un Athée, parce que je ne conçois pas comment la matiere peut penſer, il eſt ridicule de lever cette difficulté par l'exiſtence ſuppoſée d'un eſprit, c'eſt-à-dire, d'un Etre que je ne conçois pas d'avantage : c'eſt le raiſonnement d'un Matérialiſte. (*a*) Parce que je ne conçois pas ce que Dieu eſt, ni ce qu'il éxige de moi, il eſt ridicule de lever cette difficulté par une révélation que je ne conçois pas davantage : c'eſt le raiſonnement que vous faites & qui vous ſert de principe. Vous traitez les deux premiers d'extravagans & vous avez raiſon ; le troiſiéme eſt - il plus ſenſé ?

(*a*) Emile, tome 3, p 66.

Vous opposez au second l'exemple d'un sourd qui ne veut pas admettre, pour expliquer le frémissement d'une corde, le son qu'il ne conçoit pas : nous vous opposons l'exemple d'un aveugle qui nie l'existence de la lumiere & ses effets, parce qu'il ne les conçoit pas ; faites-nous la grace de montrer la différence.

Reconnoissez enfin, Monsieur, la bizarrerie de votre système, vous convenez de la foiblesse de nos lumieres, de l'insuffisance de la raison pour nous conduire : *trop souvent, dites-vous, la raison nous trompe ; nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser* : (a) *jamais le jargon de la métaphysique n'a fait découvrir une seule vérité* : (b) *les objections insolubles sont communes à tous les systêmes* : (c) & par une contradiction inconcevable, vous reclamez sans cesse l'autorité & les droits de la raison.

Convaincu de ses égaremens, vous fondez sur le sentiment intérieur des grandes vérités de la Religion naturelle, vérités auxquelles la raison oppose des difficultés insolubles ; faites-y attention, je vous prie : en cela vous agissez très-sensément, & *ma regle*, ajoutez-vous, *de me livrer au sentiment plus qu'à la raison, est confirmée par la raison même.* (d) Rien de mieux selon la même méthode, convaincus, comme vous, non-seulement des erreurs de la raison, mais encore de de

(a) Emile, tome 3, p. 91.
(b) *Ibid.* p. 48.
(c) Page 30.
(d) Emile, tome 3, p. 39.

l'illusion qu'elle peut faire au sentiment intérieur, nous établissons sur la parole de Dieu les vérités de la Religion révélée ; *& notre regle*, disons-nous, *de nous fier au témoignage de Dieu plus qu'à la raison, est confirmée par la raison même.* En quoi notre procédé est-il différent du vôtre ?

Je dis que la raison peut faire illusion au sentiment intérieur ; car vous vous souvenez que c'est toujours *la raison qui sert d'arbitre entre le sentiment intérieur & l'opinion* ; (a) par conséquent, le sentiment intérieur n'est sûr qu'autant que la raison est droite ; & vous n'ignorez pas combien les passions peuvent affoiblir le sentiment intérieur.

Ce que vous faites repliquer à votre raisonneur, est curieux. *M'apprendre que ma raison me trompe, n'est-ce pas refuser ce qu'elle m'aura dit pour vous ? Quiconque veut récuser la raison, doit convaincre sans se servir d'elle. Car supposons qu'en raisonnant vous m'ayez convaincu, comment sçaurai-je si ce n'est point ma raison corrompue par le péché qui me fait acquiescer à ce que vous dites ? D'ailleurs qu'elle preuve, qu'elle démonstration pourrez-vous employer plus évidente que l'axiome qu'elle doit détruire ? Il est tout aussi croyable qu'un bon syllogisme est un mensonge, qu'il l'est que la partie est plus grande que le tout.* (b)

Vous voulez bien, Monsieur, qu'en mettant votre réponse dans la bouch d'un Athée, je vous la renvoye presqu[e]

(a) Tome 4, p. 92.
(b) Emile, tome 3, p. 1

mot pour mot. M'apprendre que *trop souvent la raison nous trompe, que nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser*, n'est-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit pour vous, quand vous me prouvez la Religion naturelle par des raisonnements? Quiconque veut récuser la raison, doit convaincre sans se servir d'elle. Car, supposons qu'en raisonnant, vous m'ayez convaincu; comment sçaurai-je si ce n'est point ma raison abusée qui me fait acquiescer à ce que vous dites? Dailleurs, quelle preuve, quelle démonstration pourrez-vous jamais employer plus évidente, que les axiomes que je vous oppose? Il est tout aussi croyable que vos syllogismes, pour prouver l'éxistence de Dieu, sont des mensonges, qu'il l'est que mes objections sont des sophismes.

Si, au lieu du *langage plein de bile & de déraison* (a) que vous prêtez à l'inspiré, vous lui aviez suggéré cette réponse, convenez que ce n'est pas lui qui auroit joué le personnage le plus ridicule, & que votre raisonneur auroit pu se trouver embarrassé.

Si les vérités éternelles que mon esprit conçoit, pouvoient souffrir quelqu'atteinte, il n'y auroit plus pour moi nulle espéce de certitude. (b) Cela est vrai, aussi vous ai-je montré que ces vérités éternelles ne reçoivent aucune atteinte par la croyance de nos mysteres, qu'il est faut, par exemple, que celui de l'Eucharistie soit

(a) Lettre, page 120.
(b) Emile, tome 3, p. 245.

contraire à cette vérité : *le tout eſt plus grand que la partie.* La propoſition contradictoire que vous mettez dans la bouche de l'inſpiré, eſt un langage inſenſé

Avant que de finir, éclairciſſons les termes une fois pour toutes, car vous en abuſez étrangement. *La raiſon* peut ſe prendre en deux ſens ; ou pour *la raiſon en général*, c'eſt-à-dire, pour l'univerſalité des principes dont nous ſentons l'évidence ; ou pour *la raiſon en particulier*, c'eſt-à-dire, pour quelqu'un de ces principes clairs & évidens. La foi n'eſt jamais contraire à la raiſon priſe en général, puiſqu'elle eſt toujours conforme à ce principe inconteſtable ; qu'*il eſt plus ſûr de croire à la parole de Dieu, qu'à nos propres lumieres.* Mais ce que la foi propoſe, peut paroître contraire à quelqu'un des principes particuliers qui nous ſemblent évidents ; & cela ne doit pas nous étonner, puiſqu'en les prenant en détail, il eſt aſſez ordinaire de ne pouvoir les concilier enſemble. C'eſt ce que l'on éprouve quand l'on examine, par exemple, s'il y a quelque choſe d'éternel, ſi la matiere eſt diviſible à l'infini, &c. Il y a pour & contre des raiſonnements auxquels on ne peut rien répondre de ſatisfaiſant : vous convenez vous-même de cet embarras. (*a*) Alors c'eſt à la raiſon à faire le diſcernement des principes auxquels on doit s'en tenir par préférence : ainſi vous jugez qu'il eſt plus ſûr de vous livrer au ſentiment intérieur qu'à la raiſon ; ainſi, nous

(*a*) Emile, 3, P. 1, 30.

concluons qu'il vaut mieux s'en fier à la révélation établie par des faits palpables, qu'à des raisonnements où il est dangereux de se tromper; & que l'on ne doit pas nier un dogme certainement révélé, parce qu'il renferme des difficultés.

Nous ne pouvons croire que ce qui est démontré vrai, ou en lui-même, ou par des preuves extérieures; ce principe est inconteſtable. Il faut des motifs pour croire, & comme vous dites, *il me faut des raisons pour soumettre ma raison.* (a) Une foi deſtituée de preuves ſeroit un entêtement & un fanatiſme. *Nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai* en lui-même par une évidence intrinſéque & métaphyſique; le principe eſt très-faux en ce ſens: il s'enſuivroit que nous ne devons ajouter foi, ni au témoignage de nos ſens, ni à ceux d'autrui.

Nous ne pouvons croire, & Dieu ne peut nous révéler ce qui eſt incompréhenſible: autre principe faux. Ce qui eſt incompréhenſible, peut cependant être démontré, ou par des principes évidents, ou par le ſentiment intérieur, ou par le rapport de nos ſens, ou par des témoignagnes irrécuſables, comme nous l'avons obſervé.

Dieu ne peut pas nous révéler ce qui répugne réellement à la raiſon; mais il peut révéler ce qui y *répugne en apparence*; c'eſt-à-dire, ce qui paroît contraire à

(a) *Ibid.* p. 129.

quelqu'un des axiomes que la raison nous enseigne. Dès qu'un Dogme est certainement révélé, quoiqu'il semble contredire la raison, il est cependant certain qu'il ne la contredit pas, & que c'est notre raison qui se trompe. Il est beaucoup plus aisé de nous assurer qu'un dogme est révélé, que de voir certainement s'il est vrai ou faux en lui-même. Nous le verrons dans la troisiéme Lettre.

Dieu ne peut pas nous révéler ce qui nous paroît absurde & contradictoire : cette proposition est encore fausse, Dieu peut même nous l'enseigner par les seules lumieres de la raison ; & déjà nous l'avons prouvé. La droite raison, qui est la voix de Dieu, nous découvre en lui des attributs qui semblent opposés & contradictoires, l'unité & l'immensité, la liberté & l'immutabilité : donc la révélation qui est aussi la voix de Dieu, peut nous découvrir en lui d'autres attributs qui semblent opposés & contradictoires, l'unité de nature, & la trinité des personnes.

Une fois convaincus par des raisonnements certains, que Dieu est tout-à-la-fois souverainement libre & immuable, parfaitement simple & présent par-tout, nous concluons que l'impossibilité d'accorder ces perfections, vient de la foiblesse de nos lumieres, & non de la nature de l'objet ; donc, pour raisonner conséquemment, une fois convaincus par une révélation certaine, que Dieu est un en nature, & trois en personnes, nous devons conclure que l'impossibilité de

concilier ces attributs, vient de la foibleſſe de nos lumieres, & non de la nature de l'objet.

Je crois, Monſieur, être venu à bout de trois choſes, qu'il étoit indiſpenſable de faire, avant que de paſſer à de nouvelles queſtions. 1°. J'ai montré quel eſt le principe ſur lequel vous avez conſtamment raiſonné. 2°. J'ai fait voir que vous ne pouvez le ſuivre, ſans vous contredire, & ſans donner atteinte aux vérités les plus eſſentielles de la Religion naturelle. 3°. J'ai prouvé la fauſſeté de ce principe, par l'examen des différentes eſpéces de certitude, par des exemples ſenſibles, par une réponſe ſolide à vos objections. Cette fauſſeté deviendra plus évidente encore par la preuve de fait qui doit être le ſujet de ma troiſiéme Lettre. Nous verrons que Dieu a révélé effectivement des dogmes incompréhenſibles, qui vous paroiſſent abſurdes & contradictoires, parce que vous en jugez ſelon vos idées naturelles; que cette révélation eſt revêtue de tous les caracteres d'évidence dont un fait peut être ſuſceptible. Si Dieu l'a fait, il a donc pu le faire : ſi Dieu a révélé des myſteres, nous pouvons donc, & nous devons les croire; Dieu ne les a pas révélés envain. Il ne peut pas nous être permis de rejetter ou de révoquer en doute ce que Dieu a révélé.

Dès-à-préſent, & ſans attendre cette nouvelle preuve, il eſt déjà clair que votre principe étant faux, toute la doctrine à laquelle il ſert de baſe, ne ſçauroit être vraie; que votre ſyſtême eſt bâti en l'air;

que plus vous avez raisonné conséquemment, plus vous vous êtes égaré.

Je suis, &c.

LETTRE II.

Sur la nécessité d'une révélation surnaturelle.

IL y auroit, Monsieur, de la témérité d'examiner la maniere dont Dieu peut & doit enseigner l'homme, si nous prétendions régler sa conduite sur nos raisonnements, au lieu d'appuyer nos raisonnements sur sa conduite. Ce n'est point à notre foible intelligence, dont vous reconnoissez vous-même les bornes étroites, qu'il appartient de mesurer la puissance, la sagesse, les desseins de l'Etre suprême, & l'étendue de ses droits sur les créatures. Mais, lorsque Dieu a daigné nous apprendre ce qu'il a fait, nous pouvons hardiment conclure qu'il a pû & qu'il a dû le faire. Cette maniere de procéder, est la seule qui puisse s'accorder avec le respect que nous devons à la divinité, ce n'est point néanmoins celle de nos adversaires, ni la vôtre. Vous commencez par tracer à Dieu le plan qu'il peut & qu'il doit suivre; & vous en concluez qu'il l'a suivi. Nous aurons souvent occasion de remarquer le faux & l'irrégularité de cette méthode.

Quand nous disons qu'une révélation surnaturelle étoit nécessaire, vous com-

prenez qu'il n'est pas question d'une nécessité absolue à laquelle Dieu ait été assujetti. Il lui étoit parfaitement libre de laisser l'homme dans l'état purement naturel, sans autre lumiere que la raison, sans autre loi que la conscience, & de lui destiner des peines & des récompenses proportionnées au bon ou au mauvais usage qu'il auroit fait de ses facultés. En supposant même que la nature humaine ait été créée dans un état plus parfait, élevée à une béatitude surnaturelle, & qu'elle en soit déchue par le péché, Dieu n'étoit pas obligé pour cela de la rétablir dans ses droits par le ministere d'un médiateur, de lui apprendre la grandeur de sa destinée, de lui imposer de nouveaux devoirs, ni par conséquent de les lui révéler.

Dieu pouvoit sans doute pardonner par pure miséricorde le péché de notre premier pere; il pouvoit ne le punir que par les miseres de cette vie; il pouvoit se contenter de donner à raison une connoissance plus distincte des attributs de la divinité & des devoirs de la loi naturelle; il pouvoit assurer la béatitude éternelle à l'homme qui voudroit profiter de ce nouveau secours. Quand il s'agit de la puissance absolue de Dieu, qui osera lui prescrire des bornes, ou en fixer l'étendue?

Mais si Dieu a pû suivre ce plan, il a pû aussi s'en former un autre, & même plusieurs dont nous n'avons pas seulement l'idée. Il a pû ne recevoir l'homme en grace qu'en vûe des mérites d'un Redempteur Dieu & homme; il a pû attacher l'application de ces mérites à certaines pratiques qu'il a daigné prescrire: &

il

il est clair que dans cette hypothèse, il falloit absolument une révélation expresse des desseins de Dieu, pour nous faire connoître les nouvelles conditions qu'il mettoit à son alliance.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de ce système divin, si je puis user de ce terme; nous n'examinerons pas s'il est plus digne de Dieu, plus utile à l'homme, que tous ceux que l'on pourroit imaginer, des spéculations si sublimes, sont au-dessus de ma portée. Il faut simplifier la question, autant qu'il est possible. Nous nous bornerons donc à demander, si, en considérant l'état où l'homme étoit réduit, lorsque la révélation fut annoncée, on doit juger qu'elle est conforme à ses besoins? il me paroît que cela suffit pour établir la nécessité d'une révélation, & que nous ne sommes pas obligés de chercher ailleurs que dans vos écrits, les preuves de cette nécessité.

Après avoir exposé sommairement les vérités de la Religion naturelle, vous ajoutez: *il est bien étrange qu'il en faille un autre; par où connoîtrai-je cette nécessité* (a) La réponse est fort simple: vous la connoîtrez par votre propre expérience, & par les aveux que vous avez été forcé d'en faire.

On ne peut pas enseigner plus hautement que vous ne faites l'insuffisance de la raison & les ténèbres dont elle est environnée. *L'Etre incompréhensible qui embrasse tout, qui donne le mouvement au*

(a) Emile, tome 3, p. 122.

monde, & forme tout le syſtéme des êtres, n'eſt ni viſible à nos yeux, ni palpable à nos mains; il échappe à tous nos ſens. L'ouvrage ſe montre, mais l'ouvrier ſe cache. Ce n'eſt pas une petite affaire de connoître enfin qu'il exiſte, & quand nous ſommes parvenu-là, quand nous nous demandons, quel eſt-il? Où eſt-il? Notre eſprit ſe confond, s'égare, & nous ne ſavons plus que penſer. (a) *Il ſe dérobe également à mes ſens & à mon entendement: plus j'y penſe, plus je me confonds.* (b)

S'il eſt difficile de connoître par les ſeules lumieres de la raiſon l'exiſtence de Dieu, & encore plus ſon eſſence, l'homme avoit donc beſoin d'un autre ſecours pour y parvenir. Il étoit de la bonté de Dieu, qui veut être connu, & dont la connoiſſance nous eſt ſi néceſſaire, de ſe manifeſter par une autre voie.

On a beau vouloir établir la vertu par la raiſon ſeule, quelle ſolide baſe peut-on lui donner? (c) *Philoſophe, tes loix morales ſont fort belles, mais montre-m'en, de grace, la ſanction.*

Si la raiſon n'eſt pas capable d'établir la vertu & les régles de nos devoirs ſur des fondemens ſolides, ſi elle ne nous montre les loix morales que comme une belle ſpéculation, ſans fournir aucun motif aſſez puiſſant pour nous y rendre fideles, il n'y avoit donc rien de plus digne de la ſageſſe & de la bonté de Dieu, que

(a) Emile, tome 2, p. 313.
(b) Tome 3, p. 58.
(c) Tome 3, p. 187.

de nous donner une loi plus expresse, & de nous engager à l'accomplir par la crainte d'une peine éternelle, & par l'espoir d'une récompense infinie.

Vous reconnoissez votre ignorance sur l'économie de la vie à venir. Vous ne savez *s'il y aura d'autres sources de bonheur & de peines, que la volupté pure qui naît du contentement de soi-même, & le regret amer de s'être avili.* (a) Et il faut avouer que la raison seule peut dévoiler ce mystere. Mais convenez aussi, Monsieur, que ce sont-là de bien foibles mobiles pour entraîner le commun des hommes. Si Dieu, par la révélation, ne nous eût rien découvert de plus après la mort, il seroit fort dangereux que le nombre des méchans ne s'accrût encore; que le vice ne perdît par la multitude des exemples une partie de l'avilissement où il nous réduit; que la volupté pure dont la vertu remplit une ame bien faite, ne fût bientôt regardée comme une belle chimere.

Tout le monde n'est pas susceptible de cet enthousiasme dont vous êtes saisi en étalant les beautés de la vertu: pour ébranler la multitude, il faut frapper l'imagination. Le Maître divin qui nous a donné l'Evangile, a mieux connu que vous les ressorts de notre ame: la crainte d'un feu éternel doit faire un tout autre effet que le regret de s'être avili, & vous auriez pû dire de l'Enfer à plus juste titre ce que vous dites du *Poul-Serrbo* des Maho-

(a) Emile, tome 3, p. 82.

métants. (*a*) Voilà la véritable sanction des loix morales que la raison seule ne pouvoit découvrir.

Bientôt, oubliant votre propre Doctrine, vous prétendez que la raison nous suffit. *Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement.* (*b*)

Sans relever ici vos contradictions auxquelles il faut desormais nous accoutumer, nous vous répondrons par vos propres termes. *L'ordre de l'Univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoissances qui rendent cet ordre sensible, n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est, ni endurcissement, ni mauvaise volonté; c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là comme le moindre travail des bras fatigue les gens de cabinet. Ils ont oui parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots, sans y joindre les mêmes idées, & ils sont peu touchés de tout ce qui peut élever le sage à son Créateur. Or, si parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide, que seront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philosophe*

(*a*) Emile, tome 3, p. 186.
(*b*) Emile, tome 3, p. 122.

beaucoup sur la marche du monde & sur la génération des choses ? (*a*) Le Livre de la nature, quoiqu'ouvert à tous les yeux, ne suffit donc pas pour instruire tous les hommes ; la plûpart ont besoin d'un autre maître.

Le peuple abandonné à lui-même, écoutera-t-il mieux *la voix intérieure de la conscience ?* Cette voix si souvent étouffée par les passions, par le mauvais exemple, par le préjugé, par la stupidité, par l'indolence, est-elle assez forte pour soutenir l'homme dans les sentiers pénibles de la vertu, pour le roidir contre les répugnances de la nature ? *Rien n'est plus aimable que la vertu* comme vous le remarquez très-bien, *mais il en faut jouir pour la trouver telle. Quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, & ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise.* (*a*) C'est pour encourager l'homme à vaincre ces obstacles, que la révélation lui met sous les yeux de grandes leçons, de grands exemples, une grande récompense : heureux encore, si avec de si puissants secours, il peut triompher de sa foiblesse.

Ainsi, en soutenant l'inutilité de la révélation, personne n'a travaillé plus puissamment que vous, à nous en faire sentir la nécessité. Loin de voir dans les ouvrages de Dieu l'unique objet digne de leur culte, les hommes, selon vous, n'y

(*a*) Lettre, page 41.
(*b*) Emile, tome 3, p. 105.

ont trouvé qu'un piége pour tomber dans l'idolâtrie. Enviſageant d'abord tous les êtres comme animés, ils ont dû ſe les repreſenter comme doués d'une puiſſance ſupérieure, comme autant de Dieux ſenſibles. *Ils n'ont pû reconnoître un ſeul Dieu que, quand généraliſſant de plus en plus leurs idées, ils ont été en état de remonter à une premiere cauſe, de réunir le ſyſtême total des êtres ſous une ſeule idée & de donner un ſens au mot (ſubſtance) lequel eſt au fond la plus grande abſtraction.* Vous concluës que *le Polithéiſme a été la premiere Religion, & l'idolâtrie le premier culte.* (*a*)

Le fait eſt certainement faux & contraire à l'hiſtoire authentique des origines du monde. Vous nous citez pour premier monument de l'idolâtrie, *les Marmouzets de Laban*, ſans faire attention que vous paſſez d'un plein ſaut à l'an 2256 depuis la création.

Suppoſons votre principe vrai ; voilà donc les hommes néceſſairement idolâtres pendant des milliers d'années, à moins que Dieu n'ait daigné ſe révéler à eux dès le commencement du monde. L'Ecriture nous apprend qu'il l'a fait ; il n'a pas attendu que les hommes fuſſent devenus Philoſophes pour les connoître ; il a parlé à notre premier pere, & lui a donné des loix. L'idolâtrie n'a pris naiſſance que lorſque les peuples ont eu perdu de vûe cette premiere révélation.

Que dis-je, *devenus Philoſophes ?* La Philoſophie a-t-elle fait connoître Dieu ?

(*a*) Emile, tome 2, p. 316.

Vous convenez que non, elle n'a fait que substituer l'erreur à l'ignorance; il a fallu essuyer tous *les bizarres systêmes de forces, de chances, de fatalité, de nécessité, d'atômes, de monde animé, de matiere vivante, de matérialisme de toute espéce.* Il a fallu attendre six mille ans, jusqu'à ce que *l'illustre Clarke, éclairant le monde, annonçât enfin l'Etre des Etres & le dispensateur des choses* (a) Or Clarke est un Catéchisme fort à portée des ignorans. S'ils n'en avoient point d'autre, ils seroient en danger de ne connoître Dieu de long-tems.

Il ne faut aux hommes que la Religion naturelle. Mais est-il aisé de la leur inspirer? Non, & vous en avertissez: *ce n'est pas une petite affaire de savoir seulement s'il y a un Dieu.* (b) Pour cette entreprise, on a besoin de longs préparatifs & des matériaux rares. Il vous faut d'abord un éleve de vingt ans, dont on ait perfectionné les organes, aiguisé l'esprit, étendu les connoissances, formé le jugement par tous les moyens que la sagacité la plus industrieuse ait pû suggérer, qui possède déjà les élements de toutes les sciences, les principes de tous les arts, qui sache tout, excepté qu'il y a un Dieu: un jeune homme que l'on ait soigneusement écarté du vice, en qui l'on ait empêché les passions de se faire sentir, qui soit en état de suivre le fil de plusieurs

(a) Emile, tome 3, p. 30.
(b) Tome 2, p. 314.

démonstrations très-subtiles & très-abstraites, de comparer le système qu'on lui propose avec celui des Athées, des Spinosistes, des Matérialistes, des Septiques, des Pyrrhoniens, des Mécréants de toutes les Sectes. Enfin l'on parvient à lui donner une Religion, que l'on appelle la *Religion naturelle*; & le miracle opéré, l'on conclue d'un air de triomphe: donc il ne faut point de Religion révélée. C'est une décision. L'on concluroit beaucoup mieux: donc il en faut une. Des prodiges tels que votre Emile ne seront jamais communs parmi les hommes. Si l'on ne peut acquérir une Religion à moins de frais, les trois quarts & demi du genre-humain sont très-légitimement dispensés d'en avoir. Ainsi prodiges pour prodiges, nous préférons ceux que Dieu a faits à ceux que vous voulez faire.

Ne pensez pas, Monsieur, que j'abuse du terme, en appellant prodige un homme persuadé de la Religion naturelle par votre méthode. Si j'avois toute la fécondité de votre éloquence, je vous rendrois avec usure tout ce que vous avez débité avec tant d'emphase sur la difficulté de discuter les preuves de la révélation. Pour tout symbole, vous prouvez trois vérités, que vous appellez vos trois articles de foi; la premiere, qu'une volonté m'eut l'Univers & anime la nature; la seconde, que la matiere mue selon de certaines loix, nous montre une intelligence; la troisiéme, que l'homme a une ame libre & maîtresse d'elle-même. *De ces trois*, ajoutez-vous, *l'on déduit aisement*

tous les autres. (a) Pas si aisément ; à peine le quart de vos Lecteurs sera-t-il en état de faire cette opération métaphysique. Le reste prendra de la Religion naturelle ce qu'il pourra ; ou plutôt, le très-grand nombre remportera pour fruit de sa lecture, l'unique conséquence qu'il cherchoit que l'on peut se passer de Religion. Voilà l'important service que vos Livres rendent au genre-humain.

Mais supposons que vous nous ayez donné un système de Religion complet, auquel il ne manque rien, une morale aussi pure, aussi parfaite que celle de l'Evangile. Je demande, 1°. pourquoi aucun des anciens Philosophes n'est parvenu à en faire autant ? Pourquoi il a fallu attendre six mille ans depuis la création, pour savoir enfin de quoi la raison humaine étoit capable ? Je vous fais, 2°. la même invitation que vous faites au Philosophe : *vos loix morales sont fort belles, mais montrez-nous-en la sanction ; cessez de battre la campagne, & dites-nous nettement ce que vous mettez à la place du feu éternel* (b) ? Nous estimerons ensuite l'effet que cela pourra faire sur le genre-humain, ou plutôt nous l'avons déjà vû. Je vous supplie, 3°. de me dire par quelle voie le peuple, les ignorans, les barbares recevront une instruction si nécessaire, quel est le motif que vous saurez mettre à leur portée pour les ranger sous vos loix ? Vous le savez, c'est ici l'écueil de

(a) Emile, tome 3, p. 7.
(b) Emile, tome 3, p. 187.

la Philosophie, c'est où je vous attends ? vous n'avez eu garde d'en laisser échapper un seul mot dans tous vos Livres ?

Supposons encore, car on ne risque rien de multiplier les suppositions à votre gré, supposons que la raison puisse aujourd'hui vous suffire pour vous former une Religion pure, pour vous engager à la suivre, quelle conséquence en résultera-t-il contre la nécessité d'une révélation ? C'est à cette révélation même que vous êtes redevable de vos lumieres. Si vous n'aviez pas lû l'Evangile, raisonneriez-vous aussi juste sur les attributs de Dieu, sur la régle des mœurs ? Après avoir été élevé à cette Ecole divine, vous insultez à votre Maître, vous dites que l'on pouvoit se passer de ses leçons. Est-ce dans un Chrétien instruit par Jesus-Christ, & infidele à son baptême, qu'il faut examiner la portée de la lumiere naturelle ? C'est dans un Païen, dans celui qui n'a eu d'autre secours que des enseignements humains, que les préceptes de la Philosophie. J'en appelle à vous-même, pour décider des connoissances qu'il peut acquérir sur la Religion.

Quand il s'agit de savoir ce que l'homme peut faire, la régle la plus sûre est de considérer ce qu'il a fait. Or, qu'étoit devenue chez tous les peuples la Religion naturelle, lorsque Dieu leur envoya un Maître pour les instruire ? Que n'ai-je ici toute la vivacité de votre pinceau, pour peindre les erreurs & les vices qui infectoient le genre-humain ! A ce défaut, j'emprunterai celui d'un grand Maître ; le Lecteur me saura gré de lui avoir presenté

un tableau parfait, au lieu de la foible ébauche que je pourrois faire.

» Les Nations les plus éclairées & les » plus sages, les Chaldéens, les Egyptiens, » les Phéniciens, les Grecs, les Romains, » étoient les plus ignorants & les plus » aveugles sur la Religion ; tant il est » vrai qu'il faut y être élevé par grace » particuliere, & par sagesse plus qu'hu- » maine. Qui oseroit raconter les céré- » monies des Dieux immortels & leurs » mysteres impurs ? Leurs amours, leurs » cruautés, leurs jalousies & tous leurs » autres excès étoient le sujet de leurs » fêtes, de leurs sacrifices, des hymnes » qu'on leur chantoit, & des peintures » que l'on consacroit dans leurs Temples. » Ainsi le crime étoit adoré & reconnu né- » cessaire au culte des Dieux. Le plus » grave des Philosophes défend de boire » avec excès, si ce n'étoit dans les fêtes » de Bacchus, & à l'honneur de ce Dieu. » Un autre, après avoir sévérement blâmé » toutes les images malhonnêtes, en ex- » cepte celles des Dieux qui vouloient » être honorés par ces infamies. On ne » peut lire sans étonnement les honneurs » qu'il falloit rendre à Venus, les prostitu- » tions qui étoient établies pour l'adorer. » La Grace, toute polie & toute sage » qu'elle étoit, avoit reçu ces mysteres » abominables. Dans les affaires pressan- » tes, les particuliers & les Républiques » vouoient à Venus des Courtisanes, & » la Grece ne rougissoit pas d'attribuer » son salut aux prieres qu'elles faisoient » à leur Déesse. Après la défaite de Xercès » & de ses formidables armées, on mit

» dans le temple un tableau où étoient re-
» présentés leurs vœux & leurs processions,
» avec cette inscription de Simonide, Poë-
» te fameux: *celles-ci ont prié la Déesse Ve-*
» *nus, qui, pour l'amour d'elles, a sauvé*
» *la Grece.*

» S'il falloit adorer l'amour, ce devoit
» être du moins l'amour honnête, mais
» il n'en étoit pas ainsi. Solon qui le pour-
» roit croire, & qui attendroit d'un si
» grand nom une si grande infamie? Solon,
» dis-je, établit à Athenes le Temple de
» Venus la prostituée, ou de l'amour im-
» pudique. Toute la Grece étoit pleine
» de Temples consacrés à ce Dieu, &
» l'amour conjugal n'en avoit pas un dans
» tout le Pays.

» Cependant ils détestoient l'adultere
» dans les hommes & dans les femmes;
» la société conjugale étoit sacrée parmi
» eux. Mais, quand ils s'apliquoient à la
» Religion, ils paroissoient comme possé-
» dés par un esprit étranger, & leur lu-
» miere naturelle les abandonnoit.

» La gravité Romaine n'a pas traité la
» Religion plus sérieusement, puisqu'elle
» consacroit à l'honneur des Dieux les
» impuretés du Théatre, & les sanglans
» spectacles des Gladiateurs: c'est-à-dire,
» tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus
» corrompu & de plus barbare.

» Mais je ne sai si les folies ridicules
» que l'on mêloit dans la Religion, n'é-
» toient pas encore plus pernicieuses,
» puisqu'elles lui attiroient tant de mé-
» pris. Pouvoit-on garder le respect qui
» est dû aux choses divines; au milieu
» des impertinences que contoient les fa-

» bles, dont la représentation ou le sou-
» venir faisoit une si grande partie du cul-
» te divin ? Tout le service public n'étoit
« qu'une continuelle profanation, ou plu-
» tôt une dérision du nom de Dieu ; & il
» falloit bien qu'il y eût quelque puissan-
» ce ennemie de ce nom sacré, qui ayant
» entrepris de le ravilir pouſsât les hom-
» mes à l'employer dans des choses si mé-
» prisables, & même à le prodiguer à des
» sujets si indignes.

» Il est vrai que les Philosophes avoient
» à la fin reconnu qu'il y avoit un autre
» Dieu que ceux que le vulgaire adoroit :
» mais ils n'osoient l'avouer. Au contrai-
» re, Socrate donnoit pour maxime, qu'il
» falloit que chacun suivît la Religion de
» son Pays. Platon son Disciple qui voyoit
» la Grece & tous les Pays du monde
» remplis d'un culte insensé & scandaleux,
» ne laisse pas de poser comme un fonde-
» ment de sa République, qu'*il ne faut*
» *jamais rien changer dans la Religion*
» *qu'on trouve établie, & que c'est avoir per-*
» *du le sens que d'y penser.* Des Philoso-
» phes si graves, & qui ont dit de si bel-
» les choses sur la nature divine, n'ont
» osé s'opposer à l'erreur publique, & ont
» désespéré de la pouvoir vaincre. Quand
» Socrate fut accusé de nier les Dieux
» que le public adoroit, il s'en défendit
» comme d'un crime ; & Platon, en par-
» lant du Dieu qui avoit formé l'Univers,
» dit qu'il est difficile de le trouver, &
» qu'il est défendu de le déclarer au peu-
» ple. Il proteste de n'en parler jamais
» qu'en énigme, de peur d'exposer une si
» grande vérité à la moquerie.

» Dans quel abyme étoit le genre-humain, qui ne pouvoit supporter la moindre idée du vrai Dieu ! Athenes, la plus » polie & la plus savante de toutes les » Villes Grecques, prenoit pour Athées » ceux qui parloient de choses intellectuelles ; & c'est une des raisons, qui » avoit fait condamner Socrate. Si quelques Philosophes osoient enseigner que » les statues n'étoient pas des Dieux, » comme l'entendoit le vulgaire, ils se » voyoient contraints de s'en dédire : encore, après cela, étoient-ils bannis » comme des impies, par sentence de » l'Aréopage. Toute la terre étoit possédée de la même erreur : la vérité n'y » osoit paroître. Le Dieu, créateur du » monde, n'avoit de Temple, ni de culte » qu'en Jérusalem. Quand les Gentils y » envoyoient leurs offrandes, ils ne faisoient autre honneur au Dieu d'Israël, » que de le joindre aux autres Dieux. La » seule Judée connoissoit sa sainte & sévere jalousie, & savoit que partager la » Religion entre lui & les autres Dieux, » étoit la détruire. (*a*)

Croyez-vous, Monsieur, qu'il fut avantageux au genre-humain de demeurer plus long-tems dans un état si déplorable ? Peut-il assez bénir la Providence de l'en avoir tiré par la révélation ?

Vous opposerez peut-être à cette peinture des désordres du Paganisme, ce que vous avez dit, que la croyance

(*a*) Discours sur l'Histoire Universelle, deuxieme partie, ch. 16, p. 277.

des Païens influoit peu sur leurs mœurs : *Jettez les yeux sur toutes les Nations du monde ; parcourez toutes les Histoires. Parmi tant de cultes inhumains & bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs & de caracteres, vous trouverez par-tout les mêmes idées de justice & d'honnêteté, par-tout les mêmes notions du bien & du mal. L'ancien Paganisme enfanta des Dieux abominables, qu'on eût punis ici bas comme des scélérats, & qui n'offroient pour tableau du bonheur suprême, que des forfaits à commettre, & des passions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité sacrée, descendoit en vain du sejour éternel, l'instinct moral le repoussoit du cœur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admiroit la continence de Xénocrate ; la chaste Lucrèce adoroit l'impudique Venus ; l'intrépide Romain sacrifioit à la Peur ; il invoquoit le Dieu qui mutila son pere, & mouroit sans murmure de la main du sien : les plus mépriſables Divinités furent servies par les grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des Dieux, se faisoit respecter sur la terre & sembloit reléguer dans le Ciel le crime avec les coupables.* (a)

Ces réflexions prouvent très-bien ce dont il est question dans cet endroit, que les superstitions païennes n'ont pût étouffer entiérement les principes de la Loi naturelle ; qu'il s'est trouvé de tems en tems des cœurs droits, dont la conduite reclamoit contre l'erreur publique ; mais la

(a) Emile, tom. 3, p. 98.

multitude en étoit-elle moins vicieuse, le crime moins autorisé par la Réligion, les désordres moins fréquents ? Je ne rapporterai pas ceux que les Apologistes du Christianisme ont reproché aux Païens, comme des usages publics & journaliers. Ce témoignage vous seroit suspect : celui des Auteurs profanes ne le sera pas. Vous avez lû dans Tacite, dans Suétone, dans Ammien Marcelin, les terribles effets des spectacles barbares de l'Amphithéatre, dans Ovide, dans Juvenal, l'influence qu'avoient sur les mœurs les obsénités des Comédiens & des Pantomimes : dans Térence & dans Lucien, les impressions funestes que faisoient les statues & les tableaux déshonnêtes ; dans Ovide, les prieres criminelles que les Payens adressoient à leurs Dieux.

Voilà, Monsieur, des désordres qu'il est impossible de révoquer en doute, & qui n'ont cessé qu'à la prédication de l'Evangile ; sans cette doctrine salutaire, ils regneroient encore. C'est l'Evangile qui a fait tomber tous les Dieux l'un après l'autre ; qui a dissipé les craintes que l'on avoit par-tout de ces êtres imaginaires ; qui a supprimé l'éxécrable coutume de les appaiser par des sacrifices inhumains, par des combats de Gladiateurs, par le sang des enfants le plus tendrement aimés. C'est l'Evangile qui a décrédité par-tout les oracles, les sortiléges & tous les genres de divination, au grand dépit & au grand étonnement de la Philosophie, qui les mettoit sous sa protection. Il a supprimé ou adouci l'esclavage ; humanisé les Nations, resserré les liens de la so-

ciété

ciété, rendu les Gouvernements moins sanguinaires. Il a retranché les dévotions licentieuses, plus chéres aux idolâtres que leurs Dieux, ces fêtes uniquement propres à ruiner impunément les obligations du mariage, & à dégrader l'humanité. Il a éclairé également tous les hommes; il a mis la vérité à portée des peuples les plus grossiers & de l'âge le plus tendre: un enfant de douze ans, médiocrement instruit de sa Religion, en sait plus sur les perfections de Dieu, sur sa propre destinée, sur ses devoirs, que le plus vanté des Philosophes de l'antiquité.

A cette preuve de fait, qui ne souffre point de réplique, ajoutons l'aveu des Philosophes mêmes. Si la seule lumiere naturelle étoit suffisante pour faire connoître à l'homme tout ce qu'il lui importe de savoir, ces anciens Sages, si appliqués à la recherche de la vérité, y seroient sans doute parvenus. Ils reconnoissent eux-mêmes l'inutilité de leurs tentatives, & le besoin d'une révélation divine. Personne n'ignore l'humble aveu qu'en a fait l'un des plus grands génies de la Grece. Platon désespére de connoître jamais l'origine & la destinée de l'homme, *à moins*, dit-il, *qu'on ne nous donne une voie plus sûre, comme quelque promesse ou révélation divine; afin que sur elle, comme sur un vaisseau qui ne court aucun danger, nous achevions heureusement le voyage de notre vie.* Si cette lumiere surnaturelle a été nécessaire aux savants & aux sages, combien étoit-elle plus nécessaire au peuple & aux esprits bornés?

Vous voyez, Monsieur, que les preu-

ves de la nécessité d'une révélation ne sont pas aussi légers que vous essayez de le persuader ; que vous les fourniſſez vous-même, en affectant de ne pas les voir. Notre raison est bornée, elle ne connoît qu'à grande peine les vérités qu'il lui importe le plus de savoir ; il falloit une révélation pour étendre ses lumieres. Notre raison est incertaine ; aux dogmes les plus évidents, elle trouve des difficultés insolubles ; il falloit une révélation pour dissiper ses doutes. Notre raison est lente dans ses progrès, elle a besoin d'étude, de méditations, de recherches ; fort peu d'hommes en sont capables, presque tous sont distraits par d'autres soins ; il falloit que la révélation mît la vérité à portée de tout le monde, parce que tout le monde est également intéresse à la connoître. Notre raison est foible dans ses efforts, quoiqu'elle sente les avantages de la vertu, elle en est détournée par les passions ; il falloit y engager l'homme par un puissant intérêt, par la crainte des peines & l'espoir d'une récompense. La révélation étoit donc nécessaire pour rendre la connoissance de la vérité plus claire, plus étendue, plus certaine, plus commune, plus efficace.

Elle l'étoit encore pour nous apprendre le culte que Dieu exige de nous, pour rendre la Religion uniforme, & en faire un lien de société. Cette raison sera mise dans un plus grand jour, par les réponses que je dois donner à vos objections.

Si la Religion naturelle est insuffiante, dites-vous, *c'est par les obscurités qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne ; c'est à la révélation de nous en-*

seigner ces vérités d'une maniere sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir, afin qu'ils les croie. La foi s'assure & s'affermit par l'entendement. La meilleure de toutes les Religions est infailliblement la plus claire. (a)

J'avoue d'abord que je ne conçois pas ces paroles: *la foi s'assure & s'affermit par l'entendement.* La foi changée en évidence, n'est plus *foi*, comme je l'ai déjà observé. Mais allons au fait.

Voici, ce me semble, votre raisonnement, selon nous, la révélation est nécessaire pour suppléer à la Religion naturelle; elle en doit donc dissiper les obscurités? or, celle que nous citons, loin de dissiper ces obscurités, les augmente, en nous enseignant des mysteres; ce n'est donc pas celle dont nous avions besoin.

Je conviens, Monsieur, que la revélation doit dissiper les obscurités de la Religion naturelle, autant qu'il est possible de le faire, & autant qu'une raison, essentiellement bornée comme la nôtre, peut le comporter; mais je soutiens qu'il est impossible qu'aucune révélation les dissipe entiérement; je le montrerai tout-à-l'heure. J'ajoute encore qu'une connoissance des vérités éternelles, aussi claire que vous la demandez, est incompatible avec l'état d'épreuve dans lequel nous devous être sur la terre. Il seroit aussi injuste d'exiger ici bas une vûe sans nuage de la divinité & de ses desseins, que de vouloir y jouir des récompenses de la vertu & d'un par-

(a) Emile, tome 3. p. 13.

fait empire sur nous-mêmes ; vous reconnoissez l'injustice de ce desir. (*a*) La foi doit être un hommage libre & volontaire de notre esprit à la souveraine autorité de Dieu : la connoissance claire & parfaite de ses attributs & ses œuvres ne laisseroit plus aucun lieu au mérite, elle ne convient tout au plus qu'à l'état de béatitude, & à l'ame dégagée des liens du corps.

Mais falloit-il des mysteres ? Voilà la pierre de scandale. Oui, Monsieur, il en falloit ; & cela ne pouvoit être autrement. Il falloit nous faire mieux connoître la nature divine : or, cette nature est essentiellement incompréhensible, parce qu'elle est infinie. *Notre entendement borné ne conçoit rien sans bornes, tout ce qu'on appelle infini, nous échappe.* (*b*) C'est votre propre réflexion. La révélation la plus claire ne peut donc absolument nous faire concevoir parfaitement tous les attributs divins. Fussions-nous des Anges, nous ne comprendrions pas encore la nature divine. Dieu seul peut se comprendre lui-même.

Il falloit nous développer l'économie de la providence & de la vie à venir, c'est-à-dire, les décrets de la sainteté & de la justice de Dieu : si ces attributs sont eux-mêmes incompréhensibles, comment la révélation peut-elle nous mettre en état de pénétrer les Loix qui doivent en émaner ? Ne faudra-t-il pas toujours s'écrier avec vous : *ô être clément & bon ! quels que soient tes décrets, je les adore* ;

(*a*) Emile, tome 3., p. 78.
(*b*) Emile, tome 3, p. 80.

si tu punis les méchants, j'anéantis ma foible raison devant ta justice. (a)

Il falloit nous apprendre à rendre à Dieu un culte digne de lui; ce culte ne peut être que l'hommage parfait de toutes nos facultés, & par conséquent de notre raison. Vous reconnoissez que *le plus digne usage que nous puissions en faire, est de l'anéantir devant Dieu.* (b) Il falloit donc que Dieu nous rendît cet anéantissement nécessaire, en nous révélant des vérités incompréhensibles.

Il falloit nous empêcher de nous égarer de nouveau; quelqu'éclairée que la raison pût être, elle ne seroit jamais infaillible: les plus grands génies ont donné dans les plus grandes erreurs. Il falloit donc nous mettre dans la nécessité de nous reposer entiérement sur l'autorité divine, en nous obligeant à croire des dogmes dont elle seule pût nous garantir la vérité.

Il falloit nous intéresser par le sentiment, nous attacher à Dieu par amour & par reconnoissance; & y a-t-il un seul de nos mysteres qui n'opere cet effet? Trois personnes divines occupées de notre salut; un Dieu revêtu de notre nature & immolé pour nous: un Dieu qui se donne à nous, & devient notre nourriture: voilà ce qui a fait des Saints. La Philosophie endurcit le cœur, vous en convenez (c). Il falloit l'amollir par la foi.

Pour tout dire en un mot, Dieu a

(a) Emile, tome 4, p. 88.
(b) *Ibid.* p. 84.
(c) Emile, tome 3, p. 183. Note.

révélé des mysteres ; donc il en falloit.

Qu'ils vous scandalisent ou non, voici où la question est réduite. La révélation chrétienne, n'a-t-elle pas été utile au genre-humain ? N'a-t elle pas mis dans un plus grand jour toutes les vérités essentielles de la Religion naturelle ? Chez les Nations qui la suivent, le peuple n'est-il pas communément moins ignorant, moins vicieux qu'il ne l'étoit autrefois, & qu'il ne l'est encore chez les barbares & les infideles ? Si vous en disconveniez, il ne seroit pas difficile de le prouver par vos propres aveux. La révélation chrétienne a donc opéré les deux grands effets pour lesquels elle étoit nécessaire ; elle a dissipé l'ignorance ; elle a infiniment diminué les erreurs & les vices. Pourriez vous en dire autant du Mahométisme ? La révélation chrétienne est par conséquent celle dont le genre-humain avoit besoin, & que Dieu devoit donner. Les prétendus inconvéniens que vous y trouvez encore ne prouvent point que cette révélation ne soit véritable.

Par où connoîtrai-je cette nécessité de la révélation ? *De quoi puis-je être coupable en servant Dieu selon les lumieres qu'il donne à mon esprit, & selon les sentiments qu'il inspire à mon cœur ?* (a) L'homme ne se seroit pas rendu coupable, s'il avoit suivi les lumieres de la raison & les sentiments de la nature ; mais oserez-vous soutenir qu'il ne s'en soit pas écarté ? Au lieu de servir Dieu, il l'a oublié & mé-

(a mille, tome 3, p. 122.

connu ; au lieu d'observer les Loix de la morale, il s'est plongé dans les plus affreux désordres. Pour le ramener à ses devoirs, il a fallu la lumiere plus vive, la voix plus éclatante de la révélation. Celui qui s'obstine aujourd'hui à rejetter ce secours, est coupable d'orgueil, puisqu'il se flatte de pouvoir faire de sa raison un meilleur usage que n'en a fait le reste du genre-humain ; il est coupable d'ingratitude & de désobéissance, puisqu'il refuse d'user des bienfaits de Dieu, & de se soumettre à ses ordres.

Quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme, & honorable à son Auteur, puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés. (a)

Supposons pour un moment que la morale de l'Evangile ne soit, ni plus pure, ni plus parfaite que celle que les anciens Sages ont tirée du bon usage de leurs facultés ; pourquoi n'ont-ils pu engager personne à la suivre, tandis que de pauvres pécheurs ont assujetti des peuples innombrables à la morale chrétienne ? Pourquoi, convaincus de l'unité de Dieu, dogme certainement utile à l'homme & honorable à son Auteur, n'ont-ils eu, ni le courage de l'enseigner, ni le talent de le persuader, tandis que Jesus-Christ & ses Apôtres ont fait de ce dogme essentiel, la base de leurs instructions ? Il étoit donc nécessaire de donner ce dogme & cette morale, comme une doctrine positive descendue du Ciel, & le prou-

(a) Emile, tome 3, p. 122.

ver par des ſignes ſurnaturels, puiſque les hommes n'avoient pu ſe réſoudre à l'embraſſer, tant qu'ils ne l'avoient enviſagé que comme une doctrine humaine fondée ſur le raiſonnement.

Montrez-moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, pour le bien de la ſociété, & pour mon propre avantage aux devoirs de la Loi naturelle, & quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte qui ne ſoit pas une conſéquence du mien (a)*?* Du moins conviendrez-vous que la foi, telle que l'Evangile nous la commande, n'eſt, ni un devoir que vous regardiez comme impoſé par la Loi naturelle, ni une vertu qui ſoit une conſéquence du culte que vous admettez. Or, la foi rend à Dieu la gloire qui lui eſt dûe, puiſque par la foi nous l'adorons comme vérité ſouveraine, à laquelle nous devons croire plutôt qu'à nos foibles lumieres; elle procure notre propre avantage, puiſqu'elle nous exempte de la recherche pénible & périlleuſe de ce qu'il nous importe le plus de ſçavoir; recherche qui eſt hors de la portée des trois quarts du genre-humain. Elle fait le bien de la ſociété; parce que, réuniſſant les eſprits par la même croyance, elle rapproche par-là même les cœurs & les ſentimens. Telle eſt l'idée que S. Paul nous a donnée des effets de la foi; & vous ſemblez l'avoir adoptée, lorſque vous avez dit que, *ſans la foi, nulle véritable vertu n'exiſte.* (b) J'ajoute

(a) Emile, tome 3, p. 122.
(b) *Ibid*, p. 181.

J'ajoute encore que, par le nouveau culte enseigné dans l'Evangile, l'espérance est plus ferme, parce qu'elle est appuyée sur la parole expresse de Dieu; la charité plus vive & plus sincere, parce qu'elle est animée par un motif plus touchant; l'obéissance plus facile, parce qu'elle est formée sur un modele plus parfait, sur l'exemple d'un Homme-Dieu. Je pourrois en dire autant de toutes les autres vertus.

Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement? (*a*) Non, Monsieur, il s'étoit réservé bien des choses, que la raison ne pouvoit pas nous dire. L'Evangile nous a donné de la puissance, de la sagesse; de la bonté de Dieu, des idées infiniment supérieures à celles que nous pouvions puiser dans la contemplation de la nature; il nous a fait connoître notre origine & notre destinée, sur lesquelles la raison ne pouvoit suffisamment nous instruire; il nous a dévoilé les mysteres de la vie future où la lumiere naturelle étoit incapable de pénétrer.

Quand il auroit tout dit, les hommes ne l'ont pas entendu; il a fallu leur répéter les mêmes leçons par une voix plus puissante, faire parler par des prodiges les éléments & les créatures inanimées, pour réveiller les hommes engourdis & sourds aux cris de la nature. C'est la réponse de S. Paul. (*b*)

(*a*) Emile, tome 3, p. 122.
(*b*) cor. 1, 21.

Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu, en lui donnant les passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les annoblir, ils les avilissent; qu'aux mysteres inconcevables qui l'environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes, qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel, qu'au lieu d'établir la paix sur la terre, ils y portent le fer & le feu. (*a*).

Je conviens que les hommes ne nous sauroient rien dire de plus que ce que la raison nous apprend; que les révélations humaines ne font que dégrader Dieu; témoin la prétendue révélation de Mahomet, & ces ridicules oracles dont se vantoient autrefois les Païens; mais il n'en est pas de même des révélations divines. Je vous ai déjà montré que les accusations que vous formez, ne peuvent tomber sur la révélation faite à Moïse; & si vous avez en vue la révélation chrétienne, outre la fausseté de l'application; c'est encore une contradiction formelle avec ce que vous avez dit ailleurs (*b*).

En avouant que les notions du grand Etre sont environnées de *mysteres inconcevables*, vous établissez, sans y penser, la nécessité de la révélation & de la foi. Quand vous prétendez qu'à ces mysteres on ajoute des contradictions absurdes, vous ne comprenez pas ce que je vous

(*a*) Emile, tome 3, p. 123.
(*b*) *Ibid.* p. 168.

ai démontré dans la premiere Lettre, que toute doctrine inconcevable doit néceſſairement nous paroître abſurde & contradictoire, dès que nous la comparons à nos idées naturelles. Ainſi, puiſque vous admettez des myſteres, on vous aura bientôt prouvé, par vos propres raiſonnements, que vous admettez les contradictions.

Quant à ce que vous ſoutenez, que les révélations rendent l'homme orgueilleux & cruel, nous remettons, ſi vous l'agréez, cette diſcuſſion à la ſixiéme Lettre, où nous parlerons des abus & des maux que vous imputez au Chriſtianiſme.

Mais il eſt étrange que vous ayez daigné répéter une objection uſée à force d'être rebattue. *Il vaudroit mieux n'avoir aucune idée de la divinité, que d'en avoir des idées baſſes, fantaſtiques, injurieuſes, indignes d'elle : c'eſt un moindre mal de la méconnoître, que de l'outrager. J'aimerois mieux, dit le bon Plutarque, qu'on crût qu'il n'y a point de Plutarque au monde, que ſi l'on diſoit que Plutarque eſt injuſte, envieux, jaloux & ſi tyran, qu'il exige plus qu'il ne laiſſe le pouvoir de faire* (a).

1°. L'application de cette penſée de Plutarque porte à faux ; jamais perſonne, à moins qu'il ne fût idolâtre ou inſenſé, n'a eu de Dieu ces idées baſſes & injurieuſes. Celles que le Chriſtianiſme nous donne, y ſont directement oppoſées. Il nous repréſente Dieu ſous les titres de

(a) Emile, tome 2, p. 326.

Bienfaiteur, de Pere, de Sauveur, de Rémunérateur; idées touchantes: propres à inſpirer aux plus groſſiers, l'amour, la reconnoiſſance, la piété, le reſpect envers Dieu.

2°. Cette objection n'eſt qu'un ſophiſme, comme le remarque l'Auteur de l'Eſprit des Loix. *Il n'eſt d'aucune utilité au genre-humain, que l'on croie qu'un certain homme exiſte; au lieu qu'il eſt très-utile que l'on croie que Dieu eſt. De l'idée qu'il n'eſt pas, ſuit notre indépendance, ou ſi nous ne pouvons pas avoir cette idée, celle de notre révolte* (a). Quand donc il ſeroit vrai, que nier l'exiſtence de Dieu, c'eſt lui faire une moindre injure que d'en avoir une fauſſe idée, c'eſt du moins un plus grand malheur pour la ſociété. Or, Dieu déſapprouve, non-ſeulement ce qui lui fait deshonneur, mais encore ce qui eſt pernicieux au genre-humain.

Une des plus graves accuſations que vous intentez contre le Chriſtianiſme, eſt de nous preſcrire une morale peu proportionnée aux forces de l'humanité. *A force d'outrer tous les devoirs, il les rend impraticables & vains* (b). Cela auroit mérité de bonnes preuves, & vous n'en alléguez point d'autre que la ſévérité avec laquelle de rigides Inſtituteurs interdiſent aux jeunes perſonnes, le chant, la danſe, la culture des talents agréables, & les amuſements qui conviennent à cet âge.

Il y a de l'injuſtice d'imputer au Chriſ-

(a) Eſprit des Loix, liv. 24, chap. 2.
(b) Emile, tom. 4, p. 62.

tianisme les travers de quelques esprits mélancoliques. Il est faux que l'on interdise les amusements du monde en général ; on n'en blâme que l'excès & les abus, contre lesquels vous déclamez vous-même avec raison. On ne défend point aux jeunes filles le chant, la danse, la gaieté, pourvu qu'elles ne s'y livrent qu'avec les personnes de leur sexe ; mais permettre les assemblées confuses de jeunes gens, les bals, les spectacles, les courses nocturnes, c'est une licence que vous n'approuverez sûrement pas. On défend encore moins aux femmes la culture des talents agréables, pourvu qu'elles n'en fassent usage, comme vous le souhaitez, que pour l'amusement de leurs époux. Personne qui n'applaudisse de grand cœur à tout ce que vous dites sur un article si important, & si capable de contribuer à la réforme de nos mœurs. Plût au Ciel que l'on suivit par-tout le véritable esprit du Christianisme ! Tant de bons avis que vous donnez, & qui ne sont que trop nécessaires, se trouveroient superflus. Mais il ne falloit pas y mêler des imputations fausses & odieuses, cela empêche tous les bons effets qu'ils pourroient produire.

On me dit qu'il falloit une révélation pour apprendre aux hommes la maniere dont Dieu vouloit être servi ; on assigne en preuve la diversité des cultes bizarres qu'ils ont institués ; & l'on ne voit pas que cette diversité même vient de la fantaisie des révélations. Dès que les peuples se sont avisés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à sa mode, & lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eut écouté que ce que Dieu

dit au cœur de l'homme, il n'y auroit jamais eu qu'une Religion sur la terre. (a)

Dites-mieux, Monsieur, il n'y en auroit point eu du tout. Dieu ne dit point au cœur de l'homme quelles sont les pratiques extérieures qui peuvent lui plaire; or, sans culte extérieur, public & uniforme, la Religion ne sauroit subsister long-temps parmi les hommes. Nous ne sommes point de purs esprits, la société ne se maintient point par des pensées & par des sentiments, mais par des actions & des pratiques; si quelque spectacle ou cérémonie ne frappe les sens & ne réveille les sentiments de Religion, bientôt le culte de l'esprit & du cœur s'évanouira, le genre-humain retombera dans la barbarie, dont les institutions religieuses l'ont fait sortir. Dès la naissance du monde, les hommes se sont rassemblés pour rendre en commun leurs hommages & leurs vœux au Seigneur; ils ont eu des pratiques communes & des signes extérieurs pour témoigner leurs sentiments, & les inspirer à leurs semblables: l'usage de ces signes n'a jamais été abandonné au caprice des particuliers, mais toujours fixé par la tradition, & transmis des peres aux enfants. Sans cette précaution, la Religion ne peut, ni se perpétuer, ni réunir le genre-humain.

Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que la nécessité de fixer le culte, est en effet une des raisons qui font sentir le besoin de la révélation; mais ce n'est,

(a) Emile, tome 3. p. 123.

ni l'unique, ni la principale : nous avons vu qu'il y en a d'autres qui sont pour le moins aussi frappantes.

Il n'est rien moins que prouvé, que la diversité des cultes soit venue *de la fantaisie des révélations* Tout Instituteur d'un nouveau culte s'est servi de révélations vraies ou fausses pour le faire adopter, parce qu'il comprenoit fort bien qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de décider de qu'elle maniere il veut être servi : & cette conduite uniforme de tous les Législateurs est une preuve convainquante que la nécessité d'une révélation est une idée puisée dans la nature.

Selon vous, l'homme a été nécessairement idolâtre pendant des milliers d'années, & c'est par le Polythéisme que la Religion a dû commencer ; or, l'idolâtrie n'a jamais pû être un culte uniforme, parce que c'est un culte de pure fantaisie ; & chaque peuple, chaque particulier même a la sienne. Sans qu'il fût question de révélation, le culte, selon vos principes, ne pouvoit être le même chez les différens peuples (*a*).

Il falloit un culte uniforme, je le veux bien ; mais ce point étoit-il donc si important, qu'il fallut tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir (b).

Oui, Monsieur, ce point étoit important, puisqu'il s'agissoit de rendre les sentiments de Religion durables, universels, & d'en faire le lien de la société.

(*a*) Voyez la neuvieme Lettre.
(*b*) Emile, tome 3, p. 123.

Sans l'appareil de la puissance divine, les hommes n'ont pu savoir si Dieu exigeoit tel culte particulier, & n'ont pû être obligés à l'adopter. Sans ce même appareil, Dieu ne pouvoit persuader les dogmes incompréhensibles qu'il lui plaisoit de révéler. Dès qu'il a fallu des mysteres, comme cela est prouvé, il a fallu des moyens surnaturels pour en établir la foi, une mission extraordinaire & des prodiges pour la constater; il a fallu une autorité toujours vivante pour enseigner, tout cela se suit: nous le verrons dans les Lettres suivantes.

Ne confondons point le cérémonial de la Religion avec la Religion. Le culte que Dieu demande, est celui du cœur; & celui-là, quand il est sincere, est toujours uniforme (a).

La Religion demande nécessairement un cérémonial; & quoiqu'il n'en soit pas le plus essentiel, sans lui elle ne sauroit subsister long-tems. C'est parce que Dieu demande le culte du cœur qu'il exige aussi celui des sens, l'un ne doit point être séparé de l'autre. Un cœur sincérement touché, ne peut renfermer ses transports au-dedans de lui-même: il les fait éclater, & les inspire ainsi à ses semblables. Se borner au culte extérieur, c'est une hypocrisie; ne prêcher que le culte intérieur, c'est un faux zele, c'est laisser chacun le maître d'avoir de la Religion, ou de n'en point avoir; & voilà tout ce que les libertins demandent, plus hypocrites en cela,

(a) Emile, tome 3, p. 124.

que ceux auxquels ils reprochent ce défaut.

En quel sens, je vous prie, le culte du cœur, le culte purement intérieur, peut-il être uniforme, tant qu'il ne se montre au-dehors sous aucune forme ? Vous vous jouez ici des termes, & vous abusez du langage.

C'est avoir une vanité bien folle de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt à la forme de l'habit du Prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'Autel, & à toutes ses génuflexions..... Dieu veut être adoré en esprit & en vérité, ce devoir est de toutes les Religions, de tous les Pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'est purement une affaire de police ; il ne faut point de révélation pour cela (a).

Vous convenez donc que le cérémonial de la Religion doit être réglé au moins par une Loi de police ; dès qu'il l'est, il n'est plus permis aux particuliers de le négliger ou de le changer. Ce seroit désobéir à une Loi établie pour le bon ordre, & vous reconnoissez que *quiconque désobéit aux Loix, désobéit à Dieu* (b). Il est donc vrai que Dieu prend intérêt à l'observation du cérémonial ainsi réglé, & ce n'est plus une vanité folle de l'imaginer. Aussi le Vicaire Savoyard, quoique persuadé de l'indifférence des Religions, se fait un devoir de remplir tou-

(a) Emile, tome 3, p. 124.
(b) Lettre, p. 86.

tès les fonctions d'un Ecclésiastique : *sa conscience lui reprocheroit d'y manquer volontairement en quelque point.* (a) Il est vrai que l'on ne conçoit pas trop bien comment l'on peut se faire un devoir de conscience d'observer exactement ce qui est indifférent, & a quoi Dieu ne prend aucun intérêt. On conçoit encore moins comment ce Vicaire, qui dit la Messe, qui récite son Bréviaire, qui porte a l'Etre suprême les *vœux du peuple sous une forme prescrite* (b), peut dire ailleurs, *qu'il ne prie pas Dieu* (c) : mais ce sont-là les mysteres qu'il faut croire dans la Religion naturelle. Personne n'a jamais enseigné, avec autant de zele que vous, cette maxime, que l'on ne doit rien croire que ce que l'on peut concevoir ; & jamais personne n'a écrit tant de choses inconcevables.

Dieu veut être adoré en esprit & en vérité : c'est-à-dire, que le culte extérieur, pour être agréable à Dieu, doit être accompagné du culte de l'esprit & du cœur ; & c'est ce que Jesus-Christ n'a cessé de prêcher aux Juifs, qui faisoient consister toute leur Religion en cérémonies, sans s'embarrasser de la pratique des vertus. Mais cet abus du culte extérieur, trop commun dans toutes les Religions, ne prouve pas qu'il soit inutile ; & jamais Jesus-Christ ne l'a enseigné. Il a même prouvé le contraire par son exemple, puisqu'il a soigneusement observé le rit extérieur prescrit par la Loi de Moyse : en blâ-

(a) Emile, tome 3, p. 170.
(b) *Ibid.* page 171.
(c) *Ibid.* page 116.

mant les Pharisiens de ce qu'ils donnoient la préférence aux pratiques d'appareil, sur les vertus les plus nécessaires, il a dit en termes exprès, qu'il falloit être fidele aux unes, & ne pas négliger les autres. (*a*)

Le culte extérieur *est une affaire de police* sans doute, mais de police Ecclésiastique, & non pas de police purement civile: & quand vous dites ailleurs, que *c'est au Souverain à régler la police dans ses Etats*, (*b*) c'est-à-dire, à y établir quelle Religion il lui plaît, le Mahométisme, le Judaïsme ou l'Idolâtrie, s'il le juge à propos: vous confondez toutes les notions, & vous abusez des termes. Les Apôtres ont chargé les Pasteurs de régler la forme du culte & la police de l'Eglise, & non pas de la recevoir des Magistrats séculiers. (*c*) Tous les peuples ont senti qu'il y avoit une différence à faire entre les divers objets de la police extérieure; que celle de la Religion doit appartenir à ses Ministres, & celle des affaires civiles aux Officiers du Prince. Dès que l'on voudra donner atteinte à une distinction si sage, l'on ne manquera jamais de produire en même-temps deux effets pernicieux, d'anéantir la Religion, & d'ébranler l'Etat. Nous reprendrons cette matiere dans la neuviéme Lettre.

Nous convenons qu'il n'est pas besoin d'une révélation expresse pour régler le rit extérieur de la Religion & la discipline Ecclésiastique; mais nous soutenons que,

---

(*a*) Matt. 23, 23.
(*b*) Lettre, page 85.
(*c*) Act, 20, 28, Tit. 1, 3.

dès qu'ils sont une fois établis par les Pasteurs légitimes, il n'est plus permis à personne de s'en dispenser, ni d'y donner atteinte ; & nous disons, avec vous, que *quiconque désobéit aux Loix, désobéit à Dieu.*

Par une nouvelle conséquence de vos principes, vous prétendez que dans la Religion, les dogmes ne sont pas plus essentiels que les cérémonies. *Qu'une Vierge soit la mere de son Créateur : qu'elle ait enfanté Dieu, ou seulement un homme auquel Dieu s'est joint : que la substance du Pere & du Fils soit la même, ou ne soit que semblable ; que l'esprit procéde de l'un des deux qui sont le même, ou de tous deux conjointement : je ne vois pas que la décision de ces questions en apparence essentielles, importe plus à l'espece humaine, que de savoir quel jour de la Lune on doit célébrer la Pâque, s'il faut dire le chapelet, jeûner, faire maigre, parler Latin ou François à l'Eglise, orner les murs d'images, dire ou entendre la Messe*, &c. (a)

Vous vous arrêtez en beau chemin, Monsieur ; pourquoi ne pas pousser le principe jusqu'où il peut aller ? Que Jesus-Christ soit l'envoyé de Dieu, ou que ce soit Mahomet ; qu'il soit le Messie attendu par les Juifs, ou que ce soit un imposteur ; que l'Evangile ou l'Alcoran soit un Livre divin : qu'il faille être baptisé ou circoncis : que l'on croie un seul Dieu, ou que l'on admette des divinités subalternes, qu'est-ce que cela importe à l'espéce humaine ? Le même homme peut

(a) Emile, tome 4, p. 86.

être, sans conséquence pour les mœurs, Catholique à Rome, & Calviniste à Geneve, Turc à Constantinople, & Juif en Hollande, Idolâtre à Pekin, & Chrétien à Paris.

Avec ce principe, on se trouve fort au large en matiere de Religion. Que Dieu ait enseigné telle doctrine, qu'il ait prescrit telle pratique; que nous importe? Nous ne sommes obligés, ni de croire à sa parole, ni d'être soumis à ses ordres. Obéissons à notre raison, & tout est bien. Voilà la seule prétention des Athées, des Matérialistes, des Impies de toute espece; dès qu'il ne troublent point la société, personne n'a droit de s'informer de ce qu'ils croient, on leur doit laisser pleine liberté.

Ils nous renvoient sans cesse à la morale, on croiroit que cette morale leur tient fort au cœur: nous verrons dans la suite ce qu'il en faut penser, & les conséquences qui découlent de leur méthode.

Ce n'est point à nous, Monsieur, de juger qu'elles sont les vérités essentielles, quels sont les dogmes indifférents. Tout ce que Dieu a révélé est essentiel dans ce sens, qu'il n'est jamais permis de la rejetter ou d'en douter. La seule question sensée & raisonnable, en fait de Religion, est de savoir si Dieu a effectivement enseigné & commandé quelque chose. Elle fera le sujet de la Lettre suivante: & nous l'examinerons, s'il vous plaît, avec une attention particuliere.

Je suis, &c.

LETTRE III.

Sur l'existence & les preuves d'une révélation.

NOUS entrons, Monsieur, dans l'examen de la plus importante des questions que nous ayons à traiter ; l'existence d'une révélation : vous l'admettez en quelque chose, vous l'assurez du moins ; je l'admets de mon côté, mais sur des fondements bien différents. Examinons d'abord votre système, nous lui opposerons ensuite celui du Christianisme, & nous verrons lequel est le mieux lié, le plus suivi, lequel s'accorde mieux avec les idées de la bonté & de la sagesse de l'Etre suprême.

Je tiens, dites-vous, *pour révélée, toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu* (a). *Je la reconnois*, l'authenticité de l'Evangile, *en conséquence de l'Evangile & de la sublimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste..... L'Evangile est la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue, & quelqu'Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'Esprit Divin.* (b) Le Vicaire Savoyard *propose des doutes & des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, & dans la sublimi-*

(a) Lettre, page 108.
(b) *Ibid.* p. 112.

cé toute divine de celui qui en fut l'Auteur. (*a*)

Voila vos preuves. Vous les développez dans le magnifique témoignage que vous rendez à la divinité de Jesus-Christ & de son Evangile. Je le transcrirai tout entier, quoiqu'il soit déjà imprimé dans trois ouvrages différents, non-seulement parce que je voudrois pouvoir le graver dans tous les esprits & dans tous les cœurs, mais encore, parce qu'il faut le confronter avec ce que vous dites ailleurs. Jugez par-là, Monsieur, de la sincérité avec laquelle j'applaudis à ce qu'il y a de beau, de vrai, de solide dans vos écrits.

» Je vous avoue que la majesté des écri-
» tures m'étonne ; la sainteté de l'Evan-
» gile parle à mon cœur. Voyez les Li-
» vres des Philosophes avec toute leur
» pompe ; qu'ils sont petits près de cela !
» Se peut-il qu'un Livre à la fois si sublime & si simple, soit l'ouvrage des
» hommes ? Se peut-il que celui dont il
» fait l'histoire, ne soit qu'un homme lui-
» même ? Est-ce-là le ton d'un enthousiaste
» ou d'un ambitieux sectaire ? Qu'elle
» douceur, quelle pureté dans ses mœurs !
» Quelle grace touchante dans ses instruc-
» tions ! Quelle élévation dans ses maxi-
» mes ! quelle profonde sagesse dans ses
» discours ! Quelle présence d'esprit,
» quelle finesse & quelle justesse dans ses
» réponses ! Quel empire sur ses passions !
» Où est l'homme, où est le sage qui
» sait agir, souffrir & mourir sans foi-

(*a*) Lettre, p. 116.

» bleſſe & ſans oſtentation ? Quand Pla-
» ton peint ſon juſte imaginaire, couvert
» de tout l'opprobre du crime, & digne
» de tous les prix de la vertu, il peint
» trait pour trait Jeſus-Chriſt : la reſſem-
» blance eſt ſi frappante, que tous les
» Peres l'ont ſentie, & il n'eſt pas poſſi-
» ble de s'y tromper. Quels préjugés,
» quel aveuglement ne faut-il point avoir
» pour oſer comparer le fils de Sophro-
» niſque au fils de Marie ? Quelle diſtan-
» ce de l'un à l'autre ! Socrate mourant
» ſans douleur, ſans ignominie, ſoutint
» aiſément juſqu'au bout ſon perſonna-
» ge; & ſi cette facile mort n'eût hono-
» ré ſa vie, on douteroit ſi Socrace, avec
» tout ſon eſprit, fut tout autre choſe
» qu'un ſophiſte. Il inventa, dit-on, la
» morale. D'autres, avant lui, l'avoient
» miſe en pratique; il ne fit que dire ce
» qu'ils avoient fait : il ne fit que mettre
» en leçons leurs exemples. Ariſtide avoit
» été juſte, avant que Socrate eut dit ce
» que c'étoit que juſtice; Léonidas étoit
» mort pour ſon Pays, avant que Socrate
» eut fait un devoir d'aimer ſa Patrie;
» Sparte étoit ſobre avant que Socrate eut
» loué la ſobriété : avant qu'il eut défini
» la vertu, la Grece abondoit en hommes
» vertueux. Mais où Jeſus avoit-il pris
» chez les ſiens cette morale élevée &
» pure, dont lui ſeul a donné les leçons
» & l'exemple ? Du ſein du plus furieux fa-
» natiſme, & la plus haute ſageſſe ſe fit en-
» tendre, & la ſimplicité des plus héroï-
» ques vertus honora le plus vil de tous les
» peuples. La mort de Socrate philoſo-
» phant tranquillement avec ſes amis, eſt
» la

» la plus douce qu'on puisse desirer ; celle » de Jesus expirant dans les tourments, » injurié, raillé, maudit de tout un peu- » ple, est la plus horrible qu'on puisse » craindre. Socrate prenant la coupe em- » poisonnée, benit celui qui la lui pré- » sente & qui pleure ; Jesus au milieu d'un » supplice affreux, prie pour ses bourreaux » acharnés. Oui, si la vie & la mort de » Socrate sont d'un sage, la vie & la mort » de Jesus sont d'un Dieu. Dirons nous » que l'histoire de l'Evangile est inventée » à plaisir ? ce n'est pas ainsi qu'on in- » vente, & les faits de Socrate, dont per- » sonne ne doute, sont moins attestés que » ceux de Jesus-Christ. Au fond, c'est re- » culer la difficulté sans la détruire ; il se- » roit plus inconcevable que plusieurs » hommes d'accord eussent fabriqué ce » Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait » fourni le sujet. Jamais des Auteurs Juifs » n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette mo- » rale, & l'Evangile a des caractères de » vérité, si grands, si frappans, & parfai- » tement inimitables, que l'inventeur » en seroit plus étonnant que le héros. (*a*)

Rien de si beau, Monsieur ; rien de si éloquent que ce témoignage ; rien de plus glorieux à Jesus-Christ & à son Evangile. Quel dommage que vous ayez détruit par vos contradictions toute l'impression qu'il étoit capable de faire ! Nous le verrons bientôt. Ecoutons ce que vous ajoûtez.

» Avec tout cela, ce même Evangile » est plein de choses incroyables, de choses

(*a*) Emile, tome 3, p. 165 : & Lettre, p. 108.

» qui répugnent à la raison, & qu'il est
» impossible à tout homme sensé de conce-
» voir ni d'admettre. Que faire au mi-
» lieu de ces contradictions ? Etre tou-
» jours modeste & circonspect : respecter
» en silence ce qu'on ne sauroit ni re-
» jetter, ni comprendre, & s'humilier de-
» vant le grand Etre, qui seul sait la vé-
» rité. Voilà le scepticisme involontaire
» où je suis resté. (*a*) »

Permettez-moi de vous demander l'explication de ces dernieres paroles. Quel est ici l'objet de votre scepticisme, & de quoi doutez-vous ? Est-ce de cette doctrine que vous ne comprenez pas, ou de l'éxistence même de la révélation ? Ces deux doutes sont fort différens. Il me paroît que vous doutez de l'exiſtence de la révélation : voici mon raisonnement. Autant il est inconteſtable, selon vous, que la morale pure & sublime de l'Evangile vient de Dieu, autant il est certain, selon vous, que les dogmes absurdes qu'il contient n'en viennent pas : *Je croirois plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison* ; ce sont vos paroles. (*b*) Donc autant la morale prouve que l'Evangile est une révélation de Dieu, autant les dogmes prouvent que ce n'en est pas une. Dieu qui est la sageſſe & la vérité même, pouvoit-il nous révéler un mélange de vrai & de faux, de raison & d'absurdité ? Vous n'admettez donc pas la révélation : vous en doutez,

(*a*) Emile, tome. 3. p. 165, & Lettre, p. 198.
(*b*) Lettre, p. 196.

vous n'en avez aucune conviction. L'égalité des raisons pour & contre vous a laissé dans un *scepticisme involontaire.* Aussi, vous déclarez que la révélation n'est pas démontrée à vos yeux (*a*), que vous ne l'admettez, ni ne la rejettez. (*b*)

Par le même principe, vous devez douter encore de la mission de Jesus-Christ. Si d'un côté, il est impossible qu'un homme ait été capable de prêcher une morale si pure & si sublime ; de l'autre, il n'est pas moins impossible, selon vous, qu'un envoyé de Dieu ait pû enseigner des dogmes aussi absurdes : conséquemment, dans le parallele que vous faites de nos trois plus célébres Législateurs, Moyse, Jesus-Christ, & Mahomet; vous laissez la question indécise : *ils se sont dits les envoyés de Dieu, cela peut être & n'être pas.* (c)

Mais il faut opter ; ou Jesus-Christ a été un imposteur, ou ç'a été un fou. Vous prenez le dernier parti comme le moins odieux. *Mais quand cela ne seroit pas, il ne faut point les traiter si legérement d'imposteurs. Qui sait jusqu'où les méditations sur la Divinité, jusqu'où l'enthousiasme de la vertu ont pu dans leurs sublimes ames troubler l'ordre didactique & rampant des idées vulgaires ? Dans une trop grande élévation, la tête tourne, & l'on ne voit plus les choses comme elles sont.* (d) On ne peut pas le dire plus

(*a*) Lettre, p. 62.
(*b*) Emile, tome 3, p. 164.
(*c*) Lettre, page 84.
(*d*) *Ibid.*

poliment, ni en plus beau style : Jesus-Christ fut un fou sublime, un vertueux enthousiasme ; dans ses méditations sur la Divinité, la tête lui a tourné. Ici, un autre que moi crieroit au blasphême, mais vous m'y avez accoutumé, Monsieur, & Jesus-Christ me pardonnera ma patience ; il sera vengé dans un moment.

Remarquez d'abord la contradiction entre vos divers sentiments sur Jesus-Christ : vous avez dit qu'il n'a point *le ton d'une enthousiaste, ni d'un ambitieux sectaire*, & vous le faites passer pour un cerveau troublé par *l'enthousiasme de la vertu*. Ailleurs, vous avez reconnu en lui *la plus haute sagesse* ; ici c'est un homme qui ne *voit plus les choses comme elles sont*.

Voici donc où vous en êtes réduit, à croire des mysteres plus absurdes que celui de l'incarnation, & que tous ceux que vous rejettez. Je le prouve. Comme je ne conçois pas ce que n'est que la nature & la Personne divine, je ne comprens pas non plus si la divinité & l'humanité ont pû ou n'ont pas pû être unies à la même personne ; & cela n'est qu'obscur. Mais je conçois très-clairement ce que c'est que la sagesse & la folie, je comprens parfaitement qu'une sagesse consommée ne peut pas subsister dans la même tête avec une folie complette ; que Dieu n'a pas pû nous envoyer un Législateur qui fût tout à la fois le plus sublime de tous les Sages & le plus extravagant de tous les Visionnaires. Ainsi, j'aime beaucoup mieux croire Jesus-Christ Dieu & homme, que de le croire sage & insensé : mon mys-

cere eſt moins révoltant que le vôtre. Ce n'eſt encore-là qu'une bagatelle.

Cet homme ſingulier, cet inſenſé ſublime eſt venu à bout de communiquer ſon enthouſiaſme à douze malheureux, qui en ont été comme lui les victimes. Comme lui, ils ſe ſont faits Miſſionnaires, & *les Miſſionnaires ne vous ſemblent gueres plus ſages que les Conquérans*, (*a*) Comme lui, ils ont fait des miracles, parce qu'ils croyoient bonnement que les miracles prouvoient quelque choſe. Comme lui, ils ſont morts pour atteſter qu'ils diſoient la vérité : plus heureux que lui, ils ont eu le plus brillant ſuccès. En avouant naïvement qu'ils étoient *inſenſés pour l'amour de leur maître*, (*b*) ils ont forcé toute la ſageſſe humaine de céder à leur folie ; & l'ouvrage de ce cerveau dérangé ſubſiſte depuis plus de dix-ſept ſiécles. Voilà encore douze myſteres dont il faut charger votre ſymbole ; le nôtre n'en renferme pas tant.

Non-ſeulement ces inſenſés ont éclairé l'Univers : mais ce qui étoit beaucoup plus difficile, ils l'ont ſanctifié ; leur Evangile y a cauſé la plus heureuſe révolution. Ils ont fait tomber l'idolâtrie avec toutes les extravagances, toutes les abominations, toutes les cruautés dont elle étoit la ſource. Ils ont ſupprimé ou adouci l'eſclavage, & donné aux mœurs des peuples une douceur, une

(*a*) Lettre, page 83.
(*b*) *Nos ſtulti propter Chriſtum*, 1. cor. 4. 10.

humanité que les Lettres n'avoient pû leur communiquer. Ils ont rendu les Gouvernemens plus modérés & moins sanguinaires, par-là même moins chancelans & moins sujets aux révolutions : ils ont ainsi pourvu à la sûreté des Maîtres & au bonheur des Sujets. Vous vous appercevrez, Monsieur, qu'ici je ne fais que vous copier. (*a*) Comment le fanatisme, ce monstre si abhorré, a-t-il pû opérer tant de biens ? Autre mystere inconcevable.

Dieu a voulu donner une révélation aux hommes ; on croiroit que c'étoit pour les instruire, point du tout : selon vos principes, ce n'étoit que pour leur tendre un piége, & leur commander l'impossible. Il envoie un Messie avec le pouvoir de maîtriser la nature & d'étonner la raison, un homme qui vit en Saint, & qui meurt en Dieu. Qu'a-t-il enseigné : D'un côté une morale pure & sublime ; de l'autre, des dogmes qu'il est impossible de concevoir ni d'admettre. A-t-il du moins laissé la liberté de croire l'une, & de ne pas croire les autres ? Non, il a dit en termes exprès à ses Apôtres : *Prêchez l'Evangile à toute créature : celui qui croira, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné.* (*b*) Point d'exception. Nous voilà dans la cruelle alternative, ou de croire ce qu'il est impossible de croire, ou d'être damnés. Bonté souveraine, est-ce ainsi

(*a*) Emile, tom. 8, p. 185.
(*b*) Marc, 16, 15.

que vous vous jouez des foibles humains ? Nouveau myſtere, mais myſtere d'iniquité. C'eſt bien ici le cas de dire : je croirois plutôt à la magie, que d'admettre une pareille abſurdité.

Dès que Dieu nous donnoit une révélation, il falloit qu'elle fût prouvée. Et qu'elle preuve en a-t-il donné ? Un livre : l'Evangile ; *c'eſt la piéce qui décide.* (*a*) Mais les Livres ſont des ſources intariſſables de diſputes : les peuples qui n'ont point de Livres, ne diſputent point. (*b*) Auſſi, ſelon vous, ce Livre énigmatique, vraie pomme de diſcorde, a-t-il été la ſource des maux du genre-humain. A peine fut-il connu, que l'on commença à diſputer ſur ce qu'il contenoit. On ſe querella, on ſe battit, on ſe tua, & l'on continue encore. Croirons-nous, ſuivant ce ſyſtême, que Dieu vouloit le bien de l'humanité, en lui donnant ce monument unique, ce ſeul organe de la révélation ? Non, il vouloit plutôt ſe donner le plaiſir de voir du haut du Ciel les hommes *s'entr'égorger pour des logogryphes ;* (*c*) & c'eſt ainſi qu'il s'amuſe depuis dix-ſept cens ans.

Mais ſi Dieu a établi une nouvelle Religion, ſans doute il a voulu qu'elle fût reçue de tout le monde ? il eſt vrai que ceux qui l'ont annoncée, le déclarent ainſi ; ils ſe ſont dits envoyés pour la prêcher à toutes les Nations. Cepen-

(*a*) Lettre, page 112.
(*b*) Lettre, page 75.
(*c*) *Ibid.* p. 80.

dant Dieu lui a imprimé, selon vous, un caractere de réprobation : *elle est fondée sur l'erreur & le mensonge.* (*a*) *Elle s'est établie par le fanatisme, & se maintient par l'hypocrisie.* (*b*) Aussi chaque peuple est fort le maître de demeurer dans sa croyance, & de ne point s'embarrasser de ce que pensent les autres.

Le sublime de tous ces mysteres, c'est qu'en nous donnant ces idées de la Divinité ; vous êtes le défenseur de la cause de Dieu & de l'humanité, au lieu que ceux qui tâchent de justifier sa conduite, sont des exécrables Prêtres qu'il faudroit brûler.

Vous avez dit, Monsieur, que vous n'aviez pas *une foi robuste* ; (*c*) en vérité, vous êtes trop modeste ; je rends hommage à votre foi, elle est plus robuste que la mienne. Jugez à présent de quel côté est le fanatisme.

N'est-il donc pas possible d'éviter toutes ces absurdités, de trouver un système raisonnable ? Il est tout trouvé, & Dieu l'a suivi ! vous voulez bien que j'entreprenne ici l'apologie de mon souverain Maître. Remontons, s'il vous plaît, au principe que nous avons discuté dans la premiere Lettre. *Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des dogmes incompréhensibles, qui paroissent ne point s'accorder avec nos idées naturelles.* Je l'ai démontré. S'il le peut, supposons qu'il l'ait fait

(*a*) Du contrat social, liv. 4, ch. 8, p. 34.
(*b*) Lettre, pag. 76.
(*c*) Lettre, p. 62.

fait. Dans cette hypothèse, est-ce par des raisonnements ou par des témoignages ? Est-ce par l'examen de la doctrine révélée, ou par des faits que cette révélation doit se prouver ? Je soutiens contre vous que c'est par des témoignages, & non par des raisonnements.

Exiger des hommes la croyance de plusieurs dogmes incompréhensibles, est un acte libre de la volonté de Dieu ; il pouvoit l'exiger ou ne pas l'exiger ; c'est le principe d'où nous sommes partis. Or, un acte libre ne se prouve point par des raisonnements, mais par le témoignage de celui dont il est émané. Il n'y a point de relation nécessaire entre nos idées & la volonté libre de Dieu : donc, Dieu doit alors prouver sa volonté par des témoignages, & non par des raisonnements.

Un dogme incompréhensible est celui dont la raison humaine ne peut découvrir évidemment la vérité ni la fausseté, qui doit même lui paroître absurde, dès qu'elle le compare à ses autres idées. Donc si Dieu le révéle, nous ne sommes pas en droit de le rejetter, parce qu'il nous paroît faux ; donc ce n'est point l'examen de la doctrine qui doit décider de la vérité ou de la fausseté de la révélation.

La révélation est un fait ; or, un fait ne se prouve point par des raisonnements, mais par la déposition des témoins, par ses suites, par les monumens qui en restent : donc la révélation doit se prouver de même.

Si Dieu a parlé aux hommes, s'il leur a donné une Religion, elle doit être faite pour tout le monde, se prouver par des

motifs qui soient à portée de tout le monde. Or, une Religion qui se prouve par des raisonnements, par des démonstrations, par l'examen de la doctrine, peut être bonne pour des Philosophes, & non pas pour le peuple. Donc une Religion révélée doit se prouver par des faits, parce que les faits se vérifiant par les sens, sont une preuve qui frappe tout le monde.

Avec des raisonnements & des démonstrations, les Philosophes d'autrefois n'ont éclairé personne, & n'ont enseigné qu'une Religion monstrueuse; ceux d'aujourd'hui, avec la même méthode, ne nous débitent que des absurdités. Au contraire, douze pécheurs, avec des faits, ont converti, éclairé, sanctifié l'Univers. Il convenoit donc que la Religion fût prouvée par des faits, & non par des raisonnements.

Voilà nos preuves, Monsieur; si elles sont fausses, vous nous ferez plaisir de le montrer; nous vous aurons obligation de nous avoir tirés de l'erreur.

Nous avons du moins sur vous un avantage. C'est que ces raisonnements se trouvent exactement conformes à la conduite de Dieu & à l'histoire de notre Religion. Jesus-Christ, dont vous reconnoissez quelquefois la haute sagesse, n'a point argumenté comme vous, pour prouver sa mission divine, il a dit aux Juifs: *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres..... les œuvres que je fais au nom de mon Pere, rendent témoignage de moi,* (a) *Si je n'avois pas fait des œuvres qu'au-*

(a) Joan. 10, 25. & 38.

cun autre n'a faites, ils n'auroient point de péché. (a)

Quand il a envoyé ses Apôtres, il ne leur a pas dit *faites examiner votre doctrine*, les Païens ne s'en feroient pas donné la peine & ils n'étoient pas en état de le faire; mais il leur a dit : *allez prêcher, & dites que le Royaume des Cieux est proche : guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons.* (b) *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront la foi, ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les serpens avec la main ; & s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera point de mal : ils imposeront les mains sur les malades, & les malades seront guéris.* (c)

Pour prouver la divinité de leur Maître, les Apôtres renvoyent à ses miracles. *Vous savez*, disent-ils aux Juifs, *que Jesus de Nazareth a été un homme autorisé de Dieu parmi vous, par les guérisons, les prodiges & les merveilles que Dieu a opérées par son ministere au milieu de vous.* (d)

A son exemple, *ils prêchent par-tout, le Seigneur agissant avec eux, & confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnent.* (e) Loin d'inviter leurs auditeurs à examiner la vérité & l'évidence de leur doctrine, ils déclarent au contraire que la sagesse & le raisonnement n'ayant

(a) *Ibid* 15, 24.
(b) Matt. 10, 7.
(c) Marc. 16, 17.
(d) Act. 2, 22.
(e) Matt. 15, 20.

ſervi qu'à égarer les hommes, *il a plu à Dieu de ſauver les croyans par la folie de la prédication.* (a)

Les œuvres ſurnaturelles ſont le ſeul genre des preuves auquel les hommes aient été ſenſibles. L'Evangile nous atteſte que ce ſont les miracles de Jeſus-Chriſt qui lui ont attiré des Diſciples. Dans les Actes des Apôtres, nous voyons les peuples croire à l'Evangile, à la vue des prodiges. Ils ont eu tort, ſans doute, ſi l'on veut s'en rapporter à vous, Dieu a trompé le monde, & le monde s'eſt laiſſé ſéduire.

Point du tout, répondez-vous : *Dieu vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur, quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute, & non la ſienne.* (b) Oui, Monſieur, Dieu me doit compte des tromperies d'un impoſteur, ſi cet impoſteur prétendu ſe trouve revêtu d'un caractere de ſainteté, de ſageſſe, de divinité ſi éclatant & ſi marqué, qu'il ſoit impoſſible de ne pas s'y rendre. Si Dieu a permis qu'un tel homme annonçât des erreurs, je ſuis en droit de dire avec un pieux Auteur : Seigneur, ſi je ſuis trompé, c'eſt à vous que je dois m'en prendre : *Domine, ſi error eſt à te decepti ſumus* : (c) Dieu ſans bleſſer ſa bonté, ſa ſageſſe, ſa juſtice, n'a pu permettre qu'un Légiſlateur auſſi divin que l'a été Jeſus-Chriſt, de votre propre aveu, enſeignât autre choſe que la vérité, ou abu-

(a) 1. Cor. 1, 21.
(b) Lettre, p. 99.
(c) Richard de S. Victor.

sât ſes auditeurs par des preſtiges. S'il l'a permis, il n'y a plus de providence, c'eſt le haſard qui conduit l'Univers.

Remarquez, Monſieur, que la conduite que nous attribuons à Dieu, eſt un plan ſuivi, & qui ne dément point ſa ſageſſe; celle que vous lui prêtez, eſt une vraie comédie, l'établiſſement de la plus ſainte Religion qui fût jamais, eſt un chaos & une extravagance. Si on eut ſuivi vos idées, jamais il n'y auroit eu un Chrétien dans le monde. Dans notre ſyſtême, nous ſommes obligés de croire des Myſteres; mais nous les croyons ſur le témoignage de Dieu; la raiſon elle-même nous invite à préférer ce flambeau à nos foibles lumieres. Dans le vôtre, on rejette les myſteres que l'on ne conçoit pas, pour admettre des abſurdités cent fois plus inconcevables. Chez vous c'eſt l'enthouſiaſme ſeul qui décide; l'Evangile vous paroît un Livre divin; aux yeux d'un Juif; l'Evangile eſt une fable, & le Thalmud vient de Dieu: ſelon le jugement d'un Mahométan, l'Evangile n'enſeigne qu'une doctrine imparfaite, c'eſt l'Alcoran qui eſt deſcendu du Ciel. Quels principes pourront ſervir à vuider la conteſtation? Chez nous, il eſt queſtion d'abord de prouver la miſſion du Prédicateur, & de la prouver par des ſignes, dont le Juif, le Mahométan, l'idolâtre, le ſavant, & l'ignorant ſoient également touchés. Ce point unique, une fois vérifié, tout eſt décidé.

Remarquez encore, je vous prie, que la preuve que vous donnez de la divinité

de l'Evangile, qui est si frappante & si lumineuse pour tout homme instruit est nulle pour un ignorant. Celui qui ne sait pas lire, est-il en état de comparer la morale de Jesus-Christ avec celle des Philosophes, le ton modeste & insinuant de ses discours avec la pompe fastueuse de leur éloquence ? Est-il capable de faire le parallele entre la vie & la mort de Jesus & celle de Socrate ? Connoît-il assez la grossiéreté de l'esprit & des mœurs Judaïques, pour sentir les vûes supérieures qu'a eues la Providence, en faisant éclorre la révélation chez un peuple si méprisable ? en sait-il assez pour comprendre par l'enchaînement des dogmes, des préceptes, des faits de l'Evangile, que cette histoire n'a pû être composée par un imposteur, & sur-tout par des Auteurs Juifs ? Cette preuve dont vous vous savez si bon gré, est donc défectueuse ; elle ne peut faire impression sur les trois quarts du genre-humain. Ce n'est point celle qui a converti le monde, & dont Dieu à voulu se servir.

Pourquoi vous y bornez-vous, Monsieur ? Vous convenez *qu'à rejetter* la révélation *les difficultés ne sont pas moindres* qu'à l'admettre (*a*). L'aveu est remarquable ; mais vous n'avez pas pris la peine d'exposer ces difficultés. Vous avez rassemblé avec grand soin toutes les objections que l'on peut faire contre elle ; & pas un mot des preuves qui l'établissent, pas un mot des inconvéniens où l'on tombe

(*a*) Lettre, p. 62.

en la rejettant. Eſt-ce là inſtruire de bonne foi, & mettre le Lecteur en état de balancer également de part & d'autre les raiſons & les difficultés ? Il m'a donc fallu ſuppléer à votre ſilence, mais la vérité y perd ; vous euſſiez fait ſentir avec plus de force & d'éloquence que moi, les abſurdités qu'il faut dévorer en rejettant la révélation : & cette ſincérité vous eût fait honneur.

Mais c'eſt à faire des objections que vous triomphez ; vous n'en avez omis aucune : votre Livre ſera déformais le recueil des incrédules. Je tâcherai, en y répondant, d'y mettre un peu plus d'ordre, & je m'engage à vous convaincre de trois choſes, 1°. que, comme en rejettant les myſteres, vous êtes forcé d'en admettre plus que nous ; de même en refuſant de croire aux miracles, vous les multipliez ; 2°. que la plûpart de vos difficultés contre la Religion révélée ſont tous auſſi fortes contre la Religion naturelle, & que vous êtes obligé d'y répondre auſſi bien que nous ; 3°. que pluſieurs ſont une rétractation formelle de l'hommage que vous avez rendu à l'Evangile. Je vous en avertis d'avance, afin que vous y regardiez de plus près. Déjà j'ai répondu à ce que vous avez dit pour prouver l'impoſſibilité & l'inutilité de la révélation ; nous n'y reviendrons plus.

Dieu lui-même a parlé aux hommes ; pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre ſa parole. J'entens : ce ſont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même ; il ne

lui en auroit pas coûté davantage, & j'aurois été à l'abri de la séduction. (a)

Voilà en vérité, Monsieur, une façon singuliere de raisonner. Dieu pouvoit me parler à moi-même, il ne l'a pas fait ? donc, je ne dois pas le croire lorsqu'il me parle par d'autres. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même ; donc il devoit me parler lui-même. Ajoûtez, pour rendre l'argument complet : *parce que Dieu doit faire ce que j'aime le mieux.*

Il ne lui en auroit pas coûté davantage : nous verrons tout-à-l'heure le contraire. *J'aurois été à l'abri de la séduction.* Je me flatte de vous montrer que quand Dieu vous parle par d'autres hommes, vous êtes autant à l'abri de la séduction, que s'il vous parloit à vous-même. Allons par ordre, s'il vous plaît.

Pourquoi faut-il des intermédiaires entre Dieu & moi ? (b) Parce que Dieu m'ayant révélé une doctrine incompréhensible dans plusieurs points, l'examen de cette doctrine ne suffit pas pour me faire connoître si elle vient de Dieu, ou si elle n'en vint pas. Tous les examens possibles ne la rendront point claire ; ils ne me mettront point en état de juger si elle est vraie ou fausse. Il faut donc que Dieu me prouve par des signes extérieurs que c'est lui qui parle, & qu'il veut que je me soumette. Or, ces signes extérieurs ne peuvent être constatés que par la déposition ou l'attestation des sens. Ainsi, quand ce seroit à

(a) Emile, tome 3, p. 130.
(b) Lettre, page 101.

moi-même que Dieu auroit parlé, mes ſens ſeroient néceſſairement intermédiaires entre Dieu & ma raiſon. S'il a parlé & donné ces ſignes à d'autres, il faut que ces autres ſoient les témoins ou les intermédiaires entre Dieu & moi.

Mais enfin vous voulez que Dieu vous parle à vous-même ; j'y conſens, Monſieur. S'il vous révéle une doctrine incompréhenſible ; je vous demande de quels ſignes il pourra ſe ſervir pour vous faire connoître qu'il veut que vous la croyez, ſinon des miracles ? S'il faut que vous les voyez vous-même, & qu'ils ſoient faits pour vous ſeul, Dieu eſt donc obligé de les renouveller autant de fois qu'il y aura d'hommes à inſtruire. Au lieu que, dans notre ſyſtême, un ſeul miracle bien avéré, ſuffit pour convaincre tout l'Univers, il faut dans le vôtre que Dieu les multiplie à l'infini. *Il en couteroit donc davantage* à Dieu pour vous parler à vous-même que pour vous parler par d'autres hommes : l'indécence de cette expreſſion ne doit pas m'être imputée.

Vainement conteſterez-vous cette ſuppoſition, que Dieu vous révéle une doctrine incompréhenſible ; elle eſt prouvée d'avance ; & je vous ai averti que tout ce que nous avons à dire, en eſt une ſuite néceſſaire.

Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe, dites-vous, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur.* (a) Je le veux encore

(a) Emile, tome 2, p. 162.

pour un moment. Sera-t-il donc défendu d'aller instruire ces peuples sauvages, ces hommes abrutis auxquels Dieu n'a rien dit jusqu'ici, du moins qui n'ont pas entendu sa voix, qui n'ont point encore su lire les préceptes de la Loi naturelle au fond de leur cœur? Lorsque vous direz à l'un d'entr'eux que ces préceptes sont gravés dans le cœur de tous les hommes, & que Dieu leur parle par la raison pour les leur enseigner; s'il vous demande brusquement: *pourquoi donc n'en ai-je rien entendu*? Que lui répondrez-vous? selon vos principes, ces malheureux sont très-bien fondés à rejetter toute instruction, & à ne point vouloir admettre la Religion naturelle. Ce que Dieu veut que je fasse, vous répondront-ils, il me le dira lui-même au fond de mon cœur; je n'ai pas besoin des leçons d'un homme, il me faut celles de Dieu.

Et comment Dieu lui-même instruira-t-il immédiatement des hommes sourds à la voix de la nature, sinon par une voix plus puissante que la nature? Comment ouvrira-t-il des yeux fermés aux lueurs de la raison, sinon par l'éclat plus vif d'une lumiere sur naturelle? Voilà donc autant d'aveugles & de sourds qu'il faut guérir par miracles, puisque les hommes ne doivent pas s'en mêler. Ainsi, pour épargner les prodiges, nous allons encore les multiplier. C'est le premier inconvénient dont je vous ai averti.

Mais vous l'avez prévenu, & votre expédient est admirable: *ou l'homme apprendra ses devoirs de lui-même, ou il est dis-*

penſé de les ſavoir. (a) Par conſéquent, dès qu'il eſt une fois devenu ſauvage & barbare, Dieu doit plutôt le laiſſer tel, que de lui envoyer quelqu'un pour l'enſeigner, ou de faire un miracle pour l'éclairer. Si l'homme doit apprendre ſes devoirs de lui-même, par qu'elle autorité prétendez-vous enſeigner la Religion naturelle à votre éléve ?

Vous êtes cependant bien ſatisfait de votre objection, vous la répétez, vous l'étendez, vous la tournez de cent façons. *Ce ſont toujours des hommes qui nous atteſtent la parole de Dieu, & qui nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues.* (b) Il ſeroit plus aiſé de comprendre ce que vous voulez dire, ſi vous parliez plus exactement. Ce ſont des hommes qui nous annoncent la parole de Dieu, & c'eſt Dieu qui atteſte que c'eſt ſa parole, & qu'ils ſont ſes envoyés, par le pouvoir qu'il leur accorde de faire des œuvres ſurnaturelles. *Ils nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues* ; point du tout. Quand Moyſe & Jeſus-Chriſt ont parlé aux Juifs de la part de Dieu, ils leur ont parlé dans la langue des Juifs ; quand les Apôtres ont parlé ou écrit aux différents peuples qu'ils vouloient inſtruire, ils ſe ſont ſervis de la langue de ces peuples, & ſouvent par miracle, ſans l'avoir appriſe ; quand les Apôtres ont chargé leurs ſucceſſeurs de prêcher après eux, ils ne leur ont pas commandé de le faire

(a) Emile, tome 3, p. 151.
(b) Emile, tome 3, p. 130. Lettre, p. 98.

dans des langues étrangéres à leurs auditeurs.

C'eſt que vous vouliez faire une jolie antithéſe ; & pour y réuſſir, il a fallu abuſer du langage. *Ce ſont des hommes qui nous atteſtent la parole de Dieu ; ſouvent au contraire, nous aurions beſoin que Dieu nous atteſtât la parole des hommes.* Auſſi l'a-t-il fait ; mais vous rejettez cette atteſtation, parce qu'il ne vous plaît pas de la trouver ſuffiſante. Envain Dieu a fait des miracles pour atteſter que Jeſus-Chriſt & les Apôtres annonçoient ſa parole ; dès que la doctrine ne s'accorde pas avec vos idées, vous ne daignez pas ſeulement examiner l'atteſtation.

Mais il reſte toujours une queſtion à réſoudre. Dieu peut-il atteſter ſa parole aux peuples groſſiers ; aux ignorans ? S'il le peut, de quel moyen doit-il ſe ſervir pour le faire ? Voilà la difficulté dont vous ne nous tirez point.

Il eſt bien sûr au moins que Dieu eût pu nous donner ſa parole, ſans ſe ſervir d'organes ſi ſuſpects. (a) Appellez-vous Jeſus-Chriſt & les Apôtres des organes ſuſpects ? S'il eſt sûr que Dieu pouvoit nous parler autrement, il n'eſt pas auſſi sûr qu'il le devoit ; & puiſqu'il a daigné ſe ſervir de tels organes, j'en conclus que cela convenoit. Dieu a créé les hommes ſociables ; il a voulu que la Religion fût le lien de cette ſociété. Conſéquemment il a réglé que les hommes apprendroient par d'au-

(a) Lettre, p. 99.

tres hommes les devoirs de Religion, comme ils apprennent les autres devoirs de la vie ſociale, comme vous voulez leur apprendre vous-même les vérités de la Religion naturelle. A cela nul inconvénient. Il y en a un très-grand au contraire, à vouloir que Dieu parle à chaque homme en particulier : outre que chaque particulier ſera toujours auſſi libre de rejetter la parole divine, ſi elle contredit ſes idées, la Religion de chaque particulier ne ſera plus la Religion de la ſociété, & chacun s'en formera une à ſa mode.

Vous voulez que Dieu ne parle aux hommes que par l'organe de leur raiſon. C'eſt ainſi qu'il leur a parlé à tous depuis le commencement du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt. Vous ſavez comment ils ont été dociles à cette voix, & en quel état la Religion étoit réduite chez les peuples les plus éclairés & les plus ſages. Eſt-il ſurprenant que les hommes n'ayant pas profité de ce moyen, Dieu, par un nouveau trait de bonté, ait voulu en employer un autre ?

Vous vous obſtinez à n'enviſager la Religion que comme un ſyſtême de Philoſophie que l'on peut apprendre tout ſeul ; ce n'eſt point cela, Monſieur, c'eſt une nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Telle eſt l'idée que nous en donnent Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres. (*a*) Dieu n'a point voulu faire cette alliance avec vous

(*a*) Matt. 26, 28, &c. 1 Cor. 11. 25. 2 Cor. 3. 6. Hebr. 7, 22, &c.

en particulier, mais avec le genre-humain : il la fait traiter par un Corps d'Ambassadeurs, & leur donne des caracteres pour se faire reconnoître. Vous ne voulez point de l'ambassade ; vous voulez que votre Christianisme soit de votre cru, & qu'il n'ait rien de commun avec celui du peuple. Vous pouvez être sectateur de la morale chrétienne, à la bonne heure? mais pour être Chrétien, vous ne l'êtes sûrement pas. On est Chrétien par la foi, par le Baptême, par la soumission à l'Eglise.

Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : que d'hommes, dit-il, *entre Dieu & moi* ! (a) Tant mieux, peut-on lui répondre ; vous êtes d'autant plus assuré qu'ils n'ont pas pu s'accorder ensemble à vous tromper sur un fait aussi éclatant que la révélation. Vous comprendrez, Monsieur, mieux qu'un autre, la justesse de cette réponse. Vous ne pouvez ignorer les principes établis dans la *Dissertation sur la certitude des faits* insérés dans l'Encyclopédie, & composée par un de vos anciens associés. Vous me permettrez de vous les rappeller, à mesure que vous m'en fournirez l'occasion.

Lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préférence qui exigent de notre part tant de savoir & de si profondes discussions, le Vicaire a-t-il tort de dire : voyons toutefois ; examinons, com-

(a) Lettre, p. 99. Emile, tome 3, p. 130.

parons, vérifions. O si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail, l'en aurois-je servi de moins bon cœur? (a)

Oui, Monsieur, le Vicaire a tort, parce qu'il suppose une fausseté. Ce n'est point notre maniere d'examiner la révélation qui exige beaucoup de savoir & de profondes discussions, c'est la vôtre. Selon vous, il faut examiner les différentes doctrines que l'on dit révélées, les comparer, vérifier quelle est la plus digne de Dieu : voilà ce qui exige du travail, du savoir, des discussions, dont très-peu d'hommes sont capables. Selon nous, il n'est question que de s'assurer de ces deux faits : si Jesus-Christ & les Apôtres ont prêché, s'ils ont faits des miracles pour attester leur mission.

Faut-il être savant pour se convaincre du premier, dont tous les peuples, Juifs, Mahométans, Chrétiens, déposent de concert, dont parlent les Historiens, même Païens, dont on trouve sous ses yeux, même sans savoir lire, autant de monuments qu'il y a d'Eglises, d'Autels, de Croix, de Fêtes, de Cérémonies dans toute l'étendue du monde chrétien? Jamais personne, de quelque Nation qu'il ait été, quelque Religion qu'il ait professée, dans quelque siecle qu'il ait vécu, n'a nié cette prédication. Y a-t-il un seul fait de l'histoire profane, aussi unanimement, aussi constamment, aussi universellement attesté? Vous l'avez remarqué vous-même,

(a) Lettre, p. 99.

les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt (a).

Le ſecond fait, que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont fait des miracles pour prouver leur miſſion, ſe démontre par les mêmes atteſtations que le premier. Ces miracles ont été avoués par les Juifs, par les Païens, par les Mahométants; & ſi vous doutez de cet aveu, vous pourrez le voir dans *l'Hiſtoire de l'établiſſement du Criſtianiſme, tirée des ſeuls auteurs Juifs & Païens*, imprimée récemment. Ces miracles ſont rapportés par mille témoins oculaires qui ont répandu leur ſang pour atteſter qu'ils les avoient vus; les tombeaux, les cendres de ces témoins exiſtent parmi nous. Ici les pierres parlent? Monſieur, nous n'avons pas beſoin de Livres, comme vous le ſuppoſez, pour nous apprendre les prodiges opérés à l'établiſſement de l'Evangile. A moins qu'un déluge univerſel ne bouleverſe de nouveau la face de la terre, les monuments de la révélation ne pourront jamais être méconnus. L'univers changé par les Apôtres & leurs ſucceſſeurs; voila le livre des ignorants, & c'eſt le mien.

Voulez-vous une preuve plus déciſive à mon avis, c'eſt votre propre témoignage. Après avoir fait les plus grands efforts pour nous faire douter de ces prodiges; contre tous vos principes, malgré l'intérêt de ſyſtême, en dépit de vos préjugés? la force de la vérité en a arraché l'aveu de votre bouche: vous convenez qu'il eſt impoſſible

(a) Lettre, p. 99.

ble que *l'hiſtoire de l'Evangile ſoit inventée à plaiſir.* Voilà le ſeul témoignage que j'oppoſe déſormais à l'incrédulité. Au lieu de dire comme Dioclés : jamais Jupiter ne m'a paru plus grand que depuis que je vois Epicure à ſes pieds ; je dis : jamais les miracles de Jeſus-Chriſt ne m'ont paru mieux prouvés, que depuis que Jean-Jacques Rouſſeau a été forcé d'en convenir.

Etoit-ce à vous, Monſieur, qu'il convenoit de nous objecter la difficulté de conſtater la révélation, vous qui avez fait de la religion naturelle un myſtere dont il eſt donné à ſi peu de gens de ſonder les profondeurs? Si, à la vue de vos démonſtrations métaphyſiques & de tous les ſophiſmes qu'on peut leur oppoſer, votre éléve s'aviſoit de dire : *ô ſi Dieu eût daigné me diſpenſer de toutes ces diſcutions, l'en aurois-je ſervi de moins bon cœur* ? Quelle ſeroit votre réponſe ?

Pour être sûr d'un miracle, il faut ſavoir, dites-vous, *quels faits ſont dans l'ordre de la nature, & quels autres faits n'y ſont pas ; pour dire juſqu'à quel point un homme adroit peut faſciner les yeux des ſimples, peut étonner même les gens éclairés ; chercher de quelle eſpece doit être un prodige, & quelle authenticité il doit avoir, non-ſeulement pour être crû, mais pour qu'on ſoit puniſſable d'en douter, comparer les preuves des vrais & des faux prodiges, & trouver des regles ſûres pour les diſcerner.* (a)

Point du tout ; il n'eſt pas néceſſaire

(a) Emile, tome 3, p. 132.

d'entrer dans tout ce détail, pour savoir que la résurrection d'un mort est un miracle ; quand nous n'aurions, pour prouver le Christianisme, d'autre prodige que la résurrection de Jesus-Christ, il n'en faudroit pas davantage. Bientôt je vous montrerai que, pour établir ce fait, il ne faut pas une authenticité plus grande que pour certifier tout autre fait sensible. Ce n'est point *un signe particulier fait devant peu de gens obscurs, & dont tout le reste des hommes ne saura jamais rien que par ouï-dire.* (a) C'est un fait vu par plus de cinq cens témoins à la fois, qui en ont déposé comme témoins oculaires, qui l'ont soutenu en face aux Juifs, dans le temps qu'il eût été facile de les démentir, si le fait eût été faux, qui ont donné leur vie pour sûreté de leur déposition. De pareils témoignages ne sont point des ouï dires.

Il ne sert à rien d'opposer à un événement aussi éclatant les *prodiges que le peuple & les simples disent avoir vus* (b). Des faits qui manquent de preuves, n'ébranlent point la certitude de ceux qui sont solidement appuyés.

Quand on vous dit que le fait de la révélation est attesté comme tous les faits historiques, comme l'existence de Sparte ou de Rome, vous feignez d'abord de vouloir plaisanter ; & voici ce que vous répondez. *Considérez donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains.*

(a) Emile, tome 3, p. 133.
(b) Emile, p. 134.

Ils ne peuvent l'être par aucune autre voie ; je ne puis savoir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des Auteurs contemporains me le disent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires : mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi ? Et pourquoi en faut-il d'aussi éloignés qui en ont besoin de tant d'autres ? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moyse pour parler à Jean-Jacques Rousseau (a) ?

Oserois-je vous demander, Monsieur, pourquoi, au lieu de Moyse, vous n'avez pas parlé de Jesus-Christ ? *Est il simple ? Est-il naturel que Dieu ait été chercher Jesus-Christ pour parler à Jean-Jacques Rousseau* ? Car enfin la raison est égale. Mais alors vous eussiez révolté tout le monde ; on vous eût accusé de ne pas croire même à Jesus-Christ, tandis que vous protestez le contraire. Il s'agit bien clairement de la révélation chrétienne, dans l'endroit que vous voulez réfuter, & vous nous renvoyez à Moyse. C'est une petite supercherie de votre part ; je vous demande pardon, si j'ai l'indiscrétion de la dévoiler.

En voulant plaisanter, comment n'avez-vous pas vu le ridicule dont vous alliez vous couvrir ? Vous avez fait vous-même la comparaison que vous blâmés, en disant que *les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jesus-Christ.* Si donc, au lieu de vous parler de Sparte & de Rome, on vous avoit cité

(a) Lettre, page 100.

les faits de Socrate, qu'auriez-vous repliqué ?

Supposons qu'un incrédule profitant de votre réponse, attaque ainsi la preuve que vous avez donnée de la vérité de l'Evangile. *Considérez donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains ; ces témoignages suffisent pour me faire croire les faits de Socrate, parce que ce sont des faits humains : mais ils ne sont pas suffisants, pour me persuader les faits de Jesus-Christ, qui sont des prodiges, des événements surnaturels, ni par conséquent pour me convaincre de la vérité de l'histoire qui les rapporte.* A cela, Monsieur, que répondriez-vous ? Voilà comme vous êtes constant dans vos principes. Ce seroit donc à nous de nous égayer à vos dépens ? mais nous laissons les railleries à ceux qui n'ont rien de meilleur à dire. La remarque de l'incrédule seroit aussi fausse que la vôtre ; nous le verrons dans un moment.

Il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains ; ils ne peuvent l'être par aucune autre voie. Cela est vrai ; mais par la même raison, il est tout-à-fait dans l'ordre qu'un fait public, sensible, palpable, comme la prédication & les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres, soient attestés par le témoignage des sens, par la déposition des témoins oculaires, par leurs effets, par les monumens qui en subsistent ; & je vous soutiens qu'ils ne peuvent l'être par aucune autre voie. Ce sont des faits sensibles, palpables, dont par conséquent les sens sont juges naturels, & non récusables.

D'ailleurs, continuez-vous, *nul n'eſt obligé, ſous peine de damnation, de croire que Sparte ait exiſté; nul, pour en avoir douté, ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous, que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſçu marquer exactement le point où une telle preuve devient invincible.* (*a*)

Il n'eſt pas queſtion de marquer exactement ce point; mais il s'agit de ſçavoir ſi la preuve morale étant à ce point, Dieu n'eſt pas en droit d'exiger que je m'y rende, & de punir mon opiniâtreté: ſi je refuſe d'y acquieſcer, tandis que je crois, ſans craindre de me tromper, bien d'autres faits intéreſſans, infiniment moins conſtatés. Il s'agit de ſavoir, ſi celui qui ajoute foi ſans répugnance aux faits de Socrate, eſt pardonnable de nier ou de révoquer en doute ceux de Jeſus-Chriſt, qui ſont, de votre aveu, beaucoup mieux atteſtés.

Vous ne pouvez donc, ſans contredire cet aveu, diſconvenir que la miſſion de Jeſus-Chriſt & des Apôtres ne ſoit au plus haut point d'évidence & de certitude, dont la preuve morale puiſſe être ſuſceptible. C'eſt l'évidence morale qui nous détermine pour toutes les actions de la vie, pour tous les devoirs de la ſociété, pour nos intérêts les plus chers: pourquoi ne

(*a*) Lettre, page 101.

nous détermineroit-elle pas de même pour les devoirs de Religion ? C'est la seule espece de preuve qui soit également à portée de tout le monde, des ignorans, comme des savans, la seule sur laquelle portent tous les liens de la société : n'étoit-il donc pas convenable, nécessaire même, quelle servît de fondement à la Religion qui oblige également tout le monde ?

Par un raisonnement semblable, vous sauverez de la damnation toutes les especes d'impies qui rejettent même la Religion naturelle. Croirai je, dit un Athée, que la justice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas sçu bien exactement, si une démonstration métaphisique de son existence doit l'emporter sur les objections qui la combattent ? Croirai-je, dit un Matérialiste, que Dieu me damnera précisement, pour n'avoir pas sçu comprendre si la matiere étoit ou n'étoit pas capable de penser ?

Vous leur répondrez sans doute que Dieu ne damnera personne pour des erreurs involontaires ; mais qu'il damnera sûrement les libertins & les opiniâtres, parce qu'ils errent de propos délibéré, pour se mettre plus à l'aise, & se délivrer du frein que la Religion oppose a leurs passions.

La difficulté qui reste, est de savoir si les preuves qui suffisent pour constater un fait naturel, ne suffisent plus pour rendre un miracle croyable ; *Qui est-ce qui m'osera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi ?* (a)

(a) Emile, tome 3, p. 135.

J'oſe vous répondre, Monſieur, avec l'Auteur de la diſſertation ſur la certitude des faits, qu'il n'en faut pas davantage que pour atteſter tout autre fait ſenſible.

Vous prétendez prouver le contraire. Vous ſuppoſez un homme qui vient annoncer à M. l'Archevêque de Paris qu'il a vu de ſes yeux le Diacre Paris reſſuſcité, ſur quoi vous faites répondre, par le Prélat : *Je ſçai que deux ou trois témoins, honnêtes gens & de bon ſens, peuvent atteſter la vie ou la mort d'un homme; mais je ne ſai pas encore combien il en faut pour conſtater la réſurrection d'un Janſeniſte;.... d'où je conclus*, ajoutez vous, *que, ſelon tout homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ne ſuffiſent plus pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels.* (*a*)

Vous avez tort, Monſieur, de prêter à M. l'Archevêque de Paris votre méthode de raiſonner, elle eſt trop défectueuſe & trop fauſſe pour qu'il l'adopte jamais. Premierement, ceci eſt une nouvelle contradiction avec la preuve que vous avez donnée de la vérité des faits de Jeſus-Chriſt, en les comparant à ceux de Socrate. En ſecond lieu, on a démontré dans la Diſſertation déjà citée, le principe contradictoire au vôtre : *que les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ſont également ſuffiſantes pour conſtater les faits d'un ordre ſurnaturel.* Le détail de cette démonſ-

(*a*) Lettre, p. 102 & 104.

cration seroit long ; je n'en prendrai que la substance. On s'est servi précisément de l'exemple que vous apporte, de la résurrection d'un mort. On a montré que, pour la prouver, il suffit de constater deux faits sensibles, l'un la mort précédente d'un homme, l'autre sa vie actuelle. Sur quoi on vous demande : les mêmes sens qui ont jugé avec une certitude physique que cet homme étoit mort, ne sont-ils plus suffisants pour juger avec une égale certitude qu'il vit actuellement ? Ces sens n'ont point changé de nature, & la vie d'un homme n'est pas plus difficile à constater que sa mort. Donc le même nombre de témoins qui suffisoit pour prouver la mort, doit suffire aujourd'hui pour prouver sa vie. La résurrection n'est qu'une conséquence nécessaire de ces deux faits : elle se démontre par ce raisonnement fort simple : *cet homme étoit mort*, cela est physiquement certain ; *il vit aujourd'hui*, cela est vérifié de même : *donc il est ressuscité* : conséquence aussi certaine que les prémices.

Ainsi la jolie réponse que vous attribuez à M. l'Archevêque de Paris, & la conclusion que vous en tirez, sont également fausses. Cela ne nous surprend plus ; c'est votre méthode ordinaire.

Vous attaquez la certitude des preuves de fait par des exemples. *S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampirs. Rien n'y manque ; Procès verbeaux, Certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magistrats. La preuve juridique est des plus complettes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampirs ? Serons-*

nous

nous damnés pour n'y avoir pas cru ? (a)

Je vous nie d'abord que ces attestations soient aussi authentiques, ni la preuve juridique aussi complette que vous le prétendez, puisqu'après des informations exactes, les faits ne se sont pas trouvés suffisamment constatés. Quand ils le seroient, que prouveroient-ils ! Qu'il a régné en Hongrie une maladie de cerveau causée par la peur, dont plusieurs personnes ont été attaquées ; que les malades croyent voir des esprits ou des revenans qui leur suçoient le sang ? que l'effet de ce délire étoit de les consumer peu-à-peu, jusqu'à ce qu'ils en mourussent, & qu'effectivement plusieurs en sont morts. Voilà les seuls faits qui pourroient résulter de la preuve. Qu'il y eût du surnaturel dans tout cela, ce seroit une autre question qui est du ressort de la physique ; & qui ne se décide point par des attestations. L'histoire des Wampirs est donc une objection pitoyable contre les miracles de Jesus-Christ & ceux des Apôtres.

Quelqu'attestés que soient, dites-vous *au gré même de l'incrédule Ciceron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, sûrement je ne suis pas le seul. Mon expérience constante & celle de tous les hommes, est plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns.* (b)

Vous supposez très-gratuitement que les prodiges rapportés par Tite-Live

(a) Lettre, page 101.
(b) Lettre, page 101.

étoient suffisamment attestés, & que Ciceron les a jugé tels. L'un & l'autre sont également faux. Ciceron les appelle en propres termes *des contes forgés à plaisir, commentitiis fabulis.* Tous ces prodiges, loin d'être rapportés par des témoins oculaires, ou confirmés par des monumens aussi anciens que le fait, ne sont appuyés que sur des *on dit.* La plûpart même sont des phénoménes très-naturels, comme des pluies de pierres ou de sang, des monstres, &c. Ce n'est donc point l'expérience qui décide ici contre des témoignages, ce sont les témoignages qui manquent dans les uns, & qui ne prouvent point le surnaturel dans les autres. Aucune de ces deux exceptions ne peut être appliquée aux miracles qui prouvent la révélation.

Après avoir attaqué la certitude des faits surnaturels, vous en contestez les conséquences, vous prétendez qu'ils ne peuvent rien. *Reste enfin l'examen le plus important dans la doctrine annoncée : car, puisque ceux qui disent que Dieu fait ici-bas des miracles, prétendent que le Diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux constatés, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant ; & puisque les Magiciens de Pharaon osoient, en présence même de Moyse, faire les mêmes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi dans son absence, n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité ? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que faire en pareil cas pour éviter le diable ? Une seule*

chose ; revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir. (*a*)

Pour éclaircir plus aisément toutes ces difficultés, il eût fallu les séparer ; mais vous m'auriez accusé d'affoiblir vos raisons. Cette plainte n'aura pas lieu. Reprenons, Monsieur.

Reste l'examen le plus important dans la doctrine annoncée. Je vous ai prouvé, & même plus d'une fois, que dans le cas où Dieu a révélé une Doctrine incompréhensible, cas non-seulement possible, mais réel ; cas où nous sommes de votre propre aveu, l'examen de la doctrine est la chose du monde la plus inutile & la plus ridicule. De quoi peut servir un examen dont tout le résultat doit être de dire : *je n'y comprens rien ?* De ce résultat que conclurai-je ? Mon ignorance, & rien davantage. Si j'en conclus ; *donc cette doctrine est fausse ; donc je ne dois pas la croire* : quelles seront les prémices de ces deux conclusions ? Voici celles de la premiere. Je comprens tout, & il n'est aucune vérité que je ne comprenne : or je ne comprens pas cette doctrine : donc elle est fausse L'Argument est en forme ; je vous laisse tout le plaisir de vous prouver à vous-même la majeure. Pour la seconde, le raisonnement ne sera pas moins fort. Je ne dois croire que ce que je conçois ; or je ne conçois pas cela ; donc je ne dois pas le croire. Vous me forcez de répéter que j'ai démontré la fausseté de la premiere proposition.

(*a*) Emile, tome 3, p. 135. Lettre, p. 105

Je vous ai représenté aussi plusieurs fois que cet *examen de la Doctrine annoncée* est absolument impraticable au peuple, c'est-à-dire aux trois quarts du genre humain : si Dieu n'a donné d'autre moyen pour s'assurer de la vérité d'une Religion, que cet examen, il veut que les trois quarts du genre humain n'en aient aucune, ou qu'ils la reçoivent aveuglément du premier imposteur qui voudra leur en donner une.

Puisque le diable imite quelquefois les miracles, avec les prodiges des mieux constatés, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant. Je nie absolument, Monsieur, que le diable puisse imiter assez parfaitement les miracles opérés au nom de Dieu, pour que l'on ne puisse plus distinguer l'opération divine de l'œuvre du démon ; & j'ose vous défier de me citer un seul cas où il l'ait fait. Celui des Magiciens de Pharaon que vous apportez, prouve pour moi & contre vous ; ils ne purent contrefaire que quelques uns des miracles de Moyse. Envain ils voulurent tenter d'imiter les autres ; ils furent forcés d'avouer leur impuissance, & de faire cette confession humiliante : *le doigt de Dieu est ici.* (a)

Par la même raison, je vous nie que dans aucun cas le démon puisse faire directement, pour prouver aucune fausse doctrine, des miracles tellement apparens, que l'on ne puisse en découvrir la fausseté. L'erreur seroit alors inévitable,

(a) Exode, 8, 19.

& Dieu ne peut pas le permettre. Une preuve de l'impuissance du démon, c'est qu'il ne l'a jamais fait ; ce n'est pas sans doute faute de mauvaise volonté. Il n'est pas nécessaire d'examiner jusqu'où peut s'étendre le pouvoir naturel du démon, il suffit de sçavoir que Dieu ne lui permettra jamais d'en user, au point de rendre l'erreur inévitable.

Il est donc faux qu'après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faille prouver le miracle par la doctrine ; jamais personne ne fut assez insensé pour procéder de cette maniere. Si vous prétendez insinuer que nous le faisons, c'est une imputation calomnieuse. *Cela est formel*, dites-vous, *en mille endroits de l'Ecriture* ; (*a*) nous allons voir comme vous le pouvez.

Selon le précepte même de Moyse, qu'on me montre des miracles ; & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux : & vous nous renvoyez au treiziéme chapitre du Deutéronome. (*b*) Je vous proteste, Monsieur, que jamais Moyse n'a pensé à donner aux Juifs le précepte que vous lui attribuez. Voici ce qu'il dit, dans l'endroit même que vous citez. Au cas que je falsifie son texte ; vous me relèverez. *S'il s'éleve au milieu de vous un Prophete ou quelqu'un qui dise qu'il a eu un songe, & qui vous presente un signe ou un phénomene ; si ce qu'il a prédit, arrive, & qu'il vous dise, allons honorer les Dieux*

(*a*) Emile, tome 3, p. 136, en note.
(*b*) Lettre, p. 106.

étrangers que vous ne connoissez pas, & leur rendre notre culte ; vous n'écouterez point ce Prophete ou ce réveur... Ce Prophete ou ce forgeur de songes sera mis à mort. (a) Est-il question là de miracles ?

Vous savez que le nom de Prophete ne signifie rien autre chose qu'un homme qui prédit l'avenir ; que dans la rigueur du terme, on peut le donner à tout faiseur de pronostics. Vous savez encore que chez les Hébreux, on appelloit de ce nom, tout homme qui parloit en public, qui annonçoit quelque chose au peuple. Il n'est donc ici question que d'un Astrologue, d'un conteur de songes ou de visions, qui annonce au peuple un phénoméne, qui veut faire croire que cette prédiction lui est venue par inspiration divine, & qui prétend s'en servir pour engager les auditeurs à l'idolâtrie. Encore une fois, où sont les miracles.

Mais je suis dans l'usage de vous accorder vos suppositions, quelques fausses qu'elles soient. Supposons donc encore que Moyse ait dit ce que vous lui prêtez ; voici quel seroit alors le sens de l'avis qu'il donne aux Juifs. Vous avez vu les miracles éclatans que Dieu a faits par mon ministere pour confirmer les Loix & la Religion, que je vous ai données de sa part ; si donc il venoit dans la suite un faux Prophete qui fit des miracles apparents pour vous persuader l'idolâtrie, n'y croyez pas ; tous ces miracles ne peuvent être que des prestiges. Dieu ne peut

(a) Deut. 13, verset, 1

plus faire des miracles pour décréditer des vérités qu'il a établies lui-même par des miracles ; il se contrediroit lui-même.

Que pourriez-vous conclure delà, Monsieur, contre les miracles opérés en faveur de la prédication de Jesus-Christ & des Apôtres, en faveur du Christianisme ? Dieu avoit-il fait des miracles éclatants pour confirmer l'idolâtrie ? S'étoit-il ainsi engagé à n'en point faire pour la détruire ?

Le Christianisme est donc maintenant dans le même cas où étoit la Religion des Hébreux ; Dieu a autorisé son établissement par des miracles inconteſtables. Si, aujourd'hui, il vient un imposteur nous apporter de prétendus miracles pour prouver une doctrine contraire à celle de l'Eglise, ne sommes-nous pas en droit de les rejetter sans examen & de lui dire ; Dieu a fait des miracles pour établir son Eglise, & lui a promis son assistance jusqu'à la fin des siecles : il n'en peut plus faire contr'elle, parce qu'il ne peut pas se contredire. Conclurez-vous delà ; donc dans tous les cas, c'est la doctrine qui doit prouver les miracles, & non les miracles qui doivent prouver la doctrine ? Telle est cependant votre maniere de raisonner.

M. l'Archevêque de Paris vous avoit dit : que, *quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine*, par conséquent sur des miracles, puisqu'ils sont la preuve de la révélation, c'est le cas de la Religion des Hébreux & de celle des Chrétiens ; re-

marquez cette hypothese ; *alors on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter, sous autre examen, les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine*, c'est ce que l'on a fait à l'égard des miracles, que l'on prétendoit avoir été opérés pour prouver une doctrine contraire à celle de l'Eglise : *qu'il ne se trouve-là ni abus du raisonnement, ni cercle vicieux.* (a)

Le Lecteur en jugera, répondez-vous d'un ton victorieux, *pour moi, je n'ajouterai pas un mot.*

Votre triomphe ne sera pas long, Monsieur, je vais en démontrer le ridicule. Ce qu'on appelle vulgairement un argument *ad hominem*, est-il un abus du raisonnement, ou un cercle vicieux ? J'argumente ainsi contre un partisan du Diacre Pâris : vous qui êtes Chrétien, vous croyez que Dieu a fait des miracles éclatants pour fonder son Eglise, & qu'il lui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siecles : donc Dieu ne peut, sans se contredire & sans manquer à sa parole, faire aujourd'hui des miracles pour autoriser une doctrine contraire à celle de son Eglise. Donc, quand vous m'apportez de prétendus miracles pour en faire un pareil abus, je suis en droit de les rejetter sans autre examen. N'est-ce pas là un argument *ad hominem*, c'est-à-dire, un raisonnement tiré des propres principes de mon adversaire ?

Montrez-nous que l'on peut en faire

(a) Lettre, p. 106 & 107.

un semblable contre Jésus-Christ & ses Apôtres, alors vous triompherez à votre aise, nous vous céderons le champ de bataille.

Vous vous contentez de le supposer, mais vous vous êtes réservé la preuve. *Quand les Païens*, dites-vous, *mettoient à mort les Apôtres, leur annonçant un Dieu étranger, & prouvant leur mission par des prédictions & des miracles, je ne vois pas ce qu'on avoit à leur objecter de solide, & qu'ils ne pussent à l'instant rétorquer contre nous.* (a)

Voyons, Monsieur, si selon nos principes, les Païens ont eu raison de mettre à mort les Apôtres, & s'ils étoient dans le cas dont parle Moyse; cela mérite assurément d'être examiné. Il seroit bon de savoir; 1o. en quel sens vous appellez *Dieu étranger*, le seul Dieu, Créateur du ciel & de la terre, que les Apôtres prêchoient aux Juifs & aux Païens; & si c'est de lui que parle Moyse, quand il défend d'annoncer *des Dieux étrangers*; 2o. Quel Dieu pouvoit être étranger à l'égard des Païens, qui multiplioient les Divinités suivant leur caprice, qui adoptoient souvent celles de leurs voisins, qui dressoient même des Autels *aux Dieux inconnus*; 3o. quel autre moyen Dieu devoit prendre pour retirer les Païens de l'idolâtrie, que de leur envoyer des hommes capables de s'attirer leur créance par des œuvres surnaturelles. Falloit-il leur adresser des Philosophes avec des argu-

(a) Emile, tome 3, p. 136, en note.

ments ? Depuis quatre cents ans, ſes Philoſophes enſeignoient, argumentoient, diſputoient, & ne convertiſſoient perſonne ; la ſuperſtition & le libertinage alloient leur train.

Cela ne vous embarraſſe gueres ; il ne falloit envoyer perſonne : il étoit beaucoup mieux de laiſſer ſubſiſter l'ignorance & les vices. Les Païens ont bien fait de mettre à mort ceux qui vouloient les éclairer.

Cependant, ſelon vous, *c'eſt-là du bon ſens le plus ſimple qu'on n'obſcurcit qu'à force de diſtinction tout au moins très-ſubtiles. Des ſubtilités dans le Chriſtianiſme ! Mais Jeſus-chriſt a donc eu tort de promettre le Royaume des Cieux aux ſimples. Il a donc eu tort de commencer le plus beau de ſes diſcours par féliciter les pauvres d'eſprit ; s'il faut tant d'eſprit pour entendre ſa doctrine, & pour apprendre à croire en lui.* (*a*)

Je pourrois vous dire d'abord que, quand vous nous objectez des ſubtilités, on eſt forcé de vous en répondre ; que des objections faites avec autant d'eſprit, d'étude, de malignité que les vôtres, ne ſauroient toujours être réſolues par des réflexions ſimples, & à portée de tout le monde.

Je pourrois vous repreſenter que vous entendez mal les paroles de Jeſus-Chriſt, *Bienheureux les pauvres d'eſprit* ; qu'il eſt queſtion-là de ceux qui ont l'eſprit détaché des biens de ce monde, & non pas

(*a*) Emile, tome 3, p. 136, en note.

de ceux qui ont peu d'esprit : que dans une seule page où vous citez deux fois l'Ecriture, deux fois vous la prenez à contre-sens. Mais il faut vous répondre directement.

Quelle subtilité y a-t-il à soutenir que Dieu ne peut pas se contredire ; que, quand une fois il a fait des miracles pour établir la vérité, il n'en peut plus faire pour la détruire ? Voilà toute notre réponse.

Il y a plus. Je soutiens que ce n'est point nous qui prouvons la Religion par des subtilités, que c'est vous-même. Pour apprendre à croire en Jesus-Christ, nous disons qu'un simple n'a que ce seul raisonnement à faire : Jesus-Christ & les Apôtres ont converti le monde, les ignorants aussi-bien que les savants ; donc ils ont fait & ils ont dû faire des miracles, parce que c'est la seule preuve proportionnée aux ignorants. Cela n'est pas fort subtil. Pour croire en Jesus-Christ, selon votre méthode, il faut comparer sa morale avec celle des Philosophes, ses discours avec les leurs, ses actions avec celles des plus fameux Sages de l'Univers, sa mort avec celle de tous les héros. Il faut connoître le génie & les mœurs des Juifs, pour sentir qu'ils n'ont pas pu forger l'Evangile. Il faut en confronter les faits avec les dogmes & les préceptes ; pour se convaincre que cette histoire ne sauroit être une fable. Pour croire seulement en Dieu, nous avons vu quel appareil & quelle étude il faut apporter. Comptons, Monsieur, combien dans un siécle vous pourrez faire de prosélites, & puis venez nous di-

re qu'il faut mesurer nos raisonnements à la capacité d'un pauvre d'esprit.

Vous persistez à soutenir que les miracles ne conviennent point pour prouver la révélation. *C'est l'ordre inaltérable de la nature qui montre mieux l'être suprême ; s'il arrivoit beaucoup d'exceptions, je ne saurois plus qu'en penser.* (a) Oui, sans doute, cet ordre montre l'Etre suprême aux yeux qui sont assez clairvoyans & assez attentifs pour l'observer ; mais vous avez remarqué que le peuple & les hommes grossiers n'y font point attention. Plus cet ordre est inaltérable, plus les exceptions en sont frappantes, plus elles sont propres à réveiller des esprits pesants & stupides. Jamais ces exceptions n'ont été assez fréquentes pour nous faire douter des Loix de la nature ; Dieu n'en a point interrompu le cours, sans nous en avertir ; c'est à lui seul qu'il appartient de juger, quand est-ce qu'il convient d'avoir recours aux prodiges, & il n'a jamais pu le faire pour un sujet plus grave que pour prouver la révélation.

La nature, vous en convenez, *n'obéit point aux imposteurs.* (b) Puisqu'elle a obéï à Jesus-Christ & à ses Apôtres, sans leur opposer jamais de résistance, leur mission est à l'abri des soupçons de l'incrédulité. Ils n'ont point fait leurs miracles *dans des carrefours & des lieux cachés*, mais au milieu des rues & des places publiques, dans le Temple, aux yeux

(a) Emile, tom. 3, p. 134.
(b) Emile, tome 3, p. 144.

d'un peuple entier : ſi Jeſus-Chriſt en a fait dans le déſert, c'eſt en preſence de cinq ou de ſept mille hommes. Ils ne les ont point opérés à la vue d'un petit nombre de ſpectateurs déjà prévenus & diſpoſés à tout croire, mais ſous les regards des Prêtres, des Phariſiens, des Docteurs de la Loi, c'eſt-à-dire, des ennemis les plus ſoupçonneux & les plus incrédules.

Après avoir attaqué les miracles, vous rejettez les prophéties. Elles ne font pas autorité pour vous. *Pour quelles la fiſſent*, dites-vous, *il faudroit trois choſes, dont le concours eſt impoſſible ; ſavoir, que j'euſſe été témoin de la prophétie, que je fuſſe témoin de l'événement, & qu'il me fût démontré que cet événement n'a pu quadrer fortuitement avec la prophétie. Car, fût-elle plus préciſe, plus claire, plus lumineuſe qu'un axiome de géométrie ; puiſque la clarté d'une prédiction faite au haſard n'en rend pas l'accompliſſement impoſſible : cet accompliſſement, quand il a lieu, ne prouve rien à la rigueur pour celui qui l'a prédit.*

On ne ſauroit en vérité pouſſer plus loin la prévention ; 1° il faut que vous ſoyez témoin de la prophétie & de l'événement : c'eſt-à-dire, que vous ne croyez aucun fait que ceux dont vous êtes témoin vous-même ; & que, malgré la profeſſion que vous avez faite d'admettre la preuve morale & la certitude hiſtorique, il n'en eſt cependant rien. Vainement on lit la prédiction que Jeſus-Chriſt a faite de l'établiſſement de ſon Evangile par la prédication de ſes Apôtres, malgré les

persécutions & l'opposition de toutes les puissances de la terre. Vous ne lui avez point entendu prononcer vous-même cette prophétie, vous ne la croyez pas : & c'est ainsi que vous ajoutez foi à l'histoire de l'Evangile, aux faits de Jesus-Christ, quoique mieux prouvés que ceux de Socrate ; 2°. au moins pour celle-ci vous êtes témoin de l'accomplissement : & sur cet article, votre défiance n'a pas lieu. Mais quand vous n'en seriez pas témoin, un événement aussi éclatant, qui a changé la face de l'Univers, n'en seroit pas moins certain ; 3° il est évident, que, quand l'accomplissement d'une prophétie exige, comme dans celle-ci, le concours d'une infinité de circonstances que la prudence humaine ne peut pas prévoir, leur réunion ne sauroit être l'effet du hasard, ou bien il faut renoncer aux principes par lesquels vous avez prouvé qu'une intelligence a présidé à la création, & gouverne le monde. Le hasard peut encore moins rassembler ces circonstances, quand il s'agit d'un événement miraculeux, impossible selon le cours naturel des choses humaines, tel que l'établissement de l'Evangile. Il est donc très-faux qu'alors la clarté & le détail circonstancié de la prophétie n'en rendent pas l'accomplissement impossible par le hasard. Vos trois exceptions sont par conséquent aussi mal fondées l'une que l'autre.

Quand les preuves que nous croyons avoir de la révélation, suffiroient pour nous convaincre, vous prétendez du moins qu'elles ne suffisent pas pour les

peuples qui habitent un autre hémisphère. Un sauvage du Canada, que l'on veut amener à la foi de l'Evangile, est-il obligé de passer les mers pour venir vérifier les faits sur les lieux, ou doit-il se fier à la parole du Missionnaire qui l'instruit ? Quels peuvent être, à l'égard de cet homme, les motifs de croire en Jesus-Christ ? (*a*)

Cette objection sur laquelle vous vous êtes étendu avec complaisance, & que j'abrége, n'est pas aussi insoluble que vous l'imaginez : 1°. s'il étoit vrai qu'il n'y eût absolument aucun motif raisonnable pour un sauvage de croire à l'Evangile, il ne seroit pas obligé d'y croire, & Dieu ne le damneroit pas pour n'y avoir pas cru ; tout comme vous dites : qu'il ne sera pas damné, pour n'avoir pas connu & adoré Dieu, s'il n'a pas été capable de le connoître : & cette exception singuliere ne prouveroit rien pour le reste des hommes.

2°. Il faut convenir que les pauvres de la révélation sont beaucoup plus à portée des peuples qui vivent en société que des sauvages ; mais il en est de même des preuves de la Religion naturelle. Vous aimeriez-mieux sans doute être obligé d'instruire les premiers que les seconds : que s'ensuit-il delà contre la nécessité de la Religion naturelle ?

3° Je soutiens qu'un sauvage qui ne croit encore rien, mais qui a du bon sens, est beaucoup plus susceptible de la foi, qu'un homme plus instruit, mais élevé

(*a*) Emile, tome 3, p. 157.

dans une fausse Religion. Celui-ci a des préjugés à vaincre, il lui faut des motifs plus frappants ; celui-là n'oppose aucun obstacle aux impressions de la vérité : un seul motif raisonnable suffit pour l'y attacher & le rendre fidele. Vous comprenez que la premiere chose à faire pour l'instruire, est de lui persuader l'existence & les attributs de Dieu, non pas avec le secours de vos démonstrations, qui ne sont pas faites pour lui, mais par le spectacle de la nature & quelques retours sur lui-même. Peut-il saisir les premieres vérités de la Religion naturelle, sans appercevoir le besoin qu'il avoit de cette instruction, sans être pénétré de reconnoissance envers la divine Providence qui la lui procure ? Dieu, dont il éprouve à ce moment la bonté, ne lui auroit-il envoyé des extrémités du monde un guide que pour le tromper, & le conduire à l'erreur par les vérités de la Religion naturelle ? Je prétends, Monsieur, que sa foi fondée sur ce seul motif, de la bonté de Dieu à son égard, est suffisamment certaine, & capable de le conduire au salut, dès qu'il n'est point à portée de s'instruire plus à fond des preuves de la révélation.

Argumentez tant qu'il vous plaira sur les possibles, vous ne prouverez jamais qu'un sauvage qui croit de cette maniere, se conduise contre les lumieres de sa raison. S'il ne doit pas croire les mysteres qu'on lui enseigne, parce qu'il ne le comprend pas : il ne doit pas croire non plus les attributs de Dieu, qu'il ne comprend pas mieux ; & s'il doit rejetter la révélation, il doit aussi rejetter la Religion naturelle

naturelle. En croyant donc, il agit sagement & sensément ; s'il refusoit de croire, il seroit coupable ; les difficultés que vous mettez dans sa bouche pour le révolter contre la doctrine chrétienne, seront dissipées avec l'objection suivante.

Ou toutes les Religions sont bonnes & agréables à Dieu ; ou s'il en est une qu'il prescrive aux hommes, & qu'il les punisse de méconnoître, il lui a donné des signes certains & manifestes pour être distinguée & connue par la seule véritable. Ces signes sont de tous les temps & de tous les lieux, également sensibles à tous les hommes, grands & petits, savans & ignorants, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages. S'il étoit une Religion sur la terre, hors de laquelle il n'y eut que peine éternelle, & qu'en quelque lieu du monde, un seul morceau de bonne foi n'eût pas été frappé de son évidence, le Dieu de cette Religion seroit le plus inique & le plus cruel des tyrans. (a)

Voudriez-vous, Monsieur, prendre la peine de répondre le premier à cette objection ; elle tombe à plomb sur la Religion naturelle. Je n'ai besoin que de changer quelques termes pour vous le faire sentir. S'il est une Religion naturelle que Dieu prescrive aux hommes, il lui a donné des signes certains & manifestes pour être distinguée & connue pour la seule véritable. Ces signes sont de tous les temps & de tous les lieux, également sensibles à

(a) Emile, tome 3. p. 128.

tous les hommes, grands & petits, savans & ignorants, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages. S'il se trouve en quelque lieu du monde un seul mortel de bonne foi qui ne soit pas frappé de son évidence, le Dieu de cette Religion est le plus inique & le plus cruel des tyrans.

Or, selon vous, *il est d'une impossibilité démontrée qu'un sauvage puisse jamais élever ses réflexions jusqu'à la connoissance du vrai Dieu*, ni par conséquent jusqu'à la connoissance de la Religion naturelle. (*a*).

Aussi prétends-je, direz-vous, que *son ignorance ne lui sauroit être imputée à crime*, & qu'il ne sera pas puni pour n'avoir point eu de Religion. Mais nous vous disons de même que l'infidele ou le sauvage ne sera pas puni pour n'avoir pas reconnu la Religion révélée, s'il n'a point eu de moyen pour la connoître. C'est le sentiment unanime de tous les Théologiens Catholiques, après Saint Thomas, que *l'infidélité négative n'est pas un péché*, ni par conséquent un sujet de damnation. Ainsi voilà votre objection résolue par vous-même.

C'est donc très-mal-à-propos que vous faites une longue énumération de tous les Pays où les Missionnaires ne pénétrent point, & de tous les peuples qui n'ont jamais entendu parler de Jesus-Christ; tout cet étalage d'érudition est déplacé, & ne fait rien contre nous, puisqu'encore une

(*a*) Emile, tome 3. p. 326 & Lettre, p. 39.

fois, aucun homme à qui l'Evangile n'a jamais été annoncé, ne sera damné pour n'avoir pas connu l'Evangile.

A quoi sert donc la révélation, direz-vous ? Je vous demande à mon tour, à quoi sert donc la Religion naturelle ? puisque sans elle le sauvage ne laissera pas, selon vous, d'être sauvé. *Tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre vie, si son aveuglement n'a pas été volontaire.* (a) Ce que vous répondrez pour la Religion naturelle, nous servira pour la Religion révélée. Nous reviendrons à ce sujet dans la cinquieme Lettre.

Je me flatte, Monsieur, de vous avoir tenu fidélement parole, d'avoir montré que vos plus fortes objections prouvent autant contre vous que contre nous; que les unes sont des contradictions avec vos principes, les autres de pures suppositions; que si elles ébranlent d'abord le Lecteur, c'est moins par leur solidité, que par l'air imposant & le ton de confiance avec lequel vous les proposez.

Je suis, &c.

(a) Emile, tome 2, p. 325, & Lettre, p. 38.

LETTRE IV.

Sur la voie dont Dieu veut se servir pour nous faire connoître la révélation, ou sur l'autorité de l'Eglise.

CE seroit envain, Monsieur, que Dieu auroit éclairé les hommes par une lumiere surnaturelle, s'il ne leur avoit donné des moyens sûrs pour connoître quelle est la doctrine qui les oblige de croire & de professer. Conséquemment, ce n'est pas assez d'avoir montré l'existence d'une révélation, & la solidité des preuves sur lesquelles elle est établie, il reste encore à savoir où l'on en peut trouver le dépôt, & ce qu'elle nous apprend. Il n'est que deux voies pour y parvenir ; l'examen des dogmes qu'elle nous propose, c'est le moyen auquel vous vous arrêtez, & dont se servent les Protestants, l'examen de la mission ou de l'autorité de ceux qui enseignent ; c'est la méthode qu'ont retenue les Catholiques.

J'ai déjà montré dans les Lettres précédentes, que dans l'hypotese que Dieu a révélé des dogmes obscurs & incompréhensibles, hypothese où nous sommes certainement ; l'examen de ces dogmes est non-seulement impraticable, mais encore ridicule ; que quand il seroit proportionné aux savans, ce qui n'est point, il seroit impossible au peuple, c'est-à-dire, aux trois quarts du genre humain. Dieu, en

faisant prêcher la Religion Chrétienne, ne l'a point soumise aux recherches de la raison dont elle passe les lumieres ; nous renvoyer à ce seul tribunal, c'est anéantir la foi & l'autorité de la parole divine. Cette Religion sainte doit se perpétuer par le même moyen dont Dieu s'est servi pour l'établir : or elle s'est établie par la croyance à la mission & à l'autorité de ceux qui l'ont prêchée : il ne s'agit donc encore aujourd'hui que de s'assurer si cette mission & cette autorité sont toujours subsistantes.

Il s'en faut donc beaucoup que la question de l'autorité de l'Eglise soit aussi obscure & aussi difficile que vous voulez le persuader. C'est un des articles sur lesquels vous défigurez le plus la croyance catholique. Vous trouvez mauvais que M. l'Archevêque de Paris, dans son Mandement, n'en ait point détaillé les preuves ; cela n'étoit point nécessaire, parce que ces Diocésains, auxquels il parloit, en sont convaincus. Mais je vous les donnerai, Monsieur, je m'y suis engagé d'avance.

Commençons par vous écouter vous même, ou plutôt votre organe ; que ce soit vous, ou que ce soit le Vicaire Savoyard qui parle, cela est fort égal. *Nos Catholiques*, dit-il, *font grand bruit de l'autorité de l'Eglise ; mais que gagnent-ils à cela ? S'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité*

bien prouvée ? Sortez de-là, vous rentrez dans toutes nos discutions. (*a*)

Ce Vicaire est fort mal instruit ; l'autorité de l'Eglise ne demande point un grand appareil de preuves. Pour l'établir, il n'est question que de prouver la mission des Pasteurs & leur descendance inconteſtable des Apôtres.

Je vous ai montré que la mission des Apôtres est certaine par les monuments qui en subsistent ; or, ces monuments atestent de même la mission de leurs successeurs : la mission de ceux-ci est donc aussi certainement établie que celle des Apôtres. De même que Jesus-Christ a envoyé ses Apôtres, ceux-ci ont envoyé des Pasteurs, & ils les ont envoyés pour remplir le même ministere dont ils étoient eux-mêmes chargés. Le corps apostolique, c'est-à-dire, le corps des envoyés de Jesus-Christ n'a jamais été dissous ni interrompu ; ceux qui le composent aujourd'hui, remontent par une succession continuelle de mission jusqu'aux Apôtres & à Jesus-Christ. L'Eglise ne peut subsister sans la prédication de l'Evangile ; & cette prédication, selon Saint Paul, ne peut se faire sans mission : *comment prêcheront-ils, s'ils ne sont envoyés* ? Par conséquent le corps des envoyés doit subsister autant que l'Eglise ; & sans ce corps, l'Eglise ne subsisteroit plus.

De ces vérités, le simple fidele forme un raisonnement également clair & persua-

(*a*) Emile, tome 2, 158 Lettre, p. 122.
(*b*) Rom. 10, 15

sif. Il est aussi certain que les Apôtres ont envoyé des Pasteurs pour leur succéder, qu'il est certain qu'ils ont fondé des Eglises : dont il est aussi certain que les Pasteurs d'aujourd'hui sont envoyés par les Apôtres & par Jesus-Christ, qu'il est certain que ces Eglises ont toujours subsisté, & subsistent encore : donc ma foi est aussi certaine, aussi assurée, en croyant à l'enseignement des Pasteurs de l'Eglise, qu'elle l'auroit été en croyant à la prédication même des Apôtres.

Il n'est ici besoin, Monsieur, ni de Livres, ni d'érudition ; le simple fidele voit dans le ministere & la mission de ses Pasteurs, la même certitude qu'il apperçoit dans toutes les charges & les emplois de la société, c'est-à-dire, une certitude morale pouffée au plus haut point d'évidence auquel cette certitude puisse atteindre : & ce privilege est tellement propre à l'Eglise Catholique, qu'aucune autre secte ne peut le lui disputer ni se l'approprier ; je le montrerai bientôt.

Rien n'est donc plus clair que la fausseté de votre proposition : *qu'il faut un aussi grand appareil de preuves pour cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine.* Les autres sectes ne peuvent établir leur doctrine que sur des textes de l'Ecriture ; &, selon vous-même, il n'en est aucun sur lequel on ne puisse disputer, & qui n'engage à des discussions infinies. L'autorité de l'Eglise est démontrée par de simples faits sur lesquels on ne peut former aucun doute raisonnable.

Il est encore plus faux que nous fassions

ce raisonnement: l'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider, ni qu'aucun Théologien ait jamais procédé de cette maniere: l'assertion vague que vous faites du contraire, est une calomnie. (a) Mais nous disons que, par une possession de plus de dix-sept cens ans, l'Eglise Catholique jouit du droit de décider, qu'elle l'a exercé depuis les Apôtres, aussi constamment & aussi évidemment, que le Parlement de Paris a exercé le sien depuis son institution; que si ce droit étoit abusif c'est aux Apôtres mêmes, & à Jesus-Christ qu'il faudroit imputer cet abus.

Comme les Apôtres ne pouvoient prêcher ni dans tous les temps, ni dans tous les lieux, ils ont envoyé des Disciples pour fonder des Eglises, comme ils en avoient fondé eux-mêmes, pour y exercer le même ministere, la même autorité dont ils étoient eux-mêmes revêtus; ils ont ordonné aux fideles d'écouter leurs Pasteurs & de leur obéir, comme on leur obéissoit à eux-mêmes. Ces Pasteurs, ainsi associés aux Apôtres, en ont choisi d'autres pour exercer, avec eux & après eux, les fonctions apostoliques. Ce corps des envoyés de Jesus-Christ est donc perpétuel par sa nature avec tous ses privileges. En se donnant de nouveaux membres, il leur transmet successivement la même autorité qu'il tient de Jesus-Christ. Cette autorité, toujours solidaire, ne peut recevoir d'accroissement ni de diminution; elle

(a) Lettre, page 122.

elle eſt la même après dix-ſept ſiecles. Si l'Egliſe, au temps des Apôtres, a eu le droit de décider, elle le poſſede encore aujourd'hui; ſi on conteſte ce droit aux Apôtres mêmes, il faut donc ſuppoſer qu'ils l'ont uſurpé, puiſque certainement ils ont décidé.

Je pourrois me borner à cette preuve, elle ſuffit pour appaiſer tout homme non prévenu; mais pour vous, Monſieur, il faut quelque choſe de plus: après avoir établi l'autorité de l'Egliſe ſur le fait, il faut l'appuyer encore ſur le droit, & vous montrer que ce que Jeſus-Chriſt a fait, il a dû néceſſairement le faire.

Lorſque Jeſus-Chriſt a fondé ſon Egliſe, ce n'étoit pas pour quelques jours ou quelques années. Ce grand ouvrage, annoncé depuis tant de ſiecles, préparé avec tant d'appareil, opéré par tant de prodiges, ne devoit pas être une inſtitution paſſagere, mais un établiſſement durable. Convenoit-il à la ſageſſe de Dieu de bouleverſer l'Univers, pour ne montrer aux hommes qu'une lumiere momentannée, prête à diſparoître comme un éclair? Or, l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ne pouvoit ſubſiſter ſans une autorité toujours vivante pour enſeigner, pour terminer les diſputes, pour proſcrire les erreurs: donc Jeſus-Chriſt, dont la ſageſſe ne ſe dément jamais, devoit établir cette autorité. Cette Egliſe ne pouvoit ſubſiſter, que par la profeſſion conſtante de la doctrine de Jeſus-Chriſt; rappellez-vous, Monſieur, en quoi conſiſte cette doctrine, & ce que vous y avez remarqué vous-même, d'un côté des dogmes incompréhenſibles, de

l'autre une morale pure & parfaite: or, une autorité visible étoit également nécessaire pour maintenir la foi des uns & la pratique de l'autre ; dont la perpétuité de l'Eglise exigeoit nécessairement cette autorité.

Il étoit aisé de prévoir que l'orgueil de la raison s'éleveroit bientôt contre la croyance des mysteres, que l'audace des passions ne tarderoit pas à lutter contre la sévérité des préceptes ; quel autre moyen de réprimer leurs attentats, qu'un tribunal toujours subsistant, chargé de conserver ce double dépôt, de prévenir toute altération dans la foi, & toute corruption dans la morale, de condamner également les dépravateurs de l'une & de l'autre? Les fastes de l'Eglise ne prouvent que trop bien la nécessité de cette précaution: l'histoire de dix-sept siecles n'est autre chose que le récit de ses combats ; ils ont commencé du temps même des Apôtres.

Vainement prétendriez-vous avec vos freres les Calvinistes, que l'Evangile suffit pour conserver la doctrine de Jesus-Christ & la société de ses Disciples. C'est le sens même de l'Evangile qui est l'objet de toutes les disputes ; & selon vos propres observations, cela ne pouvoit être autrement. Jamais on ne s'est avisé de croire qu'un corps politique pût subsister par le secours muet d'un Code de Loix, sans Magistrats chargés d'en faire l'application, & d'en fixer le vrai sens : il étoit réservé à la réforme d'enfanter ce système ridicule, & de nous prendre Jesus-Christ comme le plus imprudent de tous les Législateurs.

Quand l'Evangile suffiroit seul pour fixer la croyance des savans, ce qui n'est pas, de

quel usage peut-il être pour les ignorants, pour ceux qui ne savent pas lire? *Comment entendront-ils* la Doctrine de Jesus-Christ, *si personne ne la leur prêche.* (*a*) Et seront-ils obligés de croire le Prédicateur, s'il n'est revêtu d'une autorité divine?

Mais il faut vous entendre parler vous-même, & voir un nouvel exemple des contradictions qui vous sont si familiaires. *Les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues; ne voilà-t-il pas une maniere bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point? On traduit ces Livres, dira-t-on: belle réponse! Qui m'assurera que ces Livres sont fidellement traduits; qu'il est même possible qu'ils le soient, & quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interpréte?* (b) *Les Livres sont des sources de disputes intarissables..... le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.* (c)

On ne peut pas mieux prouver, ce me semble, qu'une Ecriture muette & souvent fort obscure n'est pas l'unique moyen dont Dieu a voulu se servir pour nous enseigner les vérités révélées; qu'il falloit un oracle toujours vivant pour instruire les ignorants, & pour terminer les contestations qui pourroient naître sur le véritable sens des Livres saints; que toutes les disputes de Religion ne sont venues que de

(*a*) Rom. 10, 15.
(*b*) Emile, tome 3, p. 150.
(*c*) Lettre, p. 73.

l'obstination de quelques hommes, à rejetter l'enseignement public de l'Eglise, pour s'attacher au sens particulier qu'ils donnoient au texte de l'Ecriture : en un mot, on ne peut condamner plus clairement le principe fondamental de la réforme, que vous feignez cependant de suivre (*a*), qu'il faut s'en tenir uniquement à l'Ecriture, pour savoir ce que l'on doit croire.

C'est donc avec raison que M. l'Archevêque de Paris vous a soutenu que *la constitution du Christianisme & l'esprit de l'Evangile tendent à démontrer l'autorité & l'infaillibilité de l'Eglise* ; vous traitez cette proposition de *discours vague qui ne démontre rien* ; je viens de vous faire voir le contraire. (*b*)

Quand ces raisons ne seroient pas évidentes par elles-mêmes, les événements nous en auroient fait sentir la vérité. Qu'est devenue l'unité de la foi chrétienne dans toutes les sectes qui ont rejetté l'autorité de l'Eglise, & qui ont prétendu que le texte seul de l'Ecriture devoit fixer leur croyance ? Bientôt divisée en autant de partis qu'il s'est trouvé d'hommes capables de s'attacher des disciples, elles ont senti par leur propre embarras l'inconvénient de leur principe. Une division est devenue le germe d'un autre division, & un parti a produit de nouveaux partis. Etonnés de la rapidité du torrent qui les entraînoit, elles ont été forcées d'y opposer une digue ; elle sont osé s'attribuer à elles-mê-

(*a*) Lettre, page 57.
(*b*) Lettre, page 123.

mes & à des Pasteurs sans mission, cette autorité qu'elles avoient contestée aux successeurs des Apôtres, & se contredire ainsi à la face de l'Univers. Cette inconséquence n'a rien opéré que leur honte & la confirmation du dogme catholique. Après avoir mis en pieces l'Evangile, il a fallu, par un enchaînement de conséquences, en venir à la tolérance universelle, à fraterniser avec les Juifs & les Mahométans, & nous verrons que cette belle ressource est la destruction infaillible de toute foi & de toute Religion.

Voilà, Monsieur, comme l'on s'égare dès que l'on abandonne un moment le principe d'unité que Jesus-Christ a établi. C'est encore ce que vous a representé M. l'Archevêque de Paris, lorsqu'il vous a fait envisager *les erreurs & la foiblesse de l'esprit humain*, comme une nouvelle raison qui exige l'autorité de l'Eglise. Votre propre exemple en est une preuve trop frappante; il devroit intimider pour jamais ceux qui seroient tentés de s'écarter de l'unique voie par laquelle Jesus-Christ a voulu nous conduire à la vérité.

Qu'avez-vous donc fait en invectivant avec tant d'amertume contre les divisions en matiere de Religion. Vous avez mis au grand jour les suites funestes de votre principe, qui est celui de tous les sectaires: vous nous avez fait comprendre ce que nous sçavions déjà; que du moment où l'on abandonne le centre d'unité dans la foi, c'est-à-dire, l'enseignement public & uniforme de l'Eglise, la Religion n'est plus qu'un cahos: que ce lien sacré, loin de servir à réunir les hommes, ne sert plus

qu'à les diviſer & à faire leur malheur. C'eſt l'eſprit particulier qui a été la ſource de toutes les héréſies, de tous les ſchiſmes & de leurs ſuites, & qui le ſera juſqu'à la fin des ſiecles. A tous ces maux, la tolérance que vous prêchez, eſt un palliatif, & non un reméde; nous le verrons dans la lettre ſuivante.

Vous me demanderez peut-être pourquoi, en établiſſant l'autorité de l'Egliſe je n'ai point ſuivi la méthode ordinaire des Théologiens qui la prouvent par l'Ecriture? Faites réflexion, Monſieur, qu'il faut raiſonner différemment ſelon les principes divers que ſuivent les adverſaires que l'on veut convaincre. Lorſqu'il a été beſoin d'établir l'autorité de l'Egliſe contre les Proteſtans, comme leur dogme fondamental eſt que l'Ecriture ſeule doit ſervir à décider les queſtions en matiere de foi, les Controverſiſtes Catholiques ſe ſont attachés principalement à démontrer l'autorité de l'Égliſe par l'Ecriture. C'étoit alors, en termes de l'Ecole, un argument *ad hominem*; mais ils n'ont pas prétendu renoncer aux autres preuves que l'on peut apporter de cette même vérité.

Quand il s'agit de la prouver à ceux qui n'admettent, ni l'autorité de l'Egliſe, ni celle de l'Ecriture, il faut néceſſairement ſuivre un ordre différent. Nous ſoutenons qu'alors il faut commencer par prouver l'autorité de l'Egliſe, & nous la prouvons, comme je l'ai fait, par la miſſion même des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs, par la conſtitution du Chriſtianiſme, par la néceſſité d'un centre d'unité dans la foi. Nous nous en ſervons enſuite pour appuyer tous

les dogmes catholiques, & en particulier l'authenticité & la divinité de l'Ecriture; nous prétendons même que cette authenticité & cette divinité ne peuvent être solidement établies sans l'autorité de l'Eglise. Ainsi le pensoit S. Augustin, lorsqu'il disoit : *je ne croirois pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise Catholique ne m'y déterminoit.*

Que repliquent à cela les Protestans? Ils nous reprochent de tomber dans un cercle vicieux, de prouver l'autorité de l'Eglise par l'Ecriture, & l'Ecriture par l'autorité de l'Eglise.

Le ridicule de cette accusation saute aux yeux. Ce que l'on appelle un argument *ad hominem*, est-il un cercle vicieux ? La preuve de l'autorité de l'Eglise contre les Protestants par l'Ecriture, est un argument de cette espéce, c'est-à-dire, tiré de leurs propres principes. Nous leurs disons : vous, Messieurs, vous faites profession de regarder l'Ecriture comme un Livre divin, & comme la seule régle de votre foi : que vous ayez raison ou tort, c'est ce que nous n'examinons pas à présent; or l'Ecriture enseigne l'autorité de l'Eglise, & on vous le montre par un grand nombre de passages : donc cette autorité est prouvée par vos propres principes. Si vous n'admettiez, ni l'Eglise, ni l'Ecriture, nous nous y prendrions autrement. Encore une fois, est-celà un cercle vicieux ?

Quel est donc l'ordre que suit un Catholique dans l'examen des principes de sa foi. Convaincu en premier lieu de l'autorité de l'Eglise, par les principes évidents que j'ai tâché d'établir, & par le sentiment de son

propre besoin, persuadé ensuite de la divinité des Ecritures par l'enseignement de l'Eglise, il voit avec satisfaction dans ses Ecritures même, les passages qui attribuent à l'Eglise son autorité. Il en est confirmé plus efficacement dans sa croyance; & indépendamment des preuves qu'il avoit déjà, il croit l'autorité de l'Eglise, sur le témoignage de la parole de Dieu. Il ne tombe point alors dans le cercle vicieux, parce qu'il est parti d'abord d'un principe différent, & que deux preuves qui se soutiennent l'une l'autre, ne portent point à faux, quand l'une des deux est encore soutenue suffisamment d'ailleurs.

Vous voyez, Monsieur, que, malgré tant de calomnies & de clameurs, il n'y a rien que de juste & de régulier dans cette méthode. Ces principes une fois établis, vos objections qui n'ont plus le mérite de la nouveauté, tombent déjà d'elles-mêmes, & ne sauroient plus nous arrêter long-temps.

Parmi tant de Religions diverses qui se proscrivent & s'excluent mutuellement, une seule est la bonne, si tant est qu'une le soit. Pour la reconnoître, il ne suffit pas d'en examiner une, il faut les examiner toutes: & dans quelque matiere que ce soit, on ne doit point condamner sans entendre, il faut comparer les objections aux preuves, il faut savoir ce que chacun oppose aux autres, & ce qu'il leur répond. (a)

Comment n'avez-vous pas apperçu que cette difficulté, si elle étoit solide, vous incommoderoit autant que nous? Vous admettez du moins la Religion naturelle

(a) Emile, tome 3, p. 146.

pour bonne & néceſſaire ; ſoutiendrez-vous que pour être aſſuré de ſa vérité, il faut examiner tous les ſyſtêmes des Athées, des Matérialiſtes, des Sceptiques, & toutes les Sectes qui la méconnoiſſent ; qu'on ne doit point les condamner ſans les entendre, ſans avoir comparé leurs objections à vos preuves ? Combien y a-t-il d'hommes capables de ce travail ? A quelle diſcution condamnez-vous le genre humain, vous qui ne voulez pas que l'on conſulte les Livres, quand il s'agit de Religion ? Sans doute, vous exceptez les vôtres de l'anathême. Dès qu'un homme non prévenu aura peſé vos démonſtrations, qu'il en ſentira la force & la ſolidité qu'il ſera convaincu ; demanderez-vous de lui quelque choſe de plus pour croire à la Religion naturelle.

C'eſt donc une ridiculité de prétendre que, pour connoître la vraie Religion, il faut les examiner toutes ; autant vaudroit ſoutenir qu'un enfant n'eſt pas ſûr de connoître ſa mere, tant qu'il n'a pas examiné toutes les femmes qui peuvent lui reſſembler & qu'un homme doit douter du témoignage de ſes ſens, juſqu'à ce qu'il ait répondu aux vaines ſubtilités des Pyrrhoniens.

Ah, Monſieur, dans quelles abſurdités l'eſprit du ſyſtême eſt capable de plonger les plus grands génies ! Vouloir tout lire, tout ſavoir, tout examiner, eſt le grand ſecret pour n'avoir point de Religion ; & c'eſt par là que l'on y parvient ſi rapidement aujourd'hui. De jeunes téméraires ou de vieux libertins, ſans avoir fait aucune étude des fondemens de notre foi, ſans ſavoir qu'à

peine leur Catéchisme, saisissent avec avidité tout ce que l'impiété y oppose ; sous prétexte de voir les objections aussi bien que les preuves, ils se contentent des premieres, & ne cherchent la vérité que dans les sources de l'erreur.

Si l'examen des fausses Religions & de leurs prétendues preuves peut être nécessaire, c'est tout au plus aux Théologiens, à ceux qui sont chargés d'instruire. Cet examen n'est point à craindre pour eux, parce qu'ils sont assez aguerris, pour n'être pas ébranlés par des sophismes ; & cette étude ne sert qu'à confirmer leur foi : & aussi ne s'en dispensent-ils jamais, quoique vous les en accusiez. Nous lisons exactement les écrits de nos adversaires, nous pesons leurs raisons, nous répondons à leurs difficultés, & j'espere que vous serez convaincu que j'ai lu très-attentivement les vôtres.

Je pourrois me dispenser de vous suivre dans toutes les fausses imputations que vous nous faites, mais encore est-il bon de les parcourir rapidement, & de voir combien vous êtes équitable.

Où sont, dites-vous, *les Théologiens qui se piquent de bonne foi ? Où sont ceux qui, pour réfuter les raisons de leurs adversaires, ne commençent pas par les affoiblir ?* (*a*) Ici, Monsieur, j'oserai me citer ; sans être grand Théologien, je me pique de bonne foi, & je ne crains pas que vous fassiez voir que pour réfuter vos raisons, j'ai commencé par les affoiblir.

(*a*) Emile, tome 3, p. 147.

Quand vous avez voulu juger de la foi catholique sur le Livre de Bossuet, vous vous êtes trouvé loin de compte après avoir vécu parmi nous ; la Doctrine avec laquelle on répond aux Protestants, n'est point celle que l'on enseigne au peuple. (a) La preuve du contraire est exposée à tous les yeux. Les Catéchismes de divers Diocèses sont imprimés ; qu'on en cite un seul dont la doctrine soit contraire à l'exposition de la foi composée par M. Bossuet. Ménagez mieux votre réputation, Monsieur, quand vous voulez noircir les Catholiques, choisissez des accusations moins aisées à confondre.

Nous n'examinons point, dites-vous, *les raisons des Juifs dans leurs propres Livres.* (b) Vous ne connoissez donc pas la conférence de Limborch avec Orobio, où l'écrit de ce savant Juif est rapporté tout entier, aussi-bien que celui d'Acosta : ni l'un ni l'autre n'ont ménagé nos opinions ; ils y parlent avec toute la fermeté de gens qui ne craignent rien, & qui ne se déguisent point : loin que l'on ait cherché à supprimer ce Livre, il a été réimprimé depuis vingt ans.

A Constantinople, les livres disent leurs raisons. (c) Vous leur faites un peu trop d'honneur ; ils ne prennent pas la peine d'en dire nulle part ; ils ne savent argumenter qu'a coups de sabre. Des gens qui étudient si peu, ne seront jamais des Docteurs fort redoutables. Si quelques-uns se

---

(a) *Ibid.* page 148.
(b) Emile, tome 3, p. 152.
(c) *Ibid.* page 154.

sont hasardés à dire des raisons, les Théologiens n'ont pas été embarrassés d'y répondre.

Il y a du moins une différence entre les partisants des autres Religions & nous. Nous ne refusons jamais de montrer nos preuves, ni de dire nos raisons; les Missionnaires Catholiques prennent la peine d'en aller instruire tous les peuples qui veulent les écouter & les examiner. Les Juifs, les Mahométants, les Idolâtres, n'ont jamais fait la même chose; ils n'ont point encore envoyé des députés pour nous informer de leurs raisons. La présomption est donc toute entiere en notre faveur.

Nous avons, continuez-vous, *trois principales Religions en Europe; l'une admet une seule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois; chacune déteste, maudit les deux autres, les accuse d'aveuglement, d'endurcissement, d'opiniâtreté, de mensonge. Quel homme impartial osera juger entr'elles, s'il n'a premierement bien pesé leurs preuves, bien écouté leurs raisons? Celle qui n'admet qu'une révélation, est la plus ancienne, & paroît la plus sûre; celle qui en admet trois, est la plus moderne, & paroît la plus conséquente: celle qui en admet deux & rejette la troisiéme, peut bien être la meilleure, mais elle a certainement tous les préjugés contr'elle, l'inconséquence saute aux yeux.* (a)

Si quelque chose saute aux yeux, c'est la prévention qui vous séduit, jusqu'à donner au Mahométisme la préférence sur le Ju-

(a) Emile, tome 3, p. 149.

déïsme & sur le Christianisme, & jusqu'à supposer que le système de Religion formé par le plus ignorant & le plus corrompu de tous les Législateurs, est cependant le plus conséquent; tandis qu'il est évident, par la lecture de l'Alcoran même, que ce n'est qu'un mélange bizarre des deux derniers avec des absurdités sans nombre.

Autre fausseté de dire que la révélation Judaïque est plus sûre que la révélation Chrétienne : comme vous n'en apportez aucune preuve, je vous renvoie au parallelle que Limborch a fait de l'une & de l'autre dans le Livre que j'ai cité.

Nouvelle injustice de votre part d'assurer que la révélation chrétienne a tous les préjugés contr'elle. Si vous entendez les préjugés des passions & du libertinage, vous n'avez pas tort; si vous parlez des préjugés de la raison & du sens commun, vous tombez en contradiction, comme de coutume, puisque vous soutenez ailleurs *qu'il n'y a pas de révélation contre laquelle les mêmes objections n'aient autant & plus de force que contre le Christianisme.* (a) Enfin, vous n'expliquez point en quoi consiste l'inconséquence prétendue que vous reprochez à celle-ci, & il ne nous est pas donné de dévoiler cette énigme.

Cependant vous persistez à soutenir la nécessité d'examiner les diverses Religions. *Quel-est ici le raisonnement du Vicaire ? Pour choisir entre les Religions diverses, il faut*, dit-il, *de deux choses l'une, ou entendre les preuves de chaque secte & les*

(a) Emile, tome 3. p. 160.

comparer, ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or, le premier moyen suppose des connoissances que peu d'hommes sont en état d'acquérir, & le second justifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naisse. (a)

Je vous ai fait voir qu'il n'est pas nécessaire d'entendre les preuves de chaque secte & les comparer; mais qu'il suffit de connoître les preuves de la révélation Chrétienne. J'ai démontré encore que ces preuves ne supposent point les connoissances que peu de personnes sont en état d'acquérir: c'est une preuve de fait à la portée des plus simples & des plus grossiers, & une preuve poussée à un degré d'évidence morale qui équivaut à une certitude métaphysique. Il n'est aucun fait humain aussi solidement aussi clairement établi. Il est vrai que les preuves que vous avez données de la révélation, les exigent, ces connoissances que peu d'hommes sont en état d'acquérir; je vous l'ai fait sentir; j'en ai conclu qu'elle est défectueuse, que ce n'est point celle dont Dieu a voulu se servir. Je suis charmé que vous le reconnoissiez enfin vous-même, & que votre aveu confirme mon raisonnement.

Je vous ai démontré encore que l'autorité de l'Eglise Catholique est établie sur la même preuve de fait que la révélation: sur la mission successive des Pasteurs qui remonte jusqu'aux Apôtres & à Jesus-Christ, succession que personne ne leur a jamais contestée, parce qu'il étoit impossible d'en

(a) Lettre, page 123.

disconvenir. Le Chrétien Catholique est donc bien fondé à *s'en rapporter à l'autorité de ceux qui l'instruisent*, parce que cette autorité lui est clairement démontrée.

L'argument du Vicaire est fort bon contre les autres sectes ; il n'en est aucune qui puisse attribuer à ses Pasteurs le privilége dont les nôtres jouissent. Ces hommes nouveaux ont reçu leur mission d'eux-mêmes ; la plûpart ont fait profession de rejetter celle du corps apostolique ; ils ne tiennent plus ni aux Apôtres, ni à Jesus-Christ. Leur ministere né hors du sein de la mere commune, est une production illégitime, une usurpation : jamais il n'aura le privilége de donner des enfants à Dieu, ni des associés à l'alliance qu'ils ont rompue. Malheur à ceux qui sont conduits par de tels guides. Nous voyons tous les jours des effets sensibles de ce défaut, le peuple même en est frappé. Chez les Protestants nos voisins, pour peu qu'un particulier ait des connoissances, il commence à avoir des doutes & des inquiétudes sur sa Religion. S'il se trouve à portée de voir l'exercice de la Religion Romaine, dont on lui a fait de si affreux portraits, son agitation augmente, il vit dans le trouble, & meurt dans la crainte. Le peuple Catholique n'est, ni incertain, ni peiné, la vue des Protestants & de leur culte ne lui inspire que de la pitié, il sent ses avantages, il en benit le Ciel, il vit tranquille, & meurt plein d'espérance. Cette différence, Monsieur, n'est point un effet du hasard ; elle est fondée en raison, elle justifie la conduite de Jesus-Christ, & démontre la fausseté de vos principes.

Supposons donc avec vous qu'un simple fidele n'ait d'autre raison pour se persuader qu'il est dans la véritable foi, que l'autorité de son Curé : *Mon Pasteur me dit d'ainsi croire, & ainsi je crois* : (a) sa créance est-elle mal-fondée, n'est-elle appuyée que sur l'autorité d'un homme ?

Quelque peu instruit que soit un simple fidele, il ne peut ignorer que son Pasteur lui est envoyé par son Evêque, obligé de lui enseigner le Catéchisme du Diocèse, le même qu'il a appris dans son enfance, & ses peres avant lui ; que si ce Pasteur s'écartoit en quelque chose de la doctrine qui a toujours été prêchée dans la Paroisse où il demeure, cent voix s'éleveroient à l'instant contre lui, qu'il seroit déféré à son Evêque, & sur le champ dépossédé. Ce fidele ne peut donc douter que son Curé ne lui annonce les mêmes vérités qui sont enseignées, non-seulement par son Evêque, mais encore par le Souverain Pontife, pour lequel on lui ordonne de prier & qu'on lui a toujours appris à respecter, comme le Chef visible de l'Eglise & le Vicaire de Jesus-Christ. Un simple fidele est donc certain qu'il entend, par la bouche de son Curé, la doctrine de l'Eglise universelle, la doctrine du corps des Evêques, successeurs des Apôtres. Quand même ce simple fidele ne seroit pas en état de rendre raison de sa croyance, & de faire ainsi l'analyse de sa foi, cela n'empêche pas qu'il ne soit réellement dirigé par une autorité supérieure à celle de

(a) Emile, t. 3, p. 117.

de ſon Curé, par l'autorité de l'Egliſe univerſelle.

Que l'on nous montre la même unité ſolidaire de miniſtere & de doctrine dans toutes les autres ſectes de l'Univers, on pourra comparer alors la foi du Chrétien Catholique à la croyance aveugle des autres peuples. Un Proteſtant écoute ſon miniſtre, & ſon Miniſtre le renvoye à l'Ecriture, qu'il n'eſt pas en état de lire ni d'entendre : un Turc écoute ſon Iman, qui le renvoie à l'Alcoran : quelle certitude, l'un ou l'autre peuvent-ils avoir de la vérité de la doctrine ?

Continuons d'écouter votre oracle. *Il cite en exemple la Religion Catolique, où l'on donne pour Loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme : où c'eſt l'Egliſe qui s'atribue à elle-méme cette autorité, & qui dit : je décide que je ſuis infaillible, donc je le ſuis ? & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux : ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu : & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves, pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine.* (a)

Tout ceci eſt déjà réfuté d'avance. Ce n'eſt point l'Egliſe qui s'atribue à elle-même ſon autorité : elle en a fait uſage depuis Jeſus-Chriſt ; elle la tient par conſéquent de lui. C'eſt Jeſus-Chriſt qui, en envoyant ſes Apôtres, les a chargés d'enſeigner, de baptiſer, de remettre les péchés, d'ouvrir & de fermer la porte du

(a) Lettre, page 124.

Ciel. Les Apôtres ont donné la même commission à ceux qu'ils ont associés à leur ministere : ceux-ci à d'autres sans interruption jusqu'à nous.

Cette mission des Apôtres & de leurs successeurs est absolument nulle, si les peuples ne sont pas fondés à y croire avec une entiere certitude ; or on ne peut se fier à leurs enseignements, s'ils n'ont qu'une autorité humaine. Quelle sera donc la ressource des peuples ignorants & grossiers que Jesus-Christ a ordonné d'instruire, & qui ne sont pas en état de connoître par eux-mêmes la vérité ou la fausseté de la doctrine qu'on leur annonce ? S'ils ne peuvent fonder leur foi sur le caractere de ceux qui parlent au nom de Jesus-Christ, sur quoi la fonderont-ils ? Oui, Monsieur, je le soutiens ; si Jesus-Christ n'a pas donné à ses envoyés un caractere divin ; s'il ne leur continue son assistance jusqu'à la fin des siecles, la foi est impossible, Jesus-Christ lui-même est venu envain, Dieu n'a voulu, ni éclairer, ni sauver le genre-humain.

Il ne faut aucun appareil de preuves pour montrer que l'Eglise conserve encore aujourd'hui cette autorité, ou si vous voulez cette même infaillibilité qu'elle a reçue, & qu'elle a dû recevoir à sa naissance. Les Pasteurs d'aujourd'hui sont-ils les successeurs des Apôtres ? Voilà toute la question. Or, il n'est pas plus difficile de prouver que Clément XIII est le successeur de S. Pierre, que de montrer que Louis XV est le successeur du premier Roi qui a fondé la Monarchie Françoise.

Voici donc tout le raisonnement qu'un

Catholique est obligé de faire pour se démontrer à lui-même l'infaillibilité de l'Eglise. Dieu a envoyé Jesus-Christ & les Apôtres : premier fait éclatant dont tout l'Univers dépose. Les Apôtres ont successivement envoyé des Pasteurs ? & c'est ainsi que les nôtres leur ont succédé ; second fait dont tout le monde convient. Donc Dieu veut m'instruire par eux, comme il a instruit les premiers fideles par les Apôtres. Mais je ne puis être instruit sûrement & sans danger d'erreur, si Dieu ne continue à mes Pasteurs l'assistance qu'il a donnée aux Apôtres ; donc Dieu la leur continue en effet. Quel est l'homme assez grossier pour qu'il ne puisse ainsi raisonner ? Et quel appareil faut-il pour le faire ?

Mais, suivant la loi que je me suis imposée avec vous, Monsieur, supposons encore, quoique fausſement, que l'autorité de l'Eglise ne puisse être prouvée que comme tout autre dogme particulier, & suivant la méthode des Protestants, par l'Ecriture ; du moins le Catholique n'a que ce seul point à examiner ; dès qu'il est une fois décidé, tout le reste se termine par une simple conséquence : tout ce que l'Eglise enseigne est la vraie doctrine de Jesus-Christ. Dans les autres sectes chrétiennes, la discussion recommence sur chaque article en particulier : selon vous-même, (*a*) il faut savoir les langues, voir quel est le sens que les Auteurs sacrés ont donné aux termes dont ils se sont servis, s'il est bien rendu dans les versions, s'il n'a pas chan-

(*a*) Lettre, page 51.

gé par trait de temps, &c. La vie suffit à peine pour achever l'examen, & il n'aboutit ordinairement qu'à multiplier les doutes & à faire des incrédules.

Vous insistez encore. *Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Protestans.* (a) Vous devez sentir maintenant, Monsieur, combien tout cela est faux. La preuve de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques consiste dans un raisonnement fort simple & à portée des plus grossiers; la vérité de la doctrine chez les Protestans ne peut être examinée que par la discussion des passages de l'Ecriture : travail immense, qui ne convient qu'à de savants Théologiens, dont le peuple est aussi incapable chez les Protestants que chez nous. C'est donc aux Protestants à vous répondre & non pas à nous.

Comment donc se déterminera-t-il, le peuple, *d'une maniere raisonnable, autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent ? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous : Voilà, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu, & auquel je doute qu'on puisse répondre.* Vous ajoutez dans une note : *c'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent, se gardent bien de toucher.* (b)

Vous comptez en vérité beaucoup sur

(a) Lettre, p. 124.
(b) Lettre, p. 125.

l'indulgence de vos Lecteurs ; pour un homme qui traite si durement les Théologiens, vous les avez bien peu lus. Cette objection, à laquelle on n'a jamais touché, vient cependant encore d'être discutée tout récemment par M. l'Evêque du Puy, dans ses réponses à un savant de Geneve : (*a*) & il n'a fait que développer les principes déjà établis par M. l'Evêque de Meaux ; dans sa Conférence avec le Ministre Claude. (*b*) Vous pourrez encore la retrouver dans Papin (*c*) & d'autres Controversistes.

Cet argument terrible dont vous croyez nous écraser, est déjà réfuté d'avance par ce qui a été dit. Un Catholique se détermine d'une maniere raisonnable par l'autorité de ceux qui l'instruisent, (j'entends de ses Pasteurs,) parce que cette autorité lui est démontrée par la preuve de fait, par leur mission successive, qui remonte jusqu'aux Apôtres. Un Turc de même ne seroit pas coupable de s'arrêter à l'autorité de ceux qui l'instruisent, s'il pouvoit s'assurer qu'ils ont une mission divine. Mais où sont les preuves de cette Mission ? De qui Mahomet tenoit-il la sienne ? De son sabre & de l'imbécillité de ses Disciples : voila tout le miracle.

Si le fils d'un Chrétien, dites-vous, *fait bien de suivre, sans un examen profond & impartial, la Religion de son pere, pourquoi le fils d'un Turc feroit-il mal de suivre de*

(*a*) Controv. pacif. sur l'autorité de l'Eglise, page 380 & suiv.

(*b*) Cinquieme réflexion, p. 311. & suiv.

(*c*) Tome 1, p. 180 & 300.

même la Religion du sien ? Je défie tous les intolérants du monde de répondre à cela rien qui contente un homme sensé. (a)

Votre maniere ordinaire de triompher, Monsieur, est de tourner le dos à l'ennemi, & de faire semblant de ne pas le voir. Pour accepter votre défi, l'on n'a pas besoin de beaucoup de bravoure. Le fils d'un Chrétien Catholique fait bien de suivre la Religion de son pere, non pas parce que son pere l'a professée avant lui, mais parce qu'elle lui est enseignée par un corps de Pasteurs dont il connoît la mission divine, comme il a été dit. Le fils d'un Turc ne fait point mal de suivre la Religion de son pere, tant qu'il n'est pas en état d'examiner si elle est bien ou mal fondée; mais dès qu'il est parvenu à un âge raisonnable & à une capacité suffisante pour en connoître la fausseté, s'il ne l'examine pas, il est coupable; s'il l'examine de bonne foi, il la trouvera destituée de preuves.

Nous ne disconvenons pas que le malheur d'être né élevé dans une fausse Religion, ne soit une tentation terrible; que les engagements de la naissance & les préjugés de l'éducation ne diminuent beaucoup aux yeux de Dieu la faute que l'on peut commettre en y persévérant. Qu'en conclurons-nous ? Que cette faute est nulle : que Dieu ne l'imputera point à ceux qui auroient pu s'instruire ? Est-ce raisonner ?

Il est de mauvaise grace de dire que *la*

(a) Emile, tom. 3. p. 161.

foi des enfants & de beaucoup d'hommes eſt une affaire de géographie. Seront-ils récompenſés d'être nés à Rome plutôt qu'à la Mecque ? On dit à l'un que Mahomet eſt le Prophete de Dieu, & il dit que Mahomet eſt le Prophete de Dieu ; on dit à l'autre que Mahomet eſt un fourbe, & il dit que Mahomet eſt un fourbe : chacun des deux eut affirmé ce qu'affirme l'autre, s'ils ſe fuſſent trouvés tranſpoſés. Peut-on partir de deux diſpoſitions ſi ſemblables pour envoyer l'un en paradis, & l'autre en enfer. (a)

C'eſt encore ici une objection à laquelle vous répondrez, s'il vous plaît ; la Religion naturelle, tout comme la Religion révélée, peut être une affaire de géographie. Tel ſauvage qui vit en brute dans les forêts de l'Amérique, auroit pu connoître auſſi parfaitement que vous la Religion naturelle, s'il fût né ailleurs, & l'eût peut-être obſervée plus fidelement. Serez-vous mieux récompenſé que lui ? Si vous dites que non ; à quoi ſert donc la Religion naturelle ? Mieux vaux l'ignorer que la connoître : avec cette connoiſſance, on eſt expoſé à la damnation, tandis que le ſalut d'un ſauvage eſt en ſûreté par ſon ignorance. Le ſort des hurons eſt préférable à celui de votre éleve. Dites donc avec nous, *ô altitudo !* & convenez que les décrets de Dieu ſont impénétrables.

Je vous ai déjà répondu que Dieu n'envoyera point l'un en paradis, préciſément parce qu'il eſt né Chrétien, ſi ce n'eſt les enfants baptiſés, mais parce qu'il a vécu

(a) Emile, tome 2, p. 3[illegible]

en Chretien : ni l'autre en enfer, précisément parce qu'il a été Turc ou Païen, mais parce qu'il n'a pas suivi les lumieres que Dieu lui a données.

On ne doit pas être surpris, si vous avez formé un traité de tolérance & de fraternité avec les Turcs ; (*a*) selon vos principes, vous ne pouvez le refuser, même aux idolâtres, sans une injustice criante. Vous ne voulez d'autre preuve de la révélation, ni de la vérité d'une Religion, que l'examen de la doctrine qu'elle propose ; chez les Chrétiens, & à plus forte raison chez les Turcs & chez les Païens, le peuple est incapable de cet examen ; vous le soutenez, & nous en convenons ; donc chez les uns & les autres, le peuple est réduit à n'avoir d'autre Religion que celle qu'il plaît à ses Docteurs de lui donner ; par conséquent à être Athée, si on lui enseigne l'Athéisme. Tout cela se suit parfaitement ; & voilà où conduisent vos merveilleux.

Mais changez de méthode, Monsieur, revenez aux preuves de la révélation que Jesus-Christ & les Apôtres ont données ; examinez le caractere & la mission de ceux qui l'annoncent ; alors la foi du seul Chrétien Catholique est raisonnable & certaine ; la croyance de tous les autres peuples est aveugle & téméraire : le premier seul peut être moralement certain de ces trois faits : qu'il est enseigné par le corps des Pasteurs ; que ce corps a succédé aux Apôtres ; que les

(a) Lettre, page 81.

les Apôtres ont été envoyés de Dieu pour instruire. Trouvez, si vous pouvez, la même certitude dans aucune autre secte.

Vous démontrez donc vous-même la fausseté de votre système par l'absurdité des conséquences qui en découlent; je n'ai cessé de vous le représenter. Selon vous, si Dieu a fait une révélation, il n'a donné pour la reconnoître qu'un seul caractere qui est hors de la portée des trois quarts du genre-humain. Ils sont donc très-légitimement fondés à n'y pas croire; Dieu ne peut, sans injustice & sans tyrannie, les punir de n'y avoir pas déféré. Aussi croyez-vous qu'*un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, sera sauvé?* (*a*) vous n'en exceptez pas même l'idolâtrie. Dieu a instruit les hommes; mais ses instructions réservées pour un petit nombre de têtes savantes, sont fort inutiles au peuple: ces savants voient la vérité, mais pour eux seuls; ils sont sans caractere & sans autorité pour faire respecter leurs leçons. Le peuple qui doit se défier d'eux, parce qu'ils sont *hommes & menteurs*, ne leur doit aucune croyance. (*b*)

Vous conviendrez du moins que ce système n'est pas celui de Jesus-Christ ni des Apôtres. Jesus-Christ a promis le salut mais *à ceux qui croiroient & seroient baptisés*, & point à d'autres. Selon S. Paul *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, non pas en professant l'erreur, mais

(*a*) Lettre, p. 86.
(*b*) *Ibid.* p. 75.

en parvenant à la connoissance de la vérité. Jesus-Christ est le seul nom qui ait été donné aux hommes sous le Ciel pour être sauvés; & vous prétendez qu'il est indifférent au peuple d'invoquer Jesus-Christ ou Mahomet. Selon vous, Dieu n'a montré la vérité qu'aux savants; selon Jesus-Christ, *Dieu l'a cachée aux sages & aux prudents, pour la révéler aux petits & aux ignorants.* Selon vous, Dieu ne s'est point embarrassé de la croyance ni du salut du peuple; selon S. Paul, *Dieu a choisi ce qui paroît insensé aux yeux du monde, pour confondre les puissants & les sages.* (*a*) Etoit-ce la peine de prouver avec tant d'emphase la divinité de l'Evangile, pour le contredire ensuite avec si peu de ménagements?

Vous avez encore ajouté dans une note, que les Théologiens, *pour se tirer d'affaire, ont recours à je ne sai quelle foi infuse qu'ils obligent Dieu de transmettre à l'enfant.* (*b*) Lisez, Monsieur, lisez plus attentivement les Théologiens, ou cessez de les calomnier. Il est faux qu'ils aient jamais imaginé une foi infuse transmise des peres aux enfants; (je parle des Théologiens Catholiques.) C'est par le baptême, & non par la naissance que Dieu donne la foi infuse avec l'habitude des autres vertus chrétiennes. Il est encore plus faux qu'ils admettent cette foi infuse pour suppléer aux preuves de la révélation, &

(*a*) Marc, 16, 16, 1. Tim. 2, 4. Act. 4, 12. Luc 10, 21, 1. Cor. 1, 27.
(*b*) Lettre 2 p. 125.

pour se tirer d'affaire. Ils soutiennent que cette habitude infuse est nécessaire pour que l'acte de foi du Chrétien soit surnaturel; mais jamais ils n'ont fondé la certitude de cet acte, sur un autre motif que sur la certitude même des preuves de la révélation. Nous savons très-bien que vous n'admettez, ni foi surnaturelle, ni vertus infuses, ni l'opération du Dieu pour sanctifier les ames. Chez vous, c'est la raison qui opére le salut, la grace n'y entre pour rien; les savans seuls sont les élus. Mais nous ne nous sentons, ni assez habiles pour prétendre à cette béatitude, ni assez intrépides pour vous suivre au travers de tant d'erreurs & d'absurdités.

De ce que nous avons dit, il résulte, Monsieur, que toutes vos objections contre l'autorité de l'Eglise portent sur de fausses suppositions, & que plusieurs peuvent se retorquer contre vous avec avantage. Vous auriez donc pû vous dispenser de répéter ce que tant d'Ecrivains Protestans ont déjà dit avant vous. Poussés à bout par les réponses qu'on leur a données, ils ont pris depuis long-temps le parti de garder le silence; & vous auriez sagement fait de les imiter.

Je suis, &c.

LETTRE V.

Sur la tolérance.

IL n'y a pas encore long-temps, Monsieur, que l'on s'est avisé d'agiter la question qui va nous occuper; & la discussion n'en seroit pas nécessaire, si l'on vouloit suivre de bonne foi les conséquences qui découlent des vérités démontrées dans les Lettres précédentes. Si Dieu a voulu éclairer le monde par la prédication de Jesus-Christ & des Apôtres; s'il a établi un ministere visible pour étendre par tout l'Univers, & pour perpétuer la croyance des vérités révélées, comme nous l'avons prouvé, tout homme à portée de vérifier ces deux faits, est coupable de ne pas se soumettre à l'autorité de l'Eglise; il mépriſe la parole de Dieu, il désobéit à ses ordres, il s'expose volontairement à la damnation éternelle. L'Eglise revêtue d'une autorité divine pour enseigner tous les hommes, est en droit d'exiger qu'ils obéissent à sa voix; s'ils y résistent, de les traiter comme des rebelles, de les retrancher de sa société & du nombre de ses enfants, de les regarder comme hors de la voix du salut.

Ces conséquences n'ont été méconnues que par ceux qui avoient le plus vif intérêt de les révoquer en doute, & en particulier par les deux sectes fameuses qui ont divisé la société chrétienne au seizieme siecle; elles oserent ériger un tribu-

nal contre celui qui étoit établi par Jesus-Christ, condamner les successeurs des Apôtres & leurs propres juges, en mépriser les anathêmes. Mais bientôt le même principe qui les avoit séparées de la société des fideles, forma dans leur propre sein de nouvelles divisions. Des Docteurs aguerris à leur Ecole, tournerent contr'elle les mêmes armes dont elles s'étoient servies contre l'Eglise Romaine; & leurs enfants n'eurent pas pour elles plus de respect, qu'elles n'en avoient eu pour leur mere.

Dans la confusion que leur causoit cette désunion si contraire à l'esprit de l'Evangile, il fallut, pour en couvrir le scandale, recourir à la tolérance mutuelle, c'est-à-dire, approuver un désordre qu'il n'avoit pas été possible d'empêcher. De quel droit un Protestant refuseroit-il aux autres sectes le privilége dont il s'est prévalu contre l'Eglise Romaine, & la même liberté qu'il s'est arrogée, de ne croire que ce qu'il juge à propos. La tolérance que l'on veut faire passer aujourd'hui pour un dogme sacré, est donc la derniere ressource d'un parti poussé à bout par ses propres principes, le remède extrême appliqué à un mal désespéré, & qui ne sert qu'à le rendre incurable.

On se bornoit d'abord à accorder la tolérance aux differentes sectes chrétiennes; par un enchaînement de conséquences, vous prétendez qu'on doit l'étendre aux Juifs & aux Mahométans : & j'espére de montrer, qu'en raisonnant toujours de même, les Païens, les Matérialistes, les Athées, ne sauroient en être exclus. Voi-

là, Monsieur, la gradation qu'il faut nécessairement faire, dès que l'on abandonne un moment le centre d'unité & de vérité établi par Jesus-Christ.

Il est à propos d'avertir qu'il n'est point ici question d'une tolérance purement civile, qui est du ressort du Gouvernement & des Magistrats; mais d'une tolérance ecclésiastique & théologique qui consiste à croire que les hérétiques de toutes les sectes, les Juifs, les Mahométans même, quoique hors de l'Eglise, sont néanmoins dans la voie du salut; *que tout homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé.* (a) Qu'on peut être, sans conséquence pour le salut, Turc à Constantinople, Juif à Amsterdam, Calviniste à Geneve, Catholique à Rome: que ces différentes Religions sont une affaire de pure police, autant de loix nationales qui n'obligent que ceux qui vivent dans les Pays où elles sont établies: que la Religion naturelle est la seule nécessaire, la seule indispensable.

Cette doctrine vous paroît si essentielle au bonheur de l'Univers, que vous vous croyez obligé de l'enseigner, *malgré les buchers & les chaînes*, (b) quiconque ne l'admet pas, se rend l'ennemi du genre-humain; (c) quiconque ose dire: *hors de l'Eglise point de salut*, doit être chassé de l'Etat, & banni de la société. (d)

(a) Lettre, p. 86.
(b) Lettre, pag. 80.
(c) *Ibid*, p. 85.
(d) Contrat social, ch.

Vous nous permettrez, Monsieur, d'appeller de cet arrêt ; pour penser comme vous, il faudroit renier Jesus-Christ & l'Evangile, tomber en contradiction, mettre la Religion naturelle en péril : vous nous dispenserés d'acheter par des absurdités & par des crimes l'honneur d'être de votre avis.

Je dis d'abord que, pour admettre la tolérance telle que vous l'enseignez, il faut renoncer à l'Evangile. Vous savez ce que Jesus-Christ a dit à ses Apôtres, en leur donnant leur mission : *Prêchez l'Evangile à toute créature, celui qui croira & sera baptisé, sera sauvé : celui qui ne croira pas, sera condamné.* (a) Il ne nous appartient pas de révoquer cette sentence. *Que celui qui n'écoute pas l'Eglise, soit à votre égard comme un Païen & un Publicain.* (b) Vous voyez que Jesus-Christ lui-même a osé dire : *hors l'Eglise point de salut.* Le voilà donc, selon vous, ennemi du genre-humain, digne d'être chassé de l'Etat, & sans doute crucifié. Les Juifs n'ont fait qu'exécuter la sentence que vous auriez prononcée contre lui. Jamais nous n'aurons le courage de traiter ainsi notre maître.

Les Apôtres n'ont pas été plus tolérants ; ils se disent envoyés *pour faire rendre obéissance à la foi chez toutes les Nations.* (c) S. Paul ordonna *d'éviter un hérétique*, de le regarder comme un *homme pervers*

(a) Marc. 16, 16.
(b) Matt. 18, 17.
(c) Rome 1, 5.

& condamné par son propre jugement. (a) S. Jean défend de le recevoir chez soi, même de le saluer. (*b*) Ce n'est pas notre faute si cette doctrine ne s'accorde pas avec la vôtre.

Non content de contredire ouvertement les enseignements de Jesus-Christ & des Apôtres, vous condamnez encore leur conduite. Si tous les hommes peuvent se sauver dans quelque Religion qu'ils professent, qu'étoit-il nécessaire d'en établir une nouvelle? Les Juifs pouvoient se sauver avec leur Religion nationale, pourquoi la leur faire quitter? Les Païens pouvoient être gens de bien, & se sauver de même, à quoi servoit-il de les éclairer? La prédication de l'Evangile n'étoit propre qu'à troubler le repos du genre-humain. Jesus-Christ prévoyoit les mouvements & les divisions que sa doctrine alloit causer sur la terre; il les a distinctement prédits. Il a déclaré qu'*il étoit venu apporter, non la paix, mais le glaive, mettre la séparation entre le pere & l'enfant*, allumer la guerre, non-seulement entre les peuples divers, mais dans le sein d'une même famille. (*c*) Il a soigneusement averti ses Disciples des contradictions qu'ils auroient à essuyer; malgré cette connoissance, il n'a pas laissé de prêcher & de les envoyer. Si la paix doit être préférée à la vérité, & la Religion nationale à l'Evangile, Jesus-Christ & ses Apôtres ont été

(a) Tit. 3, 10.
(*b*) 2, *Joan*, 10.
(c) Matt. 10, 54.

des séditieux, que l'on a bien fait de punir. Vous vous contentez de dire qu'*ils ne vous semble guere plus sages que les conquérants.* (a) Vous pouviez ajouter qu'ils ont été cent fois pires ; jamais conquérant n'a causé dans l'Univers une révolution aussi universelle ; les divisions dont ils ont semé le germe, dureront autant que le monde.

Faites attention, je vous prie, qu'ils ont attaqué de front cette tolérance que vous conseillez. Elle régnoit sur la terre avant leur prédication ; les Juifs, contents de leur loi pour eux-mêmes, ne pensoient point à la proposer aux autres. Les Romains, loin d'asservir à leurs opinions les peuples qu'ils avoient conquis, adoptoient souvent leurs Dieux & leurs cérémonies : les Grecs n'avoient jamais envoyé des Missionnaires aux Perses ni aux Egyptiens. Toutes les Nations erroient chacune à sa mode & regardoient leur Religion particuliere comme une loi nationale. C'est précisément ce que vous souhaitez.

Au milieu de ce calme que vous regardez comme la souveraine félicité, Jesus-Christ vient annoncer son Evangile, & envoie le prêcher, non à un seul peuple, mais à toutes les Nations : ses Apôtres entreprennent d'y assujettir les Juifs & les Romains, les Grecs & les Barbares ; ils prétendent que tout homme obéisse à leur voix ; plus de salut qu'en Jesus-Christ ; plus d'espérance qu'en l'Evangile ;

(a) Lettre, p 83.

plus de vraie Religion que le Christianisme : & par un malheur qui vous arrache aujourd'hui des larmes, ils persuadent, ils convertissent, tout céde à leurs efforts. Peut-on assez regretter ces temps heureux, où il n'étoit point question de Religion universelle, où l'on pouvoit être Juif, Païen, Idolâtre, Athée impunément, selon le Pays où l'on se trouvoit; aller au Ciel par le mensonge aussi aisément que par la vérité ; se sauver par le libertinage aussi sûrement que par la vertu ? Convenez-en, Monsieur, il n'y a point de milieu ; ou votre doctrine est insoutenable, ou l'Evangile mérite l'exécration du genre humain.

Voyons cependant si votre système se suit & se soutient. Il est contraire à l'Evangile, cela est clair ; mais est-il au moins conforme à la raison ? Vous prêchez la tolérance mutuelle aux Juifs, aux Chrétiens, aux Mahométans ; voudriez-vous nous dire pourquoi vous ne parlez pas des Idolâtres ? ils doivent être tolérés selon vos principes. *Je pense*, dites-vous, *que l'essentiel de la Religion consiste en pratique : que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable, mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé.* (a) Un Idolâtre peut être tout cela, & quelques-uns ont paru tels ; ils en croyoient donc assez pour être sauvés. Vous faites consister la Religion humaine & sociale, à croire que tous les hommes sont freres, ont une ori-

(a) Lettre, p. 59.

gine commune ; que notre ame eſt immortelle ; qu'il y a une providence & une vie à venir. (*a*) Les Païens ne nient aucun de ces articles ; qu'eſt-ce qui pourroit donc empêcher de les croire dans la voie du ſalut ? Selon vous encore : *un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé..... un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon pere.* (b) Un homme né & élevé dans l'idolâtrie, eſt donc auſſi aſſuré de ſon ſalut, que le Chrétien le plus éclairé & le plus vertueux. Pourquoi n'avez-vous pas compris les idolâtres dans une aſſociation de laquelle dépend, ſi l'on vous en croit, la tranquillité & le bonheur du genre humain ? Ne péchez-vous point en cela contre la charité chrétienne dont vous êtes l'apôtre & le vengeur.

Il eſt vrai que les Païens ne confeſſent point l'unité de Dieu, que vous regardez cependant comme un des dogmes de la Religion naturelle. Cela ne fait rien. *Si nos dogmes ſont tous de la même vérité, tous ne ſont pas de la même importance. Il eſt fort indifférent à la gloire de Dieu qu'elle nous ſoit connue en toutes choſes, mais il importe à la ſociété humaine & à chacun de ſes membres, que tout homme connoiſſe & rempliſſe les devoirs que lui impoſe la loi de Dieu envers ſon prochain & envers ſoi-même.* Qu'il y ait un ſeul Dieu ſuprême, ou qu'il y ait des Divinités ſubalternes qui préſident à certaines parties de la nature,

(*a*) Lettre, page 82.
(*b*) *Ibid.* p. 86.

qu'il faille n'adorer qu'un seul Dieu, ou partager son culte entre ces Divinités particulieres ; *je ne vois pas que la décision de ces questions, en apparence essentielles, importe plus à l'espece humaine, que de savoir quel jour de la lune on doit célébrer la Pâque . . . . . Que chacun pense là-dessus comme il lui plaira, j'ignore en quoi cela peut intéresser les autres ; quand à moi cela ne m'intéresse point du tout. Mais ce qui m'intéresse, moi, & tous mes semblables, c'est que chacun sache qu'il existe un arbitre du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants ; qu'il nous prescrit à tous d'être justes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaisants & miséricordieux, de tenir nos engagements envers tout le monde, même envers nos ennemis & les siens ; que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien ; qu'il en est un autre après elle, dans laquelle cet Etre suprême sera le Rémunérateur des bons & le Juge des méchants. Ces dogmes & les dogmes semblables sont ceux qu'il importe d'enseigner à la jeunesse, & de persuader à tous les citoyens.* (a) Voilà votre morale ; qu'un idolâtre en soit persuadé, il est suffisamment orthodoxe, vous lui ferez grace sur son idolâtrie.

Vous ferez encore sans doute un accueil plus favorable aux Déistes ; ils admettent la Religion naturelle, ils se croient obligés à être gens de bien ; du moins ils le disent ; ils sont tolérants, ce sont les croyants par excellence.

Restent les Matérialistes, les Athées,

(a.) Emile, tome 4, p. 86.

les Pyrrhoniens ; qu'en ferons-nous ? Selon vous, il faut les punir. *Quiconque combat* les dogmes essentiels dont on vient de parler, *mérite châtiment sans doute, il est le perturbateur de l'ordre & l'ennemi de la societé.* (a) En soutenant que *chacun n'a que son jugement pour maître*, vous ajoutez *quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, & qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les loix.* (b) Or les opinions des Spinosistes, des Pyrrhoniens, des Athées, tiennent à la morale, influent infiniment sur les actions, sont contraires aux loix. Ailleurs, vous ordonnez *que si quelqu'un dogmatise contre la Religion universelle, il soit banni de la société, comme ennemi de ses loix fondamentales.* (c) Or les impies dont nous parlons dogmatisent contre la Religion naturelle qui est la Religion universelle.

Mais, Monsieur, qu'importe à la société qu'un homme croie les dogmes de la Religion naturelle, pourvu qu'il en remplisse tous les engagements, qu'il en pratique fidellement tous les devoirs ? Qu'un Athée soit juste & bienfaisant, par l'espérance d'être heureux en l'autre vie, ou par le desir d'être tranquille dans celle-ci, en quoi cela nous intéresse-t-il ? il est faux qu'il soit perturbateur de l'ordre, ni ennemi de la société ; dès qu'il se conduit à l'extérieur en bon citoyen, les

(a) Emile, tome 4, p. 88.
(b) Lettre, page, 78.
(c) Lettre, p. 88.

loix ni la police n'ont rien à voir à sa croyance.

Qu'il croie ce qu'il voudra, direz-vous, mais qu'il ne dogmatise point. Celui qui dogmatise contre la Religion universelle, détruit les liens de la société; il en est donc l'ennemi: fort bien. Sur le même principe, tous ceux qui donnent quelqu'atteinte à ces liens sacrés qui enseignent une doctrine capable de les affoiblir, ne sont-ils pas aussi ennemis de la société & dignes d'être punis comme tels? Or quiconque ose parler ou écrire contre une Religion révélée, autorisée par les loix dont un des principaux objets est de resserrer les nœuds qui unissent les hommes entr'eux, ne se rend-t-il pas coupable de cet attentat? en travaille-t-il pas à diminuer la subordination & la soumission aux puissances légitimes que l'Evangile nous prêche avec tant de force? Celui qui enseigneroit, par exemple, *que l'esprit du Christianisme est trop favorable à la tyrannie, que les vrais Chrétiens sont faits pour être esclaves* (a) Ne tiendroit-il pas un langage séditieux, & digne d'attirer sur lui tout le poids de l'autorité souveraine: Le Gouvernement seroit donc aussi bien fondé à servir contre lui que contre les Athées, en ordonnant de punir ces derniers, *vous rendez à l'intolérance le poignard* que vous feignez de lui ôter. Le même motif qui engage à exterminer les ennemis de la Religion sociale & des loix, oblige de châtier tous ceux

(a) Contrat social, L. 4, c. 8.

qui se rendent complices du même crime, ou il n'en faut tolérer aucun, ou il faut les tolérer tous ; on vous défie d'établir entr'eux une régle fixe d'exception ou de différence.

Sapper ouvertement les fondements de la société, c'est un grand crime ; c'en est peut-être un moindre de les miner sourdement & de les ébranler, mais c'est toujours un crime, & il mérite toujours la vengeance publique. Le Gouvernement ne doit point souffrir que l'on touche en aucune maniere à un point si essentiel ; dès que vous mettez des bornes à son pouvoir, dès que vous rallentissez son activité & son zéle, vous autorisez la licence, & la licence ne respecte point de loix.

Pourquoi doit-on punir les Athées ? Est-ce parce que leurs opinions sont fausses ? Par cette raison il faudroit punir toutes les erreurs. Est-ce parce qu'elles sont damnables ? Mais selon vos principes, si un Athée est *homme de bien, il en croit assez pour être sauvé ?* (a) & selon les nôtres, toute erreur volontaire sur la Religion exclue du salut. Est-ce parce qu'elles sont contraires aux loix ? Mais quiconque attaque une Religion autorisée par les loix, péche contre les loix. Est-ce parce qu'elles sont pernicieuses à la société ? Mais toute doctrine contraire à une Religion qui est utile à la société, ne peut être avantageuse à la société. Or, nous verrons par vos propres aveux, que le Christianisme est très-utile à la société. Par conséquent,

(a) Lettre, page 59.

dès qu'on ne doit point tolérer les Athées, on ne doit tolérer aucun des ennemis de la Religion.

Voilà, Monsieur, ce qu'il eût fallu éclaircir, avant que de déclamer contre l'intolérance. Jusqu'à ce que vous ayez mieux ajusté votre système, il demeure prouvé qu'il est contradictoire; ou il ne faut point admettre la tolérance, ou elle doit être universelle; si elle est universelle, elle anéantit toute Religion.

Mais fût-elle moins pernicieuse, je la soutiens encore impraticable, si ce n'est aux fourbes & aux hypocrites. Regarder le Christianisme comme une Religion nationale, une loi de pure police extérieure, c'est me persuader qu'il ne m'oblige qu'autant que je suis dans le Païs où cette loi est en vigueur; qu'ainsi je dois croire chez les Chrétiens que Jesus-Christ est le fils de Dieu, le Sauveur des hommes; parmi les Juifs, qu'il est un imposteur; avec les Turcs, qu'il n'est que le précurseur de Mahomet; ou plutôt, je ne dois rien croire, mais seulement me comporter à l'extérieur comme si je croyois. Loin d'être obligé de verser mon sang pour confesser Jesus-Christ, comme l'Evangile me l'ordonne, je dois, pour me conformer à la police extérieure des différentes Nations, l'adorer en France, le renier en Turquie, & le blasphémer dans une Synagogue. Ainsi, en nous accusant d'hypocrisie, vous nous l'enseignez, vous la réduisez en système, vous nous voulez faire jouer un personnage dont les Païens même ont eu horreur: vous savez qu'ils regardoient avec mépris

ceux

ceux d'entre les Chrétiens qui n'avoient pas le courage de perfévérer dans leur Religion : & voilà la sainte morale que l'on professe avec la Religion naturelle.

Aussi êtes-vous forcé de convenir que jamais aucune secte, aucun parti n'a pû se résoudre à cette tolérance, selon vous, si nécessaire ; & l'on peut vous prédire, qu'excepté les libertins déclarés, personne ne s'y résoudra jamais.

A Dieu ne plaise, dites-vous, *que jamais je prêche aux hommes le dogme cruel de l'intolérance, que jamais je les porte à détester leur prochain, à dire à d'autres hommes : vous serez damnés.* (*a*) Voilà, Monsieur, le grand secret que vous avez trouvé pour rendre notre doctrine odieuse, la déguiser, & nous calomnier. Il est absolument faux qu'elle nous porte à détester le prochain quel qu'il soit. L'Eglise Catholique est si éloignée de ce sentiment, qu'elle prie & invite tous les fidèles à prier pour les hérétiques & pour les infidèles, afin que Dieu les éclaire, & se fasse connoître à eux ; c'est le sens de priere que nous faisons tous les jours à Dieu, en lui disant, selon l'ordre de Jesus-Christ, *votre nom soit sanctifié.* (b)

Il est encore plus faux que nous disions à personne : *vous serez damné* ; rien n'est plus contraire à ce que l'on enseigne communément sur le sort des différentes sectes qui sont hors du sein de l'Eglise.

(*a*) Emile, tome 3, p. 172.

(*b*) On fait que l'Eglise prie spécialement pour cet objet le jour du Vendredi Saint.

10. Pour ce qui regarde les Hérétiques qui sont baptisés & qui croient en Jesus-Christ, nous sommes persuadés que tous ceux qui vivent de bonne foi dans leurs erreurs, qui croient, par une ignorance invincible, être dans la voie du salut, qui seroient prêts à rentrer dans l'Eglise Romaine, si Dieu leur faisoit connoître qu'elle seule est la véritable Eglise; nous sommes persuadés que ces ames simples & droites sont, par la disposition de leur cœur, autant d'enfants de l'Eglise Catholique. C'est le sentiment de tous les Théologiens, après Saint Augustin, qui enseigne que l'Eglise de Jesus-Christ, semblable aux épouses de Jacob, donne des enfants à son époux, non-seulement par elle-même, mais encore par le secours de ses servantes : *Sive per se, sive per uteros ancillarum.*

20. Quand il est question des infideles, vivants sans Religion, comme les sauvages; s'ils sont assez abrutis pour être incapables de s'élever par eux-mêmes à la connoissance du Dieu & des principes de la loi naturelle, (supposition très-hasardée;) nous présumons que Dieu les traitera comme les imbécilles & les enfants morts sans baptême, & il s'en faut beaucoup que nous condamnions ceux-ci aux supplices de l'enfer, quoique vous nous en accusiez, comme nous le verrons ci-après.

3°. Si on parle des infideles qui ont quelque connoissance de Dieu & de la régle des mœurs, ou ils suivent en toutes choses les mouvements de leur conscience, ou ils ne les suivent pas. Dans le second cas, ils sont coupables; ils se-

ront par conséquent punis, non pas pour leur infidelité, que l'on suppose involontaire, mais pour leur résistance à la voix intérieure : & vous êtes obligé de dire la même chose, si vous croyez sincérement l'obligation où sont tous les hommes d'observer la Religion naturelle dès qu'ils la connoissent.

4°. Si ces infideles suivent exactement & en toutes choses la loi de Dieu écrite au fond de leur cœur ; dans cette supposition, qui nous paroit presqu'impossible, envain vous nous demanderez comment Dieu pourvoira à leur salut, comment il justifiera à leur égard la volonté sincere où il est de sauver tous les hommes, quels moyens sa providence employera pour les éclairer ? Nous vous répondrons que nous n'en savons rien ; que la révélation ne nous l'apprend point, que Dieu ne nous doit point compte de sa conduite : mais que nous savons seulement qu'il ne fera injustice à personne. Si quelque Théologien a cru & enseigné que les infideles dont nous parlons, sont condamnés au feu éternel, son sentiment particulier ne fait regle pour personne : l'Eglise ne l'a point ainsi décidé.

Voilà, Monsieur, comme nous sommes cruels, barbares, ennemis du genre-humain, obstinés à damner tout le monde : jugez de l'équité de vos accusations. Vous les continuez cependant.

Le devoir de suivre & d'aimer la Religion de son Pays, ne s'étend pas jusqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tel que celui de l'intolérance. C'est ce dogme horrible qui arme les hommes les uns con-

tre les autres, & les rend tous ennemis du genre-humain. (a) Par conséquent, avant que l'Evangile ne nous eût enseigné ce dogme horrible, les hommes ne s'armoient point les uns contre les autres, la terre étoit le séjour de la paix, de la justice, de la charité mutuelle; les guerres, où l'intérêt de Religion n'entroit pour rien, devoient être beaucoup moins sanglantes. Point du tout, vous nous apprenez tout le contraire; que le Christianisme a rendu les Gouvernements moins sanguinaires & les mœurs plus douces, qu'il a fait ce que les sciences & les lettres n'ont jamais pû faire chez aucune des Nations policées. Nous verrons cet important aveu dans la Lettre suivante.

C'est le dogme horrible de l'intolérance, c'est-à-dire, de la nécessité de croire en Dieu & en Jesus-Christ pour être sauvé, qui conduit nos Missionnaires chez les peuples barbares, qui leur fait tous les jours braver la mort, pour instruire, pour civiliser, pour apprivoiser des hommes sauvages & abrutis. Comment un dogme, si pernicieux en Europe, peut-il être si salutaire en Amérique? Comment peut-il inspirer la haine de l'humanité & le courage de se sacrifier pour elle?

Mais cela ne vous touche point: *les Missionnaires ne vous semblent gueres plus sages que les Conquérants*; (b) c'est-à-dire, que ceux qui éclairent les hommes, ne valent pas mieux que ceux qui les extermi-

(a) Emile, tome 3, p. 372, en note.
(b) Lettre, page 8.

nent. En effet, pourvû que la tolérance nous délivre en Europe des entraves de la Religion, qu'importe que le reste de l'Univers soit dans la barbarie? Tel est le zéle que la tolérance inspire pour l'humanité.

Ce dogme de l'intolérance *est contraire à la bonne morale*; & il est enseigné dans l'Evangile dont vous avez canonisé la morale; n'importe, la tolérance donne le droit de se contredire, quand on juge à propos; & c'est un privilége dont vous faites un fréquent usage.

Tous les partis ont été persécuteurs & persécutés. (a) Soit donc les Sociniens & les Déistes aujourd'hui persécutés, seroient à leur tour persécuteurs, s'ils étoient les maîtres. Ils doivent donc nous savoir gré de leur épargner ce ridicule, en les empêchant, autant que nous pourrons, de s'emparer de l'autorité.

Un de leurs dogmes fondamentaux est la tolérance; cela est vrai; mais ce dogme qui ne se lit point dans l'Evangile, ne peut être fondé que sur l'intérêt présent. Or, les intérêts changent avec le temps, & très-certainement alors le dogme changera aussi; nous avons pour nous l'expérience.

Fut-il jamais un parti plus éloquent à prêcher la tolérance, que les Calvinistes dans les commencements? On sait comment ils l'ont observé dans les Pays où ils se sont trouvés les plus forts. Est-il à présumer que les Sociniens & les Déistes leurs enfants seroient plus débonnai-

(a) Lettre, page 72.

res, s'ils se sentoient capables d'écraser leurs ennemis ? Vous conviendrez, Monsieur, que s'ils pensent tous comme vous, il n'y a gueres d'apparence. *Vous haïssez encore plus les intolérants que les esprits forts.* (a) c'est-à-dire, en bon François, que vous haïssez encore plus les Catholiques que les Athées. Dans l'incertitude de ce que nous aurions à redouter de votre haine, si par malheur nous étions forcés de vivre sous vos loix, il est de la prudence de conserver nos avantages : & jusqu'à ce que vous nous ayez prouvé l'épée à la main, comme ont fait vos peres, que l'Evangile veut qu'on vous souffre, nous ne verrons point cela dans l'Evangile. Puisque l'intolérance est une maladie attachée à toute Religion dominante, comme vous le prétendez, ce n'est pas la peine de changer nos principes. Il vaut encore mieux être Catholiques intolérants par un raisonnement suivi, que de devenir Déistes intolérants par inconséquence.

J'ai montré que le fondement sur lequel on établit la tolérance, prouve qu'elle doit être universelle & sans exception ; qu'il faut tolérer par gradation les Calvinistes, les Sociniens, les Déistes, les Matérialistes, les Athées ; d'autres l'ont prouvé avant moi, & mieux que moi (*b*). Voudriez-vous former une société religieuse avec ces derniers ? Non sans doute ; vous ordonnez *qu'ils soient bannis*

(*a*) Lettre, p. 4.
(*b*) Voyez Papin, sur la tolérance, 2. part.

de la société. (a) La tolérance toujours prêchée par les plus foibles, & jamais accordée par les plus forts n'eſt donc qu'une chimere dont on amuſe les ſimples, & dont les hommes inſtruits ne ſont plus la dupe.

Quant au terme odieux de *perſécution* dont vous vous ſervez indiſtinctement, il eſt bon de l'éclaircir. Peut-on s'appliquer généralement à toute Religion qui prend la voye de l'autorité pour ſe maintenir & arrêter la licence ? Si maître d'empêcher la profeſſion de l'athéiſme, vous jugiez à propos de le punir par les loix : vous croiriez-vous pour cela *perſecuteur* ; Vous ordonnez qu'on puniſſe, qu'on banniſſe de la ſociété quiconque dogmatiſe contre la Religion univerſelle. Il y a donc, de votre propre aveu, des cas où l'on peut ſévir contre les ennemis de la Religion, ſans que cette ſévérité puiſſe être traitée de perſécution.

La charité n'eſt point meurtriere, l'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. (b) Non ; mais l'amour du prochain doit céder à l'amour de la juſtice & de la tranquillité publique : celle-ci exige ſouvent que l'on puniſſe de mort ceux qui entreprennent de la troubler. Ce n'eſt point alors *faire à l'humanité une plaie cruelle, ni offrir à Dieu des ſacrifices de ſang humain ;* c'eſt purger le corps politique d'un ſang impur ; c'eſt retrancher un membre pourri dont la contagion pour-

(a) Lettre, p. 83.
(b) Lettre, p. 74.

roit infecter tout le reste. Vous ne soutiendrez pas, je pense, qu'en envoyant Cartouche sur la roue l'on ait fait une plaie à l'humanité.

Vous voyez, Monsieur, que c'est une mauvaise méthode de commencer par déclamer sans avoir pesé auparavant les conséquences de ce qu'on veut dire; mais vous l'avez reconnu vous-même, *la malignité est aveugle, & la passion ne raisonne pas.* Mettez dans la bouche d'un Athée la tirade que vous faites contre les persécutions. (a) Vous sentirez que tout l'odieux retombe sur vous.

Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force. (b) Si on excepte le Mahométisme, nous ne connoissons aucun culte qui se soit établi par la force. Ils se maintiennent tous par la force, lorsqu'ils l'ont acquise, mais un culte naissant est toujours un parti foible. La Religion, une fois autorisée par le Souverain, devenue partie des loix d'une Nation, se maintient, comme toutes les autres loix, par la punition des infracteurs.

Vous ne pouvez blâmer cette conduite sans vous contredire; mais cela ne vous fait pas de peine. *Je ne crois pas*, dites-vous, *qu'on puisse légitimement introduire en un Pays des Religions étrangeres, sans la permission du Souverain, car si ce n'est pas directement désobeir à Dieu, c'est désobéir aux loix: & qui désobeit aux loix, désobéit*

(a) Lettre, page 74. & suiv.
(b) *Ibid.*

désobéit à Dieu. (a) Il y a une restriction à mettre à ce principe ; mais, vous Monsieur, qui n'en mettez jamais aux vôtres, voudriez-vous nous dire pourquoi l'on a tort de punir, selon les loix, celui qui attaque une Religion autorisée par les loix ?

Ainsi l'intolérance & l'inconséquence ont la même source. Tout au contraire, l'intolérance est une conséquence très-juste du principe que je viens de citer d'après vous : c'est la tolérance que vous prêchez encore malgré ce principe, qui est une inconséquence.

Je dis qu'il y a une exception à faire à ce principe trop général : *on ne peut légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres sans la permission du Souverain.* S'il étoit vrai dans toute la rigueur, on en concluroit que Jesus-Christ même n'a pas pû légitimement prêcher sa Religion, sans l'aveu des Magistrats, ni les Apôtres, malgré les Edits des Empereurs. Il s'ensuivroit que Dieu ne pouvoit plus envoyer personne pour extirper l'idolâtrie, dès qu'elle étoit autorisée par les loix civiles. Il faut donc dire seulement que l'on ne peut introduire une nouvelle Religion sans la permission du Souverain, *à moins que l'on ne soit spécialement envoyé de Dieu pour cela, & que l'on ne soit en état de prouver sa mission.* Sans cette restriction, vous mettez les loix civiles au-dessus de l'autorité de Dieu même.

(a) Lettre, page 86.

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisie. (a) Il est vrai que c'est l'histoire du culte Calviniste que vous faites semblant de suivre. Il s'est établi par une haine furieuse & fanatique contre l'Eglise Romaine; il s'est maintenu ensuite par la voie d'autorité qu'il avoit rejettée pour s'établir: contradiction grossiere, & par conséquent hypocrisie, s'il en fut jamais. Il est vrai encore que, si jamais le culte que vous enseignez, vient à s'établir, il ne pourra le faire que par les mêmes moyens, en rejettant les mysteres pour croire des absurdités, en prêchant la tolérance pour s'établir, & en y renonçant pour se maintenir: tout cela est démontré. Mais il en est d'autres qui ont suivi une méthode différente. Quand Dieu se servit de Jesus-Christ & des Apôtres pour établir un culte nouveau, ils n'employerent ni le fanatisme, ni l'hypocrisie: vous avez reconnu vous-même que Jesus-Christ n'a été, ni *un enthousiaste, ni un ambitieux sectaire.* Ils se dirent envoyés de Dieu; ils le prouverent par des œuvres surnaturelles, & moururent constamment pour attester la vérité de leur mission. Ils ne commencérent point par demander la tolérance pour eux & pour leurs disciples: mais ils demanderent, en vertu de l'autorité de Dieu dont ils étoient revêtus, *l'obéissance à la foi chez toutes les Nations.* (b) Ils n'enseignerent

(a) Lettre, p. 76.
(b) Rom. 1, 5.

point que l'on pouvoit se sauver dans toutes les Religions, mais qu'il falloit *renoncer à l'idolâtrie, croire en Jesus-Christ, faire pénitence pour éviter le Jugement de Dieu.* (a) Si vous traitez cette conduite de fanatisme vous vous en rendez coupable vous-même.

On pourroit passer sous silence le merveilleux traité de paix que vous faites conclure, entre les Juifs, les Chrétiens & les Turcs. (b) c'est un chef-d'œuvre de politique, auquel il ne manque que de bon sens, aussi vous commencez par bannir les Théologiens de l'assemblée, la précaution est sage; c'est très-bien fait de les éloigner quand on veut déraisonner en liberté. S'il s'en trouvoit-là quelqu'un, il vous representeroit, que s'accorder sur la Religion, sans s'informer *de ce qui est agréable à Dieu*, c'est transiger sur les intérêts d'un tiers, sans daigner le consulter; & malgré sa réclamation; que Dieu ayant manifesté de la maniere la plus authentique sa volonté sur cet article, il est ridicule de supposer que c'est encore une question, & que l'on ne peut pas savoir *quel culte lui est le plus agréable.*

Il vous feroit observer que si vous prenez pour régle *l'utilité des hommes*, il faut donc s'attacher à celle de toutes les Religions qui peut être la plus utile, par conséquent à celle qui enseigne la morale la plus pure: que dans ce cas la victoire du Christianisme est inconteſtable, &

(a) Act. 17, 30.
(b) Lettre, page 81.

que votre prétendue *Religion humaine* ne peut être ni raisonnable, ni sociale, qu'autant qu'elle sera chrétienne.

Il ajouteroit que regarder ce que vous appellez *la Religion nationale*, comme une affaire de pure police, & la suivre cependant *en sincérité de cœur*, c'est une chimere que la police n'a pour objet que les actions extérieures, & notre conduite envers les hommes, qu'elle n'a aucune inspection sur nos sentiments : au lieu que la Religion doit nous lier envers Dieu, qui seul peut soumettre nos esprits & nos cœurs ; que n'avoir de la Religion que l'extérieur, c'est selon vous-même, n'en point avoir du tout. Il vous diroit que suivre en sincérité de cœur une Religion que l'on sait être *fondée sur l'erreur & le mensonge*. (a) c'est une hypocrisie dont un honnête homme est incapable.

Mais il ne seroit pas écouté. Il faut donc supposer le traité conclu, & vous entendre plaider la cause des Calvinistes François. Je puis vous protester qu'ils n'eurent jamais un Avocat plus infidéle; il semble que vous n'ayez épousé leurs intérêts que pour les trahir. Reprenons vos principes.

Je ne crois pas qu'on puisse légitimement introduire en un Pays des Religions étrangeres sans la permission du Souverain ; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir au loix; & qui désobéit aux loix, désobéit à Dieu.... Je conviens sans détour, qu'à sa naissance, la Religion

(a) Contrat social, L. 4, c. 8.

Réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. (a) Voilà de terribles aveux, en avez-vous senti les conséquences ?

Si la Religion Réformée n'avoit pas droit de s'établir en France malgré les loix, le Gouvernement avoit donc droit de s'y opposer, & de sévir contre ses sectateurs ; *ils désobéissent aux loix.* La liberté de conscience qu'ils demandoient étoit donc, à parler franchement, la liberté de désobéir aux loix, puisque c'étoit la liberté de s'établir malgré les loix ; il eût fallu abroger les loix pour la leur accorder. Le Gouvernement étoit donc bien fondé à la leur refuser ; & puisqu'ils l'ont demandée les armes à la main, il est clair qu'ils ont été des séditieux, contre lesquels le gouvernement a dû s'armer pour les remettre dans l'obéissance.

Voilà donc les Protestants responsables de tous les troubles qui ont agité le Royaume à leur naissance, & de tout le sang qui a été répandu : car enfin, sur qui le ferons-nous tomber ? Sur le parti des Protestants, qui avoient tort, de votre aveu, ou sur le Gouvernement qui tenoit le parti des loix & de la Religion dominante.

Il est bien différent, dites-vous, *d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né ; le premier cas seul est punissable.* (b) Les Réformés embrassoient une Religion nouvelle ; le Calvinisme étoit inconnu avant Calvin ; ils renon-

(a) Lettre, p. 86 & 87.
(b) Lettre, p. 86.

çoient à la Religion de leurs peres, *ils étoient donc punissables*: & si leurs enfants étoient aujourd'hui assez sages pour se réunir à l'Eglise, ils ne feroient que réparer la faute & le scandale. Deux siecles de durée n'ont point effacé la tache que vous reconnoissez vous-même dans l'apostasie de leurs aïeux. *Un fils n'a jamais tort à suivre la Religion de son pere.* Mais si le pere a eu tort, a été punissable en l'embrassant, comment le fils a-t-il raison d'y persévérer ? Une erreur héréditaire est-elle moins une erreur ? L'opiniâtreté peut-elle la rendre excusable ?

La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. (a) Mais ici c'étoit les Protestants qui troubloient la tranquillité publique, en voulant *s'établir malgré les loix.* Les efforts que faisoit le Gouvernement pour les dompter, n'étoient donc pas une persécution, mais une rigueur légitime. S'il ne peut réprimer une sédition, un attentat contre les loix, sans être persécuteur, son autorité est nulle. A proprement parler, ce sont les Protestants armés contre les loix & contre leur Souverain, qui étoient les persécuteurs.

Jamais les Protestants n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis : si l'on eût pu se résoudre à les laisser en paix, ils y seroient demeurés; c'est-à dire que si l'on eut pû se résoudre à casser les loix, pour laisser les Protestants s'établir en paix, ils n'auroient pas pris les armes pour obtenir leur établissement : cela se conçoit; &

(a) Lettre, p. 89 & 87.

c'eût été de leur part une rare modération. Mais enfin on les a pourſuivis dès leur naiſſance, parce que leur établiſſement étoit contre les loix, & ils ont pris les armes pour ſe maintenir, dès qu'ils ſe ſont ſentis aſſez forts pour le faire.

Il eſt encore faux que les Proteſtants libres de s'établir, euſſent laiſſé en paix les Catholiques. La Religion Romaine leur paroiſſoit une idolâtrie, qu'il falloit anéantir à quelque prix que ce fût : l'on ſait juſqu'où les chefs de la réforme ont pouſſé là-deſſus le fanatiſme, & quels principes ils ſuggéroient à leurs ſectateurs. Il eſt encore trop-tôt pour le nier ; les monuments en ſont trop récens & trop multipliés.

La Religion n'excite jamais des troubles dans un Etat, que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible intolérant par principe ne peut vivre en paix avec qui que ce ſoit. Selon vous-même, Monſieur, le parti dominant eſt en droit de tourmenter le parti foible, lorſque le parti foible cherche à *s'établir malgré les loix.* Le parti dominant eſt encore bien plus autoriſé à le faire, lorſque le *parti foible eſt intolérant*, comme l'étoient les Calviniſtes à l'égard des Catholiques en France, dès la naiſſance de la réforme. Si vous en doutez, liſez ce qu'ont fait les premiers dans les Villes dont ils s'étoient rendus les maîtres, où libres d'exercer en paix leur Religion, ils ont cependant pillé les Egliſes, briſé les autels & les images, & réduit les Catholiques au déſeſpoir. Pour ne vous pas citer un Auteur ſuſpect, je vous renvoie à Bayle dans l'article *Mâcon.* Si donc les Calviniſtes

n'étoient pas intolérants par principe, ils l'étoient par contradiction ; lequel vaut mieux ?

Quand vous aurez justifié tous les excès dont leurs propres historiens conviennent, nous répondrons alors à ceux que vous nous objectez. (a)

Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essentielle, & dont par conséquent les sectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais causé, ni révoltes, ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre & repousser les persécuteurs. (b)

Tout ceci n'est qu'un tissu de suppositions démenties par l'histoire. Vous tombez d'abord en contradiction, en appellant culte légitime celui qui demande à *s'établir malgré les loix.* Vous avancez contre la vérité que les Calvinistes n'ont demandé qu'à être soufferts & vivre en paix, ils le demanderent d'abord, & furieux de ne pas l'obtenir, ils ne ménagerent plus rien, & mirent tout à feu & à sang. Vous supposez encore faussement qu'ils n'ont jamais été les aggresseurs, lorsqu'ils se sont trouvez les plus forts. Enfin vous oubliez ce que vous avez dit ailleurs, que la véritable cause des guerres de Religion étoit les cabales de la Cour & les intérêts des Grands. *Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu.* (c) Les

(a) Lettre, p. 98.
(b) Lettre, p. 86.
(c) Lettre, pag. 88.

Calviniſtes ainſi ameutés, demandoient donc autre choſe qu'à *être ſouffert & à vivre en paix.*

On ne peut donc juſtifier plus mal que vous le faites, l'établiſſement des Calviniſtes en France ; on ne peut pas trouver plus mal que le parti dominant devoit les ſouffrir : on ne peut même avouer plus clairement qu'ils ſe ſont établis contre toutes les loix divines & humaines ; qu'oſerez-vous demander aujourd'hui pour eux.

Mais, lorſque tranſmiſe des peres aux enfants, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eut ſolemnellement traité avec cette partie, par l'Edit de Nantes, cet édit devint un contrat inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun conſentement des deux parties ; & depuis ce temps, l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France. (a)

C'eſt une grande queſtion, Monſieur, de ſavoir ſi un édit extorqué les armes à la main, arraché du Souverain par la néceſſité des circonſtances, eſt une loi ſi inviolable, que le Souverain ne puiſſe plus y donner atteinte, lors même qu'il croira que le bien de ſes peuples & la tranquillité de ſon Royaume l'exigent ; c'eſt une autre grande queſtion d'examiner ſi la diverſité de Religions dans un Royaume, & ſur-tout de Religions aigries l'une contre l'autre par le ſouvenir du paſſé, n'eſt pas toujours un grand mal : & ſi, pour en prévenir les ſuites, le Souverain n'eſt

(a) Lettre, pag. 87.

pas en droit de retrancher ce mal que la foiblesse des Gouvernements précédents avoit laissé introduire.

C'est enfin une troisieme question de savoir si les Calvinistes ont été jusqu'ici assez soumis & assez tranquilles, pour que l'on n'ait rien à craindre d'eux dans un temps de fermentation intérieure, & dans le cas où ils se croiroient en état de bouleverser le Royaume, comme ont fait leurs peres.

Comme ces questions ont plus de rapport à la politique qu'à la Religion, vous me permettrez de laisser à d'autres le soin de les décider. Je parle volontiers de Religion, parce que je l'ai étudiée, & que je suis chargé de l'enseigner; mais je ne me mêle point de politique, parce que je n'y entends rien, & que je ne suis point fait pour y entendre. Entre nous, Monsieur, si vous & bien d'autres faisiez de même, les choses n'en iroient pas plus mal.

Ici, comme ailleurs, vous ne raisonnez pas conséquemment. Selon vous, *la forme du culte est la police des Religions, & non leur essence, & c'est au Souverain qu'il appartient de régler la police de son Pays.* (a) Le Souverain est donc en droit d'interdire par fait de police l'exercice de la Religion Protestante en France: jamais il n'a prétendu se priver, par l'Edit de Nantes, du droit de régler la police dans ses Etats, ni par conséquent de défendre un jour ce qu'il croyoit devoir permettre pour lors.

Vous accordez au Souverain le droit

(a) Lettre, page 85.

d'empêcher l'établiſſement des nouvelles Religions ; c'eſt ſans doute parce que cela intéreſſe le bien & la tranquillité de l'Etat. Or cette tranquillité ne peut-elle pas exiger de même que l'on ſupprime une Religion déjà établie ? Par quelle raiſon conteſtera-t-on au Souverain le droit de le faire, lorſqu'il le jugera néceſſaire ou utile ? Rien de ſuivi, rien de lié dans vos opinions, par-tout elles ſe démentent & ſe détruiſent.

Quand vous auriez raiſon pour le fond, vous auriez encore tort pour la forme. Ce n'eſt point à un étranger, à un Républicain, à un homme ſans caractere de venir diriger le Conſeil de nos Rois. Il lui convient encore moins de reprocher à ceux qui nous gouvernent, que *ce ſont leurs préjugés & leurs courtes vues qui ſont le malheur des Nations.* (a) Il eſt ſurprenant, qu'avec une vue ſi longue, vous ne vous apperceviez pas que ce ton indécent n'eſt propre qu'à indiſpoſer tout le monde contre la cauſe que vous voulez ſoutenir ; qu'il nous fait ſentir que le parti dont vous êtes, n'a pas dégénéré de ſon ancien génie.

Je laiſſe à part la harangue funébre de Parſis de Surate. (b) C'eſt un ſermon fort éloquent ſur la tolérance ; mais les tours de phraſe ingénieux ; le ſtyle oriental, les figures brillantes ne ſont pas des raiſons. Je crois avoir ſuffiſamment répondu à toutes celles que vous avez dites.

Si la France eut profeſſé la Religion du

(a) Lettre, page 90.
(b) *Ibid.*

Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure qui fait craindre Dieu & aimer les hommes ; des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François. (a) Nous avons vu, Monsieur, par vos propres aveux, à qui l'on doit imputer les fleuves de sang qui ont inondé les champs François. Il est singulier que vous nous reprochiez encore les maux que vos peres nous ont faits. Si la France eut professé la Religion du Prêtre Savoyard, nous serions aujourd'hui sans Religion. Avec le beau système de la tolérance, la France seroit devenue le refuge de tous les visionnaires & de tous les libertins de l'Univers, toujours prêt à s'y introduire. Nous serions réduits à tolérer l'Athéisme, & à vivre en société avec des monstres. Après avoir oublié les loix de l'Evangile, nous aurions vu abolir nos propres loix, les séditions renaître sans cesse, le trône dont la Religion est le plus ferme appui, toujours chancelant & peut-être renversé, les peuples devenir la proie & le jouet du premier usurpateur. Instruits par l'exemple de nos voisins & par nos propres dangers, nous bénissons le Ciel d'avoir sauvé par un même prodige la Religion & la Monarchie.

Je passe aux prétendus abus que vous imputez à la Religion ; c'est ce qui fera le sujet de la Lettre suivante.

Je suis, &c.

(a) Lettre, p. 97.

LETTRE VI.

Sur les abus & les maux que l'on attribue à la Religion.

VOUS m'avez dispensé, Monsieur, de chercher des réponses aux reproches que vous faites si souvent à la Religion, en prenant la peine de la justifier vous-même contre les Philosophes qui la calomnient. Sur cet important article, vous avez eu soin de vous réfuter d'avance, & de nous guérir des préventions que vous vous efforcez de nous inspirer. L'apologie de la Religion sera plus puissante dans votre style que dans le mien, & fera plus d'impression sur le lecteur. C'est donc vous-même qui répondrez à vos propres objections; je ne ferai qu'ajouter à vos réflexions quelques autorités respectables: ainsi j'aurai l'agrément de mettre ici fort peu du mien.

» Un des sophismes les plus familiers » au parti philosophiste, est d'opposer un » peuple supposé de bons Philosophes à un » peuple de mauvais Chrétiens; comme si » un peuple de bons Philosophes étoit plus » facile à trouver qu'un peuple de vrais » Chrétiens. Je ne sai, si parmi les in- » dividus, l'un est plus facile à trouver » que l'autre; mais je sai bien que dès » qu'il est question de peuples, il en faut » supposer qui abuseront de la Philosophie » sans Religion, comme les nôtres abu- » sent de la Religion sans Philosophie; &

» cela me paroît changer beaucoup l'état » de la question. (a) «

Remarquez, s'il vous plaît, Monsieur, que vous avez souvent fait le même sophisme dont vous dévoilez ici l'artifice. Vous ne faites que substituer le terme de *Religion naturelle* à celui de Philosophie. Vous opposez un peuple supposé d'hommes qui suivent parfaitement la Religion naturelle, à un peuple de gens qui suivent mal la Religion révélée, comme si un peuple vertueux par la seule raison, étoit plus facile à former qu'un peuple sanctifié par le Christianisme. J'ajoute donc, en me servant de vos propres expressions, qu'il est fort incertain, si, parmi les individus, l'un est plus facile à trouver que l'autre; mais je sai bien que, dès qu'il est question de peuples, il en faut supposer qui abuseront de la raison sans révélation, comme les nôtres abusent de la révélation & de la raison; & cela me paroît changer beaucoup l'état de la question. Le lecteur fera de lui-même l'application de ce qui va suivre.

» Bayle a très bien prouvé que le fana-» tisme est plus pernicieux que l'Athéis-» me, & cela est inconteſtable; mais ce qu'il » n'a eu garde de dire, & qui n'est pas » moins vrai, c'est que le fanatisme, quoi-» que sanguinaire & cruel, est pourtant » une passion grande & forte qui éleve le » cœur de l'homme, qui lui fait mépriser » la mort, qui lui donne un ressort pro-

(a) Emile, tome 3, p. 182, en note.

» digieux, & qu'il ne faut que mieux di-
» riger pour en tirer les plus sublimes
» vertus; au lieu que l'irréligion, & en
» général l'esprit raisonneur & philoso-
» phique, attache à la vie, efféminé,
» avilit les ames, concentre toutes les
» passions dans la bassesse de l'intérêt par-
» ticulier, dans l'abjection du *moi* humain
» & sape ainsi à petit bruit les fondements
» de toute société; car ce que les intérêts
» particuliers ont de commun, & si peu
» de chose, qu'il ne balancera jamais ce
» qu'ils ont d'opposé. «

Je ne puis me dispenser de vous interrompre pour observer l'indécence & l'injustice qu'il y a d'appeller *fanatisme* en général toute espece de zéle pour la Religion, tandis que l'on ne doit donner ce nom odieux qu'au zele aveugle, outré, qui n'est point fondé sur une connoissance réfléchie des preuves de la Religion & de ses préceptes. Mais pourroit-on traiter ainsi par exemple, la fermeté de tant de Martyrs, à confesser Jesus-Christ au milieu des plus affreux supplices, & qui leur a fait pratiquer les plus héroïques vertus? Fermeté appuyée sur la conviction des faits miraculeux dont ils avoient été les témoins oculaires, ou dont ils voyoient des monuments inconteſtables. Je ne dis point, Monsieur, qu'il y ait eu une affectation maligne de votre part, à confondre deux choses si différentes, comme a fait Bayle; mais il me semble qu'il eût été beaucoup mieux de les distinguer. Le zele éclairé est une vertu, une très-grande vertu, qui ne peut faire que du bien, & qui en a plus fait que tous les Philosophes de l'Univers; le

zele faux & aveugle est un très-grand vice, & qui ne peut faire que du mal. C'est celui-là seul que l'on doit nommer fanatisme. Je continue à vous copier.

» Si l'Athéisme ne fait pas verser le » sang des hommes, c'est moins par amour » pour la paix, que par indifférence pour » le bien; comme que tout aille, peu im- » porte au prétendu sage, pourvu qu'il » reste en repos dans son cabinet. Ses prin- » cipes ne font pas tuer les hommes, » mais ils les empêchent de naître, en dé- » truisant les mœurs qui les multiplient, » les détachant de leur espece, en ré- » duisant toutes leurs affections à un se- » cret égoïsme, aussi funeste à la popula- » tion qu'à la vertu. L'indifférence philo- » sophique ressemble à la tranquillité de » l'Etat sous le despotisme; c'est la tran- » quillité de la mort; elle est plus des- » tructive que la guerre même.

» Ainsi le fanatisme, quoique plus fu- » neste dans ses effets immédiats, que ce » qu'on appelle aujourd'hui l'esprit phi- » losophique, l'est beaucoup moins dans » ses conséquences. D'ailleurs, il est aisé » d'étaler de belles maximes dans les Li- » vres; mais la question est de savoir si » elles tiennent bien à la doctrine, si elles » en découlent nécessairement; & c'est ce » qui n'a point paru clair jusqu'ici. Reste » à savoir encore, si la Philosophie à son » aise & sur le trône, commanderoit bien » à la gloriole, à l'intérêt, à l'ambition, » aux petites passions de l'homme, & si » elle pratiqueroit cette humanité si dou- » ce, qu'elle nous vante la plume à la » main.

» Par

» Par les principes, la Philosophie ne » peut faire aucun bien, que la Religion » ne le fasse encore mieux ; & la Religion » en fait beaucoup que la Philosophie ne » sauroit faire.

» Par la Pratique, c'est autre chose, » mais encore faut-il examiner. Nul hom- » me ne suit de tout point sa Religion, » quand il en a une ; cela est vrai : la plu- » part n'en ont guere, & ne suivent point » du tout celle qu'ils ont ; cela est encore » vrai, mais enfin quelques-uns en ont » une, la suivent du moins en partie, & » il est indubitable que des motifs de Re- » ligion les empêchent souvent de mal- » faire, & obtiennent d'eux des vertus, » des actions louables qui n'auroient point » eu lieu sans ces motifs. »

Il y a, Monsieur, bien de la mauvaise humeur dans les portraits que vous faites là du genre-humain ; *la plûpart n'ont gueres de Religion, & ne suivent point du tout celles qu'ils ont* ; si cela est vrai dans tous les lieux que vous avez habités, & à l'égard de tous ceux que vous avez connus ; vous êtes né malheureux ; mais il est encore des climats & des peuples chez lesquels cela est très faux. Les hommes ne seront jamais des Anges ; mais parce qu'ils sont sujets à quelques vices, cela ne prouve pas qu'ils n'aient souvent beaucoup de vertu. Je supprime les traits de satyre qui ne font rien à notre sujet.

» Nos Gouvernements modernes doivent » incontestablement au Christianisme leur » plus solide autorité & leurs révolutions » moins fréquentes ; il les a rendus eux- » mêmes moins sanguinaires ; cela se prou-

„ ve par le fait, en les comparant aux
„ Gouvernements anciens. La Religion
„ mieux connue, écartant le fanatisme,
„ a donné plus de douceur aux mœurs
„ chrétiennes. Ce changement n'est point
„ l'ouvrage des lettres; car par-tout où
„ elles ont brillé, l'humanité n'a pas été
„ plus respectée; les cruautés des Athé-
„ niens, des Egyptiens, des Empereurs
„ de Rome, des Chinois, en font foi.
„ Que d'œuvres de miséricorde sont l'ou-
„ vrage de l'Evangile! Que de restitutions,
„ que de réparations la confession ne fait-
„ elle point faire chez les Catholiques,
„ Chez nous, combien les approches des
„ temps de communion n'oppèrent-elles
„ point de réconciliation & d'aumônes?
„ Combien le Jubilé des Hébreux ne ren-
„ doit-il pas les usurpateurs moins avi-
„ des? Que de misères ne prévenoit-il
„ pas.

Il ne sera pas hors de propos d'appuyer le témoignage que vous rendez à la Religion Chrétienne, par celui d'un homme qui se piquoit, comme vous, de raisonner profondément, & que l'on ne peut pas accuser de prévention.

„ Pendant que les Princes Mahométans
„ donnent sans cesse la mort & la reçoi-
„ vent, la Religion chez les Chrétiens
„ rend les Princes moins timides; & par
„ conséquent moins cruels. Le Prince
„ compte sur ses sujets, & les sujets sur le
„ Prince. Chose admirable! La Religion
„ Chrétienne, qui ne semble avoir d'objet
„ que la félicité de l'autre vie, fait encore
„ notre bonheur dans celle-ci.

„ C'est la Religion Chrétienne qui „

» malgré la grandeur de l'Empire & le
» vice du climat, a empêché le despotis-
» me de s'établir en Ethiopie, & a porté
» au milieu de l'Afrique les mœurs de
» l'Europe & ses loix. ...

» Que l'on se mette devant les yeux,
» d'un côté les massacres continuels des
» Rois & des Chefs Grecs & Romains; &
» de l'autre la destruction des peuples &
» des Villes, par ces mêmes Chefs, Thi-
» mur & Gengiskan qui ont dévasté
» l'Asie, & nous verrons que nous devons
» au Christianisme & dans le Gouverne-
» ment un certain droit politique, & dans
» la guerre un certain droit des gens, que
» la nature humaine ne sauroit assez re-
» connoître. (a)

Après ce préliminaire, nous pouvons examiner sans crainte les abus que vous voulez reprocher au Christianisme, ils ne balanceront jamais les avantages dont nous venons de parler. Commençons par supposer vraies toutes vos accusations; le remède que vous proposez de s'en tenir à la Religion naturelle, est-il raisonnable? L'homme abuse de la révélation: donc il faut se borner à la Religion naturelle dont il peut abuser de même, dont il a déjà fait le plus énorme abus. Voyez, Monsieur, le bel expédient.

Vous ne disconviendrez sûrement pas que l'abus de la Religion naturelle n'ait enfanté l'idolâtrie, & par conséquent tous les désordres dont elle a été la source. Nous avons vu dans la seconde Lettre,

(a) Esprit des Loix, L. 24, c. 3.

que ces maux ont été beaucoup plus funestes que tous ceux que vous pouvez nous imputer ; qu'ainsi l'abus de la Religion naturelle est beaucoup plus pernicieux au genre-humain, & plus à craindre que l'abus de la révélation.

Mais ces abus sont-ils aussi certains & aussi grands que vous le prétendez ? Un des principaux, selon vous, est d'insister beaucoup sur la nécessité de la Foi, sans s'embarrasser des œuvres. *Bien différents de vos Chrétiens en effigie ..... qui vivent en gens persuadés que non-seulement il faut confesser tel & tel article, mais que cela suffit pour aller en Paradis ; & moi je pense au contraire que l'essentiel de la Religion consiste en pratique ; que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable, mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé.* (a)

S'il y a des Chrétiens, qui aient les sentiments que vous leur prêtez, ou ils n'ont jamais su leur Religion, ou ils en contredisent formellement les maximes. Il suffit d'ouvrir l'Evangile, pour être convaincu que la foi la plus pure ne peut pas nous sauver sans les œuvres ; & jamais vérité ne fut plus souvent répétée dans les chaires chrétiennes. Mais s'ils sont répréhensibles de donner dans ces excès, êtes-vous moins condamnable de donner dans l'erreur opposée ? Le même Evangile qui nous commande la pratique des vertus, ne vous commande pas moins formelle-

(a) Lettre, p. 57.

ment la croyance des dogmes. C'eſt ici que doit s'appliquer la maxime de Jeſus-Chriſt, qu'il faut faire l'un, & ne pas omettre l'autre. (a) Se borner à un ſeul de ſes devoirs, c'eſt n'être Chrétien qu'à demi; manquer en un point eſſentiel, qui eſt la foi, c'en eſt aſſez pour être exclus du ſalut.

Il n'eſt donc pas néceſſaire de nous informer ſi vous êtes auſſi ſaint que vous vous en vantez? cette diſcuſſion ſeroit odieuſe; il eſt ſeulement queſtion de ſavoir, ſi c'eſt bien ſervir le Chriſtianiſme, que de le réduire tout entier à la doctrine des mœurs; & ſi en ſe donnant la liberté d'en rejetter les dogmes, on en eſt mieux diſpoſé à conſerver la morale? Sur cet article important, vous me permettrez de copier M. de Meaux, dans le ſixiéme avertiſſement aux Proteſtants.

» Que ſi l'on ſe met à raiſonner, (& » on ne le fait que trop,) ſur la doctrine » des mœurs, ſur les inimitiés, ſur les » uſures, ſur la mortification, ſur le men» ſonge, ſur la chaſteté, ſur les mariages; » avec ce principe qu'il faut réduire » l'Ecriture Sainte à la droite raiſon, où » n'ira-t-on pas? N'a-t-on pas vu la poly» gamie enſeignée par les Proteſtants, & » en ſpéculation, & en pratique? Et ne » ſera-t-il pas auſſi facile de perſuader aux » hommes que Dieu n'a pas voulu porter » leurs obligations au-delà des régles du » bon ſens, que de leur perſuader qu'il

(a) Matt. 13. 23.

» n'a pas voulu porter leur croyance au-
» delà du bon raisonnement? Mais quand
» on en sera là, que sera-ce que ce bon
» sens dans les mœurs, sinon ce qu'a déjà
» été ce bon raisonnement dans la croyan-
» ce; c'est-à-dire, ce qu'il plaira à un
» chacun? ainsi nous perdrons tous les
» avantages des décisions de Jesus Christ:
» l'autorité de sa parole sujette à des in-
» terprétations arbitraires ne fixera non
» plus nos agitations, que feroit la liberté
» naturelle de notre raisonnement, & nous
» nous verrons replongés dans les disputes
» interminables qui ont fait tourner la
» tête aux Philosophes: de cette sorte, il
» faudra tolérer ceux qui erreront dans les
» mœurs, comme ceux qui erreront sur les
» mysteres, & réduire le Christianisme,
» comme font plusieurs, à la généralité
» de l'amour de Dieu & du prochain, en
» quelque sorte qu'on l'applique & qu'on
» le tourne après cela. Combien ont dog-
» matisé les Anabaptistes & les autres en-
» thousiastes ou prétendus inspirés sur les
» serments, sur les châtiments, sur la ma-
» niere de prier, sur les mariages, sur la
» Magistrature, & sur tout le Gouverne-
» ment Ecclésiastique & Séculier, choses si
» essentielles à la vie chrétienne? Les Soci-
» niens qui ne vantent avec les indifférens
» que la bonne vie & la voie étroite dans
» les mœurs, combien se mettent-ils au large
» lorsqu'ils ne soumettent aux peines de la
» damnation, & à la privation de la vie éter-
» nelle, que les habitudes vicieuses?» (a)

(a) Histoire des variations, tome 4, p. 195.

M. de Meaux rapporte en détail les erreurs monſtrueuſes que les Sociniens vos amis ont enſeignées en fait de morale ; il fait voir que ceux des Proteſtants qui ont le plus ſecoué le joug de l'autorité, ſont auſſi viſiblement ceux qui ſe ſont le plus égarés, non-ſeulement ſur les myſtéres de la Religion, mais encore dans la doctrine des mœurs qu'ils ſe vantent de mieux obſerver que les autres. Comme vous adoptez leurs principes ſur le dogme, il eſt à préſumer que vous les ſuivez auſſi ſur la morale ; ainſi vous ne trouverez pas mauvais que nous doutions un peu de cette ſévérité de mœurs dont vous faites parade.

Mais, Monſieur, fuſſiez-vous un prodige de vertu, l'exemple d'un particulier, ne fait pas régle ; il faut enviſager les peuples. Depuis que les Calviniſtes ſont devenus ſi indifférents pour le dogme, & ſi accommodants en matiere de doctrine, leurs mœurs ſe ſont-elles épurées ! Nos voiſins, aujourd'hui Sociniens ou Déiſtes, ſont-ils plus vertueux que leurs peres zélés proteſtants ? Nous ſavons qu'en penſer. Il y a long-temps que l'on a dit parmi eux que la réforme avoit beſoin de réforme, mais non pas de celle que vous propoſez : elle eſt encore plus mal imaginée que la premiere.

Mon Maître, dites-vous, *a peu ſubtiliſé ſur le dogme & beaucoup inſiſté ſur les devoirs ; il preſcrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres.* (a) Le maître

(a) Lettre, p. 56.

que vous outragez & que j'adore, n'a point subtilisé sur le dogme ; mais il a enseigné le dogme aussi expressément que la morale ; il a prescrit la foi aussi étroitement que les œuvres. Il a déclaré que *celui qui croira à l'Evangile, sera sauvé, & que celui qui ni croira pas, sera condamné.* (a) Jugez si cet arrêt ne vous regarde point.

Il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres, que celui qui aime son frere, a accompli la loi. Celui qui aime son frere a accompli la loi en ce qui regarde son frere ; mais cette loi ne nous prescrit-elle rien à l'égard de Dieu ? Le commandement d'aimer Dieu, est avant celui qui ordonne d'aimer le prochain ; & croira-t-on aimer Dieu, quand on refuse de lui obéir & de se soumettre à sa parole ; Je vous sai gré au reste de reconnoître que Jesus-Christ nous parle par ses Apôtres : de même que Jesus-Christ nous parle par eux, les Apôtres nous parlent par leurs successeurs, parce qu'ils ont envoyés leurs successeurs pour enseigner, comme Jesus-Christ les avoit envoyés eux-mêmes.

Je mets, avec S. Paul, la foi même au-dessous de la charité. (b) Ce n'est pas la peine de citer S. Paul exprès pour le contredire. Ce grand Apôtre a commandé la foi aussi bien que la charité, il a dit en terme exprès, que *sans la foi, il est impossible*

(a) Marc, 16, 16.
(b) Lettre, p. 57.

possible de plaire à Dieu. (a) Selon vous, la foi est non-seulement inutile, mais impossible; on ne peut croire que ce qui est évidemment démontré. Selon S. Paul, au contraire, *la foi est la conviction des choses que l'on ne voit point.* (b)

Par la maniere dont vous citez & dont vous expliquez l'Ecriture, vous nous montrez l'usage, ou plutôt l'abus que l'on en fait chez les Protestants. On y trouve tout ce que l'on veut, même qu'il ne faut pas croire en Dieu, & que la foi n'est pas nécessaire. Il n'est pas surprenant qu'ils ne veulent d'autre regle que l'Ecriture; c'est un joug qui ne les incommode point.

C'est un grand bien, dites-vous, *à faire aux peuples que de leur apprendre à raisonner sur la Religion.* (c) C'est effectivement le grand secret de les en débarrasser bien vîte. Heureusement les peuples ont autre chose à faire; vous avez reconnu vous-même que la plûpart n'en sont pas capables, qu'ils ne sont pas seulement en état de s'élever par eux-mêmes jusqu'à la connoissance de Dieu. (d) Au lieu de leur apprendre à raisonner sur la Religion, il est beaucoup mieux de leur apprendre à la pratiquer.

Vous voulez que l'on raisonne sur la Religion, cependant vous ne voulez point de Livres ni d'arguments. *Les Li-*

(a) Heb. 11, 6.
(b) *Ibid.* v. 1.
(c) Lettre, page. 74.
(d) *Ibid*, p. 21. & 42.

vres sont des sources de disputes intarissables.... n'argumentez point sur des arguments, & ne vous fondez point sur des discours. (a) Et sur quoi voulez-vous donc que l'on se fonde ? La révélation ne prouve rien, si les dogmes ne sont évidents ; les miracles sont des impostures, on peut les contrefaire ; l'enseignement des hommes est nul ; *les hommes sont menteurs* ; on ne doit pas même se fier à la raison, *trop souvent elle nous trompe.* (b) Cependant les peuples doivent raisonner sur la Religion ; faut-il donc qu'ils raisonnent sans raison, & qu'ils argumentent sans arguments.

Celui qui aime la paix, ne doit point recourir à des Livres ; c'est le moyen de ne rien finir. (c) Par conséquent, il ne faut point recourir à l'Evangile, qui est un Livre, on peut désormais s'en passer. Le *langage humain n'est pas assez clair* ; *Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.* (d) Ceci n'est pas du Calvinisme, Monsieur, vous êtes un faux frere qui trahissez la cause commune : autrefois c'étoit l'Ecriture seule, par conséquent un Livre qui devoit décider de notre foi ; Les Théologiens Catholiques blasphêmoient, quand ils osoient avancer que l'Ecriture ne suffit pas sans l'enseignement de l'Eglise. Mais enfin ce blasphême prétendu peut aujourd'hui se to-

(a) Page 75.
(b) Emile, tome 3, p. 91.
(c) Lettre, page 75.
(d) *Ibid.*

lérer; ainsi la charité chrétienne, en établissant la tolérance, *a couvert la multitude des péchés.*

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour, on se moquera de lui; mais laissez à ce particulier le temps & les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisants viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. (*a*) Quoi? Un particulier qui publie qu'il est jour à minuit, se fera une secte? Vous croyez donc tous les hommes aussi insensés que lui. *On s'en moquera*, dites-vous, & vous avez raison; mais si l'on se moque de lui, comment aura-t-il des partisants? Jamais un cerveau troublé n'a séduit personne. Objectez tant qu'il vous plaira que des imposteurs sont venus à bout de persuader des absurdités à certains peuples; ce ne sont point des propositions aussi évidemment fausses que celle-ci; *il est jour à minuit*; ce sont des dogmes compliqués dont le peuple n'est pas en état de juger; mais les rêveries d'un fou n'inspirent que la pitié & le mépris.

S. Thomas demande si, par la succession des temps, les articles de foi se sont multipliés, & il se déclare pour l'affirmative; (*b*) le Lecteur verra en quel sens, par les propres termes de la proposition de ce S. Docteur. *Les articles de foi*, dit-il, *se sont multipliés par la succession des temps, non pas quant à la substance.* (Remarquez ces termes,) *mais quant à leur explication &*

(*a*) Lettre, page 75.
(*b*) *Ibid.* page 79.

à la profession plus expresse que l'on en a faite : car tout ce que nous croyons aujourd'hui (Remarquez encore,) *a été cru de même par nos peres implicitement, & sous un moindre nombre d'articles.* (*a*) Le Lecteur jugera encore de la justesse de votre conclusion : *c'est-à-dire, que les Docteurs renchérissant les uns sur les autres, en savent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jesus-Christ* : au reste, il n'est pas surprenant, que faisant parler l'Ecriture à votre gré, vous fassiez la même chose de S. Thomas.

Mais vous avez de plus graves accusations à faire contre nous, ou plutôt contre la Religion ; c'est peu de nous imputer des abus, vous prétendez qu'on doit attribuer à la révélation une grande partie des malheurs du genre-humain. *Les révélations*, selon vous, *rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel.* (*b*)

C'est un moyen bien singulier d'inspirer de l'orgueil à l'homme, que de lui apprendre qu'il est né pécheur, incapable de parvenir par ses propres forces à la connoissance de la vérité, ni à la pratique de la vertu ; que, sans la grace & les mérites d'un Médiateur Dieu & homme, il étoit perdu pour jamais.

Quant au reproche d'intolérance, nous y avons répondu dans la Lettre précédente, de même qu'à l'accusation de cruauté : nous avons vu même que la charité des tolérants n'est pas tellement sincere

(*a*) *Secundâ, Secundâ, Quæst.* 1, art. 7.
(*b*) Emile, tome 3, p. 123.

& universelle, qu'elle ne souffre des exceptions.

Il paroît certain, je l'avoue, que si l'homme est fait pour la société, la Religion la plus vraie est aussi la plus sociale, & la plus humaine .... mais ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés, par l'hystorique & les faits qui le contrarient. (*a*)

Avant que d'examiner ces faits en détail, vous voulez bien que je vous oppose de nouveau quelques réflexions tirées de l'Esprit des Loix. » C'est mal raisonner » contre la Religion, que de rassembler » dans un grand ouvrage une longue énu- » mération des maux qu'elle a produits, » si l'on ne fait de même celle des biens » qu'elle a faits. Si je voulois raconter » tous les maux qu'ont produit dans le » monde les Loix civiles, la Monarchie, » le Gouvernement Républicain, je dirois » des choses effroyables. «

Si M. de Montesquieu n'avoit pas écrit avant vous, l'on croiroit qu'il fait ici votre histoire.

» La question continue-t-il, n'est pas » de savoir, s'il vaudroit mieux qu'un » certain homme ou qu'un certain peuple » n'eût point de Religion, que d'abuser » de celle qu'il a, mais de savoir quel est le » moindre mal, que l'on abuse quelquefois » de la Religion, ou qu'il n'y en ait point » du tout parmi les hommes. (*b*)

Comme ces réflexions ne sçauroient vous être inconnues, avant que de dé-

(*a*) Lettre, page. 72.
(*b*) Esprit des Loix, liv. 24, chap. 2.

tailler vos griefs, vous auriez bien fait de montrer, si c'est l'Auteur de l'Esprit des Loix qui se trompe, comme cela lui arrive quelquefois, ou si c'est vous qui *raisonnez mal*.

Je conviens que vous avez rapporté quelques-uns des biens dont la Religion est la source, & j'ai été charmé de faire remarquer ce trait de votre bonne foi; mais, pour traiter exactement la question, il falloit encore examiner si les maux que vous lui imputez, peuvent l'emporter sur le bien: là-dessus on ne peut manquer d'appercevoir d'abord que, quand les hommes font le bien par Religion, elle en est la véritable cause, parce qu'alors ils agissent par son esprit, & conformément à ses principes: quand ils font le mal par le même motif, ce n'est pas à elle que l'on doit s'en prendre, parce que, loin de porter au mal, elle le défend.

Vous me direz que ces maux viennent de l'intolérance, que nous prétendons être un devoir de Religion; mais je vous ai montré que la Religion même naturelle est intolérante dans de certains cas, que ce n'est donc point un défaut attaché à la révélation; & que la tolérance universelle seroit le plus grand de tous les maux.

Il ne vous en a pas couté beaucoup de rassembler des faits, pour montrer que l'abus de la Religion a souvent causé de grands maux: Bayle s'étoit chargé avant vous de cette tâche odieuse; quand même vous auriez fait un choix plus heureux, vous sentez déjà combien votre travail est ridicule, mais il s'en faut beau-

coup que ces faits prouvent ce que vous prétendez.

Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres peuples, & ils commencerent leur établissement par détruire sept Nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu. (a) Quand vous parlez de sept Nations, il semble d'abord que les Juifs aient dépeuplé sept Royaumes aussi vastes que la France. Mais vous savez que la Palestine n'est pas un Pays fort étendu, que les Chananéens qui l'habitoient, n'étoient, à proprement parler, qu'une seule nation distribuée en sept départements : jamais on ne s'est avisé de regarder les treize Cantons Suisses comme treize Nations différentes.

Vous savez aussi quelle étoit la cause de l'inimitié des Juifs contre les autres peuples ; c'est l'idolâtrie à laquelle ceux-ci étoient livrés pour lors. Vous savez enfin quelle étoit la raison de l'ordre sévére qu'avoient reçu les Juifs, d'exterminer les Chananéens ; c'étoient le danger que les Juifs mêlés avec les idolâtres, ne quittassent bientôt le culte du vrai Dieu, pour embrasser les superstitions de leurs voisins, danger trop bien prouvé par les égarements réitérés auxquels les Juifs se livrerent dans la suite. Le culte du vrai Dieu étoit-il un objet assez peu important, pour lui préférer la conservation d'un peuple abominable dont les crimes avoient irrité le Ciel, & dont la malice étoit incorrigible ? cette conservation étoit-elle plus essentielle au bonheur

(a) Lettre, page, 72.

de l'Univers que la vraie Religion ? Dieu qui vouloit détruire les Chananéens, étoit le maître de le faire par tel moyen qu'il jugeoit à propos ; les Juifs ne furent que les instruments de sa vengeance. Prétendrez-vous, contre le texte de l'Ecriture, que les Chananéens méritoient un traitement plus doux.

Enviſageons, ſi vous voulez, leur deſtruction comme un mal phyſique, il fut bientôt réparé avec avantage. Les Juifs qui ne pouvoient peupler dans le déſert, ſinon par miracle, furent bientôt multipliés dans la Paleſtine, & rendirent ce Pays plus fertile & plus floriſſant, qu'il n'avoit jamais été ſous les Chananéens : donc, à n'enviſager que le bien phyſique de l'Univers, l'établiſſement des Juifs ne fut pas un mal.

Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes. Vous avez pris la peine de nous apprendre la véritable cauſe des guerres de Religion parmi nous, & on la ſavoit déjà. *Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion, vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu ſa cauſe à la Cour & dans les intérets des Grands. Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu.* (a) La Religion n'étoit donc que le prétexte, & au défaut de celui-là, on auroit bien ſu en trouver d'autres. Pourquoi rejetter ſur la Religion les malheurs de ces guerres, dont vous convenez qu'elle n'étoit

(a) Lettre, page 38.

pas la cause ? Ce qui est arrivé chez nous, est probablement arrivé de même chez les autres peuples ; & l'abus que l'on a fait de la Religion, ne prouve autre chose, sinon que la malice humaine abuse de tout.

Plusieurs sectes vantent le célibat, & le célibat est si nuisible à l'espece humaine, que s'il étoit suivi par-tout, elle périroit. (a) Si cette objection avoit acquis un degré de force à chaque fois qu'elle a été répétée, il y a long-temps qu'elle seroit devenue insoluble ; pas une brochure, pas un misérable écrit contre la Religion où elle ne soit ressassée ; mais vous, Monsieur, qui êtes original en tout, qui n'êtes point fait pour copier personne, comment avez-vous pû vous résoudre à la réchauffer encore ?

Il n'y a plus rien de nouveau à vous dire, parce que tout a été dit ; je suis donc réduit à répéter comme vous, & c'est un fade personnage.

On a dit que la Religion, loin de commander à personne le célibat, défend au contraire de s'y engager sans une vocation particuliere & sans une inclination décidée ; qu'il y auroit de l'injustice, de l'inhumanité même, de refuser à une personne née avec cette inclination, la liberté de la suivre ; qu'il est faux que ce soit alors *offenser la nature*, c'est suivre au contraire le goût qu'elle a inspiré.

On a dit que l'Eglise exige à la vérité le célibat de ses Ministres, mais que, loin de forcer personne à se consacrer au saint

(a) Lettre, p. 73.

miniſtere, elle ne le permet qu'après des épreuves ſérieuſes, & à un âge où l'on eſt en état de ſentir toutes les conſéquences de cette démarche ; que ſi cet engagement étoit à charge, ce ſeroit à ceux qui l'ont pris de s'en plaindre ; & tout au contraire ils atteſtent qu'ils y trouvent leur bonheur.

On a dit que ſi une loi ſi ſage eſt ſujette à des inconvéniens, ils viennent moins de la loi même que de l'abus qu'en font les gens du monde : que le nombre des Miniſtres néceſſaire au culte des Autels étant très-borné, c'eſt au Gouvernement, de concert avec les Supérieurs Eccléſiaſtiques, à prendre les moyens pour empêcher qu'ils ne ſoient trop multipliés.

On a dit que le danger prétendu de voir diminuer la population par cette voie, eſt imaginaire ; que toutes choſes d'ailleurs égales, il eſt faux que les Pays Proteſtants ſoient plus peuplés que les Pays Catholiques. Dire que *ſi ce célibat étoit ſuivi par-tout, l'eſpece humaine périroit*, c'eſt faire une ſuppoſition chimérique, parce qu'il eſt impoſſible que le plus grand nombre des hommes ſoit porté d'inclination à l'embraſſer.

On a dit qu'autant le célibat eccléſiaſtique & religieux eſt innocent, louable, utile, autant le célibat voluptueux & de libertinage eſt pernicieux & digne de l'attention de la police ; que la plupart de ceux qui blâment le premier, ſont coupables du ſecond, & ſe flétriſſent par leur propre cenſure.

Cette réponſe vous met en colere, car vous vous y mettez aiſément ; dès que vous ſentez que vous avez tort, vous pre-

nez le parti de nous injurier. *Quoi, disent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! Pourquoi donc ne se marient-ils pas? Ah! Pourquoi? Parce qu'un état si saint & si doux en lui-même, est devenu par vos sottes institutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il est désormais presqu'impossible de vivre, sans être un fripon ou un sot. Sceptre de fer, loix insensées! c'est à vous que nous reprochants de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, & c'est par nous que le cri de la nature s'élève contre votre barbarie. Comment osez-vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misère où vous nous avez réduits?* (a)

Voici de grands mots, Monsieur, mais il n'est pas aisé de voir ce qu'ils signifient, ni à qui vous en voulez. C'est sans doute aux Célibataires de profession, aux Ecclésiastiques, aux Religieux; mais qu'appellez-vous sottes institutions, sceptres de fer, loix insensées, dont vous les rendez responsables? Je ne présume point que vous ayez en vue l'indissolubilité du mariage, ni la loi de se borner à une seule épouse; c'est Jesus-Christ, c'est l'Evangile qui l'ont établi, ou plutôt confirmée; & si vous traitiez de sottes institutions les préceptes de ce divin Législateur, dont vous avez exalté la sagesse, nous n'aurions plus rien à vous répondre. Voulez-vous parler des désordres trop communs parmi les personnes mariées, & des malheurs qui en sont la suite? C'est leur faute, & non la nôtre; nous sommes les premiers à les

(a) Lettre, page 73, en note.

leur reprocher. Accuſez-vous le luxe qui rend de jour en jour les alliances plus difficiles & les charges de la ſociété plus peſantes ? Nous ſommes encore de votre avis ; mais le luxe n'eſt pas notre ouvrage. Que tant de riches célibataires ſoient moins voluptueux, ils ſeront moins jaloux de l'indépendance & des commodités de leur état, ils deviendront meilleurs citoyens. Le peuple, qui ne connoît point le luxe, a moins d'éloignement pour le lien conjugal, il en porte plus aiſément le joug ; mais le luxe ne peut juſtifier perſonne : un vice, quoiqu'univerſel, ne ſera jamais une excuſe légitime pour aucun particulier. Attribuez-vous le mal à la conſtitution du Gouvernement ? Mais il y a des célibataires, & des célibataires libertins dans les états républicains comme dans les Monarchies, parmi les Proteſtants, auſſi-bien que chez les Catholiques. Expliquez-vous donc ; puiſque ceux qui embraſſent le célibat par vertu, ſont coupables ; faites-nous comprendre comment ceux qui y demeurent par libertinage, peuvent être innocents ?

Je ne me rétracterai donc pas, Monſieur ; vous n'avez pas été heureux dans le choix de vos objections contre la Religion. Les maux dont vous l'accuſez, ne ſont pas plus vrais que les abus ; & quand ils le ſeroient, vous ne nous avez pas indiqué un remede capable de les prévenir, mais plutôt de les augmenter.

Je ſuis, &c.

Fin de la premiere partie.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME:
OU

EXAMEN des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. ROUSSEAU en forme de Lettres.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon.

Troisieme Edition, revue & corrigée.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LE DÉISME RÉFUTÉ PAR LUI-MÊME.

LETTRE VII.

Sur la création & la chûte de l'Homme.

VOUS avez attaqué, Monsieur, deux dogmes particuliers que la révélation nous enseigne ; la création & la chûte de l'homme : il est à propos de voir si vous avez été bien fondé. Vous vous étiez contenté de dire d'abord ; *si Dieu a créé la matiere, le corps, les esprits, le monde, je n'en sai rien. L'idée de création me confond & passe ma portée, je la crois autant que je la puis concevoir* : (a) c'est-

(a) Emile, tome. 4, page 86.

à-dire que ne la concevant point, vous ne la croyez pas non plus. Mais vous n'en êtes pas demeuré là, vous avez essayé ensuite de donner les raisons de votre incrédulité ; il s'agit de les examiner.

Si l'existence éternelle & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moindres..... C'est de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit-humain. (a)

Je vous avoue sans balancer que la création n'est point une idée qui se présente naturellement à l'esprit humain, puisqu'aucun des anciens Philosophes ne s'en est douté, & que tous l'ont combattue. Le pouvoir de créer, est un des attributs de la Divinité, ou plutôt une des propriétés de sa puissance. Comme vous convenez que cette puissance infinie nous est très imparfaitement connue, il n'est pas étonnant que nous ayons la vue trop bornée pour y appercevoir le pouvoir de créer. Il est donc très-probable que si Dieu ne nous eût point révélé la création, jamais les Métaphysiciens les plus profonds n'y auroient pensé.

Mais je ne conviendrai point que la création renferme d'aussi grandes difficultés que l'existence éternelle & nécessaire de la matière. Celle ci renferme clairement contradiction, & vous avouez que l'idée de la création n'est pas clairement contradictoire.

Vous savez que l'on démontre en Métaphysique que l'existence éternelle & nécessaire est évidemment la plénitude de

(a) Lettre, page 48 & 49.

l'Etre, que la plénitude de l'Etre est la souveraine perfection; qu'il est par conséquent impossible que ce qui existe éternellement & nécessairement, ne renferme pas en soi toute perfection. Je pense, comme vous, que Clarke est celui qui a mis cette vérité dans la plus grande évidence. Il n'est pas moins clair que la matiere ne renferme point toute perfection dans son essence, qu'elle ne peut même y renfermer la pensée, quoi qu'en disent certains raisonneurs que vous avez très-bien réfuté. Il est donc évident que la matiere ne peut avoir une existence éternelle & nécessaire.

On vous accorde encore moins que *la co-existence des deux principes*, Dieu & la matiere, *semble expliquer mieux la constitution de l'Univers* que la création (*a*); si la matiere existe éternellement & nécessairement, elle est indépendante, elle n'est point soumise au pouvoir de Dieu. Il est impossible de concevoir que Dieu ait pu disposer de la matiere pour en former le monde, si elle ne dépend point de lui. Par conséquent l'Univers formé d'une matiere éternelle, n'est pas plus facile à comprendre que l'Univers créé par un pouvoir infini.

Faites attention, je vous prie, que tous les anciens Peres de l'Eglise ont fait usage de ce raisonnement, pour prouver contre les Philosophes, la création de la matiere.

Si la matiere existe éternellement & nécessairement, elle est immuable; sa dis-

(*a*) Lettre, p. 50.

position fait partie de son essence, & ne peut pas plus changer qu'elle ; ayant telle disposition par elle-même, elle l'a nécessairement. Donc dans cette hypothese, Dieu n'a pas pu donner une nouvelle conformation à la matiere.

Enfin, ce que vous ajoutez, n'est pas plus vrai : que *cette co-existence des deux principes semble lever des difficultés qu'on a peine à résoudre sans elle, entr'autres l'origine du mal.* (a) Toute la difficulté d'expliquer l'origine du mal, consiste à pouvoir l'accorder avec la bonté infinie du Créateur. Or, les partisants du Manichéisme vous prouveroient que l'existence éternelle de la matiere ne leve point cette difficulté. Un Dieu infiniment bon, diroient-ils, connoissant les maux qui naîtroient nécessairement des imperfections de la matiere, devoit plutôt s'abstenir de former l'Univers, que d'y souffrir tant de défauts, & de produire des créatures qu'il ne pouvoit pas empêcher d'être malheureuse.

L'hypothese des deux principes ne peut donc aucunement soulager la raison humaine ; elle ne fait que substituer des absurdités à un dogme incompréhensible. Il y a moins d'inconvéniens d'admettre la création, que l'éternité de la matiere.

Mais vous n'êtes pas bien sûr si Dieu nous a effectivement révélé la création, *quoiqu'elle soit clairement énoncée dans nos traductions de la Geneſe.* Il faudroit savoir encore si elle est dans l'original. *Il fau-*

(a) Lettre, page 51.

droit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moyse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on rend par le mot créa.

Tout cela peut-être nécessaire dans le système Protestant, que vous faites profession de suivre, & que vous trahissez en ce moment; mais je vous montrerai tout-à-l'heure que cela n'est point nécessaire dans la croyance Catholique.

Ce terme, continuez-vous, *est trop philosophique, pour avoir eu, dans son origine, l'acception commune & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante déjà imbus des questions de la Philosophie Grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il est très douteux que le mot grec ait eu le sens qu'il nous plaît de lui donner, &c.* (a)

Vous êtes ici mal servi par votre mémoire. Il est fâcheux que dans le seul endroit où vous étalez un peu d'érudition critique, elle se trouve fautive. Vous oubliez que le mot grec employé par les Septante, ne répond point au terme *créa*; qu'ils ont traduit simplement: *au commencement Dieu fit le Ciel & la Terre.*

Tant mieux, répondrez-vous peut-être, j'ai donc pour moi les Septante; Monsieur, l'autorité des Septante toute nue est fort

(a) Lettre, p. 51.

legere : ce n'eſt point ſur la capacité des Interprêtes que porte la certitude de notre foi.

Sans me piquer d'entendre parfaitement l'Hébreu, je vous confeſſerai ſans façon, que le terme dont ſe ſert Moyſe, ne ſignifie point néceſſairement la création proprement dite, qu'il eſt quelquefois employé dans l'Ecriture pour le verbe *faire*, comme les Septante l'ont traduit. Je vais même plus loin, au haſard d'en être blamé. Je ſuis perſuadé qu'aucune Langue, pas même celle des Hébreux, n'a eu un terme propre & conſacré uniquement à exprimer la création ; la raiſon en eſt ſimple. Puiſque c'eſt une idée qui ne vient point naturellement à l'eſprit, ſur tout à ceux qui ne ſont point Philoſophes, il s'enſuit qu'aucun Peuple n'a penſé à l'exprimer dans ſa Langue ; & quand Moyſe a voulu écrire, il ne pouvoit ſe ſervir que des termes uſités dans la ſienne.

Malgré tous ces aveux, je n'en ſoutiens pas moins que la création eſt révélée dans le premier verſet de la Geneſe, parce que c'eſt ainſi que l'Egliſe l'entend & l'a toujours entendue. Les plus anciens Peres ſe ſont ſervis de ces paroles, pour prouver aux Païens la création abſolue de l'Univers. Quand elle n'y ſeroit pas auſſi clairement enſeignée, on la verroit au verſet 3 : *Dieu dit que la lumiere ſoit, & la lumiere fut.* Et dans le Pſaume 148, verſet 9 : *Il a dit : & toutes choſes ont été faites ; il a ordonné, & tout a été créé.* Si ce n'eſt pas-là exprimer la création proprement dite, avec

toute l'énergie dont le langage humain peut être capable, les livres ni les paroles ne servent plus à rien.

Vous dites, Monsieur, *que la création est clairement énoncée dans nos traductions de la Genese* : j'en conclus qu'elle l'est tout aussi clairement dans l'original ; le Latin *creavit* & le François *créa*, ne signifient pas plus nécessairement la création, que le terme Hébreu auquel ils correspondent, puisqu'ils sont souvent employés dans un autre sens. On dit en Latin *principem creare*, & en François, *créer une Charge, un Office*.

Mais je vous l'ai déjà déclaré ; ce n'est point sur la lettre nue d'un ou de plusieurs passages de l'Ecriture, que la foi d'un Catholique est fondée. C'est sur le sens de ces passages fixés par la croyance constante & universelle de l'Eglise. L'Eglise, en mettant l'Ecriture à la main, est chargée de m'en apprendre le vrai sens ; sans cette instruction, ce Livre divin, loin d'éclairer ma foi, ne serviroit qu'à multiplier mes doutes, & la révélation seroit nulle pour moi.

Ainsi, tandis que je vous vois hésiter en bon Protestant, vous tourmenter, ou en faire semblant, pour savoir ce que signifie l'Hébreu ; si Moyse lui a donné tel sens, s'il est bien rendu dans les versions, si l'acception des termes n'a point changé par la succession des temps, discussions qui reviennent sur chaque mot & qui ne finissent point, je m'en tiens tranquillement au sens de l'Eglise, & j'y crois, sans craindre de me tromper.

Je sai que cette méthode vous déplaît souverainement ; cent fois vos freres les Protestants l'ont traitée d'insensée, d'absurde, de fanatique. Ces termes ne nous effrayent point. Je vous ai montré, dans la quatriéme Lettre, que ce procédé est le seul sensé, le seul certain, le seul proportionné à tout le monde ; & je n'aurois eu besoin pour le faire, que de vos propres aveux.

M. de Beausobre a prouvé que la notion de la création ne se trouve point dans l'ancienne Théologie Judaïque. M. de Beausobre, tout habile qu'il étoit, n'a pas toujours raison. Les Savans entêtés d'un système & frappés d'une idée, la retrouvent par-tout, & y rapportent tout. Celui dont nous parlons, trouvoit le Manichéisme, & les deux principes, dans les écrits de ceux même qui n'y avoient jamais pensé ; tout comme vous attribuez aux Peres de l'Eglise les opinions mêmes qu'ils ont réfutées ; nous en verrons bien-tôt un exemple. Si les anciens Théologiens Juifs n'ont point eu de notion de la création, ce n'est que depuis le temps qu'ils ont cessé de lire Moyse pour étudier la Philosophie Grecque.

Beaucoup d'hommes pleins de respect pour nos Livres Sacrés, n'ont cependant point reconnu dans le recit de Moyse, l'absolue création de l'Univers. Nous ne connoissons point ces hommes pleins de respect pour nos Livres sacrés ; & qui n'y voient point la création : vos amis les Sociniens dont vous voulez parler, ne nous ont jamais paru des hommes pleins de respect pour les Livres sacrés. La

maniere dont ils en tordent le sens, est la meilleure preuve de ce qui a été dit, que le texte de l'Ecriture seul ; fut-il cent fois plus clair, ne sera jamais suffisant pour établir quelque dogme que ce soit, à moins que le sens n'en soit déterminé par une autorité divine ; & ce que vous avez dit vous-même, suffit pour nous le faire comprendre.

Dans l'une de vos notes, vous accusez Tertulien d'un sophisme très-familier, selon vous, aux Peres de l'Eglise. *Il définit le mot Dieu, selon les Chrétiens, & puis il accuse les Païens de contradiction ; parce que, contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux.* (a) Sans doute, ce trait de satyre, décoché en passant contre les Peres de l'Eglise, étoit nécessaire pour votre défense ; car vous aviez déclaré, en commençant votre Lettre, que vous ne vouliez que vous défendre. L'accusation est aussi mal fondée, qu'elle est étrangere à votre sujet. Tertulien ne fait point un sophisme ; voici son raisonnement : la seule idée juste & raisonnable que l'on puisse avoir de Dieu, est de le concevoir comme l'Etre souverain, qui n'a ni supérieur ni égal. Donc, dès qu'il aura des égaux, il ne sera plus Dieu : donc admettre plusieurs Dieux, c'est n'en admettre aucun. Vous raisonneriez ainsi vous même contre un Polythéisme, & vous raisonneriez bien. Si vous soutenez que les Païens n'admet-

(a) Lettre, page 46.

toient pas le principe de Tertulien, je vous prierai de me dire ce que signifioient les épithetes, *optimus maximus*, que les Romains donnoient au Dieu suprême ? Ce titre n'est-il pas équivalent à celui de *summum magnum*, sur lequel Tertulien a si souvent argumenté contre les Païens.

Dans une autre note, vous accusez encore les Peres de l'Eglise d'avoir admis l'éternité de la matiere. Vous citez Saint Justin Martyr, Origêne, Saint Clément d'Alexandrie. (*a*) J'avoue, Monsieur, qu'avec une citation si vague il est aisé de mettre un Ecrivain en défaut. Pour la réfuter en détail, il faudroit une Bibliothéque, & elles ne sont pas communes dans les solitudes du Mont Jura. Il faut parcourir sept à huit volumes infolio, differter, confronter des passages ; ainsi d'un seul trait de plume, vous taillez à un Théologien, de la besogne pour six mois. Heureusement, je suis dispensé d'entreprendre une si longue tâche ; comme vous avez copié l'objection d'après le Clerc, j'en serai quitte aussi pour copier en substance la réponse qu'on lui a donnée.

Saint Justin dans son exhortation aux Grecs, n. 22. enseigne que *la différence qu'il y a entre le créateur & l'ouvrier, consiste en ce que le premier n'a besoin que de sa propre puissance pour produire des êtres, au lieu que le second a besoin de matiere pour faire*

(*a*) Lettre p. 50.

faire son ouvrage. Et n. 23, il prouve que *si la matiere étoit incréée, Dieu n'auroit point de pouvoir sur elle, & qu'il ne pourroit pas en disposer.* Voilà comme S. Justin a cru l'éternité de la matiere.

Origène, dans son Commentaire sur le premier Chapitre de la Genèse, & sur S. Jean, tome I. n. 18, prouve en termes exprès, que la matiere n'est point incréée; & au second Livre des principes, ch. 1, n. 4, il taxe d'impiété l'opinion qui admet la matiere co-éternelle à Dieu.

S. Clément d'Alexandrie dans son Exhortation aux Gentils, enseigne que *la seule volonté de Dieu est la création du monde: qu'il a tout fait seul, parce qu'il est seul vrai Dieu: que sa volonté seule opére, & que l'effet suit son seul vouloir.* Remarquez cette affectation de répéter le mot *seul.* Tout cela se peut-il dire, si Dieu a eu besoin de matiere pour agir?

Il est vrai qu'Origène a été accusé d'avoir pensé que Dieu a créé la matiere de toute éternité; mais cette accusation n'est rien moins que prouvée, comme le remarquent très-bien les savants Editeurs des œuvres d'Origène. Quand elle le seroit, vous n'en pourriez tirer aucun avantage, puisqu'il a constamment soutenu que Dieu est le Créateur de la matiere.

Il est vrai encore que S. Justin, dans l'endroit cité, & S. Clément, dans le cinquieme Livre des Stromates, rapportent le sentiment d'Héraclite sans l'improuver; mais ils rapportent de même les extravagances de plusieurs autres Philosophes, sans les réfuter en détail, en con-

clurez-vous qu'ils les admettent ? Héraclite, selon S. Clément d'Alexandrie, ne soutenoit pas seulement l'éternité de la matiere, mais l'éternité du monde, & S. Clément ne l'improuve point. Ce Pere a-t-il aussi admis l'éternité du monde ? *Ah, Monsieur* ! pour me servir de vos propres paroles, *vous lisez bien légérement, vous citez bien négligemment* les écrits que vous accusez si hardiment. Passons aux difficultés que vous formez contre la chûte de l'homme.

Le principe fondamental de toute morale, sur lequel vous raisonnez dans tous vos écrits, *est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain*; vous en concluez que le péché originel n'est point prouvé par la nature même de l'homme. (*a*)

Si vous prétendiez seulement qu'a considérer l'homme en lui même, le mêlange de bien & de mal qui s'y trouve, n'est point tel que l'on puisse évidemment en conclure une chûte originelle; que, quoique les Payens même ayant soupçonné cette chûte, leur raisonnement n'est pas une démonstration; qu'absolument parlant, Dieu a peut-être pû créer l'homme à peu près tel qu'il est: je ne disputerois point contre vous. Je n'ai pas la témérité d'avancer que Dieu ne pouvoit créer l'homme sujet a la mort ni à la concupiscence. Quand il est question de décider ce que Dieu a pu faire, il faut y regarder plus d'une fois.

(*a*) Emile, tome 1, p. 189 : Lettre, p. 15 & 67.

Mais de ce que Dieu auroit pu le faire, (ce qui n'eſt pas démontré,) en conclure qu'il l'a fait, qu'il eſt faux que l'homme ait été créé plus parfait qu'il n'eſt & qu'il ſoit déchu de cette perfection par le péché, ſeroit-ce raiſonner ? Bâtir ſur cette ſuppoſition de la bonté abſolue de l'homme, démentie par la révélation, des ſyſtêmes de morale & un plan d'éducation en l'air; n'eſt-ce-pas employer ſes talents à pure perte ? Nous examinerons ce plan dans la Lettre ſuivante ; il faut réſoudre à préſent vos difficultés.

1°. *Il s'en faut bien*, ſelon vous, *que cette doctrine du péché originel ne ſoit contenue dans l'Ecriture, ni ſi clairement, ni ſi durement, qu'il à plû au Rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir.* (a)

Voici, Monſieur, la ſeule de vos objections qui ſoit bien placée pour le fond, quoique fort incivile pour la forme. Il faut commencer, ſans doute, pour s'aſſurer ſi Dieu a véritablement révélé le péché originel ; ſi cette révélation n'étoit pas certaine, toutes les conſéquences que l'on en tire, porteroient à faux.

Pour la prouver, il n'eſt pas néceſſaire de faire une grande dépenſe d'érudition théologique. Deux ou trois paſſages ſuffiront au Lecteur judicieux ; un plus grand nombre ſeroit fort inutile pour vous qui les ſçavez déjà. Pſeaume 50, verſet 7 : *J'ai été conçu dans l'iniquité, & formé en péché dans le ſein de ma mere.* J'imagine que vous n'adoptez pas l'interpréta-

(a) Lettre, p. 19.

tion ridicule que les Rabbins donnent à ces paroles. Rom. 5. 12. *Comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, & la mort par le péché; de même la mort a passé chez tous les hommes par celui en qui tous ont péché.* Ephes. 2. 3 : *Nous étions par nature*, ou par naissance, *enfants de colere.* 2. Cor. 5. 14 : *si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts.* Je ne vous citerai, ni Latin, ni Grec, ni Hébreu : si vous doutez de la fidélité de ma traduction, vous pourrez consulter les originaux.

Je sai qu'il n'est aucun de ces passages sur lequel on ne puisse ergotiser, qu'en rassemblant toutes les subtilités d'Origène, des Pélagiens, des Protestans, en épiloguant sur chaque mot, l'on peut venir à bout d'en obscurcir le sens. Mais, Monsieur, en vrai Catholique, je ne crois point que le texte seul de l'Ecriture, sans autre secours, soit capable de fixer notre foi. Vous m'avez confirmé vous même dans cette persuasion, en disant *que le langage humain n'est pas assez clair, que Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans vos Langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer, qu'il n'y a point de vérité si clairement énoncée, où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire* : (*a*) réflexion que je trouve d'autant plus juste, que vous la vérifiez souvent par votre exemple. Il se pourroit faire que vos freres les Protestants ne s'en accommodassent pas :

(*a*) Lettres, P. 57.

mais ce n'eſt point à moi à vous concilier avec eux.

Faites attention que je pourrois vous apporter en preuve tous les textes de l'Ecriture où il eſt parlé de la Rédemption de Jeſus-Chriſt, où il eſt dit qu'il nous a délivrés de la puiſſance du démon, &c. tous ceux encore qui établiſſent la néceſſité du Baptême ; ces deux dogmes ſuppoſent néceſſairement le péché originel, Notre Religion eſt un ſyſtême bien lié; quiconque attaque un ſeul article, ébranle la foi de tous les autres. Si la révélation du péché originel eſt fauſſe, toute la croyance Chrétienne eſt nulle.

Ce n'eſt donc pas ſeulement ſur la lettre de quelques paſſages iſolés, qu'eſt fondée la révélation du péché originel, mais ſur l'économie de notre Religion, ſur la foi conſtante de l'Egliſe depuis les Apôtres juſqu'à nous. Quand S. Auguſtin confondit les Pélagiens, il ne fit que leur oppoſer le même langage dont l'Egliſe s'étoit déjà ſervie contre Origéne. On a cru le péché originel, non pas parce que S. Auguſtin l'enſeignoit, mais parce qu'on le croyoit déja avant lui ; parce que cette croyance remonte de ſiecle en ſiecle juſqu'aux Apôtres & juſqu'à Jeſus-Chriſt. Si S. Auguſtin s'étoit aviſé de la combattre l'on n'auroit pas eu plus de reſpect pour ſon opinion que l'on n'en a eu pour de Julien ſon adverſaire. Vous aſſurez donc, contre la vérité, que cette doctrine eſt l'ouvrage du *Rhéteur Auguſtin*, comme il vous plaît de le nommer. Ce titre de mépris que j'ai appellé incivil, méritoit une épithete plus forte. Apprenez,

Monsieur, que, quand S. Augustin n'auroit été recommandable que par ses talents, vous lui devriez des égards ; que quand même ce seroit un génie médiocre, vous devriez encore du respect à ses vertus.

2o. *Ce dogme* du péché originel *est sujet*, selon vous, *à des difficultés terribles.* (*a*) Je conviens que tout est difficulté dans la Religion & dans la nature. Notre esprit est très-borné, & ses lumieres fort incertaines, vous le reconnoissez : voilà pourquoi nous soutenons la nécessité d'une révélation surnaturelle, & d'une autorité toujours vivante pour dissiper nos doutes, & fixer nos incertitudes. Les difficultés que renferme encore cette révélation, ne vous paroissent terribles, que parce que vous perdrez de vûe les principes que vous avez établis vous-même.

Ce dogme obscurcit la justice & la bonté de l'Etre suprême ; c'est-à-dire, qu'il ne s'accorde pas avec les idées que vous vous formez de cette justice & de cette bonté ; je le crois, mais vous oubliez ce que vous avez dit ailleurs, que nous ne pouvons avoir des attributs de Dieu, que des idées très-obscures & très-imparfaites : comment ces idées peuvent-elles nous servir de regle pour juger certainement de ce que Dieu a pu & a dû faire ? (*b*)

Le moyen de concevoir, dites-vous, *que Dieu à créé tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des*

(*a*) Lettre, p. 19.
(*b*) Voyez la premiere Lettre.

corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage?

Vous parlez peu exactement, Monsieur; je ne sai pas d'abord ce que vous entendez par *corps coupables*, & sûrement vous ne le sçavez pas mieux que moi. Dieu ne crée point des ames exprès, pour leur faire contracter la corruption morale: cette corruption n'est point sa premiere intention; il a même voulu en premier lieu, que cette corruption ne fût pas, puisqu'il avoit créé l'homme innocent, avec toutes les facilités nécessaires pour se conserver dans cet état: c'est le péché libre d'Adam qui a dérangé cette économie. Dieu pouvoit empêcher ce péché sans doute; mais le devoit-il? Convenoit-il à ses desseins qu'il le fît? Qu'en savons-nous vous & moi? Je soutiens qu'il ne le devoit pas, puisqu'il ne l'a pas fait; vous avez enseigné vous-même que l'abus que l'homme fait de sa liberté, ne peut point être imputé à la Providence. (*a*)

Il n'est pas plus vrai que Dieu condamne à l'enfer les ames, sans autre crime que leur union avec le corps; il auroit fallu dire au moins, *sans aucun crime propre & volontaire*, encore votre proposition ne seroit-elle pas juste. Dieu ne condamne point les ames à l'enfer pour le seul péché originel, comme il y condamne ceux qui ont péché librement; il les prive seulement de la béatitude surnaturelle,

(*a*) Emile, tome 3, p. 71

qu'il ne leur doit pas. Si plusieurs Théologiens ont enseigné que les ames coupables du seul péché originel sont condamnées aux flammes de l'enfer, nous ne sommes pas obligés de suivre leur opinion; l'Eglise ne l'a point autorisée comme un dogme de foi, ni condamné le contraire: c'est la foi seule de l'Eglise que j'entreprens de justifier.

Mais Dieu peut-il, sans injustice, punir les enfants du péché de leur pere? Oui, Monsieur; & pour concevoir en quel sens, il n'y a qu'à jetter les yeux sur la conduite que tient tous les jours la justice humaine, & dont personne ne se trouve scandalisé. Le Roi annoblit un de ses sujets & ses descendants, sous condition qu'il lui sera fidéle. Ce sujet manque-t-il de fidélité. le Roi le dégrade, lui & sa postérité, confisque ses biens, &c. Voilà donc des enfants qui portent la peine du péché de leur pere, qui naissent roturiers & pauvres, parce qu'ils ont un pere coupable. Qu'y a-t-il en cela d'injuste, d'absurde, de révoltant?

Il n'est ici question que de la révocation d'un privilége purement gratuit. Or, nous soutenons que telle est précisément la punition que Dieu a tirée du péché originel. Dieu n'a fait que priver la postérité d'Adam d'un privilége qu'il avoit accordé gratuitement à notre premier pere: l'immortalité, l'empire absolu sur les passions, le droit à la béatitude surnaturelle, ne sont point des apanages nécessaires de notre nature, mais une pure grace dont Dieu avoit favorisé l'homme innocent: quelle injustice Dieu lui a-t-il faite, en le révoquant après sa chûte?

Vous voyez, Monsieur, en quel sens on doit entendre ses paroles de l'Ecriture qui vous ont si fort scandalisé, Dieu *punit l'iniquité des peres sur les enfants, jusqu'à la troisieme génération.* (*a*) Il s'agit dans cet endroit de la maniere dont Dieu traitoit la Nation Juive, lorsqu'elle étoit tombée dans l'idolâtrie. Il retiroit de dessus elle cette protection spéciale & miraculeuse qu'il lui accordoit, tandis qu'elle demeuroit fidéle : alors cette Nation malheureuse tomboit entre les mains de ses ennemis, essuyoit les fleaux de la guerre, de la servitude, de la misere ; alors les enfants se trouvoient enveloppés dans le malheur général de la Nation. Rien de surprenant dans cette conduite ; Dieu seul Roi, seul monarque de la Nation Juive, la traitoit, comme peut faire en pareil cas, tout autre Souverain irrité contre ses sujets criminels de lèze-majesté.

3o. *Mais le Baptême efface le péché originel ; il nous rend l'innocence primitive ; nous en sortons aussi sains de cœur, qu'Adam sortit des mains de Dieu.* Ce péché ne peut donc plus être la source de notre penchant au mal? (*b*)

La conséquence seroit sans réplique, *si* le Baptême, en effaçant la tache du péché, en détruisoit encore tous les effets ; mais il ne nous affranchit, ni de la concupiscence, ni de la nécessité de mourir, qui sont les peines du péché. Il nous rend

(*a*) Exode, 20, 5. Voyez la premiere Lettre ci-devant.

(*b*) Lettre, page 20.

l'innocence & le droit à la béatitude surnaturelle, mais non pas les autres privilèges que Dieu y avoit attachés dans Adam. Ce n'est donc pas mal raisonné, comme vous nous en accusez, d'attribuer encore les vices des Peuples, non au péché originel déjà effacé, mais aux effets toujours subsistants de ce péché.

Vous prenez vous-même le soin de confirmer ma réponse, en vous objectant que les effets du Baptême ne paroissent par nul signe extérieur; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidèles. Sans convenir de l'égalité, j'admets le fait, & je prens acte de votre aveu.

Vous pressez la même difficulté, pour la rendre plus embarrassante; & vous affectez de n'y pas répondre, pour nous en laisser le soin. Je m'en charge volontiers, Monsieur : *avec les secours que vous avez dans la morale évangélique, outre le Baptême, tous les Chrétiens devroient être des Anges : & les Infidéles, outre leur corruption originelle, livrés à des cultes erronés, devroient être des démons.*

Ce raisonnement seroit solide, si d'un côté les secours de la Religion étoient tels que les Chrétiens n'eussent pas la liberté d'y résister, & si de l'autre la nature humaine étoit tellement corrompue dans les infidéles, qu'il ne leur restât ni étincelle de raison, ni sentiments de la conscience. Or vous comprenez que ni l'un ni l'autre n'est soutenable.

Que répondre, ajoutez-vous, *à ceux qui me feroient voir que rélativement au genre-humain, l'effet de la rédemption, faite à si haut prix, se réduit à peu près*

à rien ? Je répons encore pour vous qu'il n'eſt pas à craindre que jamais perſonne vous faſſe voir un fait auſſi faux. L'efficacité de la rédemption conſiſte en ce que Dieu, touché par les mérites de Jeſus-Chriſt, a donné à tous les hommes les moyens de le connoître, & de parvenir au ſalut ; moyens dont un très-grand nombre à déjà profité, dont un plus grand nombre peut profiter encore, & profitera juſqu'à la fin des ſiecles. Eſt-celà une rédemption qui ſe réduit à peu près à rien ?

4°. *Selon le dogme catholique, nous ſommes pécheurs à cauſe du péché de notre premier pere ; mais notre premier pere pourquoi fût-il pécheur lui-même ? Pourquoi la même raiſon, par laquelle vous expliquerez ſon péché, ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendants ſans le péché originel ?* (a).

Il eſt étonnant qu'un Auteur auſſi grave que vous, Monſieur, ſe joue ainſi ſur une pure équivoque. *Nous ſommes pécheurs à cauſe du péché de notre premier pere.* Si par *pécheurs*, vous entendez *enclins au péché*, cela eſt vrai ; ſi vous entendez *capables de pécher*, cela eſt faux. Nous ſommes enclins au péché par la concupiſcence qui eſt l'effet du péché originel, & nous ſommes capables de pécher, par le libre arbitre, qui eſt un apanage de notre nature. Notre premier pere au contraire étoit capable de pécher comme nous, parce qu'il avoit le libre arbitre ; mais il n'étoit pas enclin au péché

(a) Lettre, page 21 & 22.

autant que nous, parce qu'il n'avoit pas une concupiscence effrénée, comme nous l'avons.

Le péché originel, continuez-vous, *explique tout, excepté son principe, & c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer.* Si par le principe du péché, vous entendez *l'inclination au péché*, ou la concupiscence, le péché originel l'explique fort bien, & mieux que votre système; si vous entendez *la capacité de pécher* ou le libre arbitre, le péché originel ne l'explique point, & ne doit point l'expliquer.

Vous ne sçavez voir que l'homme entre les mains du diable, & moi je vois comment il y est tombé. Assurément la découverte est rare de voir comment l'homme capable de pécher par son libre arbitre, est tombé entre les mains du diable. Personne ne l'auroit deviné sans vous. Dispensez-moi, je vous prie, de relever toute la tirade que vous ajoutez sur le même ton, & de montrer le ridicule du triomphe que vous vous attribuez pour avoir si bien *remonté au principe.* (*a*)

50° Mais il n'est pas vrai, à ce que vous prétendez, que la concupiscence soit un effet du péché originel. *Regimber contre une défense inutile & arbitraire, est un penchant naturel.... conforme à l'ordre des choses & à la bonne constitution de l'homme; puisqu'il seroit hors d'état de se conserver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui même & pour le maintien de tous ses droits, tel qu'il les a reçus de la nature.* (*b*) Ce

(*a*) Lettre, p. 23.
(*b*) Lettre, page 22, en note.

que nous appellons la concupiscence, n'est rien autre chose que cet amour vif de l'homme pour soi-même & pour sa liberté.

Vous supposez très-mal-à-propos, d'abord que la défense faite à notre premier pere, étoit une défense inutile : Dieu ne se devoit-il pas à lui-même d'exiger d'Adam une marque d'obéissance, comme un hommage à son pouvoir souverain ? Cet hommage peut-il être regardé comme arbitraire & superflu ?

C'est un penchant naturel à l'homme d'aimer sa liberté, & de regimber contre toute loi qui la gêne ; mais ce penchant peut être plus ou moins violent, plus ou moins soumis à la raison. Dieu, en créant l'homme, le lui a-t-il nécessairement donné dans le dégré de vivacité où nous l'éprouvons ? Ce dégré est-il tellement nécessaire à notre conservation, qu'elle fut impossible, si nous avions plus d'empire sur nous-mêmes ? Vous l'affirmerez sans doute, pour ne pas reculer, mais sur quel fondement ?

Les anciens Philosophes, vous le savez, en ont jugé autrement. En réfléchissant sur la tyrannie de nos penchants ils ont conjecturé que la nature humaine étoit déchue d'un état plus parfait. J'ai déjà observé que leur raisonnement n'étoit pas démonstratif, c'est par la révélation que nous connoissons le péché & la dégradation de l'homme ; sans cette révélation, nous ne saurions pas certainement si la concupiscence est un effet du péché, ou un apanage de la nature. Car encore une fois, Monseur, je ne suis, ni aussi téméraire que ceux qui prétendent que

Dieu ne pouvoit créer Adam avec la concupiscence, ni aussi hardi que vous, qui insinuez que Dieu ne pouvoit le créer sans elle, parce qu'elle étoit nécessaire à la conservation. Dieu seul fait ce qu'il peut faire, la révélation se borne à m'apprendre ce qu'il a fait, & je m'en tiens-là. Elle m'enseigne que Dieu avoit affranchi l'homme de la concupiscence & de la mort ; par conséquent, quoique l'une & l'autre soient, absolument parlant, naturelles à l'homme, elles ne le sont cependant point dans l'hypothèse présente, mais une suite du péché.

6° *L'ordre enfreint par Adam, paroît moins une véritable défense, qu'un avis paternel ; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Genese, que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous prescrire.* (a)

Si je vous connoissois moins instruit, je serois tenté de croire que vous n'avez pas lû le texte de la Genese, ou que vous ne sentez pas la force des termes. Voici le texte : je le traduirai sur l'original, pour ne pas vous donner lieu de chicaner sur les versions ; vous verrez que la nôtre est très-fidele. *Gen.* 2, 16 : *Le Seigneur Dieu commanda à l'homme & lui dit : tu mangeras de tous les fruits du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la science du bien & du mal.* Chap. 3, 11 : *qui est-ce qui t'a fait connoître tu*

(a) Lettre, page 22, en note.

nudité, sinon parce que tu as mangé du fruit dont je t'avois défendu de manger ? Je puis vous atteſter que la Langue Hébraïque n'a point de terme plus fort pour exprimer un ordre rigoureux, ou une défenſe ſévére.

Quand cela ne ſeroit pas, qu'auriez-vous gagné ? Si l'ordre de Dieu n'étoit qu'un avis paternel ; pourquoi Dieu prononce-t-il contre Adam cette ſentence terrible ? Gen, 3, 17 : *Parce que tu as écouté la voix de ton épouſe, & que tu as mangé du fruit que je t'avois défendu, en te diſant, tu n'en mangeras pas, la terre ſera maudite quand tu la cultiveras : tu mangeras ſes fruits avec douleur tous les jours de ta vie : elle te produira des ronces & des épines, & tu mangeras ton pain à la ſueur de ton front, juſqu'à ce que tu retournes dans la terre dont tu as été tiré.* Pourquoi Dieu chaſſe-t-il Adam du Paradis, & en rend-t-il l'entrée inacceſſible, *de peur qu'il ne porte la main ſur l'arbre de vie, & que mangeant de ſon fruit, il ne vive éternellement* ? Verſ. 22. n'auriez-vous pas eu plutôt fait de dire franchement que toute cette hiſtoire de la Geneſe eſt une fable, puiſqu'elle s'accorde ſi peu avec les idées que vous formez de la bonté de Dieu ? Vous voyez qu'il parle ici pour le moins auſſi durement que S. Auguſtin & les Théologiens. Dieu eſt bon & infiniment bon, il eſt juſte & infiniment juſte ; mais nous n'avons de ſa bonté & de ſa juſtice, que des idées imparfaites, vous en convenez ; devez-vous donc être ſurpris ſi la conduite de Dieu ne paroît pas toujours conforme à ces idées ?

7o. *A considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légéres ; cependant, selon eux*, les Docteurs, *quelle effroyable punition !.... Etre comdamné lui & toute sa race à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre, dévoré des feux de l'enfer.* (a)

Vous êtes mal instruit de notre croyance, Monsieur ; je vous ai déjà dit que les Docteurs, (du moins les Docteurs Catholiques,) n'enseignent point qu'Adam ait été condamné avec toute sa race, pour le seul péché originel, à être dévoré des feux de l'enfer pendant toute l'éternité. S. Thomas & le torrent des Théologiens, après le très-grand nombre des Peres de l'Eglise, soutient formellement le contraire. Ils disent, & ils le prouvent, que la seule peine réservée au péché originel pour l'autre vie, est la privation de la béatitude surnaturelle ou de la vision intuitive de Dieu. Si quelques-uns ont jugé à propos d'embrasser le sentiment contraire, ce n'est pas une régle à suivre, l'Eglise ne l'a point adopté.

Nous convenons qu'Adam & toute sa race ont été condamnés à la mort temporelle ; mais cette mort est la destinée naturelle de l'humanité ; elle n'est une peine dans l'hypothese présente, que parce qu'Adam en avoit été affranchi par un privilége purement gratuit.

Nous avouerons encore que cette peine, ajoutée

(a) Lettre, p. 23, en note.

ajoutée à une vie malheureuse, est effroyable; mais nous ne vous accorderons pas ce que vous assurez avec tant de confiance, ce que l'on ne peut trouver dans toutes les circonstances du péché d'Adam, qu'une faute des plus legéres. Pour en juger sûrement, il faudroit des connoissances que vous ne pouvez pas avoir ; il faudroit estimer l'importance & le motif de la loi, la puissance des secours accordés pour l'accomplir, le dégré de force de la tentation ; & quel autre que Dieu peut en juger ? Il y a donc beaucoup de témérité à prononcer sur ce qui passe vos lumieres ; mais vous vous êtes fait un plan de censurer la conduite de Dieu, avec autant de liberté que vous blâmez celle des hommes.

Vous dites : le péché d'Adam ne paroît qu'une faute légere, dont Dieu n'a pas pû le punir sévérement. Un Chrétien dit au contraire : Dieu a puni très-sévérement le péché d'Adam, la révélation me l'enseigne ; donc ce péché est une faute très-griéve. Quel est le raisonnement le plus solide ? Vous vous appuyez sur l'idée que vous vous formez de la chute d'Adam dont vous ne pouvez connoître ni la nature, ni les circonstances ; le Chrétien se fonde sur la déclaration précise de la révélation. Vous attaquez donc une chose claire par une chose obscure, au lieu de vous servir de ce qui est clair pour juger de ce qui est obscur.

Remarquez, Monsieur, le peu de solidité de vos objections. Elles consistent à prouver que la doctrine du péché originel ne s'accorde pas avec la bonté &

la justice de Dieu, tels que vous les concevez. Pour sentir la force de votre raisonnement, il faut le former de cette maniere : j'ai de la justice & de la bonté de Dieu, des idées claires, justes, certaines : or le dogme du péché originel ne s'accorde point avec ses idées, donc il est faux. Votre majeure qui fait toute la force de l'argument, est justement la proposition contradictoire au principe que vous avez posé ailleurs, (*a*) & qui sert de fondement à mes réponses. Ce que vous ajoutez de plus, n'est qu'une fausse imputation d'une doctrine que nous ne soutenons pas.

Voilà donc à quoi se réduisent ces *difficultés terribles* que vous vouliez opposer à la croyance catholique. L'effort n'a pas dû être douloureux. Les Théologiens ne les ont pas ignorées, & n'ont jamais été embarrassé d'y répondre. Nous avançons, Monsieur, vers une matiere qui doit vous intéresser davantage ; c'est votre plan d'éducation : nous y donneront une attention particuliere.

Je suis, &c.

(*a*) Voyez la premiere Lettre.

LETTRE VIII.

Sur la maniere d'enseigner la Religion ; ou sur le nouveau plan d'éducation proposé dans Emile.

VOUS ne pouviez, Monsieur, exercer vos talens sur un sujet plus essentiel au bonheur de la société, que l'éducation de la jeunesse, mais il seroit à souhaiter, que moins jaloux de donner un système nouveau, vous vous fussiez attaché à réformer ce qu'il y a de défectueux dans l'usage reçu. Si votre travail avoit eu moins d'éclat, il auroit eu peut-être plus d'utilité ; rien n'eût mieux prouvé votre zele, pour le bien de l'humanité, que de sacrifier la gloire de nous étonner, à la satisfaction de nous instruire. Les hommes ne passent point dans un moment d'une extrêmité à l'autre : à supposer que l'éducation parmi nous soit aussi essentiellement défectueuse que vous le prétendez, c'est une vaine entreprise de vouloir la conduire tout-à-coup au souverain dégré de la perfection. Il faut donner quelque chose à la foiblesse naturelle & à l'empire de la coutume ; révolter le public sous prétexte de le réformer, est le vrai moyen de ne pas réussir. Avant que de créer des Anges & des héros pour les siécles futurs, il seroit à propos d'essayer de former des hommes pour la génération présente.

Mais enfin vous vouliez penser de source, & créer un système ; s'il étoit vrai & utile, peu importeroit qu'il fût inouï : c'est donc à examiner les effets que nous devons nous arrêter. Avant que de voir ce que l'on en doit penser, sachons d'abord ce que vous en pensez vous-même.

Vous paroissez convaincu qu'il est à peu près impraticable : *Je sens ces difficultés, j'en conviens, peut-être sont-elles insurmontables..... Je montre le but qu'il faut qu'on se propose : je ne dis pas qu'on y puisse arriver ; mais je dis que celui qui en approchera davantage, aura le mieux réussi.* (a) Quand on pourroit le mettre en usage, nous n'en serions pas plus avancés ; vous doutez encore de son efficacité. Vous voulez empêcher les hommes de devenir méchants ; mais vous n'avez pas osé affirmer *que dans l'ordre actuel, la chose fût absolument possible.* (b) En vérité, Monsieur, jamais doute ne fût mieux fondé.

Enfin, pour nous éclaircir entièrement sur le mérite de votre méthode, vous nous la présentez comme un rêve. *On n'étudie plus, on n'observe plus, on rêve, & l'on nous donne gravement, pour de la philosophie, les rêves de quelques mauvaises nuits. On me dira que je rêve aussi, j'en conviens ; mais ce que les autres n'ont garde de faire, je donne mes rêves pour des rêves, laissant chercher au Lecteur s'ils ont quelque chose d'utile aux gens éveillés.* (c) Cette

(a) Emile, tome 1, p. 197.
(b) Lettre, p. 18.
(c) Emile, tome 1, p. 259, en note.

ſincérité eſt eſtimable ; mais ſi, las de rêver ſi long-temps, vous aviez voulu vous éveiller avant la fin du Livre, vous nous euſſiez rendu ſervice.

Ce ſeroit donc employer le temps aſſez mal-à-propos, que de diſcuter dans le détail, toute la ſuite de cette méthode, il faudroit un Livre plus gros que le vôtre ; il ſuffira d'examiner ce qui peut intéreſſer la Religion : C'eſt l'unique objet que je me ſuis propoſé.

Vous convenez que votre ſyſtême eſt fondé ſur la ſuppoſition de la bonté originelle de l'homme, ſuppoſition qui n'eſt dans la ſpéculation qu'une ſimple poſſibilité, ſuppoſition que la révélation contredit formellement, nous l'avons vû. Votre aveu ſuffit donc pour le faire proſcrire : vous ne niez point que la méthode que vous propoſez, ne ſoit extrêmement difficile, pour ne pas dire impoſſible, vous n'oſez en garantir le ſuccès. Qui eſt-ce qui ſera jamais aſſez imprudent pour en faire l'épreuve, & courir le riſque auquel elle expoſe.

A Dieu ne plaiſe que je ſoutienne que la maniere dont on éleve aujourd'hui la jeuneſſe, ſoit ſans défaut ; mais, au lieu de recourir à de nouveaux ſyſtêmes, il ſeroit peut-être plus convenable de revenir aux anciens. Nos peres nous valoient, pour le moins ; & ſi on nous eût élevés comme eux, il eſt à préſumer que nous vaudrions autant qu'eux.

Je ne prétends pas inſinuer non plus que votre plan ne renferme pluſieurs obſervations très-utiles ; d'autres vous ont précédé dans ce travail : & il y au-

roit bien du malheur, si quatre volumes ne contenoient que des idées fausses, mais pour le fond, il est certainement défectueux; j'ai déjà montré que votre aveu suffit pour le faire rejetter.

Une des principales leçons que vous donnez, c'est qu'il ne faut point parler de Dieu ni de Religion à un enfant avant l'âge de dix-huit à vingt ans. Selon vous, avant cet âge, il ne peut avoir une idée juste de Dieu : *Tout enfant qui croit en Dieu, est Idolâtre ou Antropomorphite parce qu'il s'en fait toujours quelqu'image.* (*a*) Vous ne voulez pas que la jeunesse ait une Religion, avant que son jugement soit en état d'en sentir la vérité.

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire une observation. Pour les trois quarts & demi du genre-humain, l'éducation ne peut être poussée que jusqu'à la douzième ou la quinziéme année tout au plus; passé cet âge, un jeune homme prend l'essor & embrasse un état, l'un la profession des armes, l'autre le négoce, celui-ci les arts, plusieurs se marient. Laisserons-nous nos concitoyens dans ces états divers, sans connoissance de Dieu & sans Religion; ou les ramenerons-nous sous la férule à vingt-cinq ans pour en faire des Chrétiens?

Or, les trois quarts & demi du genre-humain sont un objet; cela valoit bien la peine d'y penser : & si une portion si considérable de l'humanité se passe de la connoissance de Dieu, en attendant qu'el-

(*a*) Emile, tome 2, p. 335. Lettre, page 35.

le ait le loisir de l'acquerir par système ; il est fort dangereux que le reste ne se persuade qu'il peut bien s'en passer aussi.

Je vous fais grace assurément ; quand je vous accorde pour le commun des hommes, douze à quinze années d'éducation. Vous savez que le peuple, c'est-à-dire, les trois quarts au moins, de nôtre espéce, n'y sauroit employer tout ce temps-là. Dès qu'un enfant est capable de travailler, la nécessité le force de le faire pour gagner sa vie ; & dès qu'il est occupé de ce soin, plus d'instruction particuliere. L'on ne peut mettre en usage, pour tous ces malheureux, vôtre beau plan d'éducation négative ; leurs peres & meres ont autre chose à faire. Les voilà donc parvenus à l'âge des passions, sans ressource contr'elles ; puisqu'ils sont sans Religion. Or, des passions naissantes sont-elles une situation bien favorable pour recevoir les premieres teintures de Religion ? Exposerons nous de sang-froid les trois quarts de nos freres à demeurer jusqu'à la mort, sans connoissance de Dieu, sans espérance d'une autre vie, eux qui ne peuvent avoir d'autre consolation dans celle-ci ? Vivront-ils sans mœurs, sans conscience, sans préservatif contre le crime ; Que deviendra la société ?

Est-il bien vrai qu'avant vingt ans un enfant ne soit pas en état de connoître Dieu, n'y d'avoir une Religion ? Chez la plupart des Peuples policés un jeune homme à quatorze ou quinze ans est autorisé par les loix à disposer de lui-même

& à prendre des engagements. Dès-lors il est membre de la société, obligé d'en remplir les devoirs, par conséquent de les connoître : seroit-il plus difficile de connoître & d'observer ceux de la Religion, qui sont la base des premiers ?

Il est étrange, Monsieur, qu'ayant étudié si attentivement le génie des enfants, ils vous semblent si stupides. Que l'on interroge ceux qui ont travaillé toute leur vie à en élever ; tous attesteront que dès l'âge que nous apellons l'âge de raison, c'est-à-dire, celui où elle commence à se développer, plusieurs enfants sont capables de réflexion, font souvent des questions dont la sagesse étonne, saisissent les élements des sciences avec une facilité surprenante. Vous avouez qu'il y a des génies précoces, qui ne semblent pas passer par l'enfance, *qui sont hommes presqu'en naissant.* (a) Ceux-là du moins ne mériteroient-ils pas une exception ? Croirons-nous que Dieu, qui veut être connu, ait rendu cette connoissance si difficile, qu'il faille être philosophe, & grand philosophe, pour l'acquérir ? Dès l'âge le plus tendre on voit des naturels heureux, des enfans qui semblent nés pour la vertu ; leur ame s'épanouit au recit des actions du Sauveur, & aux leçons de son Evangile. Aurons-nous la barbarie d'étouffer ce germe naissant, de refuser à ces ames innocentes la satisfaction d'élever leurs mains vers leur Créateur ?

Lui

(a) Emile, tome 1. p. 236.

Lui qui déclare qu'il veut être *loué par la bouche des enfants.* (a) Rejettera-t-il ces tendres hommages parce qu'ils ne sont pas encore aussi éclairés qu'ils pourroient l'être? Je sai, Monsieur, que je vous parle une langue étrangere; peut-être vous n'avez jamais goûté les attraits de la piété; mais ce que vous ne sentez pas, l'humanité le sent; & tout cœur qui n'est pas encore gâté, se ferme d'avance à vos dangereuses leçons.

De l'aveu de tout le monde, l'enfance est le tems précieux pour enrichir la mémoire, pour faire provision de termes & d'idées, pour prendre de chaque science les premiers éléments. Par quelle fatale distinction les termes, les idées, les élements de la Religion seroient-ils exclus de cette acquisition, & laissés à part comme un meuble inutile? Ces idées ne seront pas plus exactes que celles des autres sciences que l'on enseigne à un enfant; mais elles se développeront avec le temps. Toujours feront-elles dans l'esprit une impression profonde; & c'est tout ce que l'on demande. Si les passions parviennent à les étouffer pour quelques moments, elles se reveilleront dans la suite. Combien de libertins sont revenus de leurs égaremens par le secours des principes de Religion qu'ils avoient reçus dans leur premiere enfance! Si votre système étoit vrai, il ne faudroit rien enseigner du tout aux enfants.

(a) Psaume, 8, 3.

Vous dites qu'il y a des vertus que l'on doit apprendre aux enfants par imitation, en les pratiquant devant eux. *Dans un âge où le cœur ne sent rien encore, il faut bien faire imiter aux enfants les actes dont on veut leur donner l'habitude, en attendant qu'ils le puissent faire par discernement & par amour du bien.* Vous observez très-à-propos que *l'homme est imitateur . . . . que le goût de l'imitation est de la nature bien ordonnée.* (a) Pourquoi donc n'apprendroit-on pas aux enfants, par cette voie, la Religion qui est une vertu? Pourquoi ne leur feroit-on pas imiter de bonne heure les pratiques de piété dont il est essentiel de leur donner une forte habitude, en attendant qu'ils les puissent faire par discernement & par amour pour Dieu? *L'homme est imitateur* : voilà toute la magie de l'éducation : qu'un enfant n'ait sous les yeux que des modeles de vertu, il ne sera jamais vicieux; s'il est environné d'exemples de piété, il prendra du goût pour elle.

Mais vous l'avez démontré, c'est tout dire : *tout enfant qui croit en Dieu, est Idolâtre ou Antropomorphite* : voilà de terribles mots; vous attestez chacun de vos Lecteurs, *si lors qu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelqu'image.* (b) Ici Monsieur, je suis plus hardi que vous, & c'est l'être beaucoup; j'atteste tout homme qui croit

(a) Emile, tome 1, p. 232.
(b) Lettre, p. 35.

en Dieu à l'âge de cinquante ans, je vous atteſte vous-même, ſi toutes les fois que vous vous formez l'idée de Dieu, d'un eſprit, de votre ame, votre imagination ne joue point à l'inſtant, & ne vous preſente pas d'abord une eſpece de figure indéfiniſſable? Qu'eſt-ce que prouve cette illuſion de l'imagination, que la raiſon déſavoue? Etes-vous pour cela Idolâtre? Par une terreur panique de cette idolâtrie prétendue, faut-il s'abſtenir toute la vie de penſer à Dieu?

Ce ne ſont pas ſeulement les enfants, ſelon vous, qui ne peuvent croire en Dieu, ſans s'en former une image, c'eſt encore le peuple, & généralement tous ceux qui ne ſont pas philoſophes. *Ce mot, eſprit n'a aucun ſens pour quiconque n'a pas philoſophé; un eſprit n'eſt qu'un corps pour le peuple, & pour les enfants.* (a) Par conſéquent, ce n'eſt pas ſeulement aux enfants qu'il faut éviter de faire connoître Dieu, c'eſt encore au peuple, & à quiconque n'a pas philoſophé, crainte de faire des Idolâtres & des Antropomorphites. Ainſi voilà par votre arrêt, les trois quarts & demi du genre-humain condamnés à ignorer toute leur vie s'il y a un Dieu. Que dis-je, les trois quarts? Sur mille hommes, à peine en trouverons-nous un qui ait philoſophé. Ainſi, la connoiſſance de Dieu doit être accordée tout au plus à la millieme partie de notre eſpece. Eſt-il poſſible, Monſieur, qu'avec autant de pénétration que vous en avez, vous n'ayez

(a) Emile, tome 2, p. 315.

pas senti les conséquences de vos principes ?

Vous vous évertuez pour prouver que la connoissance de Dieu n'est pas toujours nécessaire ; que Dieu peut bien ne pas l'exiger des enfants. Supposons-le pour un moment. Donc il ne faut pas la leur donner ? C'est mal conclure. Quand cette connoissance ne seroit pas nécessaire, il suffit qu'elle soit utile. Or, une idée confuse de la Divinité ne peut-elle pas servir à préserver un enfant du vice : & à tout prendre, ne vaut-il pas mieux avoir une Religion imparfaite, que de n'en pas avoir du tout ? *Tous les peuples du monde*, dites-vous, *sans en excepter les Juifs, se sont representés Dieu corporel, & combien de Chrétiens, sur-tout de Catholiques, sont encore aujourd'hui dans ce cas-là* ! (a) L'accusation est fausse dans tous ses points, mais je veux bien encore la supposer vraie. Cette idée grossiere de Dieu a cependant contribué & contribue à les rendre vertueux ; pourquoi ne produiroit-elle pas le même effet dans les enfants, en attendant que la raison parvienne à une connoissance de Dieu plus distincte ?

Si Dieu n'éxige pas d'être connu de ceux qui n'en sont pas capables, il l'exige du moins de ceux qui peuvent le connoître, par conséquent il veut qu'on le fasse connoître à tous ceux qui en sont susceptibles, selon le degré de leur capacité. S'il ne punit pas ceux qui l'auront ignoré, sans qu'il y ait de leur faute, il pu-

(a) Emile, tome 2, p. 315, & Lettre, p. 35.

nira certainement les Précepteurs qui auroient négligé de le faire connoître à leurs élevés. Parce que les enfants ne sont pas encore en état de recevoir les notions sublimes de la Divinité, telles que les peut avoir un Philosophe, s'en suit-il qu'il faut les priver des notions imparfaites dont la raison naissante est déjà susceptible? L'inconvénient que je vous ai déjà objecté, revient ici de nouveau: tant de nations sauvages & barbares qui jamais ne connoîtroient Dieu par elles-mêmes, à ce que vous prétendez; le bas peuple, parmi nous, dont vous exagerez si fort la stupidité, ne doivent point être instruits de l'existence de Dieu, de peur qu'ils ne s'en forment une fausse idée. Quelle différence mettez-vous entre les peuples grossiers & les enfants? aucune, parce que les premiers seront enfants jusqu'à la mort, vous les condamnez donc à mourir sans connoître Dieu; & de peur de les rendre Idolâtres, il faut bien se garder de les faire Chrétiens.

Voyez, Monsieur, combien je suis facile à votre égard, vous devez m'en savoir gré. Je vous passe qu'un enfant ne soit pas capable à quinze ans de connoître Dieu par lui-même, je vous passe que Dieu ne l'exige point de lui; je vous passe qu'il ne puisse penser à Dieu sans s'en former une image: avec toutes ces suppositions, vous n'avez encore rien prouvé, parce que vous avez trop prouvé. Dès que vous concluez qu'il ne faut point parler de Religion aux enfants, il en faut encore moins parler au peuple grossier: mais le salut du peuple ne paroît pas vous inquiéter beaucoup.

Pour moi, Monsieur, j'en suis occupé, & cet objet m'intéresse vivement. Je demande toujours : ce pauvre peuple qui ne sait ni penser, ni raisonner, qui n'est pas capable, selon vous, de s'élever à la connoissance de Dieu, ni de se faire une Religion, (*a*) qui a l'intelligence trop épaisse pour sentir la force de vos démonstrations ; qu'en ferons-nous? Demeurera-t-il sans Religion? De qui la recevra-t-il? Des savans? *Mais les hommes sont menteurs*, (b) & les savans le sont autant, & souvent plus que les autres ; sera-t-il obligé de les croire? De Dieu? Mais Dieu ne peut révéler que ce que l'on peut comprendre ; & selon vous, le peuple ne peut rien comprendre, pas seulement les preuves de l'existence de Dieu. Des loix civiles? Mais les loix civiles n'ont pour objet que les actions extérieures ; jamais Législateur, jamais Souverain ne s'est avisé de commander aux peuples de croire & d'espérer en Dieu, sous des peines afflictives. Vous qui aimez tant le genre-humain, le laisserez-vous ainsi presque tout entier sans daigner pourvoir à son sort? Pas un mot dans vos écrits, pour, prescrire à ces malheureux ce qu'ils doivent faire. Heureusement Dieu y a pourvu, & nous avons déja vu comment.

Toujours par le même principe, vous soutenez qu'un enfant à dix ans n'est pas capable de discerner le bien & le mal ;

(*a*) Lettre, p. 42.
(*b*) Lettre, p. 42.

le vice & la vertu: *Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & sur-tout dans le dialogue du maître & de l'enfant, sur ce qui est mal.* (a) Tel est votre style, Monsieur, vous avez tout prouvé, tout démontré, tout mis en évidence : rien de si aisé à dire ; vos admirateurs vous croient sur votre parole, & c'est tout ce que vous prétendez. Malgré le ton décisif de vos assertions, je n'ai vu aucune démonstration dans vos ouvrages, si ce n'est sur des articles déjà démontrés avant vous.

Voyons, je vous prie, cette prétendue démonstration. Vous dites qu'un maître ne fera jamais comprendre à son élève de dix ans pourquoi c'est un mal de mentir & de désobéir, que Loke lui-même y seroit fort embarrassé, vous êtes bien curieux de savoir quelle raison l'on pourroit lui en donner, parce que vous n'en donnez aucune ; voilà toute votre preuve. (b) Sans avoir l'habileté de Loke ni la vôtre, ne peut-on pas dire à un enfant : si quelqu'un vous mentoit quand vous l'interrogez, cela ne vous feroit-il pas de la peine ? Ne seriez-vous pas fâché que l'on vous trompât quand vous souhaitez de savoir quelque chose ? Devez-vous faire à un autre la peine que vous ne voulez pas que l'on vous fasse à vous-même ? Vous comprenez que vous ne devez pas maltraiter votre domestique ou votre camarade, parce que vous ne voudriez pas

(a) Lettre, p. 27.
(b) Emile, tome 3, p. 179.

en être maltraité : vous ne devez donc pas lui mentir ni le tromper, puisque vous ne voulez pas qu'on vous trompe.

Il comprendra de même que, puisqu'il veut être obéi par son chien, quand il lui commande, & puisqu'il le punit de sa désobéissance, il doit obéir lui-même à son maître, ou être puni de sa désobéissance. Vous me direz que la comparaison n'est pas exacte ; j'en conviens : mais elle suffit pour réveiller dans un enfant le sentiment intérieur, qui est, selon vous-même, l'interprète de la Religion & de la loi naturelle. Quelle autre raison pourriez-vous donner vous-même à un homme de trente ans.

Vous avez donc tort d'avancer que *vouloir apprendre aux enfants à dire la vérité, n'est autre chose que leur apprendre à mentir.* (a) Vous avez tort encore de supposer démontré que l'on ne peut pas donner à un enfant une connoissance au moins imparfaite de Dieu & des principaux devoirs de la morale ; c'est plutôt le contraire qui est démontré par raison & par expérience. Si on le peut pourquoi ne le feroit-on pas?

Votre raison est simple : *c'est que je veux que la jeunesse ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité.* (b) C'est-à-dire suivant la méthode que vous prescrivez par-tout, que vous ne voulez pas que votre éleve croie autre chose

(a) Emile, tome 1, p. 224.
(b) Lettre, p. 34.

que ce qui lui sera démontré : qu'ainsi vous voulez réduire toute sa Religion à un système de Philosophie.

Nous avons déjà vu les absurdités & les inconvéniens de ce système ; ce qu'il y a de plus frappant, c'est que vous l'abandonnez vous-même, dès qu'il n'est plus question de former un savant, un philosophe. Il semble que vous vous soyez attaché à rétracter dans le quatrieme volume, tout ce que vous aviez dit dans les précédents contre la méthode ordinaire d'enseigner la Religion.

En parlant de l'Education des filles, vous pensez que l'idée de la Religion est au-dessus de leur conception ; *c'est pour cela même*, ajoutez-vous, *que je voudrois en parler à celles-ci de meilleure heure : car, s'il falloit attendre qu'elles fussent en état de discuter méthodiquement ces questions profondes, on courroit risque de ne leur en parler jamais. . . . leur croyance est asservie à l'autorité. Toute fille doit avoir la Religion de sa mere, & toute femme celle de son mari ... Hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la décision des peres & des maris comme celle de l'Eglise . . . puisque l'autorité doit régler la Religion des femmes, il ne s'agit pas tant de leur expliquer les raisons qu'on a de croire, que de leur exposer nettement ce qu'on croit.* (a)

Ah, Monsieur, que ce malheureux sexe est à plaindre! Ce n'est point *l'évidence & la raison qui réglent la foi* ; (b) sa croyance *est asservie à l'autorité. Pour croire en Dieu, il faut* que les femmes *renoncent au*

(a) Emile, tome 4, p. 72.
(b) *Ibid.* p. 74.

jugement qu'elles ont reçu de lui. (a) Tous les articles de leur Religion sont pour elles des mysteres, par conséquent des absurdités : elles sont obligées de le croire sur la parole de leurs maris, *de soumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu, parlant à leurs raisons.* (b)

Mais, répondront-elles, car elles savent répondre ; nous ne sommes ni des brutes, ni des automates, nous avons reçu de Dieu un jugement aussi-bien que les hommes ; *il nous faut des raisons pour soumettre notre raison,* (c) & on ne nous en dit point, & on ne prend pas seulement la peine de nous *expliquer les raisons que l'on a de croire.* Nos maris sont des impies qui veulent que nous ajoutions foi à leurs paroles comme à celle de Dieu, que nous ayons pour eux une obéissance aveugle, que nous leur rendions un culte qui n'est dû qu'à Dieu. (d) Selon les principes de M. Rousseau, nous serons des imbécilles, des fanatiques, des hypocrites : on nous fait mentir en disant notre Catéchisme (e), ce que nous gagnons à le savoir dès l'enfance, c'est d'apprendre à mentir de bonne heure, &c. (f)

Bien vous en prendra, si aucunes d'elles n'a lû votre livre, elle auroit le troisiéme volume tout entier à vous objecter ;

(a) Emile, tome 3, p. 6.
(b) Emile, p. 145.
(c) Page 129.
(d) Tome 4, p. 88. Lettre, p. 132.
(e) Emile, tome 4, p. 77.
(f) Tome 2, p. 322.

que répondriez-vous? Rien, il ne faut pas répondre aux femmes.

Si l'examen des principes de la Religion est au-dessus de la conception des femmes, vous conviendrez sans doute qu'il n'est pas moins hors de la portée du peuple; il faut donc parler de Religion de bonne heure aux personnes du commun: *s'il falloit attendre qu'elles fussent en état de discuter méthodiquement ces questions profondes, on courreroit risque de ne leur en parler jamais.* Or, selon vous-même, *c'est le peuple qui compose le genre-humain: ce qui n'est pas peuple est si peu de chose, que ce n'est pas la peine de le compter.* (a) C'est tout au plus la millieme partie de notre espéce, laissons-là de côté pour un moment.

Selon la méthode que vous prescrivez pour les femmes, la croyance du genre-humain *doit donc être asservie à l'autorité*, non pas à une autorité humaine, telle que celle des peres & des maris, mais à une autorité divine, qui est celle de l'Eglise; le peuple hors d'état d'être jugé lui-même, doit recevoir la décision des Pasteurs de l'Eglise comme celle de Dieu. Mais, en le soumettant à cette autorité, il faut le traiter avec plus d'humanité que vous ne traitez les femmes; il faut lui en dire les raisons. Non-seulement on doit lui exposer nettement ce qu'il doit croire, mais lui apprendre encore pourquoi il doit le croire, c'est parce que Dieu, connoissant l'incapacité où nous sommes de juger par nous-mêmes de ce que nous devons croire,

(a) Tome 2, p. 208.

a établi un ministere public, une autorité visible pour nous enseigner: & cet établissement est prouvé par la prédication de Jesus-Christ & des Apôtres, & par la mission successive des Pasteurs qui tiennent aujourd'hui leur place.

Ainsi, Monsieur, après avoir tant déclamé contre la voix d'autorité en matiere de Religion, vous êtes forcé d'y revenir pour les femmes, & par conséquent pour le peuple. La raison plus forte sur vous que l'intérêt de systême vous réduit enfin à convenir que c'est l'unique voie d'instruction proportionnée à la capacité du peuple, *& c'est le peuple qui compose* le *genre-humain.* Toutes les objections que vous avez faites contre cette méthode, retombent sur vous & de tout leur poids; vous êtes obligé de contredire tous vos principes & de vous réfuter vous-même.

L'usage établi d'enseigner la Religion au peuple de bonne heure, est non-seulement convenable, mais nécessaire; si on ne lui en parle dès l'enfance, il est en danger de ne la connoître jamais: votre méthode n'étant pas faite *pour le peuple*, elle ne convient point *au genre-humain.*

Pour qui avez-vous donc travaillé? Pour qui avez-vous bâti à grands frais un plan d'éducation & de Religion? Pour *ce qui n'est pas peuple*: mais *c'est si peu de chose*, selon vous, *que ce n'est pas la peine de le compter.* Croirons-nous que Dieu ait arrangé ses desseins comme vous avez dirigé votre travail, uniquement pour ceux *qui ne valent pas la peine d'être comptés?* Non, Monsieur, Dieu a voulu instruire l'humanité, & non pas une poignée d'es-

prits vains qui se croient d'une espéce particuliére. Il est le pere de tous ; il n'a pas donné une Religion pour le peuple, & une autre Religion pour les savants. Il ne veut pas sauver les uns par la foi & les autres par la raison, les hommes par la lumiére naturelle, & les femmes par l'autorité de sa parole ; la premiere n'ayant servi qu'à égarer l'homme & à former des faux sages, *il lui a plu de sauver le monde*, & tout le monde, *par la folie de la prédication.* (a)

Reconnoissez donc, Monsieur, la bizarrerie de votre système ; vous nous objectez que *la révélation rend l'homme orgueilleux* ; (b) & vous avez l'orgueil de croire que Dieu a fait pour vous & pour un petit nombre de savans, une exception à ses loix ; qu'en arrangeant le salut du monde, il vous a distingué de la foule ; qu'en exigeant des autres la soumission à sa parole, il vous a laissés les maîtres de n'obéir qu'à vos propres lumieres. Pour nous nous n'avons pas la vanité de prétendre à ce privilége, quoique chargés d'enseigner le peuple, nous nous faisons un devoir de croire aussi humblement que lui, & aimons mieux nous sauver en croyant avec la multitude, qu'en raisonnant avec les Philosophes. Nous commençons donc par subir nous-mêmes la loi que Dieu nous ordonne de proposer en son nom, tandis que du haut de votre tribunal vous imposez aux femmes & au sim-

(a) 1. Cor. 1, 21.
(b) Emile, tome 3, p. 123.

ple peuple le joug de la foi dont vous vous dispensez.

Mais ce n'est pas de votre main qu'ils doivent le recevoir, parce que vous êtes sans caractere pour les y soumettre. Vos leçons n'étant point faites pour l'humanité, vous êtes forcé d'en convenir; vous pouviez vous dipenser de les donner.

Aussi votre maniere d'enseigner est-elle directement contraire à celle que Jesus-Christ a ordonné de suivre. Quand il jugea à propos de tracer un plan d'éducation, (car il en a fait un, c'est l'Evangile,) & d'envoyer des Précepteurs au genre-humain encore enfant; il ne leur commanda point d'argumenter; il ne donna point pour lettres de créance l'art de bâtir des systêmes & de forger des syllogismes; mais le pouvoir d'étonner la raison par des prodiges. Un d'entr'eux qui enseignoit pour le moins aussi savamment que vous, disoit franchement *qu'il n'avoit point employé en prêchant les discours persuasifs de la sagesse-humaine, mais les effets sensibles de l'esprit & de la vertu de Dieu, afin que la foi ne fut point établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.* (a)

Comme vous prenez une route opposée, il est à présumer que vous aurez aussi un succès différent. Les leçons de S. Paul faisoient des Chrétiens & des sages; les vôtres formeront des incrédules & des insensés. Voilà l'important service que votre

(a) 1. Cor. 2, 4.

plan d'éducation doit rendre à la société, d'apprendre à des jeunes téméraires à croire en Dieu comme vous y croyez, c'eſt-à-dire, comme il leur plaira, & autant qu'ils le jugeront à propos; de leur donner une Religion comme la vôtre, qui conſiſte à ne croire aucun des dogmes de l'Evangile; en un mot, de produire un nombre de génies auſſi ſinguliers que vous. Le Ciel nous en préſerve, Monſieur, ſi jamais votre doctrine eſt ſuivie, le genre-humain eſt perdu.

Raſſurons-nous; Dieu ne permettra pas que l'incrédulité devienne un mal épidémique; votre ſyſtême aura le ſort de tant d'autres que notre ſiécle enfante tous les jours. Vous groſſirez le nombre de tous ces Auteurs ſavants par inſpiration, qui enſeignent ce qu'ils n'ont jamais appris; la ſcience du gouvernement, ſans avoir gouverné; l'art militaire, ſans avoir été preſents à une ſeule bataille; la navigation ſans avoir vu la mer, ſi ce n'eſt en peinture. Ils démontrent tout ſur le papier, font des diſſertations à perte de vue; blâment à tort & travers. Le lecteur ignorant les admire, croit entendre des oracles; l'homme du métier hauſſe les épaules, jette le livre & maudit l'éloquence de l'Auteur.

Vous ſavez, Monſieur, qu'un foible très-commun eſt de vouloir tout réformer, de parler de tout ſans avoir rien examiné: de Théologie, ſans avoir lû l'Evangile; de Religion, ſans ſavoir ſon Catéchiſme: de ſuppléer aux raiſons par le ſtyle cinique & le ton déciſif. Vous avez invectivé très-vivement contre ce mauvais ton, & malheureuſement vous n'avez pas ſçu aſſez

vous en préserver. Pour réparation des censures que vous faites de la génération presente, vous avez quelquefois la complaisance d'en copier les travers. *Si les enfants parlent chez nous comme des hommes, c'est parce que les hommes sont encore enfants.* (a) Tant mieux pour vous; ils sont d'autant moins capables de sentir le défaut de vos raisonnements. Vous devez la meilleure partie de votre réputation à l'enfance de ceux qui vous admirent: au défaut des vérités vous leur donnez de l'esprit & des phrases, & ils s'en amusent.

Une des commodités du Christianisme moderne est de s'être fait un jargon de mots sans idées, avec lesquels on s'atisfait à tout, hors à la raison. (b) Jamais le Christianisme ancien, non plus que le Christianisme moderne, ne s'est piqué de satisfaire à la raison dans le sens que vous l'entendez. S. Paul ne s'en piquoit pas, il le déclare. Si son autorité ne vous touche point, j'en ai une plus puissante à vous opposer, c'est la vôtre. Permettez que je copie de nouveau la confession que vous avez faite, vous verrez que bon gré malgré vous professez aussi le Christianisme moderne. *Que si je viens à découvrir successivement ces attributs* de Dieu, *dont je n'ai nulle idée absolue; c'est par des conséquences forcées, c'est par le bon usage de ma raison: mais je les affirme sans les comprendre, & c'est dans le fond n'affirmer rien.* (c) Affirmer des attributs sans

(a) Lettre, page 36.
(b) Lettre, p. 36.
(c) Emile, tome 3, p. 88. Lettre, p. 54.

sans les comprendre, sans rien affirmer dans le fond, sans pouvoir les découvrir autrement que par des conséquences forcées, sans en avoir aucune idée absolue, je vous le demande; cela satisfait-il la raison ? Vous êtes donc coupable aussi-bien que nous de ce *jargon de mots sans idées*. Et remarquez, je vous prie, que vous appellez cela vous-même, *faire un bon usage de la raison*; en quoi je suis de votre avis, & j'ai débuté avec vous par le prouver.

Il n'est pas nécessaire de faire de plus longues observations sur votre traité d'éducation; il n'est pas trop prouvé que le mal qu'il est capable de faire, ne peut être racheté par aucun bien. C'est dommage qu'un grand nombre d'observations très-sages sur la marche qu'il faut suivre avec les enfants pour leur enseigner les sciences & les arts, soient noyées dans un chaos de réflexions vagues, métaphisiques, obscures & souvent fausses sur la nature de l'homme, sur ses devoirs, sur sa destinée. Pour vouloir trop approfondir votre sujet, vous le perdez à tout moment de vûe; vous changez en spéculations creuses un traité qui devoit consister principalement en préceptes & en pratiques. Vous ne parlez qu'à des sublimes intelligences sur une matiere qui intéresse tous les hommes; vous négligez ainsi d'instruire ceux qui ont le plus besoin d'instructions & de lumieres. Je suis mortifié de vous dire qu'il me paroît que vous avez manqué le but, & qu'avec moins d'esprit vous auriez peut-être eu plus de succès. Je suis, &c.

LETTRE IX.

Sur l'accord du Christianisme avec la saine Politique.

C'Est malgré moi, Monsieur, que je me trouve engagé à traiter avec vous un sujet qui n'est point de ma compétence, & qui passe de beaucoup mes foibles lumieres. Je vous ai déjà déclaré que je n'entends rien en politique, & qu'il ne me convient point d'en parler. Rien ne me paroît plus sage que de laisser le soin d'éclaircir les differentes matieres à ceux qui sont obligés par état d'en faire une étude particuliere, d'abandonner la science du gouvernement à ceux que Dieu a établis pour gouverner, la Jurisprudence aux Magistrats, la Théologie au Clergé. La vanité met souvent la plume à la main de gens qui ne connoissent, ni leur talent, ni le sujet sur lequel ils s'avisent d'écrire; leur mauvais succès doit servir de préservatif contre cette maladie.

Pour ne pas m'exposer au même ridicule, j'éviterai toute spéculation générale sur la politique, je me contenterai de suivre pied à pied ce que vous avez dit sur la Religion dans le huitieme chapitre du quatrieme livre du Contrat social; mais sans copier exactement tous vos termes, cela nous meneroit trop loin. J'espere vous faire voir qu'il n'y a presque pas une phrase qui ne mérite la censure, que de tous vos ouvrages c'est le plus imparfait & le moins réfléchi, qui semble que vous n'y ayez

d'autre but que de détruire toute subordination & toute Religion.

Vous commencez, Monsieur, selon votre méthode ordinaire, par une fausseté historique & une contradiction. C'est une fausseté d'avancer que *les hommes n'eurent point d'abord d'autres Rois que les Dieux, ni d'autre Gouvernement que le Théocratique.* Chez les premiers hommes les peres furent les vrais Souverains dans leur famille, & l'histoire du genre-humain nous apprend que telle est la source & le modèle des premiers Gouvernements. Pour nous faire douter de ce fait, vous vous êtes contenté de tourner en ridicule *le Roi Adam & l'Empereur Noé.* (*a*) Ainsi vous croyez anéantir l'autorité de la Bible par une froide raillerie.

Il faut, ajoutez-vous, *une longue altération de sentiment & d'idées pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, & se flatter qu'on s'en trouvera bien.* Ce ne sont point les enfants qui ont pris leur pere pour maître, c'est Dieu & la nature qui ont établi cette autorité. La reconnoissance dûe au pere pour les soins de l'éducation, les lumieres que l'âge & l'expérience lui donnent pour connoître le bien de sa famille, l'affection naturelle qui le porte à y travailler aux dépends de son repos, sont autant de liens qui retiennent les enfants dans la plus juste & la plus utile de toutes les dépendances.

Mais, selon vous, *les enfants ne restent liés au pere, qu'aussi long-temps qu'ils ont*

(*a*) Contrat social, p. 9.

besoin de lui pour se conserver ; si-tôt que le besoin cesse, ils rentrent dans l'indépendance. (a) Si nous naissons indépendants, nous ne naissons pas sociables, la société ne peut subsister sans subordination. Quand même le besoin absolu de se conserver, ne subsisteroit plus pour réunir les hommes, le désir naturel du bien être ne suffit-il pas pour les retenir en société ?

Toute cette doctrine est une contradiction avec ce que vous dites : *que la plus ancienne de toutes les sociétés & la seule naturelle est celle de la famille.* Si cette société est naturelle, comment l'indépendance peut-elle être notre état naturel ?

De cela seul qu'on mettoit Dieu à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de Dieux que de peuples : des divisions nationales résulta le Polythéisme. Vous oubliez, Monsieur, que vous avez donné ailleurs une origine fort différente au Polythéisme : il est né, disiez-vous, de ce que l'homme a cru animés *tous les êtres dont il sentoit l'action.* (b) C'est donc une physique grossiere, & non pas la politique qui a enfanté le Polythéisme. D'ailleurs le fait est contraire à l'histoire. Les Nations déjà divisées, reconnoissoient encore le seul vrai Dieu : & de ce qu'on met Dieu à la tête de chaque société politique, il ne s'ensuit point que l'on doive reconnoître plusieurs Dieux.

La fantaisie qu'eurent les Grecs de re-

(a) Contrat social., p. 5.
(b) Emile, tome 3 p. 316.

trouver leurs Dieux chez les peuples barbares, vint de celle qu'ils avoient auſſi de ſe regarder comme les Souverains naturels de ces peuples. Voici en peu de mots deux nouvelles ſuppoſitions. Les Grecs ne crurent jamais retrouver leurs Dieux chez les Perſes, & ils les retrouvent chez les Romains dont ils ne ſe regardent jamais comme Souverains.

Mais c'eſt de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule ſur l'identité des Dieux des diverſes Nations; comme ſi Moloch, Saturne & Chronos pouvoient être le même Dieu; comme ſi le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs & le Jupiter des Latins, pouvoient être le même; comme s'il pouvoit reſter quelque choſe commune à des Etres chimériques, portant des noms différents! Vous vous trompez, Monſieur, ces noms ne ſont point différents; Moloch, Baal, Zeus, Jupiter ſignifient tous *l'Etre ſouverain, l'Etre ſuprême*, comme *Dieu* chez nous: par conſéquent dans leur origine, ils ne déſignent point un Etre chimérique. Saturne & Chronos ſont encore le même nom; tous deux ſignifient *le temps*, dont l'imagination des Poëtes a fait un perſonnage. Il ne faut pas décrier un genre d'érudition, parce que ce n'eſt pas celui auquel vous vous êtes appliqué, & parce que vous n'en avez aucune connoiſſance; c'eſt traiter l'érudition comme vous traitez la politique & la vraie Religion.

Que ſi l'on demande comment dans le Paganiſme il n'y avoit point de guerres de Religion? Je répons que les Dieux des Païens n'étoient pas des Dieux jaloux. Il ne convient qu'au ſeul vrai Dieu de l'être,

Vous eussiez parlé aussi juste, en disant qu'en général les Païens n'étoient pas fort jaloux de leurs Dieux.

Moyse même & le peuple Hébreu se prêtoient quelquefois à cette idée en parlant du Dieu d'Israël. La possession de ce qui appartient à Chamos votre Dieu, disoit Jephté aux Ammonites, ne vous est-elle pas légitimement dûe ? Nous possédons au même titre les terres que notre Dieu vainqueur s'est acquises. Nonne ea quæ possidet Chamos Deus tuus, tibi jure debentur ? Il est clair que ce raisonnement de Jephté est un argument par supposition ; ou, comme l'on parle vulgairement, un argument *ad hominem.* C'est ainsi que l'ont entendu tous les Interprêtes. Loin d'établir aucune parité entre le Dieu d'Israël & ceux des autres Nations, les Hébreux ont toujours regardé ceux-ci comme des vaines Idoles ; & c'est ainsi que l'on nomme Chamos & Moloch. 3. Reg. 11. 7.

Mais quand les Juifs, soumis aux Rois de Babylone, & dans la suite aux Rois de Syrie, voulurent s'obstiner à ne reconnoître aucun autre Dieu que le leur, ce refus regardé comme une rebellion contre le vainqueur, leur attira les persécutions qu'on lit dans leur histoire, & dont on ne voit aucun autre exemple avant le Christianisme. Vous traitez l'histoire sans aucune exactitude, Monsieur. Les Juifs emmenés captifs par les Rois d'Assirie, n'essuyerent, pour leur Religion, que des persécutions particulieres & passageres, & vécurent assez tranquilles. Au contraire, Cambise ayant conquis l'Egypte, anéantit, autant qu'il put, les monuments de la Religion des Egyp-

tiens. Il n'y eut donc jamais rien de constant là-dessus dans la politique des Rois ni des Conquérants.

L'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il falloit commencer par vaincre avant que d'en parler. Vous supposez cette obligation mal-à-propos. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois & des Gaulois, ne les obligerent point à changer de culte.

Enfin les Romains ayant étendu avec leur Empire, leur culte & leurs Dieux, le Paganisme ne fut enfin dans le monde connu, qu'une seule & même Religion. Tout ceci est encore démenti par l'histoire. 1°. Les Romains n'eurent jamais le zèle d'étendre leur culte & leurs Dieux, puisque de votre aveu, ils adoptoient souvent ceux des Nations vaincues; il est certain que les Gaulois, les Iberes, les Bretons & plusieurs autres Nations, conserverent leur Religion particuliere long-temps après avoir été conquis. 2°. Jamais le Paganisme ne fut une seule & même Religion, chaque peuple se faisoit des Dieux & des cérémonies selon ses idées; j'en appelle au témoignage de Cicéron. (*a*)

Ce fut dans ces circonstances que Jesus-Christ vint établir sur la terre un Royaume spirituel .... ce qui causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples Chrétiens. Jesus-Christ n'a rien recommandé plus expressément que l'obéissance à César, comment sa Religion peut-elle détruire l'unité de l'Etat & causer des

(*a*) *De nat. Deor.* Liv. 1, n. 82 & 84.

divisions intestines ? Ce n'est encore ici qu'un léger trait de votre haine contre le Christianisme ; mais vous démentirez bientôt cette accusation.

Or, cette idée nouvelle d'un Royaume de l'autre monde n'ayant jamais pu entrer dans la tête des Païens, ils regarderent toujours les Chrétiens comme des rebelles. Telle fut la cause des persécutions. Ce n'est point à cette raison que Tacite attribue la premiere persécution qui fut suscitée contre les Chrétiens par Néron : & plus de trente ans après, Pline le jeune avoue encore qu'il ne comprenoit rien aux procédures que l'on formoit contr'eux. Les Empereurs ni les Magistrats Romains n'avoient pas la moindre connoissance de ce que Jesus-Christ avoit dit sur son Royaume spirituel ; & l'accusation de rebellion ou de sédition ne se trouve dans aucun des procès-verbaux dressés contre les Martyres, on les accuse seulement de désobéir aux loix des Empereurs touchant la Religion. Vous ne nous débitez donc que des imaginations.

Ce que les Païens avoient craint, est arrivé ; alors tout a changé de face, les humbles Chrétiens ont changé de langage : & bientôt on a vû ce prétendu Royaume de l'autre monde devenir sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci. Ç'a été, Monsieur, un grand malheur pour le Paganisme, que vous n'ayez pas vécu dans le temps des persécutions ; vous auriez mieux fait comprendre aux Empereurs ce qu'ils avoient à redouter du Christianisme ; vous auriez redoublé leur zele & leur fureur contre cette Religion ; peut-être que, malgré les promesses de Jesus-Christ, vous

vous

vous feriez flatté d'en empêcher l'établiſſement, & vous auriez maintenu l'Idolâtrie pour le plus grand bien de l'humanité.

Vous calomniez les Chrétiens en les accuſant d'avoir changé de conduite & de langage. Aſſez forts pour faire trembler l'Empire dès la fin du ſecond ſiecle, ils demeurerent toujours également ſoumis : & après la converſion de Conſtantin, rien ne changea, ni dans la croyance, ni dans la régle des mœurs.

Cependant il y a toujours eu un Prince & des loix civiles, & il a réſulté de cette double puiſſance, un perpétuel conflit de Juriſdiction qui a rendu toute bonne politique impoſſible dans les Etats Chrétiens ; & l'on n'a jamais pû venir à bout de ſavoir auquel, du maître ou du Prêtre, on étoit obligé d'obéir.

La régle en eſt clairement établie dans l'Evangile : il ordonne *de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.* S'il y a eu quelquefois des démêlés entre la puiſſance Séculiere & la puiſſance Eccléſiaſtique, ils ſont nés plutôt des paſſions & de l'imprudence de quelques particuliers que de l'incompatibilité des loix. Malgré cet inconvénient, ſi c'en eſt un, les Etats Chrétiens ſont mieux policés que tous les autres : les Souverains y ſont mieux obéis, plus aſſurés de leur couronne, & les ſujets plus tranquilles & plus heureux que dans quelqu'autre domination ancienne ou moderne dont nous ayons connoiſſance. L'expérience & les faits dépoſent donc également contre vos préventions.

Mahomet eut des vues très-ſaines, il lia bien ſon ſyſtême politique. Ce n'eſt plus une

nouveauté de vous voir préférer Mahomet à Jeſus-Chriſt. C'étoit une grande merveille, en vérité, de mettre de l'unité dans un gouvernement abſolument deſpotique qui domine ſur les eſprits auſſi-bien que ſur les corps: c'étoit une politique bien rafinée, que de dire à tout le monde: penſez, croyez, agiſſez comme moi en toutes choſes, ſinon je vous ſabre. Un ours & un lion, s'ils ſavoient parler, en diroient bien autant.

Parmi nous, les Rois d'Angleterre ſe ſont établis Chefs de l'Egliſe, autant en ont fait les Czars; mais par ce titre ils s'en ſont moins rendus les maîtres que les Miniſtres. Il n'eſt pas ſurprenant que ne voulant de la Religion que par politique, & ne connoiſſant d'autre regle de foi que la volonté du Prince, le pouvoir des Rois d'Angleterre & des Czars vous paroiſſe encore trop borné. N'eſt-il pas ſingulier que, déclamant par-tout contre le deſpotiſme, vous voulez abſolument l'établir ſur l'article de la Religion, c'eſt-à-dire, ſur l'objet où il doit le moins avoir lieu?

De tous les Auteurs Chrétiens le Philoſophe Hobbes eſt le ſeul qui ait bien vû le mal & le remede... Ce n'eſt pas tant ce qu'il y a d'horrible & de faux dans ſa politique, que ce qu'il y a de juſte & de vrai, qui l'a rendue odieuſe. Beau modelle à citer & à copier, que Hobbes? S'il y a de l'horrible & du faux dans ſon ſyſtême, il y en a bien davantage dans le vôtre qui eſt bâti ſur le même fondement, & qui pouſſe encore plus loin que lui, la haine contre toute Religion.

On réfuteroit aiſément les ſentiments op-

posés de Bayle & de Warburthon. On prouveroit au premier que jamais état ne fut fondé, que la Religion ne lui servît de base; & au second que la loi Chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte Constitution de l'État. Cependant ce n'est point sur la Religion que vous fondez la base des États; vous voulez, au contraire, que la Religion se plie au gré des loix civiles, emprunte d'elles son autorité, au lieu de leur en communiquer aucune. Ce système est donc le plus favorable de tous au sentiment de Bayle.

Nous verrons comment vous défigurez le Christianisme, pour prouver la seconde proposition que vous avancez ici.

La Religion peut se diviser en deux espèces, celle de l'homme & celle du citoyen. Distinction ridicule. Dieu a fait l'homme pour être citoyen. Dieu n'obligera donc jamais l'homme à lui rendre un culte incompatible avec les devoirs du citoyen; toute Religion qui ne convient pas au citoyen, ne peut convenir à l'homme.

La premiere sans Temples, sans Autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême, & aux devoirs éternels de la morale, est la pure & simple Religion de l'Evangile, le vrai Théisme, ce qu'on peut appeller le droit divin naturel. Vous avez apparemment supposé, Monsieur, que vos lecteurs n'auroient aucune connoissance de l'Evangile, en soutenant qu'il ne nous enseigne d'autre Religion que le droit divin naturel ou le Déisme, car il faut nommer les choses par leurs noms. Il auroit du moins fallu prouver qu'il nous prescrit un culte sans temple,

sans Autels, sans rites, sans aucune pratique extérieure ; on vous eut accordé la gloire de l'entendre mieux que les Apôtres & leurs Disciples. Ils nous ont prescrit des Prieres, un Sacrifice, des Sacrements, ils en ont eux-mêmes établi l'usage : & je vous ai montré qu'un culte purement intérieur ne convenoit point à l'homme & ne pouvoit subsister. Mais il y a de bonnes raisons pour prêcher ce culte purement intérieur, on se débarrasse par-là du joug incommode de la Religion publique : voilà où l'on voudroit parvenir.

L'autre inscrite dans un seul pays, lui donne ses Dieux, ses Patrons propres & tutelaires : elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des loix ; hors la seule Nation qui la suit, tout est pour elle infidéle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs & les droits de l'homme qu'aussi loin que ses Autels. On conçoit bien que tout ceci est un portrait d'imagination ; mais il faut voir où il aboutira. *Telles furent*, dites-vous, *toutes les Religions des premiers peuples.* Je vous ai montré le contraire ; les Grecs ne regardoient point comme barbares les Egyptiens, quoique ceux-ci eussent une Religion différente de la leur : les Romains, à leur tour ne traiterent jamais les Grecs de barbares, quoiqu'ils eussent chacun des Dieux tutelaires différents, & quelques cérémonies particulieres.

Il y a une troisiéme sorte de Religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux Chefs, deux Patries, les soumet à des devoirs contradictoires .... tel est le Christianisme Romain. Il y a ici plus

sieurs remarques à faire, 1°. Ces prétendus devoirs contradictoires, c'est ce que Jesus-Christ même a prescrit, en disant: *rendez à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu.* Par conséquent, c'est de la Religion même, telle que Jesus-Christ l'a prêchée, que l'on dit qu'elle rompt l'unité sociale, qu'elle met l'homme en contradiction avec lui-même. 2°. C'est Jesus-Christ même qui en établissant sur la terre un Royaume spirituel, a donné aux hommes deux Patries, deux Chefs, deux législations; ainsi c'est de la Religion même de Jesus-Christ que l'on prononce ici qu'*elle ne vaut rien, qu'elle est évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps que de s'amuser à le démontrer.* 3°. C'est bien évidemment dans l'Evangile que Jesus-Christ a parlé de ce Royaume qui n'est pas de ce monde, & qu'il a donné les deux législations: & où chercherons-nous donc cette Religion pure & simple, ce vrai Théisme que l'on a nommé la Religion de l'homme & de l'Evangile? Y a-t-il une différence entre la Religion de l'Evangile & celle que Jesus-Christ a prêchée? On ne se figureroit jamais que dans un même Livre, dans un même Chapitre, un Ecrivain puisse rassembler des idées aussi contradictoires.

La seconde est bonne, en ce qu'elle réunit le culte divin & l'amour des loix. Il est faux, Monsieur, que la Religion des premiers peuples, par exemple, des Grecs & des Romains, ait réuni le culte divin & l'amour des loix. On pratiquoit le culte divin tel qu'il étoit prescrit par les loix, ou plutôt par l'usage; mais on n'observoit pas

les loix parce que la Religion le commandoit. Ainsi la Religion empruntoit toute son autorité des loix, & les loix n'en recevoient aucune de la Religion. Vous savez très-bien que la morale païenne n'avoit aucun rapport avec la Religion. C'est l'Evangile qui nous a fait de l'obéissance aux loix, un devoir de Religion, & qui nous commande les vertus morales, comme agréables à Dieu : & c'est par-là que le Christianisme est de toutes les Religions la plus avantageuse au bien & à la tranquillité des Etats.

C'est une espéce de Théocratie dans laquelle on ne doit point avoir d'autre Pontife que le Prince, ni d'autres Prêtres que les Magistrats. Voilà cependant ce qui n'a été pratiqué chez aucun peuple, ni chez les Egiptiens, ni chez les Grecs, ni chez les Romains. Lorsque les Pontifes se furent acquis une certaine autorité, les Empereurs réunirent à leur dignité celle de souverain Pontife ; mais ils ne toucherent point au sacerdoce inférieur.

Mais elle est mauvaise, en ce qu'étant fondée sur l'erreur & le mensonge, elle trompe les hommes, les rend crédules & superstitieux, & noie le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial... elle rend un peuple sanguinaire, intolérant, &c.

Vous ne nous avez pas laissé le temps d'oublier que vous parlez ici en général de toute Religion nationale, par conséquent du Christianisme en tant qu'il est Religion nationale, ainsi le Protestantisme même se trouve enveloppé dans la condamnation. Il est fondé sur l'erreur & le mensonge ; tout comme le Judaïsme, le Mahométisme

& le Paganisme. Il rend l'homme sanguinaire : quoique vous ayez dit ailleurs que le Christianisme a *adouci les mœurs & rendu les Gouverne ments moins sanguinaires.* Mais s'il falloit compter vos contradictions, ce ne seroit pas une petite affaire.

Reste donc la Relīgion de l'homme, ou le Christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile qui en est tout-à-fait different. Vous auriez parlé plus clairement, si vous aviez dit conformément à vos principes, que la Religion de l'homme est la seule Religion naturelle, car c'est celle-là seule qui convient à l'homme, selon vous. Or, c'est une dérision pure d'appeller la Religion naturelle, la Religion de l'Evangile: il est bien vrai que l'Evangile nous enseigne très-clairement & très-expressément tous les devoirs de la Religion naturelle, & que jamais l'on n'a pu les bien apprendre que là. Mais il nous prescrit d'autres devoirs dont vous ne voulez pas.

Mais cette Religion n'ayant nulle relation particuliere avec le corps politique, laisse aux loix la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes, sans leur en ajouter aucune autre, & par-là un des grands liens de la société particuliere, reste sans effet. Bien plus, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elles les en détache, comme de toutes les choses de la terre : je ne connois rien de plus contraire à l'esprit social.

Voici la conclusion à laquelle nous avons dû nous attendre depuis long-temps. La Religion des Prêtres ne vaut rien, elle impose des devoirs contradictoires ; la Religion nationale, sociale, civile, politique, tout comme il vous plaira, ne

vaut rien : elle est fondée sur l'erreur & le mensonge ; la Religion humaine & naturelle ne vaut pas mieux, elle détache les cœurs des citoyens de l'Etat, elle est contraire à l'esprit social : donc le mieux est de n'en point avoir du tout.

Nous vous avons, Monsieur, une obligation essentielle d'avoir parlé si clairement : nous comprenons enfin quel peut être sinon le but, du moins l'effet de vos instructions. C'est d'ôter aux hommes la seule Religion qui peut les rendre bons citoyens, pour leur en donner une qui de votre aveu *n'a aucune relation particuliere avec le corps politique, qui détache le cœur des citoyens de l'Etat, qui est contraire à l'esprit social.*

De cet important aveu, nous tirons un raisonnement clair & simple : Dieu ne nous a faits hommes, que pour nous rendre sociables : la sociabilité est un des attributs essentiels de l'humanité : donc la Religion qu'il nous prescrit, est celle qui est la plus favorable à l'esprit social. Or, vous convenez que la Religion purement naturelle n'est point celle-là : donc la Religion que vous nous prêchez, n'est point celle que Dieu a voulu nous donner. La vôtre peut être bonne pour les Orang-Outangs, pour les sauvages habitans des bois, qui vivent sans société : mais elle ne vaut rien pour des hommes.

Une société de vrais Chrétiens ne seroit plus une société d'hommes : c'est-à-dire, qu'une société de Chrétiens, tels que vous les imaginez, & tels que Jesus Christ n'a jamais pensé à les former, ne seroit plus une société d'hommes ; cela est très-

vrai. Auſſi ſoutenons-nous que vous vous faites du Chriſtianiſme une idée fauſſe, & que pour le rendre odieux, vous le défigurez; nous en allons voir la preuve.

Le Chriſtianiſme eſt une Religion toute ſpirituelle, occupée uniquement des choſes du Ciel, la patrie du Chrétien n'eſt pas de ce monde. Vous raiſonnez, Monſieur, ſur de pures équivoques. Vous vous exprimeriez beaucoup mieux, en diſant que le Chriſtianiſme nous occupe des choſes d'ici-bas, de maniere que nous ne perdions pas de vue les choſes du Ciel. Il nous commande de remplir tous les devoirs de la ſociété civile: & pour les remplir exactement, il faut être occupé des choſes d'ici-bas: le faire avec indifférence pour le ſuccès, ce ſeroit le faire négligemment. Jamais l'Evangile n'a défendu de ſouhaiter la proſpérité de l'Etat, ni de s'en réjouir; nous devons la regarder comme un bienfait de Dieu, dont nous devons le remercier. Saint Paul ordonne de prier pour cet objet, & l'Egliſe le fait tous les jours. Si donc il dépend d'un Chrétien d'empêcher l'Etat de dépérir, il le doit en conſcience; & ſe ſacrifier même pour le bien public. Vous nous faites du Chriſtianiſme une peinture de pure imagination.

Nous diſons que notre vraie patrie, notre patrie éternelle, eſt le Ciel: mais ce ſentiment ne nous diſpenſe point d'être attachés à celle que nous avons ſur la terre: un mauvais ſujet, un mauvais citoyen ne fut jamais un bon Chrétien.

S'il ſe trouve un ſeul ambitieux: un ſeul hypocrite, il aura bon marché de ſes

pieux compatriotes. Si ceux qui ſont en charge font leur devoir, ils veilleront pour empêcher qu'un ambitieux n'uſurpe l'autorité. Jamais la charité chrétienne n'a défendu de prendre des meſures contre les citoyens remuans ou ſéditieux, elle veut le bien public préférablement à l'intérêt particulier. Dieu n'ordonne point de reſpecter une autorité uſurpée, tandis qu'il ſubſiſte dans l'Etat une puiſſance légitime ; il ne défend point de punir un uſurpateur. Le chaſſer, ce n'eſt point troubler le repos public, c'eſt l'aſſurer au contraire, & la douceur chrétienne n'eſt point contraire à la juſtice.

Survient-il quelque guerre étrangere : Les citoyens marchent ſans peine au combat, ils font leur devoir, mais ſans paſſion pour la victoire, &c. Nouvelles ſuppoſitions. Un militaire attaché à ſes devoirs par principe de Religion, ſera vigilant, actif, laborieux, brave, appliqué à ſon métier, ne négligera dans une action rien de tout ce qui peut contribuer à la victoire. On doit la deſirer comme un bien public, & comme le ſalut des citoyens ; on ne doit l'attendre de la Providence, qu'en faiſant tout ce que l'on peut humainement pour ſe la procurer. Des Soldats Chrétiens ne ſont, ni des Stoiciens, ni des ſtatues, ils ſont intrépides par principes, & déterminés à vaincre ou à mourir.

C'étoit un beau ſerment à mon gré, que celui des ſoldats de Fabius : ils ne jurerent pas de mourir ou de vaincre, mais ils jurerent de revenir vainqueurs, & tinrent parole : jamais les Chrétiens n'en euſſent fait

un pareil, ils auroient cru tenter Dieu. Le ſerment des ſoldats de Fabius ne leur auroit pas donné la victoire, ſi elle n'eût pas été poſſible humainement. Des ſoldats Chrétiens pourroient encore le faire en ſous-entendant, *ſous le bon vouloir de Dieu.*

Le Chriſtianiſme ne prêche que ſervitude & dépendance. Son eſprit eſt trop favorable à la tyrannie, pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais Chrétiens ſont faits pour être eſclaves. Le Chriſtianiſme prêche la dépendance, mais il eſt faux qu'il prêche la ſervitude; confondre celle-ci avec l'obéiſſance légitime, c'eſt tenir un langage ſéditieux: par-tout où le Chriſtianiſme eſt dominant, l'eſclavage a été aboli. Loin que ſon eſprit ſoit favorable à la tyrannie, point de Gouvernement moins tyrannique que celui des Puiſſances Chrétiennes: & vous avez reconnu vous-même que cette Religion a donné plus de douceurs aux mœurs & aux Gouvernements. Votre aveu & l'expérience qui eſt le meilleur maître en fait de politique, dépoſent également contre vos principes.

Les troupes Chrétiennes ſont excellentes, nous dit-on, je le nie; je ne connois point de troupes Chrétiennes. Cela n'eſt pas ſurprenant. Dès que vous commencez par vous figurer le Chriſtianiſme, ſelon vos idées particulieres, tel qu'il n'a jamais été, tel qu'il ne ſera jamais, & contre l'eſprit même de l'Evangile, vous ne trouverez de Chrétiens nulle part. Mais n'eſt-il pas bien ſingulier que

depuis dix-sept cent ans que le Christianisme est établi, il n'ait pas encore été connu, & qu'il ait fallu attendre que vous vinssiez le faire connoître ?

Vous voulez bien que je vous oppose de nouveau ce que M. de Montesquieu a dit de Bayle qui soutenoit la même thèse que vous. » M. Bayle, après » avoir insulté toutes les Religions, flétrit la Religion Chrétienne : il ose avancer que de véritables Chrétiens ne » formeroient pas un Etat qui pût subsister. Pourquoi non ? Ce seroit des » citoyens infiniment éclairés sur leurs » devoirs, & qui auroient un très-grand » zèle pour les remplir. Ils sentiroient » très-bien les droits de la défense naturelle ; plus ils croiroient devoir à la » Religion, plus ils penseroient devoir » à la patrie. Les principes du Christianisme bien gravés dans le cœur, » seroient infiniment plus forts que ce faux » honneur des Monarchies, ces vertus humaines des Républiques, & cette crainte servile des Etats despotiques. Il est » étonnant que ce grand homme n'ait pas » sçu distinguer les ordres pour l'établissement du Christianisme, d'avec le » Christianisme même, & que l'on puisse » lui imputer d'avoir méconnu l'esprit de » sa propre Religion. «

Il est fâcheux, Monsieur, qu'en suivant l'exemple de Bayle, vous ayez donné lieu au même reproche.

Ce que vous dites des Croisades, est intelligible. Les Croisés combattoient pour chasser les Infidéles de la Terre

Sainte, & pour en rendre plus aisé le pélerinage qui étoit alors la dévotion commune & non pas pour autre chose.

Sous les Empereurs Païens les soldats Chrétiens étoient braves ; tous les Auteurs Chrétiens l'assurent, & je le crois ; c'étoit une émulation d'honneur contre les troupes Païennes. Dès que les Empereurs furent Chrétiens, cette émulation ne subsista plus ; & quand la Croix eut chassé l'Aigle toute la valeur Romaine disparut, Vous pouvez ajouter que les Auteurs Païens ne sont jamais disconvenus de la bravoure des soldats Chrétiens, & ils n'auroient pas manqué de le faire, s'il y avoit eu lieu. C'est une prévention & une injustice d'attribuer à l'établissement du Christianisme la diminution de la valeur Romaine. On peut voir dans Ammien Marcellin, si elle étoit encore la même sous Julien, quoique Païen, que sous Jules-Cesar. C'est le luxe & non la Religion qui affoiblit la discipline militaire, & énerva le soldat. Dans les Etats, même Chrétiens, n'a-t-on pas vû les mêmes vicissitudes dans la discipline, & la valeur des armées, sans que ce changement puisse être attribué à la Religion ?

Les Sujets ne doivent compte au Souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Selon vos propres principes, il n'est point d'opinions particulieres en matiere de Religion qui n'importent à la communauté. Il lui est très-important de savoir si un sujet professe la Religion nationale, ou s'il se borne à la Religion de l'homme ; puisque la premiere attache fortement les

cœurs des citoyens à l'État, au lieu que la seconde les en détache, & leur donne un esprit contraire à l'esprit social; vous en êtes convenu.

D'ailleurs tout homme à système particulier ne se contente pas d'y croire seul; il veut parler, dogmatiser, écrire, blâmer, décrier ceux qui peuvent lui être contraires, se faire des partisans, cabaler: c'est l'histoire de tous les sectaires. Tel qui feint de vouloir penser seul, est dévoré par l'envie secrete de faire adopter ses idées, & déchire avec fureur tous ceux qu'il croit capables de dévoiler ses erreurs. Le Gouvernement ne sait que trop par expérience que la révolte contre l'ordre civil est la suite nécessaire de la haine contre la Religion de l'État: que les ennemis de celle-ci ne veulent, ni frein, ni maître, que tout mauvais Chrétien est encore plus mauvais citoyen.

Il y a donc une profession de foi purement civile, dont il appartient au Souverain de fixer les articles .... sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas. Sans examiner la vérité ou la fausseté du principe, il me paroît que les conséquences qui en résultent, ne vous sont pas favorables. La profession de foi civile en France est la Religion Catholique avec tous ses dogmes, sa morale, sa discipline; le Souverain a juré à son sacre de la maintenir dans tous ses Etats; il peut donc en bannir quiconque ne la croit pas, & les Magistrats, revêtus de son pouvoir, ne sont, ni injustes, ni incompétens, quand ils observent cette Jurisprudence. S'ils peuvent traiter ainsi les

nationaux mêmes, à plus forte raiſon doivent-ils ſévir contre les étrangers qui ne ſe ſoumettent point à cette police.

Que ſi quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, ſe conduit comme ne les croyant pas, qu'il ſoit puni de mort. Il a commis le plus grand des crimes; il a menti devant les loix.

Combien de coupables dignes de mort ſelon cette déciſion ! On vit à l'extérieur comme le reſte de la Nation; l'on obſerve quelques devoirs publics de Religion; cependant on empoiſonne la ſociété par des ouvrages déteſtables; on les imprime furtivement; on les fait arriver de chez l'étranger : Pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de la police, on les déſavoue : n'eſt-ce pas-là mentir devant les loix ?

Les dogmes de la Religion civile doivent être en petit nombre.... l'exiſtence de la Divinité, &c. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un ſeul, c'eſt l'intolérance. Voyez, Monſieur, les inconſéquences continuelles de votre ſyſtême. Vous ne voulez pour *Religion civile* que la ſeule Religion naturelle, & c'eſt, de votre aveu, celle qui mérite le moins ce nom : *elle n'a nulle relation particuliere avec le corps politique, elle ne donne aux loix civiles aucune force nouvelle, elle détache le cœur des citoyens de l'Etat, elle eſt contraire à l'eſprit ſocial.* Vous établiſſez pour un des dogmes fondamentaux de cette Religion, *la ſainteté du contrat ſocial & des loix* : voudriez-vous nous dire ſur quoi vous appuyez cette ſainteté des loix, & quelle en eſt la ſanction ? Dès que je ne crois en Dieu qu'autant qu'il

plaît au Gouvernement, est-il bien prouvé que Dieu me punira, si je n'obéis pas aux loix ? Vous supposez vous même que l'on n'est pas obligé d'obéir à une loi qui vous semble injuste, par exemple, à la loi qui ordonne de professer la Religion Catholique : par la même raison, tout Mécréant qui commence par se persuader que telle loi civile est injuste, pourroit-il se croire obligé à l'observer ? Voila donc les loix réduites à leur seule force coactive, & tout hypocrite assez habile pour se soustraire à la peine temporelle, peut être un scélérat sans conséquence. Voilà la sainte Religion que vous avez puisée dans l'Evangile ?

Ceux qui distinguent l'intolérance civile & l'intolérance théologique, se trompent à mon avis : ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens que l'on croit damnés. Or, comme MM. les Prédicateurs du Déisme & de la Religion naturelle nous croient tous damnés comme autant de faussaires & d'hypocrites, il est impossible que jamais ils puissent vivre en paix avec nous ; il faut de deux choses l'une, ou qu'ils nous exterminent, ou qu'ils soient exterminés. Voilà une belle maniere de nous persuader la tolérance que de nous déclarer que jamais on ne pourra se résoudre à nous to érer.

Par-tout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelqu'effet civile : & si-tôt qu'elle en a, le Souverain n'est plus Souverain, même au temporel : c'est-à-dire, que le Souverain n'est plus despote ; vous avez raison ; mais entreprendrez-vous de nous prouver

ver que c'eſt un mal ? Par-tout vous reclamez les droits de l'humanité contre le deſpotiſme des Princes ; or, eſt-il un frein plus puiſſant contre cet abus du pouvoir, que la Religion & la puiſſance Eccléſiaſtique ? Monteſquieu, dont vous eſtimez les talents, d'accord avec vous ſur le principe, reconnoît que les coups frappés en différents temps ſur les diverſes Juriſdictions, ſont autant de pas vers le deſpotiſme : il n'a garde par conſéquent de nous faire enviſager la puiſſance Eccléſiaſtique, comme dangereuſe ou pernicieuſe au bien d'un Etat.

Pourra-t-on ſe le perſuader, Monſieur, que vous ſoyez l'Apologiſte & l'Apôtre du deſpotiſme ? Vous voulez que le Souverain le porte juſqu'à dominer ſur nos eſprits & ſur nos cœurs, juſqu'à nous preſcrire telle Religion qu'il lui plaira, juſquà exercer ſur nous un empire qui ne peut appartenir qu'à Dieu. Les Turcs même le pouſſent à peine juſques-là. Quel eſt donc le dénouement de cette contradiction ? Le voici. Qu'il n'y ait plus de Religion publique qui nous incommode, & tout eſt bien.

Pour prouver votre thèſe de la prétendue ſouveraineté des Prêtres, vous citez en note le droit que le Clergé a uſurpé, ſelon vous, de paſſer ſeul le contrat du mariage. Il eſt évidemment faux que le Clergé diſpoſe ſeul du mariage, ni qu'il ait uſurpé ce droit. Un contrat ſi eſſentiel demande également l'attention des deux Puiſſances, & le concours égal de leur autorité. Sans les loix qu'elles ont portées de concert ſur cet article, le mariage deviendroit un libertinage & une proſtitu-

tion. Le Clergé ne ſauroit abuſer de ſon pouvoir, puiſqu'il ne peut faire exécuter des loix de pure diſcipline, que ſous le bon vouloir & l'autorité du Souverain. N'a-t-il pas fallu cette autorité pour faire recevoir les réglements les plus ſages du Concile de Trente.

Si, dans les difficultés ſurvenues entre les deux Puiſſances, le Clergé a ordinairement obtenu ce qu'il demandoit, c'eſt qu'il avoit la juſtice & la raiſon de ſon côté; c'eſt à leur force ſeule que le Gouvernement à cédé. Malgré les déclamations réitérées de quelques faux ſages, l'Egliſe a toujours été, & ſera toujours le plus ferme appui du trône.

Quiconque oſe dire, hors l'Egliſe point de ſalut, doit être chaſſé de l'Etat ..... La raiſon ſur laquelle ont dit qu'Henri IV embraſſa la Religion Romaine, la devroit faire quitter à tout honnête homme, & ſurtout à tout Prince qui ſait raiſonner. Je vous ai montré, Monſieur, que Jeſus-Chriſt même & ſes Apôtres ont oſé dire: *hors l'Egliſe point de ſalut*, que votre déciſion retombe directement ſur eux. Diſons mieux, elle ne retombe que ſur vous; on ne peut voir ſans indignation, qu'en nous renvoyant à l'Evangile, vous oſiez condamner, comme pernicieuſe, la doctrine qu'il nous enſeigne.

Vous nous permettrez de vous dire qu'Henri IV raiſonna mieux que vous; ſon raiſonnement en a fait un grand homme & un grand Roi. Heureux ſeroient ceux qui le blâment, s'ils pouvoient penſer auſſi ſenſément que lui.

Il s'en faut beaucoup, Monſieur, que

j'aie relevé dans ce Chapitre, tout ce qu'il y a de répréhensible. Mais je crois en avoir assez dit pour montrer qu'il n'y a, ni suite, ni liaison, ni justesse dans vos idées ; que par-tout vous posez des principes & des conséquences contradictoires ; qu'avant que d'écrire sur des matieres aussi essentielles que la Religion & la Politique, il eût fallu méditer d'avantage, ne point se laisser éblouir par les premieres lueurs de vraisemblance, résister un peu plus souvent à la tentation de blâmer & de réformer.

Je suis, &c.

LETTRE X.

Sur l'Apologie de M. Rousseau.

RIEN n'est moins agréable ni moins utile, Monsieur, que la discution qui me reste à finir avec vous : dès que vos opinions sont fausses & pernicieuses ; comme je crois l'avoir démontré ; peu importe de savoir si en les soutenant, vous avez violé les loix & la bienséance. Pour le faire voir, il faut en revenir à des faits personnels auxquels je voudrois pouvoir m'abstenir de toucher. Mais, comme sous prétexte de vous justifier, vous avez traité sans ménagement les Magistrats & le Clergé, en examinant votre apologie, je suis forcé de faire la leur, & de vous montrer que vous êtes aussi

injuste dans l'attaque, que foible & mal fondé dans la défense.

Commençons par votre profession de foi, elle étoit déjà comme par celle du Vicaire Savoyard que vous avez composée ou publiée, tout comme il vous plaira. Vous y avez ajouté de nouveau le sceau de votre approbation, en déclarant que vous la *tiendrez toujours pour l'écrit le meilleur & le plus utile dans le siecle où vous l'avez publiée.* (a) On auroit tort de ne pas déférer à une sanction si authentique, & de vous troubler dans l'estime dont vous êtes pénétré pour vos productions.

Je suis Chrétien, & sincérement Chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Vous auriez dû dire, selon une partie de la doctrine de l Evangile, puisque vous soutenez que *l'Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre.* (b) Vous ne recevez donc pas tout l'Evangile. Votre Christianisme n'est pas gênant, les Juifs, les Mahométans, les Idôlatres, sont aussi Chrétiens que vous; pas un seul qui ne consente à recevoir l'Evangile, pourvû qu'on lui permette d'en rejetter ou d'en retenir ce qu'il lui plaira.

Je suis Chrétien, non comme un Disciple des Prêtres, mais comme un Disciple de Jesus-Christ. Disciple fort docile, en vérité, que celui qui dit à son maître qu'*il enseigne des choses qui répugnent à la*

(a) Lettre, p. 19.
(b) Emile, tome 3, p. 365. Lettre, p. 115.

raiſon, que l'on croiroit plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans de pareilles leçons, que la tête lui a tourné, &c. Eſt-ce que vous vous jouez du langage ? Ou ſuppoſez-vous vos Lecteurs aſſez ſtupides pour ne pas comparer vos feintes démonſtrations de reſpect avec les outrages ſanglants que vous lui faites ? Je vous épargne ici, Monſieur, un parallele odieux; mon deſſein n'eſt point de vous bleſſer, mais de vous repreſenter la contradiction de vos ſentiments.

Vous n'êtes point Diſciple des Prêtres; mais quiconque ne l'eſt point, n'eſt pas Diſciple de Jeſus-Chriſt : c'eſt aux Prêtres que Jeſus-Chriſt a donné commiſſion d'enſeigner ſa doctrine ; & jamais vous ne la recevrez ſûrement par un autre canal : c'eſt à eux qu'il a dit dans la perſonne de ſes Apôtres : *Allez, enſeignez toutes les Nations ..... je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiecles.* (a) Les Apôtres ne devoient point enſeigner par eux-mêmes juſqu'à la conſommation des ſiecles, mais par leurs ſucceſſeurs. Il leur a dit encore : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; & celui qui vous mépriſe, me mépriſe.* (b)

Je reſte inviolablement attaché au culte de mes peres. Vous nous en impoſez, Monſieur; votre Religion n'eſt point celle de vos peres. Vos peres étoient Calviniſtes, & vous êtes plus que Socinien. (c)

(a) Matt. 28, 19.

(b) Luc. 10, 16.

(c) Soutenir qu'il faut ſe borner à la Religion naturelle, c'eſt enſeigner le Déiſme.

Vos peres croyoient des myſteres, ils en faiſoient du moins profeſſion, & vous n'en croyez point ; ils ne doutoient pas de la révélation, & vous en doutez. Vos peres, tout hardis qu'ils étoient, n'ont jamais avancé que l'Evangile fût plein de choſes qui répugnent à la raiſon ; jamais ils n'ont conſeillé d'honorer Mahomet ; jamais ils n'ont placé ce faux Prophête à côté de Moyſe & de Jeſus-Chriſt, & ſur la même ligne ; jamais ils n'ont dit que la tête a tourné à Jeſus-Chriſt. Si vos peres vivoient, ils feroient auſſi ſcandaliſés que nous de vos opinions ; ils vous traiteroient comme Servet, dont vous ſuivez, dont vous outrez même les ſentiments.

Comme eux, je prends l'Ecriture & la raiſon pour les régles uniques de ma croyance. Selon vous, cependant, *il ne faut point recourir à des livres*, ni par conſéquent à l'Ecriture. (*a*) Vos peres n'ont point eu la même régle de croyance que vous. Ils n'ont voulu d'autre régle que l'Ecriture ; mais jamais il n'ont enſeigné que le ſens en dût être fixé par les ſeules lumieres de la raiſon, ni qu'il fût impoſſible à un homme ſenſé d'admettre ce qu'il ne conçoit pas dans l'Evangile. Il eſt vrai que vous raiſonnez mieux qu'eux ; vous pouſſez leur principe juſqu'où il peut aller, vous en démontrez les conſéquences qu'on leur a objectées, & qu'ils n'ont pas voulu voir : mais enfin vous ne croyez pas comme eux.

(*a*) Lettre, page 15.

Selon vos principes, l'Ecriture & la raiſon ne ſauroient marcher de concert, puiſque l'Ecriture *renferme des choſes qui répugnent à la raiſon.* Dès que la raiſon eſt juge de ce que l'on doit croire ou ne pas croire dans l'Ecriture, c'eſt la raiſon ſeule qui eſt la régle; l'Ecriture n'eſt plus qu'un livre comme un autre. De la maniere que vous l'expliquez, ce n'eſt pas tant l'Ecriture qui eſt la régle de votre croyance, que la Bibliothéque des Freres Polonois : voilà où vous avez puiſé une partie de votre ſyſtême de Religion.

Comme eux, je récuſe l'autorité des hommes. Vos peres ſe ſont très-mal trouvés de récuſer ce que vous appellez l'autorité des hommes, & qui eſt en effet l'autorité de Dieu. Dès qu'ils ont eu briſé ce frein ſi néceſſaire à la raiſon humaine, ils n'ont plus ſuivi de route certaine, chacun eſt devenu l'arbitre de ſa foi & l'artiſan de ſa Religion ; vous nous montrez aujourd'hui en quel état elle eſt réduite parmi leurs enfants.

Lorſque d'injuſtes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront ſe faire les arbitres de ma foi, & viendront me dire arrogamment, rétractez-vous, déguiſez-vous, expliquez ceci, déſavouez cela, leurs hauteurs ne m'en impoſeront point. (a) Où avez-vous trouvé des Prêtres qui vous ayent dit de vous déguiſer ? Eſt-il permis de leur prêter cette indigne conduite ? Vous qui reclamez ſans ceſſe la charité, l'humanité, la juſtice,

(a) Lettre, page 57.

qui en faites aux autres de si éloquentes leçons, en avez-vous oublié les loix? Est-ce par des calomnies que l'on mérite le titre que vous vous arrogez si faussement d'ami de la vérité & de la vertu?

S'ils veulent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Non, Monsieur, ils ne vous retrancheront plus de l'Eglise; vous vous en êtes retranché vous-même, il y a long-temps; ou plutôt vous n'en avez jamais été membre.

Mon vœu le plus ardent & le plus sincere est d'avoir Jesus-Christ même pour Arbitre & pour Juge entr'eux & moi: (a) Y pensez-vous à la maniere dont vous avez traité ce Juge redoutable? Mais il a pardonné à ceux qui l'ont crucifié & blasphêmé, plusieurs se sont convertis: puissiez-vous, après avoir imité leur crime, imiter aussi leur pénitence!

Que si j'ai dû garder ces sentiments pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire; si, lorsque j'ai eu le courage de le publier & de me nommer, j'ai attaqué les loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. (b) Vous n'avez cependant pas jugé à propos de tenir parole, & vous avez eu vos raisons. Pour votre justification pleine & entiere, il falloit discuter cette question importante: comment vous, Monsieur, étranger, sans mission, sans caractere, avez été

(a) Lettre, p. 59.
(b) *Ibid.* page 60.

été en droit d'enseigner & d'imprimer le Déisme en France, malgré les loix ecclésiastiques & civiles du Royaume? Quand vous seriez venu à bout de prouver ce privilege, ce n'étoit pas assez. Il falloit montrer clairement comment cette conduite peut s'accorder avec ce que vous avez dit : *Je ne crois pas qu'on puisse légitimement introduire en un Pays, de Religions étrangeres, sans la permission du Souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux loix; & qui désobéit au loix, désobéit à Dieu.* (a) Le Déisme est une Religion étrangere en France, vous n'en doutez pas : en voulant l'y introduire comment n'avez-vous pas désobéi aux loix & à Dieu? Eclaircissez ce mystere, ou montrez les lettres patentes que vous avez obtenues du Souverain.

De plus, les formes nationales doivent être observées, dites-vous encore; *c'est surquoi j'ai beaucoup insisté.* (b) La forme nationale de France, c'est la Religion Catholique, avec ces dogmes, sa morale, sa discipline; l'avez-vous observée pendant votre long séjour à Paris? En recommandant aux autres cette sage police, vous avez trouvé bon de vous en dispenser.

Encore un fois, Monsieur, deux mots d'apologie sur cet article n'eussent pas été déplacés dans une Lettre qui renferme tant d'inutilités. Vous eussiez confondu par-là M. l'Archevêque de Paris qui vous a censuré, & le Parlement qui vous a décrété;

(a) Lettre, p. 86.
(b) *Ibid.* page 78.

vous eussiez rétabli votre réputation flétrie par arrêt, vous eussiez justifié vos amis, & tous ceux qui vous imitent : cela eût mieux valu que des déclamations & des invectives contre les Prêtres. Vous prouvez fort au long que vous n'êtes pas un hypocrite, cela peut-être, mais le point capital étoit de montrer que vous n'êtes pas un séditieux.

Cependant, après avoir battu la campagne pendant l'espace de trente pages, vous répétez l'accusation, & voici tout ce que vous répondez : *J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, & d'avoir voulu troubler l'ordre public ; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le public crédule, contre un Auteur bien intentionné.* (a) Vos intentions sont sûrement excellentes ; mais votre conduite est détestable. *Est-ce troubler l'ordre, que de renvoyer chacun aux loix de son pays ?* Vous y renvoyez les autres, en vous réservant le privilege de n'y être pas soumis vous-même. Loin d'obéir aux loix civiles & ecclésiastiques de France, tandis que vous y étiez, vous n'avez cessé de parler ni d'écrire contre les unes & les autres. Voilà toute votre justification.

Comme vous vous sentez beaucoup plus de talents pour attaquer que pour vous défendre, vous revenez à la charge. *Que ceux qui m'accusent d'être sans Religion, parce qu'ils ne conçoivent pas que l'on puisse en*

(a) Lettre, page 94.

avoir une, s'accordent au moins, s'ils peuvent, entr'eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un système d'Athéisme; les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes livres, sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, & mes sentiments d'hypocrisie. Mais, si je prêche en public l'Athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite; & si j'affecte une foi que je n'ai pas, je n'enseigne donc pas l'impiété. En taxant des imputations contradictoires, la calomnie se découvre elle-même; mais la malignité est aveugle, & la passion ne raisonne pas. (a)

Vous ne devez imputer qu'à vous-même la contradiction des accusations formées contre vous. Il est tout simple que des principes & un système contradictoire inspirent à vos Lecteurs des sentiments opposés, selon la maniere dont ils les envisagent. Cette contradiction dont vous triomphez, est un mystere fort aisé à éclaircir.

Vous avez une Religion, sans doute, vous le protestez, & j'y ajoute foi. Vous croyez un Dieu, sa providence, la spiritualité & l'immortalité de l'ame, la vie à venir. Vous rendez hommage à la sainteté de la morale de l'Evangile, parce que votre raison vous démontre la vérité de tout cela. Vous prouvez même ces vérités essentielles avec toute la force & l'énergie de votre style; en cela vous rendez gloire à Dieu, & on bénit votre zele.

Mais ce symbole ne renferme rien que la Religion naturelle; les Juifs, les Maho-

(a) Lettre, p. 61.

métans, les Païens fraterniseront volontiers avec vous, dès que vous ne leur presenterez l'Evangile que comme un recueil de morale, tel que le Manuel d'Epictète, quoique plus parfait. Elevé dans les principes du Calvinisme, vous en avez retenu ce qui peut s'accorder avec vos idées, & quelques termes Religieux auxquels vous donnez un sens à votre mode. Vous appellez votre croyance, qui n'est qu'un système de Philosophie, Religion révélée, Religion divine, véritable foi, pur Christianisme, vrai culte de Dieu. Mais, Monsieur, vous abusez des termes, en appelant foi & révélation ce que la raison vous démontre; vous vous formez ainsi un Dictionnaire particulier & un jargon inintelligible à la plupart des Lecteurs. Ceux qui en comprennent le sens, ne sont point édifiés de tout ce manége.

Une remarque à faire, c'est que votre système est à peu près la Religion actuelle de plusieurs Protestants Suisses, sur-tout des Protestants lettrés.(*a*) C'est le Socinianisme outré dont vous avez voulu justifier vos Freres, mais donc vous auriez dû commencer par vous préserver vous-même. C'est la conséquence nécessaire du principe d'où les Protestants sont partis. On le leur a prédit, il y a long-temps; & la prophétie n'est que trop bien accomplie.

(*a*) Voyez la profession de foi des Ministres de Geneve à la suite de la Lettre de M. Rousseau à M. d'Alembert, les écrits de ceux de Neuf-Châtel, contre la Doctrine du Sieur Petit-Pierre, le Catéchisme en 5 volumes in-8°, imprimé à la Neuve-Ville, en 1751, &c.

Quoi qu'il en soit, c'est encore une espece d'hypocrisie qui ne vous fait pas honneur : justifier les autres du socinianisme, & puis le professer vous-même dans leur communion : cela ne s'accorde pas ; mais ce n'est encore-là que le moindre des inconvéniens.

Le principe fondamental sur lequel vous avez édifié votre système, est que *nous ne pouvons & ne devons croire que ce qui nous est démontré.* C'est aussi le grand argument des Déistes, des Matérialistes, des Athées ; c'est la base de leur opinion, aussi-bien que de la vôtre. Nous ne pouvons & nous ne devons croire que ce qui est démontré : or, selon certains Déistes, la providence de Dieu ni la vie à venir ne nous sont pas démontrées ; donc nous ne devons pas les croire. La distinction de l'esprit & de la matiere n'est point démontrée, selon les disciples de Spinosa ; donc on peut se dispenser de les croire. L'existence de Dieu, dit un Athée, n'est pas assez démontrée ; si elle a ses preuves, elle a aussi ses difficultés insolubles : on ne doit donc point m'obliger à la croire. Ces Messieurs, que vous avez fréquentés, vous voyant d'accord avec eux sur ce principe, peuvent-ils se persuader que vous ne le soyez pas aussi sur les conséquences ? Il faudroit pour cela supposer que vous ne savez pas raisonner.

Vous ne prêchez que la tolérance en fait de Religion, & c'est une suite nécessaire de votre bel axiome : puisque l'on ne doit obliger personne à croire ce qui ne lui est pas démontré, pourquoi tourmenteroit-on quelqu'un sur l'existence de Dieu qu'il

proteſte en conſcience ne lui être pas démontrée ? Or, la tolérance, ou ſi vous voulez, l'impunité, eſt tout ce que demandent les Athées, auſſi-bien que les ſcélérats. Jamais ils n'ont préſenté requête, pour que l'Athéiſme fut autoriſé par Edit du Souverain, enregiſtré dans ſes Cours. Autant de traits vous lâchez contre l'intolérance, autant d'invectives vous faites contre l'Egliſe, autant de ſervice vous rendez aux impies de toute eſpece; & déjà ils ont dit tout cela avant vous. Imagineront-ils que vous êtes contr'eux, tandis que vous combattez pour eux, & que vous leur mettez les armes à la main ? Ils ſentent bien au fond de leur cœur que la tolérance eſt la même choſe que l'indifférence pour toute eſpece de Religion ; que cette indifférence eſt l'anéantiſſement formel de toute Religion ; & jamais ils ne ſoupçonneront que vous ne le ſentiez pas vous-même.

Vous faites bien pis, Monſieur, car vous ne ſavez vous arrêter que lorſqu'il eſt impoſſible d'aller plus loin. Vous prétendez être en droit de prêcher hautement, publiquement & par-tout, ce que vous penſez, & même y être obligé en conſcience, *c'eſt*, dites-vous, *un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent* ; & vous citez là-deſſus un paſſage de Saint Auguſtin, qui dit que *la vérité nous appelle tous avec force à la publier de concert*, &c. (*a*) Vous accordez ainſi aux impies plus qu'ils n'auroient jamais oſé demander. Si tout le

(*a*) Let re, pag. 69.

monde eſt en droit & dans l'obligation, de prêcher ce qu'il prend pour la vérité, un Athée eſt légitimement autoriſé à enſeigner l'Athéiſme ; parce que, ſelon lui, c'eſt la vérité, & ſelon vous, *les hommes ne doivent point être inſtruits à demi.* (a) Tous les Mécréans dont vous plaidez la cauſe avec tant de vivacité, ne peuvent donc ſe diſpenſer de vous regarder comme leur frere, même comme leur protecteur. Vous comprenez, Monſieur, quels ſentiments inſpire contre vous aux gens de bien une ſi ſcandaleuſe fraternité. Voilà le dénouement de la contradiction dont vous paroiſſez ſurpris dans les accuſations formées contre vous.

Ce n'eſt preſque pas la peine de répondre au paſſage de Saint Auguſtin ? ce Saint Docteur ne s'attendoit ſûrement pas à être jamais cité, pour prouver qu'on doit profeſſer l'Athéiſme quand on le croit vrai. On doit publier la vérité ; mais un viſionnaire doit-il publier tout ce qu'il lui plaît de prendre pour la vérité. On doit prêcher la vérité, quand on a miſſion pour cela, & Saint Auguſtin étoit dans le cas : mais ſi tout le monde veut monter en chaire, quelles abſurdités ne ſerons-nous pas expoſés à entendre ? Nous voilà de pair avec les Quakers d'Angleterre.

Vous vous fâchez cependant, & vous tournez en ridicule la maxime que l'on vous crie de toutes parts, à ce que vous prétendez : *que toute vérité n'eſt pas bonne*

(a) *Ibid.*

à dire. (a) Monsieur, toute maxime est vraie ou fausse, selon le sens que l'on veut lui donner. On abuse de celle-ci, sans doute, si on en conclud qu'il est donc permis d'enseigner le mensonge. Mais vous abusez encore plus étrangement de celle que vous y opposez, puisqu'elle fait l'apologie de tous les fanatiques & de tous les séditieux de l'Univers.

Pour vous faire comprendre le ridicule de vos principes, permettez-moi de jouer un moment le rôle odieux d'un Athée, d'emprunter un style que je désapprouve; & daignez répondre à vos propres arguments.

» Vous avez montré aux Catholiques » que *leur croyance n'est qu'apparente, que* » *leurs mœurs sont comme leur foi* (b), *que* » *l'apparence de la Religion ne sert qu'à les* » *dispenser d'en avoir une.* Pour le prou- » ver, vous leur avez imputé charita- » blement tous les vices, vous les leur » avez reprochés très-éloquemment, d'où » vous avez conclu très-chrétiennement » qu'ils ne croyent pas à leur Religion: » je suis de votre avis. Mais oseriez- » vous me soutenir que vos Sociniens » & vos Déistes, avec leur Religion si » raisonnable & si sainte, soient eux- » mêmes si Saints? J'en connois plu- » sieurs qui ne valent pas mieux que moi. » Leur croyance est donc fort indiffé- » rente à leur conduite, & n'influe en

(a) Lettre, page 66.
(b) Lettre, pag. 77.

» rien sur leurs actions ; la mienne, par » conséquent, n'intéresse en rien la so- » ciété ; c'est très-injustement que vous » voulez m'en bannir.

» Entreprendrez-vous de nous persua- » der que vos Ministres Protestants par » bienséance, mais Sociniens par princi- » pes, quand ils savent raisonner, & » tolérants par nécessité, soient meilleurs » que les Prêtres Catholiques ? Dans le » seul Comté de Neuf-Châtel, je vous » ferai voir que plusieurs ont été interdits, » destitués, chassés pour leurs mauvaises » mœurs ; bien plus criminels d'être liber- » tins, quoique mariés, que les Prêtres » qui ne le sont pas. Soutiendrez-vous » encore que certains Princes & leurs Mi- » nistres, que l'on sait être dans vos » sentiments, soient moins ambitieux, » plus justes, plus humains, plus zelés » pour le bonheur des peuples, que les » Souverains de la Communion Romai- » ne ? Quelle réforme a donc opéré sur » vos mœurs, la foi d'un Dieu, d'une » providence, d'une autre vie ; en un mot, » cette *Religion si simple & si pure* que » vous prêchez ? (*a*) Quand vous seriez » aussi Athée que moi, pourriez-vous faire » pis ?

» Et vous, Jean-Jacques Rousseau, » homme religieux & craignant Dieu, » Apôtre & Martyr d'une nouvelle es- » pece, oserez-vous m'assurer que vous » croyez à cette morale que vous me van- » tez ? C'est elle, sans doute, qui vous

(*a*) Lettre, page 97.

» a inspiré d'aller à Paris échauffer les » esprits contre le Clergé & contre le » Gouvernement, attaquer une Religion » nationale, plus ancienne que la Mo- » narchie. Chez un peuple moins débon- » naire, vous seriez allé en cérémonie » rejoindre Servet & Vanini. Votre Evan- » gile apprend-il aux hommes à braver » les loix, à troubler la société ? Mes » principes me le défendent à moi, & » valent mieux que votre Religion.

» Spinosa, mon maître, fût un ci- » toyen doux & tranquille : pendant son » séjour à Paris, il n'eut rien à démêler » avec le Parlement, ni avec l'Arche- » vêque ; il respecta l'ordre public & » la police ; il ne s'avisa point de faire » imprimer en France avec privilége des » Etats de Hollande. Epicure, mon pa- » tron, fut le plus paisible Philosophe de » son siecle ; contre ses principes, il fré- » quenta les Temples, honora les Dieux » d'Athènes, n'invectiva jamais contre » les Prêtres ni contre les Magistrats. » L'Athée Spinosa, l'impie Epicure fu- » rent plus vertueux que vous.

» Vous avez le front d'appeller Jesus » votre Maître, & vous faites tout le » contraire de ce qu'il a enseigné & de ce » qu'il a fait. Il a ordonné de *payer le* » *tribut à César, d'obéir aux Scribes & aux* » *Pharisiens assis sur la chaire de Moyse* : (a) » & vous ne respectez, ni César ni l'Égli- » se, ni la chaire, ni le trône. Jesus con- » damné à mort injustement, a subi son

(*b*) Matt. 22, 21 & 23. 2.

„ arrêt ſans dire un mot contre ſes Juges ;
„ Agneau innocent, il a prié pour ſes bour-
„ reaux : & vous, lion furieux, vous vous
„ ruez ſur quiconque ſe trouve en votre
„ chemin. Pour remercier le Parlement de
„ vous avoir traité avec trop d'indulgen-
„ ce, vous rugiſſez de loin contre lui,
„ vous le repréſentez comme un tribunal
„ ſans équité & humanité.

„ Jean Jacques, vous êtes un fourbe,
„ vous ne croyez, ni à Jeſus ni à ſa
„ Doctrine ; vous ne craignez, ni Dieu
„ ni les hommes ; vous n'êtes ni Chrétien,
„ ni ſociable. Le plus puiſſant motif qui
„ me retient dans l'Athéiſme, eſt la crain-
„ te de vous reſſembler.

„ Falloit-il encore ajoûter le ridicule
„ à la mauvaiſe foi ? En admettant un
„ Dieu, vous ne voulez pas que les hom-
„ mes ſe ſoumettent à ſa voix contre le
„ témoignage de leur raiſon, & vous vou-
„ lez que je croye à votre parole contre
„ le témoignage de vos œuvres. Vous ac-
„ cuſez les Catholiques d'inconſéquence
„ entre leur foi & leurs mœurs, &
„ vous jouez préciſement la même co-
„ médie.

„ Suppoſons encore que vous & tous
„ les Sociniens, tous les Déiſtes du mon-
„ de, ſoyez auſſi honnêtes gens que vous
„ le prétendez ; de quel droit me force-
„ rez-vous de croire ce que vous croyez,
„ ou ce que vous faites ſemblant de croi-
„ re ? Avez-vous inſpection ſur moi ?
„ Pourvu que je ne faſſe de mal à perſon-
„ ne, que vous importe ce que je penſe ? ne
„ me ſera-t-il pas permis de me damner à
„ ma mode ? Et faut-il que j'apprenne de

» vous la route par laquelle je dois aller
» en enfer. (*a*)

» Vous voulez que je croie un Dieu,
» & quelle idée m'en donnez-vous ?
» Celui que vous prêchez, est un Etre
» plus bizarre que les plus folles Divini-
» tés du Paganisme. Il fait enseigner la
» sagesse par des insensés ; il établit la
» vérité par l'imposture ; il parle sans
» exiger qu'on le croie ; il commande
» sans vouloir être obéi ; il tend aux
» hommes des piéges inévitables. Il puni-
» ra les Catholiques pour avoir été trop
» crédules ; il récompensera les Sociniens
» & les Deistes de ce qu'ils sont entêtés &
» opiniâtres. Si j'admettois jamais un tel
» monstre, c'est alors que je croirois
» blasphémer.

» Vous n'oseriez m'opposer ce qu'on
» vous a dit à vous-même, & dont vous
» vous êtes mocqué : *que je dois garder mes*
» *sentiments pour moi seul, que j'attaque*
» *les loix & l'ordre public ; lorsque j'ai le*
» *courage de les publier.* (b) *Quoi ? Vous*
» *me ferez mentir pour être Ortodoxe, &*
» *dire, pour vous plaire, ce que je ne*
» *pense pas ?* (c) *Vos préjugés sont-ils si*
» *respectables, qu'il faille leur sacrifier la*
» *raison, la vertu, la justice & tout le*
» *bien que la vérité peut faire aux hommes.*
» (d) La vérité ne peut être nuisible,
» & *les hommes ne doivent point être inf-*

(*a*) Lettre, p. 9.
(*b*) Lettre, page 69.
(*c*) *Ibid*, p. 58.
(*d*) Page 68.

» *truits à demi* ; (a) *parler au public avec* » *franchise, avec fermeté, est un droit com-* » *mun à tous les hommes, & même un de-* » *voir en toute chose utile.* (b)

» Qui êtes-vous, pour m'imposer si- » lence ? Selon vous, l'Archevêque de » Paris n'a pas le droit de condamner un » étranger, un hérétique, qui professe » le Déisme dans son Diocèse ; (c) & le » Ministre de Mothier-Travers aura celui » en me fermer la bouche dans sa Pa- » roisse ? Le Parlement de Paris est injuste » ne condamnant au feu une Doctrine » contraire aux loix de France, & en » décrétant l'Auteur ? (d) Et la Seigneu- » rie de Neuf-Châtel sera équitable en » proscrivant la mienne ?

» Ah, Déistes artificieux ! Vous prê- » chez la tolérance à Paris pour y être » soufferts, & la tyrannie en Suisse pour » y être les maîtres : c'est donc ainsi que » vous dupez le public ? Les Catholi- » ques, en ne tolerant rien, suivent » du moins leurs principes ; en refusant » de me tolérer, vous démentez tous » les vôtres. Oui, je prêcherai, j'écri- » rai, j'imprimerai l'Athéisme, malgré » vos Ministres & vos Magistrats ; & » s'ils me chassent de leur territoire, j'irai » sur le modèle de votre charité chré- » tienne apprendre à tout l'Univers que

---

(a) Page 69.
(b) Lettre, p. 113.
(c) *Ibid.* p. 9.
(d) Page 5.

» vous êtes des menteurs & des hypo-
» crites. »

Vous vous ſouviendrez, Monſieur, que c'eſt un Athée qui parle ; & que ces Meſſieurs ont le privilége de tout dire. Un homme qui croit en Dieu, ſe gardera bien de vous adreſſer jamais un langage ſi brutal. Mais laiſſant à part le mauvais ton que cet impie peut avoir pris à votre école, il ſeroit à propos de répondre à ſes mauvaiſes raiſons ; & ſurtout de le faire d'une maniere qui pût s'accorder avec vos principes. Ces réponſes nous ſerviroient pour vous répliquer à vous même. Juſqu'à ce que vous l'ayez fait, nous ſommes diſpenſés de rien oppoſer à vos invectives. Vous nous apprenez où vous avez puiſé vos préventions, & qu'elle eſt la voie qui vous a égaré.

J'ai fréquenté, dites-vous, *des hommes de toute eſpece ; j'ai vu des gens de tous les partis, des croyants de toutes les ſectes, des eſprits forts de tous les ſyſtêmes ..... des libertins des Philoſophes.* (a) Ah, Monſieur, la mauvaiſe compagnie ! Il n'eſt pas ſurprenant que vous y ayez appris à penſer ſi mal du genre-humain. *J'ai vu dans la Religion, la même fauſſeté que dans la politique.* (b) Effectivement, dans votre monſtrueux traité du Contrat ſocial, vous avez raiſonné ſur la politique, préciſément comme vous fai-

(a) Lettre, p. 60.
(b) *Ibid.* page. 72.

tes ici sur la Religion ; les excès où vous vous emportez contre tous les Gouvernements, sont le meilleur préservatif que l'on puisse opposer aux sophismes que vous faites contre la révélation. Dans l'une & l'autre matiere, mêmes principes, même méthode, c'est-à-dire, contradictions par-tout. On vous les a déjà reprochées ; & si vous aviez autant d'amour pour la vérité, que vous en affectez, les conséquences où vous avez été entraîné par l'impétuosité de votre génie, vous auroient déja ouvert les yeux & vous auroient fait retourner en arriere.

Parce que vous avez jugé que tous les Gouvernements connus sont sujets à des inconvénients, ne sont pas aussi parfaits qu'on pourroit le souhaiter dans la spéculation ; vous avez conclu qu'ils étoient tous mauvais, tous pernicieux, qu'il falloit les retrancher, & ramener l'homme à sa liberté ; ou plutôt à son indépendance naturelle : indépendance qui n'exista jamais que dans votre cerveau, & qui seroit la source des plus grands malheurs. Votre raisonnement est aussi juste que celui-ci : l'homme abuse tous les jours de sa raison, elle ne sert qu'à le plonger dans l'erreur, à lui faire faire de fausses démarches : donc il faut le ranger avec les bêtes, & l'atteler comme elles à la charrue. Et qui sera le conducteur ?

Vous demandez à quel égard on peut traiter d'impie la doctrine du Vicaire Savoyard qui est la vôtre : *est-ce apprendre au peuple à ne rien croire, que de le rappeller*

à la véritable foi qu'il oublie ? (a) Oui, Monsieur, c'est apprendre au peuple à ne rien croire, que de lui enseigner à ne croire que ce qui est démontré, tandis que vous prouvez fort au long qu'il n'est pas seulement capable de comprendre les démonstrations de l'existence de Dieu. (b) C'est se jouer du terme de *veritable foi*, que de s'en servir pour exprimer la conviction où nous sommes de ce qui nous est démontré.

Est-ce troubler l'ordre que de renvoyer chacun aux loix de son pays ? en y renvoyant les autres ; vous n'en avez observé aucune tandis que vous avez demeuré parmi nous, & sous la protection de nos loix, & vous n'avez cessé de déclamer contr'elles. Si un François s'avisoit d'en aller faire autant à Genève il seroit pour le moins fustigé, ou enfermé, & l'on feroit bien. Les sages Génevois autrefois vos concitoyens ne seroient pas si patiens que nous.

Est-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque peuple au sien ? Est-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change ? Si vous n'avez rien prétendu autre chose qu'avez-vous besoin d'écrire ? Sans que vous vous en mêliez, chaque peuple est déterminé à garder son culte, & à n'en pas changer. Vous avez donc eu d'autres intentions.

Est-ce

(a) Lettre, page 94.
(b) Lettre, page 7, & suiv.

Est-ce se jouer de toutes les Religions, que respecter toutes les Religions ? Vous n'en avez respecté aucune. Vous leur reprochez à toutes, l'erreur, le mensonge, l'absurdité, le fanatisme, l'hypocrisie, la barbarie, l'effusion du sang-humain, & tous les maux de l'Univers. Quand vous auriez encore feint de respecter les autres, avez-vous respecté la nôtre, en écrivant contr'elle & contre ses Ministres, tout ce que la plus violente passion peut inspirer ?

Quand même vous les auriez ménagés davantage, n'avez-vous pas dû prévoir les pernicieux effets de tout ce que vous avez dit contre la révélation, sous prétexte de proposer vos doutes ; Les jeunes libertins, qui dévorent vos ouvrages, plutôt qu'ils ne les lisent, retiendront avec grand soin toutes vos objections contre la Religion révélée ; mais ils ne prendront pas la peine de méditer vos démonstrations sur la Religion naturelle. Celle-ci est un frein trop foible contre la fougue des passions qu'ils cherchent à justifier. L'unique fruit qu'ils remportent de leur lecture est un mépris décidé de la Religion publique, & des loix qui l'autorisent. Vous formez ainsi tout à la fois de mauvais Chrétiens & de mauvais citoyens : vous vous rendez coupable d'une imprudence que vous avez blâmée vous-même. *Tant qu'il reste*, dites vous, *quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les ames paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre, & qui les inquiétent,*

sans les éclairer. (*a*) Voilà précisément ce que vous avez fait. Malgré les erreurs, les abus, les maux que vous imputez au Christianisme, vous ne soutiendrez pas qu'il ne reste encore quelque bonne croyance parmi ceux qui la professent, sur-tout quant à la morale que vous regardez comme l'essentiel. Vous ne nierez pas que le plus grand nombre ne soit de simples fideles qui suivent leur Religion de bonne foi; pourquoi donc troubler ces ames paisibles? Pourquoi les allarmer par des difficultés qu'elles ne peuvent résoudre, qui les inquiétent sans les éclairer? Pourquoi les exposer ainsi à la tentation la plus dangereuse & la plus inévitable? Pourquoi, en un mot, faire un livre qui ne peut produire d'autre effet que de tranquilliser ceux qui n'ont point de Religion, & de l'arracher à ceux qui en ont une?

Vous vous faites un mérite de n'avoir jamais attaqué personne: *J'ai dit à mon siecle des vérités dures: mais je n'en ai dit à aucun particulier.* (b) Vous soutenez qu'il est permis à tous les hommes de parler au public avec franchise, avec fermeté, mais non pas de censurer un particulier. Peut-être la maxime prise à rebours seroit-elle bien aussi juste: montrer à un particulier qu'il se trompe, est la correction fraternelle que l'Evangile nous ordonne, mais réprimander le public

(*a*) Emile, tome 3, p. 176.
(*b*) Lettre, page 113, en note.

ne convient qu'à ceux qui sont chargés par état de le faire. Du moins votre rare modération s'est démentie à l'égard du Clergé, & votre fermeté stoïque n'a point été à l'épreuve de l'humeur.

Parce que l'on vous a reproché l'impiété, vous prétendez faire retomber cette accusation sur le Clergé. *Les impies sont ceux qui s'osant porter pour interprétes de la Divinité, pour arbitres entr'elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dûs.* (a) Mais si Dieu a voulu honorer des hommes du titre sacré de ses Interprêtes, de quel droit les accusez-vous d'impiété pour avoir porté ce titre, dès qu'ils s'efforcent d'en remplir les devoirs ? Si vous aviez lu l'Evangile pour vous instruire, & non pas pour le contredire, vous vous souviendriez que Jesus-Christ a dit à ses Apôtres ; *Je vous envoye comme mon Pere m'a envoyé* (b). Nierez-vous que Jesus-Christ ait été envoyé aux hommes pour être l'interprête de la Divinité ? Saint Paul étoit-il un impie, lorsqu'il disoit : *Que l'homme nous regarde comme les Ministres de Jesus-Christ, & les dispensateurs des Mysteres de Dieu. Nous sommes Ambassadeurs pour Jesus-Christ, c'est Dieu qui parle par notre bouche.* (c) Où sont ceux qui exigent pour eux-mêmes les honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu : Nouvelle calomnie, Monsieur, vous de-

(a) Emile, tome. 4, p.... & Lettre, page 132.
(b) *Joan.* 20. 21.
(c) 1. Cor. 4, 1, 2. Cor. 5, 20.

vriez vous souvenir que *récriminer, n'est pas se justifier.*

Ce n'est ici qu'une suite des reproches amers que vous faites au Clergé : déjà vous avez dit ailleurs qu'*il y a peu de Prêtres qui croient en Dieu.* (*a*) Ils y croient plus sincérement que vous ; ils ne se rendent point, comme vous, juges & arbitres de ce que Dieu peut ou ne peut pas nous révéler ; dès qu'il a parlé, ils se croient obligés d'ajoûter foi à sa parole, & de l'enseigner à tous les hommes. ils y croient plus efficacement que vous, parce qu'ils croyent, ils se consacrent à un ministere pénible & laborieux, ils emploient tout ce qu'ils ont de forces & de talents pour faire connoître Dieu à ce pauvre peuple que vous mépriſez, au salut duquel vous n'avez pas daigné consacrer une seule de vos instructions. Ils y croient plus utilement que vous ; leur foi les engage à soulager les pauvres & les malades, à consoler les affligés, à plaindre & à ramener les pécheurs, *à faire du bien à tous*, comme leur maître, à supporter patiemment vos outrages, à prier Dieu qu'il vous éclaire. Un simple Curé de village, un Vicaire de Paroisse fait plus de bonnes œuvres dans une semaine que vous n'en ferez peut-être dans vingt ans. Interrogez, Monsieur, interrogez les peuples Catholiques de ces montagnes que nous habitons vous & moi qui n'ont d'autre appui, d'autre conseil, d'autre ressource, d'autre ami

(*a*) Lettre, page 46.

que leur Pasteur ; vous apprendrez d'eux si les Prêtres sont tels que vous les représentez, s'ils ne sont pas plus estimés, plus respectés que vos Ministres. Vous avez dit vous-même, par la bouche du Vicaire Savoyard, *qu'un Curé est un Ministre de charité, comme un Magistrat est un Ministre de Justice.* (a) Les Curés ne sont-ils donc pas Prêtres.

Vous continuez sur le même ton : *Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré.* Dites plutôt les impies sont ceux qui méconnoissent le pouvoir que Dieu a donné à ses Ministres, qui osent démentir Jesus-Christ qui leur a dit : *Je vous donnerai les Clefs du Royaume des Cieux : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le Ciel, & tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le Ciel.* (b) Jamais ils n'ont prétendu ouvrir ni fermer le Ciel *à leur gré*, mais selon l'esprit de Jesus-Christ, & selon les regles qu'il a prescrites. N'est-il pas singulier que vous refusiez aux Pasteurs établis par Jesus-Christ, une autorité sur les fidèles, que vous accordez de votre chef aux peres & aux maris, à l'égard des femmes.

Les impies sont ceux qui font lire des libelles dans les Eglises.... A cette idée horrible tout mon sang s'allume, & des

---

(*a*) Emile, tome 4, p.

(*b*) Emile, tom. 4, page .... Voyez la .... Lettre.

larmes d'indignation coulent de mes yeux. Des larmes de pénitence seroient beaucoup plus utiles. Voila donc tout le crime du Prélat respectable que vous outragez ; il a démasqué vos erreurs dans l'assemblée des fideles, il a voulu préserver son troupeau du poison dont vous aviez entrepris de l'infecter. Il a eu tort sans doute ; il falloit vous laisser dogmatiser à votre aise, vous permettre d'enseigner publiquement l'irréligion.

Mais le Clergé doit se consoler en voyant la maniere dont vous traitez les Magistrats. Ils sont incompétents pour juger un étranger ; ils sont téméraires, injustes, violents, barbares ; en condamnant vos outrages. (*a*) C'est-à-dire, que tout étranger est en droit de séjourner à Paris aussi long-temps qu'il lui plaira, sans être soumis à aucune loi ni a aucun tribunal ; il peut enseigner, écrire, imprimer tout ce qu'il juge a propos, sans être exposé à aucune peine ni aux recherches de la Police. Chez quel Peuple avez vous trouvé cette Jurisprudence établie ? Si vous avez fondé votre Contrat social sur de pareils principes, ce doit être un édifice bien mal construit. Vous nous reprochez de n'avoir point d'écoles de droit naturel ni de droit des gens (*b*) Elles seroient à la vérité très-nécessaires, mais seulement pour ceux qui pensent comme vous.

Vous voyez, Monsieur, que sur au-

(*a*) Lettre, page 6.
(*b*) *Ibid*, p. 80, en note.

cune matiere vous ne demeurez dans les bornes du vrai ; toujours emporté par l'impétuosité de votre caractere, vous courez sans appercevoir les abîmes creusés sous vos pas. Vous êtes l'exemple le plus frappant des excès où peut tomber un génie supérieur : dès qu'il n'est plus retenu par le frein de l'autorité : & c'est la leçon la plus utile que l'on puisse tirer de vos ouvrages.

Cette lecture, loin d'ébranler dans un esprit droit ou dans un homme instruit, la foi à la révélation, doit servir à l'affermir : voici le résultat qu'il en tire. Si le Déisme étoit un système raisonnable, Monsieur Rousseau étoit l'homme du monde le plus capable de le mettre dans tout son jour ; il avoit toute la pénétration possible pour en saisir les principes, pour en développer les conséquences, la plus brillante élocution pour nous le faire goûter, tout le zèle imaginable pour nous persuader. Avec des talents si rares, il n'a formé qu'une hypothese absurde, un plan décousu & contradictoire, un édifice où rien ne se soutient ; un chaos plutôt qu'un système. Donc le Déisme ne sera jamais autre chose : l'excès même de ses égarements est la démonstration la plus complette de la vérité & de la certitude de notre Religion.

Avant que de finir, il est bon de mettre sous les yeux du Lecteur deux portraits tracés par vous-même, en lui laissant la liberté d'en faire l'application.

» Je consultai les Philosophes, je feuil-
» letai leurs livres, j'examinai leurs
» diverses opinions. Je les trouvai tous

» fiers, affirmatifs, dogmatiques, même
» dans leur scepticisme prétendu, n'igno-
» rant rien, ne prouvant rien, se moc-
» quant les uns des autres ; & ce point
» commun à tout, me parut le seul sur
» lequel ils ont tous raison. Triomphants
» quand ils attaquent ; ils sont sans vigueur
» en se défendant. Si vous pesez leurs
» raisons, ils n'en ont que pour détruire ;
» si vous comptez les voix, chacun est
» réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que
» pour disputer : les écouter n'étoit pas
» le moyen de sortir de mon incertitude.
» Je conçus que l'insuffisance de l'esprit
» humain est la premiere cause de cette
» prodigieuse diversité de sentiments, &
» que l'orgueil est la seconde. (*a*)

» Fuyez ceux qui, sous prétexte d'ex-
» pliquer la nature, sement dans les
» cœurs des hommes de désolantes Doc-
» trines, & dont le scepticisme apparent
» est cent fois plus affirmatif & plus dog-
» matique que le ton décidé de leurs ad-
» versaires. Sous le hautain prétexte
» qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de
» bonne foi, ils nous soumettent impé-
» rieusement à leurs décisions tranchantes,
» & prétendent nous donner, pour les
» vrais principes des choses, les inintelli-
» gibles systêmes qu'ils ont bâtis dans
» leur imagination : du reste, renversant,
» détruisant, foulant aux pieds tout ce
» que les hommes respectent, ils ôtent
» aux affligés la derniere consolation de
leur

(*a*) Emile, tome 3, p. 25.

» leur misere; aux puissants & aux riches,
» le seul frein de leurs passions; ils arra-
» chent du fond des cœurs, les remords
» du crime, l'espoir de la vertu, & se
» vantent encore d'être les bienfaiteurs
» du genre-humain. Jamais, disent-ils,
» la vérité n'est nuisible aux hommes: je
» le crois comme eux; & c'est, à mon avis,
» une preuve que ce qu'ils enseignent,
» n'est pas la vérité. « (*a*)

Je ne sai, Monsieur, si je m'abuse, mais je crois avoir exécuté ce que j'avois promis. J'ai suivi, selon l'ordre des matieres, vos raisons, vos objections, vos invectives, & j'ai fait voir qu'autant de fois vous avez attaqué notre croyance, autant de fois vous avez eu tort. Vous n'aviez pas peur, disiez-vous, que l'on réfutât vos preuves; (*b*) je crois cependant ma réfutation complette; & pour me servir de vos termes, je la crois *à couvert de toute replique où régne le sens commun.* Si vous appercevez du faux ou du foible dans mes réponses, vous devez au Public l'attention de l'en avertir. Vous le ferez sans doute avec plus de modération; de mon côté je m'imposerai la loi de vous repliquer avec tous les égards & la politesse qui convient à mon état, & qui sont dûs à vos talens. En attendant que vous me procuriez cette satisfaction, je suis avec un respect infini,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

(*a*) Emile, tome 3, p. 181.
(*b*) Lettre, p. 126,

LETTRE XI.

En réponse à celles écrites de la Montagne.

MONSIEUR,

LE public étoit bien persuadé que vous ne tiendriez pas la résolution où vous étiez de ne plus écrire : les promesses d'Auteur sont un peu sujettes à caution ; une plume aussi féconde que la vôtre, n'est pas faite pour demeurer long-temps oisive. Il faut avouer que les circonstances ont été heureuses pour vous procurer des Antagonistes dignes de vous : le Consistoire & le Conseil de Geneve, des Prélats du Clergé de France, une tête couronnée. Il y a tant de gloire à lutter contre de pareils adversaires, que quand vous auriez également tort contre tous, on devroit vous le pardonner. A la verité, l'on ne sait pas trop comment accorder toutes ces brillantes disputes avec la modestie que vous affichez, & l'amour de l'obscurité dont vous faites des protestations si solemnelles, vous méprisez sagement des aggresseurs du commun, de petits démêlés littéraires pour vous mesurer avec ce qu'il y a de plus grand dans le monde : ainsi, du fond de votre retraite, vous attirez encore les regards de l'Europe entiere. Cette moderation n'est pas si mal entendue, mais elle ne nous semble pas fort meritoire.

Quoi qu'il en soit, nous devons nous

féliciter des événements qui ont fait naître vos *Lettres écrites de la Montagne*. Vous nous y apprenez des faits dont il eſt utile d'être inſtruits, vous y rétractez l'apologie que vous aviez faite des Miniſtres Proteſtants : pour les punir de vous avoir cenſuré, vous dévoilez enfin leurs véritables ſentiments, vous démontrez la contradiction de leurs principes ; vous pouſſez preſque la ſincérité juſqu'à convenir que nous raiſonnons mieux qu'eux : enfin, par de nouvelles objections contre les preuves de la révélation, vous nous donnez lieu d'ajouter ce qui pouvoit manquer encore à l'éclairciſſement de cette queſtion importante.

La diſpute entre vous & le Conſeil de Geneve eſt totalement étrangere à celle qui nous occupe. Comme celle-là fait l'objet de vos ſix dernieres Lettres, nous nous arrêterons uniquement aux trois premieres. Nous commencerons, ſi vous le voulez bien, par tirer les conſéquences qui réſultent de vos aveux ; nous releverons enſuite quelques nouvelles fauſſetés qui vous ſont échappées, enfin nous viendrons à vos objections.

Vous convenez d'abord qu'il y a des erreurs dans vos livres. (*a*) » J'en apperçois moi-même, dites-vous, en aſſez » grand nombre ; je ne doute pas que » d'autres n'en voient beaucoup davantage, & qu'il n'y en ait bien plus encore » que ni moi ni d'autres ne voient point. « Puiſque vous avouez en même-temps que l'erreur, en fait de Religion, eſt toujours

(*a*) Premiere Lettre, page 8.

importante, & peut-être dommageable ; (*a*) il est du bien public de dévoiler les vôtres, pour prévenir le mal qu'elles pourroient faire : si par hasard je réussis à les mettre en évidence & à détromper le Lecteur, vous ne m'en saurez pas mauvais gré ; c'est déjà un avantage.

Vous démontrez que le principe fondamental de la réforme ayant été de n'admettre d'autre Juge en matiere de foi que la raison, de rejetter toute autorité, (*b*) lorsque les Protestants reviennent à cette voie d'autorité, font des décisions synodales, des professions de foi, censurent des opinions, prescrivent aux fideles ce qu'ils doivent croire, ils renoncent au principe de la réformation. (*c*) Vous pouviez dire qu'ils le renversent de fond en comble. Les jugements dogmatiques ne peuvent être supportables que selon les principes de l'Eglise Catholique. » Qu'on me prouve aujourd'hui, (*d*) qu'en » matiere de foi, je suis obligé de me » soumettre aux décisions de quelqu'un, » dès demain je me fais Catholique, & » tout homme conséquent & vrai fera comme moi. » Ce sont vos paroles.

Vous reconnoissez donc qu'autant les Ministres sont injustes selon leurs propres principes de rejetter votre Doctrine, autant les Pasteurs Catholiques étoient obligés, selon les leurs, de la censurer,

---

(*a*) *Ibid.* .. page 6.
(*b*) Premiere Lettre, page 45.
(*c*) *Ibid.* p. 52.
(*d*) *Ibid.*

par-là vous avouez, & l'imprudence de votre procédé, en faisant paroître dans un Royaume Catholique un livre qui en attaque la croyance, & l'injustice de vos invectives contre le respectable Prélat qui vous a condamné. Avez-vous pû vous plaindre de ce que M. l'Archevêque de Paris agissoit contre vous selon les principes de sa foi, & selon les régles de son Eglise ?

Par cette même déclaration, vous établissez une vérité bien plus essentielle, que *tout homme conséquent & vrai* doit choisir, ou d'être Catholique, ou d'être Déiste : il n'y a pas de milieu pour quiconque sait raisonner, celui que les Protestants ont voulu tenir, est ridicule & contradictoire. En matiere de foi, il faut, ou admettre une autorité vivante pour décider de la Doctrine, ou il faut s'en tenir à la raison seule : dans le premier cas, le Catholicisme est établi ; dans le second, la raison va droit au Déisme, comme vous y êtes allé vous-même. Le point où vous montrez que les Protestants sont parvenus, en est la preuve complette (*a*) : mais jusqu'à ce que vous ayez fait voir que le Déisme est la seule Religion que Jesus-Christ a voulu établir, vous trouverez bon que nous demeurions attachés à la foi de l'Eglise qu'il a fondée.

Vous faites remarquer (*b*) que ce ne sont pas seulement les Ministres d'aujourd'hui qui abandonnent dans la pratique,

(*a*) Lettre 2, page 53 & 54.
(*b*) Lettre, page, 49.

le principe auquel leur Religion doit son existence, que cette contradiction est aussi ancienne que la réforme. Vous confirmez ainsi le reproche que les Catholiques ont fait aux premiers réformateurs, & auquel ceux-ci n'ont rien pû répondre. Vous nous donnez lieu de douter s'il est possible que des hommes éclairés, professent de bonne foi une Religion dont les principes & la pratique sont nécessairement contradictoires. » Aussi, ajoutez-vous, » (*a*) quelle prise n'ont-ils pas donné » en ce point aux Catholiques, & quelle » pitié n'est-ce pas de voir dans leurs » défenses ces savants hommes, ces esprits » éclairés qui raisonnoient si bien sur tout » autre article, déraisonner si sottement » sur celui-là ? Ces contradictions ne » prouvoient cependant autre chose, sinon » qu'ils suivoient bien plus leurs passions » que leurs principes. Leur dure orthodoxie elle-même étoit une hérésie. C'étoit » bien-là l'esprit des Réformateurs, mais » ce n'étoit pas celui de la réformation. » Il faut que vous ayez été bien en colere contre vos freres, pour révéler ainsi l'ignominie de votre mere.

» (*b*) La Religion Protestante est tolérante par principe, elle est tolérante » essentiellement, elle l'est autant qu'il est » possible de l'être, puisque le seul dogme » qu'elle ne tolére pas, est l'intolérance. » Fort bien ; la réflexion est juste, quoiqu'ancienne. La tolérance est le seul

(*a*) Page 50.
(*b*) Lettre, 2. p. 50.

dogme essentiel à la réformer, elle ne peut subsister que par lui : fût-on Athée, pourvu qu'on soit tolérant, l'on en croit assez pour être sauvé chez les Protestants. *Tolérance universelle*: voilà pour ceux qui savent penser tout le symbole de *la sainte & bienheureuse réformation*. Je n'avois pas osé dire tout cela dans ma cinquieme Lettre : mais enfin vous nous l'apprenez, il ne nous conviendroit pas de vous démentir.

A la vérité, ce secret n'est pas encore révélé au peuple : dans la maniere d'enseigner & dans la pratique, les Protestants sont beaucoup plus intolérants que l'Eglise Romaine; on peut le démontrer par leurs Catéchismes mêmes. (*a*)

Selon vous, » les Ministres ne savent » plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veu-

---

(a) Dans le grand Catéchisme de Berne, enseigné dans le Comté de Neuf-Châtel & dans tout le Pays de Vaud, on dit, page 136, que le Pape est l'Antechrist; page 218, que la Messe est une maudite Idolâtrie; page 189, que les Papistes baptisent avec un mêlange d'eau, d'huile, de sel & de crachat; page 216, qu'ils sont plus cruels que les Juifs envers Jesus-Christ; page 224, qu'ils adorent le pain; p. 262, qu'ils appellent le Pape *le très-grand Dieu sur terre*, &c. On y reproche des erreurs aux Luthériens & aux autres Sectes. Ce Catéchisme est reconnu pour symbolique par la Compagnie des Pasteurs de Neuf-Châtel, dans leur *Mémoire Historique & raisonné*, presenté au Conseil d'Etat en 1761, page 40; on connoît les inscriptions injurieuses aux Catholiques qui se lisent à Geneve, à Neuf-Châtel ou ailleurs. Remplir la tête des enfants de préventions contre les autres Communions, est-ce inspirer la tolérance? Les Catholiques n'invectivent point, dans leurs Catéchismes, contre les Protestants.

» lent, ni ce qu'ils disent. (*a*) On leur » demande si Jesus-Christ est Dieu, ils » n'osent répondre. (*b*) On leur demande » quels mysteres ils admettent, ils n'osent » répondre.... Leur intérêt temporel est » la seule chose qui décide de leur foi. (*c*) » On ne sait ce qu'ils croient, ni ce qu'ils » ne croient pas: on ne sait pas même ce » qu'ils font semblant de croire: leur seule » maniere d'établir leur foi, est d'attaquer » celle des autres. « Le portrait ne paroît pas flatté. Pour nous, timides Catholiques, nous crainderions de blesser la charité, en les peignant sous ces couleurs: mais vous devez les connoître mieux que nous.

Voilà cependant les hommes dont vous étiez autrefois l'apologiste, dont vous avez fait l'éloge, tant que vous avez espéré leur suffrage. Vous l'ont-ils refusé? Tout leur mérite s'est éclipsé. Cela décrédite un peu vos jugements; on voit que vous distribuez l'encens ou le blâme, selon la mesure de votre intérêt. Vos sentiments sont comme la foi des Ministres, ils varient selon les circonstances.

Le tableau des Patriarches de la réforme n'est pas moins brillant sous votre pinceau. (*d*) Ils se disent d'abord envoyés pour réformer l'Eglise; on leur demande des preuves de leur mission, ils répondent qu'il n'en faut point d'autre que l'évidence de leur Doctrine. Réponse dont vous fai-

(*a*) Troisieme Lettre, page 51.
(*b*) *Ibid* page 53.
(*c*) Troisieme Lettre, page 54.
(*d*) *Ibid.* page 63 & suiv.

tes sentir le ridicule en ce que toutes les sectes prétendoient également leur Doctrine évidente. (*a*) Mais vous omettez une circonstance essentielle. Quand Muncer, avec ses Anabatistes, commença de prêcher une Doctrine contraire à celle de Luther, ce fier réformateur lui demanda hautement des preuves de sa mission, des miracles manifestes. (*b*) Ainsi il soumettoit les autres à une épreuve dont il trouvoit bon de se dispenser lui-même.

Calvin n'agissoit pas moins conséquemment; après avoir bien déclamé contre l'autorité de l'Eglise & contre la tyrannie Papale, il s'arrogea lui-même à Geneve un despotisme cent fois plus absolu & plus tyrannique. » Quel homme, dites-vous, (*c*) fut jamais plus tranchant, plus » impérieux, plus décisif, plus divine- » ment infaillible à son gré, que Calvin, » pour qui la moindre opposition, la » moindre objection qu'on osoit lui faire, » étoit toujours un œuvre de Satan, un » crime digne du feu? Ce n'est pas au » seul Servet qu'il en a coûté la vie pour » avoir osé penser autrement que lui. « Et voilà l'Apôtre suscité de Dieu pour réformer l'Eglise.

Cette contradiction, toujours inhérente à la réforme, a subsisté jusqu'à nous, & fournit de temps en temps de nouvelles scenes. La condamnation du Ministre Petit-Pierre dans le Comté de Neuf-Châtel

(*a*) Troisieme Lettre, page. 65.
(*b*) Sleidan, L. 11, édit. de 1535, page 62.
(*c*) Troisieme Lettre, p. 67.

est récente, & ne sçauroit vous être inconnue. » Quel triomphe sur nous, dit naïvement un de ses Juges, (*a*) ne donnerions-nous pas par-là à nos voisins de l'Eglise Romaine, qui sans cela n'ont déjà que trop mauvaise opinion de notre réforme? « Et comment les Catholiques pourroient-ils en avoir bonne opinion, lorsque ceux même qui ont été élevés dans son sein, comme vous, Monsieur, conviennent qu'elle s'est établie par la plus ridicule de toutes les comédies?

Sans l'épouventail de l'Eglise Romaine, il y a long temps que le grand ouvrage de la réforme seroit plus avancé. La crainte de donner aux Catholiques de nouveaux sujets de triomphe, engage à conserver, sinon l'ancienne Doctrine, du moins l'ancien langage. *Si nous tolérons que l'on enseigne la durée bornée des peines de l'enfer, que diront les Catholiques*? Voilà la loi qui a dicté la condamnation de Petit-Pierre. Ainsi l'Eglise Romaine, en maintenant parmi ses enfants l'unité de la foi, en conserve encore les restes chez ses ennemis malgré eux; elle en obtient par la honte, ce qu'ils ne veulent pas lui accorder par respect.

Selon vous, les Catholiques prirent le change à la naissance de la réforme. (*b*) » Au lieu de chicaner les preuves de leurs

(*a*) Voyez l'écrit intitulé : *mes Réflexions*, pieces justif. page 134.

(*b*) Troisieme Lettre, p. 66. & suiv. V. l'écrit intitulé : *mes Réflexions*, pieces justif. page 66 & suiv.

» adverſaires, ils devoient leur dire... vous » nous faites une guerre ouverte ; vous » ſoufflez le feu de toutes parts... vous » voulez abſolument convertir, contrain- » dre même. Vous dogmatiſez, vous » prêchez, vous cenſurez, vous anathé- » mathiſez, vous excommuniez, vous » puniſſez, vous mettez à mort, vous exer- » cez l'autorité des Prophetes, & vous » ne vous donnez que pour des particu- » liers, &c. » Prenez garde, je vous prie. Ces faits que vous ſuppoſez certains, & qui le ſont en effet, ſont contraires à ce que vous avez ſoutenu ailleurs. Vous avez dit (*a*) que les Proteſtants ne demandoient d'abord qu'a être ſoufferts & à vivre en paix ; qu'ils n'ont uſé de violence que quand il a fallu repouſſer les perſécuteurs : ici vous convenez que les Catholiques pouvoient leur reprocher d'allumer le feu de la perſécution dès leur naiſſance. Le mal incurable de la réforme vous a gagné, les contradictions y ſont inévitables : Calvin, Luther, les Miniſtres, vous-même y tombez tous, dès que vous voulez entrer dans quelque diſcution théologique.

» Le Clergé Romain rit & les laiſſe » faire. (*b*) » Non, Monſieur, nous ne rions point : nous pleurons ſur l'aveuglement de nos freres ; mais peut-être Dieu veut ſe ſervir de ſon excès même pour le guérir.

Vous faites un autre aveu ſur le perſonnage que vous avez fait jouer au Vicaire

(*a*) A M. de Beaumont, page 86 & 87.
(*b*) Seconde Lettre, p. 52.

Savoyard. (*a*) » Ce qu'on auroit pu me re-
» procher, peut-être, étoit un défaut de
» convenance, en faisant parler un Prêtre
» Catholique, comme jamais Prêtre Ca-
» tholique n'a parlé; » effectivement, vous l'avez fait parler en vrai Protestant; ou plutôt vous lui prêtez un langage qui n'est d'aucune Religion existante ni possible. En voulant le travestir, vous lui avez fait contracter votre mauvaise habitude de tomber dans des contradictions fréquentes; j'en ai révélé plusieurs.

Enfin, vous convenez que les Catholiques pourront aisément réfuter vos Lettres, (*b*) parce que vous n'avez point affaire ici aux Catholiques, & que vos principes ne sont pas les leurs. Vous pouviez ajouter même que vous changez de principes selon les occurrences, tout comme vous changez les faits. N'importe; j'admets la possibilité de la réfutation; je me flatte même de l'avoir effectué d'avance, en détruisant le principe fondamental sur lequel porte tout votre système; tous vos raisonnements, toutes vos objections. Je ne réfuterai pas assurément ce que vous prouvez contre les Protestants, qu'ils sont toujours en contradictions avec eux-mêmes; je le pense comme vous, j'en suis convaincu depuis long-temps, & je réponds qu'ils n'entreprendront pas de montrer le contraire.

Quelqu'opposés que soient d'ailleurs les Catholiques & les Protestants, ils con-

(*a*) *Ibid.* p. 59.
(*b*) Troisieme Lettre, p. 99.

viennent, (ou du moins ceux-ci convenoient autre fois,) que Dieu a pu nous révéler & nous a révélé des dogmes incompréhensibles, des mysteres ; que pour nous obliger à les croire, il a fallu qu'il autorisât la mission de ses envoyés par des œuvres surnaturelles, par des miracles, qu'il a ainsi caractérisé en effet la mission de Jesus-Christ & des Apôtres. Il est vrai qu'en admettant ce principe, les Protestants se percent de leurs propres traits, puisque les réformateurs n'ont point ainsi prouvé leur mission. Vous l'avez démontré, & bien d'autres l'avoient fait avant vous : c'est l'affaire des Protestants de sauver cet inconvénient comme ils pourront.

Mais la prétention des Catholiques demeure en son entier ; vous n'avez point encore montré qu'elle renferme contradiction, vous ne le montrerez jamais. Ce principe contradictoire au vôtre, une fois établi, votre système tombe nécessairement, & toutes vos objections ne peuvent le soutenir.

» Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en » matiere de foi, je suis obligé de me sou- » mettre aux décisions de quelqu'un ; dès » demain je me fais Catholique, & tout » homme conséquent & vrai fera comme » moi. » Déjà la preuve est toute faite. Je vous ai montré dans la quatriéme Lettre, que cette obligation découle par une chaîne des conséquences du principe fondamental que j'ai prouvé contradictoirement contre vous dans la premiere. Dès que Dieu nous a révélé des mystéres incompréhensibles dont notre raison ne peut voir immédiatement ni la vérité ni la fausseté,

il n'a pu nous les rendre croyables que par des preuves extérieures, par le caractere divin dont il a revêtu ses envoyés. Or, ses envoyés sont un corps perpétuel & toujours subsistant; nous lui devons aujourd'hui la même docilité, la même soumission qui lui étoit due au moment qu'il reçut sa mission de Jesus-Christ. Je ne répéterai point ce que j'ai dit pour le faire voir.

La seconde chose que nous avons à faire, est de relever quelques propositions fausses, outrées, indécentes qui vous sont échappées dans la mauvaise humeur où vous étiez contre les Protestants, & dont vous n'aurez pas de peine à convenir lorsque la bile sera calmée.

Vous étiez convenu (*a*) que les erreurs des Auteurs sont souvent indifférentes, mais qu'il en est aussi de dommageables, même contre l'intention de celui qui les commet; que telles sont fréquemment celles où l'on tombe sur la Religion. Ensuite vous soutenez (*b*) que l'erreur sur le dogme n'est nuisible qu'a ceux qui errent. Voilà une petite contradiction. A la vérité l'erreur purement intérieure qui n'est point connue du public, ne peut nuire qu'à ceux qui errent, mais l'erreur publiée, consignée dans des livres qui courent l'Univers, n'est-elle nuisible qu'à celui qui l'a commise? Est-il vrai que les tribunaux humains ne peuvent étendre leur compétence sur ces sortes d'erreurs? C'est le sophisme éternel de tous ceux qui dog-

(*a*) Premiere Lettre, page 9.
(*b*) *Ibid.* p. 14.

matiſent. Ils ne prétendent, diſent-ils qu'à la liberté de penſer : & qui jamais s'eſt informé de leurs penſées ? La liberté de croire ce qu'on veut, eſt-elle auſſi la liberté de prêcher, d'écrire, d'imprimer impunément ?

Mais ſi vous avez enſeigné des erreurs, elles ſont involontaires ; ſi vous avez nui, c'eſt innocemment : le Magiſtrat ne peut point vous punir pour cela : *on ne doit punir dans le mal que la volonté* (a) Faux principe : le Magiſtrat ne punit point la volonté ni l'intention, parce qu'il ne peut pas le connoître ; il punit le délit extérieur qui eſt le ſeul de ſon reſſort. Quelle affreuſe police ne viendroit-on pas à bout d'introduire, ſi l'intention préſumée innocente pouvoit juſtifier le crime ? Un aſſaſſin en ſera quitte pour dire qu'il a poignardé ſon ennemi pour l'empêcher de commettre un forfait qui l'auroit conduit ſur la roue. On fait tous les jours le procès à un meurtrier involontaire ; quand il eſt bien prouvé que ſa faute eſt caſuelle & imprévue, l'on a encore recours à des lettres de grace pour l'abſoudre entiérement. A plus forte raiſon, s'il étoit prouvé qu'il a dû prévoir le meurtre, & qu'il a dû s'abſtenir de l'action dont ce malheur s'eſt ſuivi, il ne ſeroit pas abſous. Dieu ſeul eſt juge de l'intention ; mais les hommes ne doivent point la préſumer bonne, lorſque l'action eſt mauvaiſe. Vous prétendez enſeigner autant d'erreurs qu'il vous plaira, ſans que perſonne ait droit de vous juger coupable,

(a) Premiere Lettre, page 10.

parce que vous avez bonne intention ; l'on en laisse à Dieu le jugement, & on vous punit de votre doctrine manifestée.

Vous n'avez point blessé la Religion, vous n'avez attaqué que le fanatisme aveugle, la superstition cruelle, le stupide préjugé. (*a*) Mais s'il vous plaît d'appeller fanatisme, superstition, préjugé, le fond même de la Religion, serez-vous justifié par l'abus des termes ? Avec des mots, vous tranchez la question.

Bientôt vous expliquez ce que vous entendez par superstition. » Le Christianisme dogmatique ou Théologique est, » par la multitude & l'obscurité de ses » dogmes, sur-tout par l'obligation de les » admettre, un champ de bataille tou- » jours ouvert entre les hommes, & cela » sans qu'à force d'interprétations & de » décisions, l'on puisse prévenir de nou- » velles disputes sur les décisions mê- » mes. (*b*) » Si toutes les institutions contre lesquelles on peut disputer, sont mauvaises & doivent être abolies, tout est mauvais, il faut tout détruire dans l'Univers. On dispute sur les mœurs, on dispute sur les Gouvernements ; les retrancherons-nous pour empêcher les disputes ?

» Le meilleur expédient est de laisser » le Christianisme tel qu'il est dans son » véritable esprit, sans autre obligation » que celle de la conscience, sans autre » gêne

(*a*) Premiere Lettre, p. 16.
(*b*) Premiere Lettre, page 34.

» gêne dans les dogmes que les mœurs & » les loix. » Soit pour un moment, & alors on ne disputera plus. Mais déjà l'on dispute contre tous les dogmes du Déisme ou de la Religion naturelle que vous appellez le vrai Christianisme, l'existence de Dieu, son unité, sa providence, la spiritualité, l'immortalité, la liberté de notre ame, les peines & les récompenses de l'autre vie; pas un de ces points, contre lequel on n'ait fait des livres, contre lequel on n'en fasse tous les jours. Si nous ne retenons aucun de ces dogmes, surquoi portera la sanction des loix.

Voyez le Dictionnaire Philosophique, l'élixir de l'esprit humain, où toute l'essence de la Philosophie moderne est fondue comme dans un creuset. On nous y enseigne doctement que l'Athéisme n'est point une erreur si dangereuse; qu'une société d'Athée peut très-bien subsister; que le Sénat Romain, ce qu'il y a de plus grand dans l'histoire, étoit une Assemblée d'Athées. On nous y apprend que nous ne sommes pas certains par la raison naturelle, si nous avons un ame, que la liberté est un mot vuide de sens, &c. Nous ne sommes pas au bout; ce précieux receuil ne fait que commencer. L'Auteur est sûrement un grand homme; car il n'y a qu'un grand homme qui ait le privilége de raisonner ainsi.

Vous connoissez un autre grand homme, si ce n'est pas le même, qui ne peut pas vous pardonner *de croire en Dieu.* Le pardonnera-t-il à d'autres? Voilà donc tout homme qui croit en Dieu exposé

à être traité comme les Théologiens auxquels vous ne pardonnez pas. Bel expédient pour finir les disputes ! De-là il résulte un terrible embarras pour le pauvre Chrétien qui ne croit que *le pur Evangile*. Selon un grand homme, dira-t-il la spiritualité de l'homme n'est ni connue ni démontrée par la raison, mais seulement par la révélation. Selon un autre grand homme, M. Rousseau, Dieu ne peut révéler que ce qui est démontré vrai par la raison ; donc la spiritualité de l'ame ne peut être révélée : donc elle n'est certaine, ni par la raison, ni par la révélation. Où en sommes-nous ?

Vous renouvellez un paradoxe ; ou plutôt une fausseté palpable que vous avez soutenue de toutes vos forces dans le Contrat social. » Loin de taxer le » pur Evangile d'être pernicieux à la » société, je le trouve en quelque sor- » te trop sociable, embrassant trop tout » le genre-humain par une législation qui » doit être exclusive, inspirant l'humanité » plutôt que le patriotisme, & tendant » à former des hommes plutôt que des » citoyens. (*a*) Le Patriotisme, ajoutez- » vous dans une note, & l'humanité sont » incompatibles dans leur énergie, & » sur-tout chez un peuple entier. »

Si vous entendez le Patriotisme fanatique, qui se fait de la Patrie une idole à laquelle il faut immoler tout l'Univers, vous avez raison : poussé à cet excès, il est également opposé à la Religion

(*a*) Premiere Lettre, page 35.

& à l'humanité ; & alors c'eſt un vice & non une vertu. Si le Chriſtianiſme à heureuſement banni de deſſus la terre cette fureur patriotique, ſi belle dans les livres, & ſi déteſtable dans ſa ſociété, eſt-ce un malheur ? C'eſt elle, direz-vous, qui a formé les Héros Grecs & Romains. Soit. Quand le monde n'eût jamais vû de pareils Héros, y auroit-il rien perdu ? Il y auroit eu moins d'uſurpations & de forfaits, moins de ſang répandu, moins de Provinces ravagées, moins de Villes réduites en cendres.

L'Evangile forme des hommes plutôt que des citoyens. Selon vos idées, le citoyen n'eſt-il plus un homme ? C'eſt donc un monſtre ; benite ſoit mille fois la Religion qui en a exterminé la race ! Non, Monſieur, le Chriſtianiſme ne forme point un citoyen à la façon du *Contrat ſocial*, c'eſt-à-dire, un Républicain farouche, qui ne voit dans l'Univers que la ſeule Ville où il eſt né, qui ſe fait un plan de la rendre, à quelque prix que ce ſoit, maîtreſſe de toute la terre, qui compte pour rien les crimes, dès qu'ils ſont utiles à ce beau deſſein. Mais il forme des citoyens ſages, vertueux, paiſibles, qui aiment leur Patrie ſans haïr les autres Nations ; qui ſouhaitent de la voir floriſſante ſans écraſer perſonne, qui en reſpectent les loix ſans blâmer, ni cenſurer, ni réformer les autres Gouvernements : & il paroît que ceux ci valent bien les premiers.

Graces à l'Evangile, nous ne verrons pas un Paul Emile détruire dans une ſeule Province ſoixante & dix Villes, & mettre

dans les fers cent cinquante mille Esclaves : nous n'entendrons plus un fougueux Caton conclure toutes ses opinions dans le Sénat par ces paroles forcenées : *item*, *il faut détruire Carthage*. Nous ne vanterons plus les exploits de Scipion l'Africain, dont la rage ne peut être assouvie que par l'incendie de cette Ville malheureuse; nous n'avons plus à craindre qu'un brutal Mommius aille saccager, raser, brûler la plus belle Ville de la Grece, parceque la gloire offusquoit Rome, & punisse des milliers d'innocens de la folie de deux ou trois séditieux. Si la derniere guerre, qui a occupé toute l'Europe, avoit été conduite par de tels Héros, l'Allemagne ne seroit aujourd'hui qu'un affreux désert.

» La science du salut & celle du Gou-» vernement sont très-différentes. (*a*) » Si vous parlez d'un Gouvernement ambitieux, qui ne pense qu'à lui-même, vous avez raison; si vous entendez un Gouvernement sage, équitable, modéré, vous avez tort.

» La Doctrine de l'Eglise n'a qu'un » objet, c'est d'appeller & sauver tous » les hommes; leur liberté, leur bien-» être ici-bas n'y entre pour rien, Jesus » l'a dit mille fois. (*b*) » La Doctrine de l'Evangile a pour but principal de sauver les hommes; mais on vous soutient qu'elle procure aussi leur bien-être, autant qu'il est possible d'y parvenir ici-bas. Lorsque Jesus a prêché, les circonstances étoient

(*a*) Premiere Lettre, page 35.
(*b*) Premiere Lettre, page 36.

différentes ; ou ne pouvoit embrasser l'Evangile sans s'exposer à l'exil, à l'esclavage, aux persécutions, à la mort : voilà ce que Jesus a dit, & ce qui est vrai. Mais aujourd'hui que le monde est Chrétien, du moins en grande partie, on vous répète que, par l'observation exacte des loix de l'Evangile, les particuliers & les Etats y trouvent tout à la fois, la liberté, le bien-être, la conservation & la prospérité du Gouvernement. Peindre autrement le Christianisme, c'est le rendre odieux, c'est insinuer que ses loix ne sont pas faites pour ceux qui gouvernent, que pour être bon citoyen, il faut n'avoir point de Religion. Quoi que vous en puissiez dire, l'impiété est dans votre opinion & non pas dans la notre.

Vous renouvellez vos plaintes de ce que l'on ne prend pas le vrai sens de vos livres, de ce que l'on vous impute des sentiments que vous n'avez pas. (*a*) Cela peut être ; mais il y a plus de votre faute que de celle de vos Lecteurs. Vous ne parlez point exactement, vous n'usez jamais de correctifs ; vous traitez dans le feu de l'enthousiasme des questions qui demandent tout le flegme du bon sens. » Je ne vois point comme les autres hom-» mes, disiez-vous, en commençant à » écrire, (*b*) il y a long-temps qu'on me » l'a reproché ; mais dépend-t-il de moi » de me donner d'autres yeux, & de

(*a*) Premiere Lettre, p. 36. & suiv.
(*b*) Préface d'Emile, p. 5.

» m'affecter d'autres idées ? Non, il » dépend de moi de ne point abonder » dans mon sens, de ne point croire être » seul plus sage que tout le monde. » Voilà cependant ce que vous faites. Parce qu'on a pas adopté votre syſtême, parce que vous trouvez par-tout des contradicteurs, vous élevez la voix, vous traitez tout le monde du haut en bas. Si vous avez la fiévre, eſt-il défendu aux autres de ſe bien porter ?

Rien de ſi riſible, que la deſcription que vous faites de l'état Religieux de l'Europe au moment où vous publiâtes votre livre. » la Religion décréditée en » tout lieu par la philoſophie, avoit » perdu ſon aſcendant juſques ſur le peu- » ple. Les gens d'Egliſe, obſtinés à l'é- » tayer par ſon côté foible, avoient » laiſſé miner tout le reſte, & l'édifice » entier portant à faux, étoit prêt à » s'écrouler. Les controverſes avoient » ceſſé, parce qu'elles n'intéreſſoient plus » perſonne, & la paix régnoit entre les » différents partis, parce que nul ne ſe » ſoucioit plus du ſien. Pour ôter les » mauvaiſes branches, on avoit abattu » l'arbre ; pour le replanter, il n'y fal- » loit laiſſer que le tronc. (*a*) » Voilà un merveilleux tableau en idée. Seroit-il poſſible que vous vous fuſſiez flatté de changer les idées de toute l'Europe avec un livre ? Eh ! l'Evangile n'a encore pu changer les vôtres ! Le ſuccès n'a pas répondu à vos grands deſſeins ; voilà ce

(*a*) Cinquiéme Lettre, p. 201.

que vous déplorez. Le moment que vous avez saisi, est manqué ; il ne reviendra plus, tout est désespéré. (*a*)

Enfin votre secret vous a échappé. Le timide Vicaire, qui propose modestement des doutes à son élève, cachoit un Législateur qui croyoit avoir trouvé le *moment heureux d'établir solidement la paix universelle.* (*b*) qui vouloit faire dans la Religion ce que l'Abbé de Saint Pierre avoit projetté dans la politique. On a nommé ses projets *les rêves d'un homme de bien* ; en effet, ils ne peuvent faire de mal à personne. Mais il est bien plus dangereux de rêver en fait de Religion, qu'en matiere de politique ; & en tout genre plus le songe a été brillant, plus le réveil est fâcheux. Remontons à la cause qui vous a fait rêver.

Vous avez jugé de l'état de l'Europe par le ton des sociétés que vous avez fréquentées ; vous étiez dans l'erreur. La Religion n'est décréditée par la Philosophie, que parmi ceux qui ne connoissent ni l'une ni l'autre, si la contagion a déjà gagné le peuple des grandes Villes, le reste du Royaume est encore sain, & nous espérons qu'il continuera de l'être. Ce n'est point par le côté foible que les gens d'Eglise soutiennent la Religion, c'est par le côté fort, par la certitude innébranlable des preuves de la révélation. Malgré tous vos efforts pour l'entamer de ce côté-là, vous n'avez pas fait brêche ; je vous

(*a*) *Ibid.* p. 203.
(*b*) Page 202.

montrerai bientôt que les nouveaux coups que vous lui portez, sont aussi impuissants que les premiers; vous n'avez même lancé que des traits émoussés depuis long-temps. Envain vous avez cru l'édifice prêt à s'écrouler, la main toute puissante qui l'a bâti, saura le soutenir : elle n'opposera, comme autre fois, à tout l'orgueil des faux sages, que la droiture & le bon sens des petits & des simples. Les controverses, avoient cessé, parce que nous ne pensons jamais à attaquer, mais seulement à nous défendre : nous serions toujours en paix, si tant d'Auteurs turbulens vouloient se taire & nous y laisser. Vous avez rallumé le feu plus violemment que jamais, & rajeuni les anciennes disputes; c'est tout le fruit de votre travail. Plus vainement encore avez-vous cru replanter l'arbre, il ne fut jamais déraciné, & votre main meurtriere est plus propre à détruire qu'à édifier.

Vous ne ferez pas secte, vous le prophétisez, & nous en acceptons l'augure. (*a*) votre exemple prouvera contre vous même que l'enthousiasme ne peut que nuire à notre Religion, & qu'elle ne s'est point établie par le fanatisme.

C'en est assurément un, & l'on ne peut le méconnoître, d'avancer qu'il y a des erreurs dans la Bible. (*b*) Que Saint Paul étoit naturellement persécuteur, qu'il n'avoit pas entendu Jesus-Christ

(*a*) Cinquieme Lettre, page 197.
(*b*) Troisieme Lettre, p. 112.

Christ lui même ; (*a*) qu'il y a dans ses écrits des passages outrés ; (*b*) que vous n'êtes pas toujours de son avis, que vous prouverez que vous avez quelquefois raison de n'en être pas. (*c*)

Saint Paul déclare lui-même que *l'Evangile qu'il a prêché n'est point selon les hommes, qu'il ne l'a reçu d'aucun homme, mais par la révélation de Jesus Christ.* (d) Cet Apôtre a été persécuteur avant sa conversion, mais a-t-il persécuté quelqu'un depuis son Apostolat ? Je conviens que Saint Paul n'étoit pas tolérant selon vos principes ; je vous ai montré dans ma cinquieme Lettre que Jesus-Christ lui-même ne l'étoit pas, & aucun de ses Apôtres ne l'a été. Vous citez Saint Jacques (*e*) choisi par le maître en personne, & qui avoit reçu de sa propre bouche les instructions qu'il nous transmet ; or, Saint Jacques ne dit point qu'il faut tolérer ceux qui sont dans l'erreur, mais qu'il faut les convertir. (*f*) Saint Jean choisit de même & instruit par Jesus-Christ, saint Jean, l'Apôtre de la charité, défend de recevoir celui qui n'enseigne pas la Doctrine de Jesus-Christ ; il ne veut pas seulement qu'on le salue. (*g*) voilà encore un persécuteur. Saint Pierre élevé à la même école, dépeint les faux

(*a*) Premiere Lettre, p. 29.
(*b*) Troisieme Lettre, p. 117.
(*c*) *Ibid.* p. 118,
(*d*) Galat. 1. 11.
(*e*) Premiere Lettre, p. 29.
(*f*) Jac. 4 19.
(*g*) 2. *Jean.* vers. 10.

Prophetes sous les plus noires couleurs, & les menaces de la perdition ; (*a*) tel est le langage de tous les Apôtres.

C'est ainsi que vous replantez l'arbre, en corrigeant la Bible, & en contredisant les Apôtres. Il a fallu que vous fussiez censuré pour découvrir enfin vos vrais sentimens ; vous ne parliez pas si clairement dans Emile ; le style emporté de vos différentes Lettres, ne ressemble plus au ton doucereux & benin du Vicaire Savoyard.

Venons aux objections que vous continuez de faire contre les preuves de la révélation, contre les miracles. C'est le poste où vous croyez triompher, mais vous êtes encore loin de la victoire. Je les suivrai dans le même ordre que vous les proposés.

Etablir la Religion par des faits, c'est la remettre sous l'autorité des hommes. „ Nos prosélytes auront deux régles de „ foi qui n'en font qu'une, la raison & „ l'Evangile ; la seconde sera d'autant „ plus immuable, qu'elle ne se fondera „ que sur la premiere, & nullement sur „ certains faits, lesquels, ayant besoin „ d'être attestés, remettent la Religion „ sous l'autorité des hommes. (*b*) «

L'Evangile soumis à la raison, est-il encore regle de foi ? C'est un livre comme un autre. *Il sera regle de foi immuable.* Les Jugements de la raison sont-ils immuables, l'ont-ils jamais été ? Dans cette

(*a*) 2. Per. 2.
(*b*) Premiere Lettre, page 19

multitude d'hommes qui ont prétendu suivre leur raison, depuis l'Evangile comme auparavant, y en a-t-il deux qui se soient accordés sur les points les plus nécessaires ? » Trop souvent la raison » nous trompe, défiez-vous autrefois, » nous n'avons que trop acquis le droit » de la récuser. (*a*) « Et aujourd'hui c'est elle qui doit servir d'interprête à l'Evangile : si nous avons droit de récuser l'interprête, à quoi servira le texte de la loi ?

Les faits remettent la Religion sous l'autorité des hommes. En soumettant l'Evangile à la raison : ne le soumettez-vous pas à l'autorité des hommes, autorité récusable selon vous-même ? Sur quel objet le témoignage des hommes est-il plus faillible, sur les faits ou sur les dogmes ? Y a-t-il entr'eux la même variété d'opinions sur un fait palpable, que sur une question spéculative ? Les hommes sont-ils aussi sujets à douter de ce qu'ils voyent, de ce qu'ils touchent, de ce qu'ils sentent, que de ce qu'ils ont cru appercevoir en méditant ? D'ailleurs, pour constater les faits qui servent de fondement à l'Evangile, ce n'est point à un ou deux témoins qu'il faut se fier ; je vous l'ai déjà dit, la face du monde entier changée par Jesus-Christ & les Apôtres, voilà nos témoins & nos monuments ; fonder l'Evangile sur cet appui, est-ce le soumettre a l'autorité des hommes ? Fussai-je seul dans l'Univers, il me seroit impossi-

(*a*) Emile, tome 3, p. 91.

ble de douter de l'existence de Jesus-Christ, de ses Apôtres, de leur prédication, de leurs miracles.

Telle est la contradiction constante & la bizarrerie de vos principes. Obligé de vous démontrer à vous-mêmes les premieres vérités de la Religion naturelle, vous avez commencé par fermer les yeux aux lueurs trompeuses de la raison, pour n'écouter que la voix du sentiment intérieur. (a) A présent vous soumettez l'Evangile à ce juge infidele que vous n'avez pas cru devoir consulter. Dieu nous avoit donné l'Evangile pour redresser les erreurs de la raison égarée dans tous les hommes ; & contre la nature des choses, c'est la raison qui doit redresser l'Evangile. Dans ce beau système, qu'elle prérogative accordez-vous à l'Evangile sur le Manuel d'Epictète, ou sur la République de Platon ?

Ceci au reste est une objection isolée & lâchée au hasard ; c'est dans la troisieme Lettre que vous entamez sérieusement la matiere. Il est curieux de vous voir d'abord poser des principes qui font clairement votre condamnation.

„ Les hommes ayant des têtes si diversement organisées, ne sauroient être „ affectés tous également des mêmes argu„ ments, sur-tout en matiere de foi. Ce „ qui paroît évident à l'un, ne paroît pas „ même probable à l'autre : l'un par son „ tour d'esprit n'est frappé que d'un gen„ re de preuves, l'autre ne l'est que

(a) Emile, tome 3, p. 39.

„ d'un genre tout différent. Tous peu-
„ vent bien quelquefois convenir des mê-
„ mes choſes, mais il eſt très-rare qu'ils
„ en conviennent par les mêmes rai-
„ ſons. " (*a*)

Principe admirable, dès qu'il s'agit d'objets de ſpéculation ; mais quand il eſt queſtion des faits palpables, voit-on ces têtes ſi diverſement organiſées, diſputer encore & recourir aux arguments ? On ne fait point de diſſertations pour ſavoir ſi un homme eſt vivant ou mort, & s'il faut l'enterrer ; s'il eſt ſain ou malade, & s'il faut un Médecin ; s'il a bien dîné, ou s'il meurt de faim, ſi une femme qui vient d'accoucher, eſt la mere de ſon enfant, ſi le ſoleil luit, ou ſi c'eſt la lune : voici donc le joug ſous lequel l'entêtement, les préjugés, l'humeur & le caractere, l'intérêt & les paſſions ſont forcés de plier, *le témoignage des ſens* ; & il n'y en a point d'autre.

„ Lors donc, continuez-vous, que
„ Dieu donne aux hommes une révéla-
„ tion que tous ſont obligés de croire, il
„ faut qu'il l'établiſſe ſur des preuves bon-
„ nes pour tous, & qui, par conſéquent,
„ ſoient auſſi diverſes que les manieres de
„ voir de ceux qui doivent les adopter. "
A merveille. Donc s'il eſt une eſpece de preuve bonne pour tous, ſur laquelle il n'y ait qu'une ſeule maniere de voir & de ſentir, à laquelle tous ſoient également forcés de céder, c'eſt celle que Dieu a

(*a*) Troiſieme Lettre, p. 71.

dû choisir par préférence ; or, tel est le témoignage des sens.

Vous poursuivez. (a) » sur ce raisonnement qui me paroît juste & simple, on » a trouvé que Dieu avoit donné à la mission de ses Envoyés, divers caracteres » qui rendoient cette mission reconnoissable à tous les hommes, petits & » grands, sages & sots, savants & ignorants.... Le premier, le plus important, le plus certain de ces caracteres se tire de la nature, de la Doctrine ; » c'est-à-dire, de son utilité, de sa beauté, de sa sainteté, de sa vérité, de sa profondeur, & de toutes les autres qualités qui peuvent annoncer aux hommes » les instructions de la suprême sagesse, » & les préceptes de la suprême bonté. » Ce caractere est, comme j'ai dit, » Le plus sûr, le plus infaillible ; il porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre, mais il est le » moins facile à constater : il exige pour » être senti, de l'étude, de la réflexion, » des connoissances, des discussions qui ne » conviennent qu'aux hommes sages qui » sont instruits & qui savent raisonner. »

Cela est au mieux : & comme il y a certainement dans le monde très-peu d'hommes instruits, capables de raisonner, qui aient tout-à-la fois de l'étude, de la réflexion, des connoissances, de la droiture, qui soient exempts de préjugés, de passion, d'entêtement ; cette preuve pourroit tout au plus faire impres-

(a) Troisieme Lettre, p. 71.

sion sur un seul entre mille. Si cela est vrai parmi nous, combien ne l'est-il pas plus chez les nations sauvages, barbares, stupides, ignorantes, abruties, égarées ou prévenues, telles qu'elles étoient, sans exception, à la prédication de l'Evangile ? Croirons-nous que Dieu ait voulu donner à la mission de ses envoyés, le seul caractere qui ne pouvoit être alors presque d'aucun usage, qui ne pouvoit réunir seulement deux familles dans la profession d'une même foi ? La croyance d'un Dieu, maître de l'Univers, est sans doute une Doctrine sainte, vraie, utile, profonde, salutaire; il y a plus, elle est claire & évidente : avoit-elle pu réunir deux sectes de Philosophes ?

Il est étonnant que vous n'ayez pas mis au nombre des signes qui caractérisent une Doctrine révélée, l'évidence & la clarté : auriez-vous changé de sentiment sur cet article ? Alors l'obscurité des dogmes ne seroit plus une objection à faire contre la révélation. Il y avoit sans doute quelque raison secrette de supprimer ce caractere, il faut la laisser deviner au Lecteur. Continuons à vous écouter.

„ Le second caractere est dans celui „ des hommes choisis de Dieu pour an- „ noncer sa parole; leur sainteté, leur vé- „ racité, leur justice, leurs mœurs pures „ & sans tache, leurs vertus inaccessibles „ aux passions humaines, sont avec les „ qualités de l'entendement, la raison, „ l'esprit, le savoir, la prudence, au- „ tant d'indices respectables, dont la réu- „ nion, quand rien ne s'y dément, for- „ me une forme complette en leur fa-

„ veur, & dit qu'ils sont plus que des „ hommes. Ceci est le signe qui frappe „ par préférence, les esprits bons & droits „ qui voient la vérité par-tout où il „ voyent la justice, & n'entendent la voix „ de Dieu que dans la bouche de la ver„ tu. Ce caractere a sa certitude encore, „ mais il n'est pas impossible qu'il trompe, „ & ce n'est pas un prodige qu'un im„ posteur abuse les gens de bien, ni qu'un „ homme de bien s'abuse lui même, en„ trainé par l'ardeur d'un saint zele qu'il „ prendra pour de l'inspiration. "

Donc ce caractere, quoique vrai, quoique propre à Jesus-Christ & à ses Apôtres, n'est pas le seul auquel nous devons nous arrêter : ni celui qui a fait le plus d'impression.

Vous assignez pour troisieme caractere des envoyés de Dieu, une émanation " de „ la puissance divine, qui peut interrom„ pre & changer le cours de la nature à „ la volonté de ceux qui reçoivent cette „ émanation. Ce caractere est sans contre„ dit le plus brillant des trois, le plus „ frappant, le plus propre à sauter aux „ yeux ; celui qui se marquant par un „ effet subit & sensible, semble exiger „ le moins d'examen & de discussion : „ par-là ce caractere est aussi celui qui sai„ sit spécialement le peuple, incapable de „ raisonnements suivis, d'observations „ lentes, sûres, & en toutes choses es„ claves des sens. " (*a*) Très-bien jusques-là ; „ mais, ajoutez-vous, c'est ce qui

(*a*) Troisieme Lettre, page 73.

„ rend ce même caractere équivoque ,
„ comme il sera prouvé ci-après. „ Nous examinerons ces preuves prétendues.

En attendant , il est bien singulier que le caractere le plus brillant de la révélation soit le plus équivoque , & qu'étant le plus frappant , il soit aussi le plus trompeur. Il faut que Dieu ait bien mal arrangé les organes de notre cerveau , puisqu'il l'a disposé de maniere que nous sommes plus sensibles à l'erreur qu'à la vérité , plus frappé de ce qui ne prouve rien que de ce qui prouve quelque chose. Voyons où ceci aboutira.

„ Et en effet , pourvu qu'il frappe ceux
„ auxquels il est destiné , qu'importe
„ qu'il soit apparent ou réel ? C'est une
„ distinction qu'ils sont hors d'état de
„ faire : ce qui montre qu'il n'y a de
„ signe véritablement certain , que celui
„ qui se tire de la Doctrine , & qu'il
„ n'y a par conséquent que les bons
„ raisonneurs qui puissent avoir une foi
„ solide & sûre ; mais la bonté divine se
„ prête aux foiblesses du vulgaire , &
„ veut bien lui donner des preuves qui
„ fassent pour lui. „

Parlez plus clairement , Monsieur , Dieu est un fourbe adroit qui mene le peuple comme il a besoin d'être mené , qui le trompe , parce qu'il est fait pour être trompé , qui se sert du mensonge pour faire croire la vérité , de l'imposture pour inspirer la sagesse , du crime pour nous conduire à la sainteté. Dieu , qui connoît le prix des choses , considere tout autrement les savants que les ignorants : ceux-ci sont à ses yeux de viles créatures qui

ne méritent pas de connoître le vrai ; une Religion sage, sainte, certaine, n'est pas faite pour eux : la foi solide & sûre est réservée *aux bons raisonneurs* ; ils iront droit au Ciel par le chemin de la vérité : le peuple y parviendra comme il pourra par la voie de l'erreur. Pourvu qu'il croie, qu'importe que ce soit sur des preuves apparentes ou réelles ? Dieu est cependant la vérité, la justice, la bonté, la sainteté même : oui, mais pour les *bons raisonneurs* seulement ; à l'égard des autres, il n'est pas scrupuleux, il les dupe, il se joue d'eux pour leur plus grand bien. Voilà un système miraculeux. Autrefois l'homme se fit des Dieux à son image, c'est encore de même aujourdhui. Supprimons toutes réflexions, elles seroient insultantes.

Jesus-Christ, à la vérité pensoit un peu différemment. Il rend graces à son pere d'avoir caché la vérité aux sages & aux simples. (*a*) Il déclare à ses Disciples que s'ils ne deviennent semblables à des enfants, ils n'entreront pas dans le Royaume des Cieux. (*b*) Saint Paul, animé du même esprit, répète continuellement que Dieu a rendu folle la sagesse de ce monde, qu'il perdra cette sagesse prétendue, qu'il réprouvera la fausse prudence des savants, qu'il a choisi par préférence ce qu'il y avoit de plus foible & de moins éclairé dans le

(*a*) Matt. 11. 25.
(*b*) Matt. 15, 3.

monde pour confondre les sages & les puissants. (*a*) Voilà *les bons raisonneurs* bien maltraités. Mais vous n'êtes pas de l'avis de Saint Paul : (*b*) ce que dit Jesus Christ, est peut-être une faute glissée dans le texte ; il n'est pas démontré que l'Evangile n'ait point été altéré du tout. (*c*)

„ Pourvu dites-vous, qu'on admette „ la Doctrine, c'est la chose la plus „ vaine de disputer sur le nombre & le „ choix des preuves ; & si une seule me „ persuade, vouloir m'en faire adopter „ d'autres, est un soin perdu. (*d*) „ Voici ce que cela signifie en bon françois, la morale de l'Evangile est excellente, ma raison l'adopte, je n'ai pas besoin d'autre révélation. Qu'elle vienne de Dieu ou du diable, du Ciel ou de l'enfer, que son auteur soit ou saint ou un imposteur, un sage ou un visionnaire, un Thaumaturge ou un Charlatan, que m'importe ? Pourvu que je la suive, je n'ai pas besoin d'autre croyance, je suis assez bon Chrétien : Voilà votre système dépouillé de tout le verbiage dont vous avez voulu l'envelopper.

Vous vous plaignez néanmoins de ce que vos ennemis vous accusent de ne pas croire à la révélation, parce que vous ne croyez pas aux miracles. „ Pour „ que cette conséquence fut juste re-

(*a*) 1. Cor. 119 & 20.
(*b*) Troisieme Lettre, p. 118.
(*c*) Premiere Lettre, p. 24.
(*d*) Troisieme Lettre, page 74.

» , pondez-vous , il faudroit de deux choses l'une ; ou que les miracles fussent l'unique preuve de la révélation ; ou que je rejettasse également les autres preuves qui l'attestent. Or, il n'est pas vrai que les miracles soient l'unique preuve de la révélation, & il n'est pas vrai que je rejette les autres preuves ; puisqu'au contraire on les trouve établies, dans l'ouvrage même où l'on m'accuse de détruire la révélation (*a*). »

1o. Vous avez tort de dire *les autres preuves* : vous venez d'enseigner *qu'il n'y a de signe vraiment certain* de la révélation, *que celui qui se tire de la Doctrine.* (b) Voilà donc la seule preuve que vous admettez.

2o. Vous faites encore tous vos efforts pour nous faire douter de cette preuve unique. Après avoir avoué l'excellence de la morale de l'Evangile, vous ajoutez : » avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables : » de choses qui répugnent à la raison, & » qu'il est impossible à tout homme sensé » de concevoir ni d'admettre. (*c*) Un tel mêlange de choses excellentes & de choses absurdes peut-il venir de Dieu ? Un homme capable d'enseigner tout-à-la fois une morale excellente & des dogmes qui répugnent à la raison, peut-il être l'envoyé de Dieu.

3o. Il est vrai que vous avez rendu hommage à la sainteté de Jesus-Christ :

(*a*) Troisieme Lettre, p. 75
(*b*) Troisieme Lettre, p. 73.
(*c*) Emile, tome 3, p. 168.

mais vous nous faites à préſent remarquer que ce caractere eſt trompeur ; „ Il n'eſt pas impoſſible, dites-vous, „ qu'un homme de bien s'abuſe lui-même, „ entraîné par l'ardeur d'un ſaint zele „ qu'il prendra pour de l'inſpiration. (*a*) Déja vous avez inſinué ailleurs aſſez clairement que la tête a pu tourner à Jeſus-Chriſt, (*b*) ſi donc il eſt vrai que les preuves de la révélation ſe trouvent établies dans l'ouvrage même où l'on vous accuſe de la détruire ; il n'eſt pas moins vrai que dans ce même ouvrage & les ſuivans elles ſont attaquées ; & que ce qui paroît affirmé dans un endroit eſt nié dans un autre.

La-deſſus vos ennemis forment un raiſonnement fort ſimple ? ſi M. Rouſſeau croit à la révélation, pourquoi en attaque-t-il les preuves l'une après l'autre ? S'il en doute, pourquoi veut-il perſuader qu'il l'admet purement & ſimplement ? Quand vous aurez répondu à ce dilemme d'une maniere ſatisfaiſante, vous pourrez invectiver tant qu'il vous plaira contre vos perſécuteurs.

Pour nous, Monſieur, nous penſons plus ſimplement, & nous parlons plus clairement. Nous diſons que les trois preuves de la révélation que vous avez très-bien diſtinguées, ſe raſſemblent dans Jeſus-Chriſt, qu'il ne faut point les ſéparer parce qu'elles ſe prêtent une force mutuelle, & que leur réunion forme le ſouverain degré de la conviction.

(*a*) Troiſieme Lettre, p. 73.
(*b*) A M. de Beaumont, p. 84.

Nous soutenons que la Doctrine de ce divin Maître ne peut venir que de Dieu, puisque jamais les hommes n'en ont enseigné une qui fut aussi sublime, aussi pure, aussi irrépréhensible, que les dogmes inconcevables qu'il a prêchés, ne sont pas un motif d'en douter, parce que Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des choses que nous ne pouvons pas comprendre. Nous assurons que la sagesse de Jesus-Christ est aussi parfaite que sa sainteté est éminente, que Dieu n'a pas pu permettre qu'un Maître qui a paru si sage, fût un visionnaire ou un imposteur : qu'autrement il auroit tendu aux cœurs bons & droits le plus inévitable de tous les piéges. Nous affirmons que les miracles de Jesus Christ ne peuvent être ni des prestiges, ni des fourberies ; parce que ce sont des œuvres évidemment surnaturelles, & des actes de vertu, de charité, de miséricorde : que Dieu n'a pas pu permettre qu'ils fussent opérés pour confirmer une fausse Doctrine, parce qu'il auroit par-là rendu l'erreur & la séduction inévitable. Nous concluons que non-seulement Dieu a voulu soumettre à l'Evangile les grands génies par la sublimité de la Doctrine, les cœurs bons & vertueux par la sainteté des exemples & de la morale, les simples & les ignorants par l'éclat des miracles ; mais qu'il a voulu les subjuguer tous par ces trois preuves réunies : que donner à l'une la préférence, c'est aller contre les vues de Dieu : qu'en attaquer une seule, c'est porter atteinte aux autres,

& se rendre légitimement suspect d'incrédulité.

Avec une profession de foi si claire, nous ne redoutons point la calomnie ; si la vôtre étoit aussi sincére, il est à présumer qu'on y auroit eu égard. Nous remettons l'examen de vos objections contre les miracles, à la Lettre suivante.

Je suis, &c.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

LES objections que vous faites contre les miracles, se reduisent à deux chefs : vous prétendez prouver, 1°. Que les miracles ne sont pas un signe nécessaire à la foi ; 2°. qu'ils ne sont pas un signe infaillible, & dont les hommes puissent juger. La plûpart sont copiées d'après Spinosa, & ont été réfutées cent fois ; celles que vous y ajoutez, meritent à peine une réponse ; n'importe, je n'en omettrai aucune, au hasard même de répéter, afin de ne donner lieu à aucune espece de reproche ou de soupçon.

„ Les miracles, dites-vous, sont une „ preuve que non-seulement Jesus n'a pas „ donnée, mais, qu'il a refusée expressé- „ ment. Il ne s'annonça pas d'abord par „ des miracles, mais par la prédication... „ Il avoit déjà rassemblé plusieurs Disci- „ ples, sans s'être autorisé auprès d'iceux „ d'aucun signe, puisqu'il est dit que ce

„ fut à Cana qu'il fit le premier. (*a*) „ Supposons pour un moment que Jesus-Christ n'ait point fait de miracles avant sa prédication ; cela étoit-il nécessaire ? Ne suffit-il pas qu'il en ait fait en prêchant ? Or, l'Evangile raconte en même-tems le commencement de sa prédication & le commencement de ces miracles. Dans le Chapitre 4 de S. Matthieu, il est dit au verset 17 que Jesus commença de prêcher ; & au verset 24, qu'on lui presenta tous les malades & qu'il les guérit. En second lieu, le fait est faux ; les miracles avoient précédé la prédication. La naissance de Jesus publiée par des Anges, annoncée aux Mages par une étoile extraordinaire, le Ciel ouvert lorsqu'il fut baptisé par Jean, la descente du Saint-Esprit en forme de colombe, la voix céleste qui déclare Jesus fils de Dieu, n'étoit-ce pas-là autant de prodiges. (*b*)

Ce fut à Cana qu'il fit le premier de ses miracles ; mais il est incertain s'il avoit déjà commencé de prêcher alors. Il auroit été de la bonne foi de rapporter ce qu'ajoute l'Evangeliste : *voilà*, dit-il, *le premier des signes que Jesus fit à Cana en Galilée, & il y manifesta sa gloire, & ses Disciples crurent en lui.* (c) Que signifie manifester sa gloire, sinon faire connoître sa dignité de fils de Dieu & sa mission ? Que veut dire, que ses Disciples crurent en lui, sinon

(*a*) Troisieme Lettre, p. 75.
(*b*) Matt. 3, 16.
(*c*) *Jean.* 2, 11.

sinon que ce miracle confirma leur foi ?

Quand on avance que Jesus commença ses fonctions dans le temple, à l'âge de douze ans (*a*), on assure une fausseté ; il n'étoit pas permis chez les Juifs d'enseigner avant l'âge de trente ans ; & Jesus-Christ voulut bien se soumettre à cette loi. Interroger les Docteurs, les étonner par la sagesse de ses réponses, ce n'étoit pas enseigner en maître ni prêcher.

„ Sa carriére, continuez-vous, étoit „ déjà fort avancée, quand les Docteurs „ le voyant faire tout de bon le Prophete „ au milieu d'eux, s'aviserent de lui „ demander un signe . . . Il leur répondit : „ *la nation méchante & adultére demande* „ *un signe, & il ne lui en sera point donné.* „ Ailleurs il ajoûte : *il ne lui sera point* „ *donné d'autre signe que celui de Jonas le Prophete* : & leur tournant le dos, il „ s'en alla. "

Remarquons les circonstances : sa carriere étoit déjà fort avancée ; par conséquent, c'étoit après avoir vu un grand nombre de prodiges, qu'on venoit encore lui en demander un nouveau ; Jesus le refusa, parce qu'il savoit que ce nouveau miracle ne feroit pas plus d'impression que les autres sur la Nation méchante & adultere. Il le refusa aux Juifs dans cette circonstance particuliere, parce qu'autrefois il leur en avoit accordé sans les persuader. Lorsqu'ils se scandaliserent de ce qu'il disoit à un paralytique : *vos péchés vous sont remis* : *pour vous faire voir* répondit

(*a*) Troisieme Lettre, p. 76.

Jesus, *que le fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés : levez-vous*, dit-il au Paralitique, *emportez votre lit, & retournez chez vous. Le malade se leva & s'en retourna.* (a) Ce seul passage est la réfutation de toutes vos objections.

Le Commentaire que vous faites sur les paroles de l'Evangile est digne de remarque. » Ils me demanderont ce que » c'est donc que le signe de Jonas le » Prophete ? Je leur répondrai que c'est » sa prédication aux Ninivites préciséé- » ment le même signe qu'employoit Jesus » avec les Juifs, comme il l'explique » lui-même. (b) « Voyons si c'est ainsi que Jesus l'explique ; voici ce qu'il ajoûte : *car de même que Jonas a été trois jours & trois nuits dans le ventre d'un poisson ; ainsi le fils de l'homme demeurera dans le sein de la terre trois jours & trois nuits.* Il est clair que Jesus-Christ parle de son séjour dans le tombeau qui devoit être suivi de sa résurrection, qu'il renvoye par conséquent les Juifs à ce miracle éclatant. » Je le nie, repliquez-vous, » Jesus parle tout au plus de sa mort ; » or, la mort d'un homme n'est pas un » miracle. « Non assurément ; mais par la même raison, la prédication de Jonas & celle de Jesus ne sont pas un miracle non plus : il ne renvoie donc point les Juifs a cette prédication. » Ce n'est pas » même un miracle dites-vous, qu'après

(a) Matt. 9. 6.
(b) Troisieme Lettre, page 78.

» avoir resté trois jours dans la terre, » un corps en soit retiré. « Non, s'il en est retiré mort, mais s'il en sort vivant, comme Jonas est sorti du ventre d'un poisson, & comme Jesus est sorti du tombeau, ne sera-ce pas un miracle ? » Dans ce passage, il n'est pas dit un » mot de la résurrection. « Le terme, à la vérité, n'y est pas, mais la chose saute aux yeux, à moins qu'on ne s'obstine à les fermer, pour ne les pas voir. » Quel genre de preuve seroit-ce de » s'autoriser durant sa vie sur un signe » qui n'auroit lieu qu'après sa mort ; . . . » comme cette conduite seroit injuste, » cette interprétation seroit impie. « Il n'y a ici ni injustice ni impiété : Jesus parloit aux Scribes & aux Pharisiens, qui l'accusoient de chasser les démons par le pouvoir de Béelzébut Prince des démons, & qui après cette calomnie avoit encore l'imprudence de lui demander un signe ou un miracle : (*a*) Jesus leur déclare qu'il ne leur en sera plus donné d'autre que celui de sa sépulture semblable à celle de Jonas. Où est l'injustice ? où est la contradiction entre cette réponse & ce qui précède ?

Il me vient un soupçon, Monsieur, il me semble que la seule idée de résurrection vous importune, sur-tout quand il est question de celle de Jesus-Christ dans toutes vos objections contre les miracles ; dans tous vos livres on ne voit pas un mot sur ce fait important. Ce silence a de quoi surprendre.

(*a*) Matt. 12, 24 & 38.

La conclusion de votre commentaire est curieuse: „ enfin, quoiqu'il en puisse être, „ il reste toujours prouvé par le témoigna- „ ge de Jesus même, que s'il a fait des „ miracles durant sa vie, il n'en a point „ fait en témoignage de sa mission. " (a) On vient de voir par l'Evangile, comme cela est prouvé. Pour rendre la fausseté encore plus palpable, il est à propos de rassembler quelques autres passages.

Deux Disciples de Jean-Baptiste viennent de sa part trouver Jesus, & lui font cette question ; *Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?* C'étoit lui demander clairement des témoignages de sa mission ; que leur répondit-il ? *A l'heure même*, dit l'Evangéliste, *il guérit plusieurs malades, il rendit la vue à plusieurs aveugles. Allez*, dit-il ensuite, *aux deux envoyés, racontez à Jean ce que vous avez entendu & ce que vous avez vu : que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont guéris, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Evangile est annoncé aux pauvres.* (b) Telle fut sa réponse : & l'on nous dit hardiment que Jesus n'a point fait ses miracles en témoignage de sa mission.

Les Juifs environnerent Jesus, & lui dirent : jusqu'à quand nous tiendrez-vous en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-nous-le ouvertement. C'étoit-là sa doute le cas de prouver sans mission. *Jesus leur répondit : je vous parle, & vous ne me croyez pas : les*

(a) P. 79.
(b) Luc. 7, 19 & suiv.

œuvres que je fais au nom de mon Pere, rendent témoignage de moi. Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que Jesus-Christ fait ici principalement allusion à la guérison de l'aveugle né, racontée dans le chapitre précédent, qui avoit fait grand bruit parmi les Juifs : sur laquelle ils avoient fait les plus exactes informations. *Si je ne fais pas*, continue-t-il, *les œuvres de mon Pere, ne me croyez pas ; si je les fais, & si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres.* (a) *Si je n'avois pas fait parmi eux*, dit-il ailleurs, *des œuvres qu'aucun autre n'a faits, ils seroient exempts de péché, mais ils les ont vues, & ils me haïssent aussi bien que mon pere.* (b) Voilà comme les miracles de Jesus-Christ n'étoient pas faits pour prouver sa mission.

Quelques formels que soient ces passages, ils ne le sont pas encore assez à mon gré ; je veux donner au Lecteur la satisfaction de vous voir contredit par Jesus-Christ en propres termes. Il s'agit du plus grand, du plus frappant, du plus incontestable des miracles de Jesus-Christ, de la résurrection de Lazare. Vous savez avec quel appareil il fut opéré, en présence de la famille du mort, des Disciples du Sauveur, des principaux Juifs de Jérusalem. Vous nous donnerez bientôt lieu d'en examiner les circonstances ; il n'est ici question que d'en savoir l'intention & le motif ; Jesus Christ même nous l'apprendra. Lorsqu'on eut levé la pierre qui

(a) *Joan.* 10, 24.
(b) *Joan.* 15, 24.

couvroit le tombeau, *Jesus éleva les yeux au Ciel, & dit : mon pere, je vous rends graces de ce que vous m'avez exaucé : pour moi je sçais bien que vous m'écoutez toujours, mais je l'ai dit à cause de ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé.* (a) Ensuite il appelle le mort & le ressuscite. Déjà il avoit dit à ses Disciples, en leur annonçant la mort du Lazare : *J'en suis bien aise à cause de vous, afin que vous croyez puisque je n'étois pas-là.* (b)

D'un côté, Jesus rend graces à son pere du miracle qu'il va faire, à cause du peuple qui l'environne, afin que l'on croie à sa mission : de l'autre, Jean-Jacques Rousseau nous assure, nous répete, nous soutient obstinément que Jesus-Christ n'a point fait de miracles en signe de sa mission ; auquel des deux devons-nous ajouter foi ?

Je supprime d'autres passages ; nous en verrons encore : j'ai même trop insisté sur un point dont vous seul avez pu feindre de douter. Je vous laisse répéter, tant qu'il vous plaira, que les miracles de Jesus-Christ étoient plutôt des actes de charité que des preuves ; qu'il les faisoit dans des occasions particulieres, dont le choix n'annonçoit pas un témoignage public, dont le but étoit si peu de manifester sa puissance, qu'on ne lui en a jamais demandé pour cette fin qu'il ne les

(a) *Joan.* 11, 41.
(b) *Joan.* 15.

ait refusés. Le contraire est démontré ; cela suffit.

„ Toutes les fois dites-vous, que „ les Juifs ont insisté sur ce genre de „ preuves, il les a toujours renvoyés „ avec mépris, sans daigner jamais les „ satisfaire. (*a*) " J'ai encore montré le contraire par la guérison du Paralitique, que Jesus-Christ fit exprès pour prouver aux Juifs qu'il avoit le pouvoir de remettre les péchés.

„ Il n'approuvoit pas même, selon „ vous, qu'on prit en ce sens ses œuvres „ de charité : *si vous ne voyez des prodi-* „ *ges & des miracles, vous ne croyez point*, „ disoit il, à celui qui le prioit de guérir „ son fils. Parle-t-on sur ce ton là, quand „ on veut donner des prodiges en preu- „ ves ? " Oui, on parle sur ce ton à gens qui, peu frappés d'un grand nombre de prodiges déjà faits, en demandent sans cesse de nouveaux. Jesus-Christ parle sur ce ton à ceux dont il connoissoit les sentimens intérieurs, & qu'il sçavoit ne vouloir pas mieux profiter d'un nouveau miracle que des précédens. Il parle sur ce ton à ceux dont l'ambition intéressée vouloit que les miracles fussent faits spécialement pour eux & qui doutoient toujours de sa puissance, jusqu'à ce qu'ils en eussent fait personnellement l'épreuve. Il parloit sur ce ton-là, & plus durement encore, à des censeurs curieux & orgueilleux qui vouloient être arbitres

(*a*) Troisieme Lettre, page 79.

de l'usage que Jesus-Christ devoit faire de sa puissance, qui demandoient un miracle dans le Ciel après en avoir vu plusieurs sur la terre, & qui après celui-ci en auroient exigé un autre. Enfin, il parloit sur ce ton à la multitude des Rousseaux dont il étoit environné, qui s'aveugloient sur ses prodiges, qui le calomnioient, qui conspiroient contre lui, en faisant semblant de l'honorer.

Vous insistez encore. „ Combien n'é-„ toit-il pas étonnant que s'il eût tant „ donné de ces sortes de preuves, on „ continuât sans cesse à lui en deman-„ der ? *Quel miracle fais-tu*, lui disoient „ les Juifs, *afin que l'ayant vu nous* „ *croyions à toi ? Moïse donna la manne* „ *dans le désert à nos peres ; mais toi*, „ *quelle œuvre fais-tu ?* " C'est comme si quelqu'un demandoit au Roi de Prusse ce qu'il a fait pour avoir le nom de grand Capitaine. „ L'imprudence d'un pareil „ discours est-elle concevable, & trou-„ veroit-on sur la terre entiere un homme „ capable de le tenir ? " (*a*)

C'est ici de la charité d'une nouvelle espece. Vous aimez mieux supposer que les Evangélistes sont des visionnaires ou des menteurs, que d'admettre que les Juifs étoient des impudens. Vous seul en doutez, & pour cause ; mais votre doute même se tourne en preuve contre vous. Nous sommes convaincus par votre exemple, que l'on peut encore trouver sur

(*a*) Troisieme Lettre, page 80.

sur la terre un homme capable d'imiter l'opiniâtreté des Juifs, de nier par entêtement de syſtême, des faits inconteſtables.

Comme vous avez déſormais une cauſe commune avec eux, vous allez nous faire leur apologie. » Les Juifs demandoient » un ſigne du Ciel. Dans leur syſtême ils » avoient raiſon. Le ſigne qui devoit » conſtater la venue du Meſſie, ne pou- » voit pour eux être trop évident, trop » déciſif, trop au-deſſus de tout ſoupçon, » ni avoir trop de témoins oculaires. Com- » me le témoignage immédiat de Dieu » vaut toujours mieux que celui des hom- » mes, il étoit plus ſûr d'en croire au ſi- » gne même, qu'aux gens qui diſoient » l'avoir vu; & pour cet effet, le Ciel » étoit préférable à la terre. " (a)

Vous me permettrez de ſoutenir que la terre étoit préférable au Ciel. Un ſigne céleſte eût été pris par les Juifs opiniâtres pour un phénomene naturel, & ſi l'Evangile en racontoit de cette eſpece, vous ſeriez le premier à les rapporter bien ou mal à des raiſons phyſiques. Un ſigne du Ciel eût été un miracle de pure oſtentation, & Jeſus-Chriſt vouloit que les ſiens fuſſent des actes de charité. Le Ciel ouvert au baptême de Jeſus, la deſcente du S. Eſprit ſur lui, la voix céleſte entendue de tous les aſſiſtans, étoient un ſigne du Ciel; les Juifs n'y avoient pas plus d'égard qu'à tous les autres.

Que veut dire, je vous prie, cet axiome: que le témoignage immédiat de Dieu

(a) Troiſieme Lettre, page 81.

vaut toujours mieux que celui des hommes? Quand Jesus guérit le paralytique & guérit Lazare à la vue des Juifs, n'étoit-ce pas-là le témoignage immédiat de Dieu? Et avoit-on besoin alors de celui des hommes? Soutiendrez-vous que, pour ne pas recourir à ce témoignage, Jesus-Christ étoit obligé de répéter ses miracles autant de fois qu'il y avoit des Juifs à convertir, afin que tous en fussent témoins oculaires? Le signe que devoit constater la venue du Messie, ne pouvoit être trop évident, trop décisif, trop au-dessus de tout soupçon; mais les miracles de Jesus-Christ pouvoient-ils être plus évidens, plus décisifs, plus exempts de soupçon qu'ils l'étoient? Joignez à cela les prophéties auxquelles les Juifs ajoutoient foi, & dont l'accomplissement leur paroissoit prochain, lorsque Jesus parut: ajoutez-y encore les témoignages de Jean-Baptiste, que les Juifs avoient regardé comme un Prophete: ajoutez enfin la sainteté éminente du Sauveur, à laquelle cependant les Juifs ne rendirent jamais justice; dites-nous ensuite, si des gens, obstinés à résister à tant de caracteres, avoient encore raison selon leurs principes.

Nouvelle objection: » Jesus dit après » le Prophete, que le Royaume des » Cieux ne vient point avec apparence, » que celui qui l'annonce, ne débat point, » ne crie point, qu'on n'entend point sa » voix dans les rues. Tout cela ne respire pas l'ostentation des miracles; aussi » n'étoit-elle pas le but des siens. " Assurément; mais autre chose est de prouver sa doctrine par des miracles, autre chose

d'en faire ostentation : je vous ai montré que sans ostentation, Jesus-Christ a donné ses œuvres pour preuve de sa mission.

Vous prétendez qu'il n'y mettoit, ni l'appareil, ni l'authenticité nécessaires pour constater de vrais signes, parce qu'il ne les donnoit point pour tels. Cela est faux. Peut-on mettre plus d'appareil & d'authenticité qu'il en mit à la résurrection du Lazare, à la multiplication des pains, à la guérison du paralytique, & à tant d'autres? Il les a faits dans les villes, aussi-bien qu'à la campagne, sur les places publiques & sur les grands chemins, dans le Temple & dans les maisons particulieres. Tous n'ont pas été également publics; mais cela étoit-il nécessaire? celui qui n'étoit pas converti par un seul miracle bien constaté, ne l'auroit pas été davantage par un millier d'autres.

» Au contraire, poursuivez-vous, il » recommandoit le secret aux malades » qu'il guérissoit, aux boiteux qu'il fai- » soit marcher, aux possédés qu'il délivroit » du démon : l'on eût dit qu'il craignoit » que sa vertu miraculeuse ne fût connue : » on m'avouera que c'étoit une étrange » maniere d'en faire la preuve de sa mis- » sion. « (a)

Vous montrez très-bien que Jesus-Christ ne faisoit pas ses miracles par ostentation, ni seulement pour étonner le peuple; qu'il n'en faisoit pas une preuve, quand il n'étoit pas question de prouver : mais vous nous laissez bien loin de ce que

(a), Troisieme Lettre, page 81.

vous avez avancé d'abord, que jamais Jesus ne les a donnés pour preuve.

Continuons. » *Celui qui me rejette, a* dit-il, *qui le juge*, ajoutoit-il, *les miracles que j'ai faits le condamneront* : non, mais *la parole que j'ai portée le condamnera.* La preuve est donc dans la parole, & non pas dans les miracles. « Rapprochons de ce passage celui que j'ai cité plus haut, nous aurons la solution évidente. *Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils seroient exempts de péché.* Par conséquent, ce n'est point la parole seule & dénuée de preuves qui devoit condamner les Juifs; mais la parole autorisée par les miracles & par les autres caracteres de la mission de Jesus-Christ.

Comment la parole de Jesus-Christ seule auroit-elle pû condamner les Juifs selon votre système? La parole de Jesus-Christ, c'est l'Evangile; or, vous avez dit qu'il est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. (*a*) Les Juifs pouvoient-ils être condamnés, pour n'avoir pas cru des choses qui répugnent à la raison, pour n'avoir pas admis ce qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre, sur-tout si ces dogmes n'étoient confirmés par aucune preuve extérieure? Les Juifs étoient-ils blâmables de demeurer dans le même scepticisme que le Vicaire Savoyard? Jesus-Christ a cependant con-

(*a*) Emile, tom. 3, p. 168.

damné les Juifs incrédules ; par conséquent, votre Vicaire & vous-même, êtes enveloppés dans leur condamnation.

Selon vous, " on voit dans l'Evangile „ que les miracles de Jesus étoient tous „ utiles ; mais ils étoient sans éclat, sans „ apprêts, sans pompe ; ils étoient simples „ comme ses discours, comme sa vie, com„ me toute sa conduite. Le plus apparent, „ le plus palpable qu'il ait fait, est, sans „ contredit, celui de la multiplication des „ cinq pains & des deux poissons qui nour„ rirent cinq mille hommes : non-seulement „ ses Disciples avoient vu le miracle, mais „ il avoit, pour ainsi dire, passé par leurs „ mains, & cependant ils n'y pensoient „ pas, ils ne s'en doutoient presque pas. „ Concevez-vous qu'on puisse donner pour „ signes notoires au genre-humain, dans „ tous les siécles, des faits auxquels les „ témoins les plus immédiats font à peine „ attention. " (*a*)

Supposons pour un moment, ce qui est faux, que le miracle de la multiplication des pains n'ait pas été fait expressément pour confirmer la mission de Jesus-Christ, s'ensuit-il qu'il n'en ait point fait d'autres avec cette intention distinctement marquée ? Pour que l'on puisse juger du dessein qu'a eu Jesus-Christ en les faisant, est-il nécessaire qu'il ait déclaré en termes exprès, à chacun de ses miracles, qu'il le faisoit en témoignage de sa mission ? L'intention de Jesus-Christ, dans la multiplication des pains, est suffisamment marquée par

(*a*) Troisieme Lettre, page 82.

l'effet que produisit ce miracle sur les milliers d'hommes rassasiés : *Ces hommes*, dit l'Evangile, *ayant vu le miracle que Jesus venoit de faire, s'écrierent : c'est-là véritablement le Prophete qui doit venir dans le monde*, c'est-à-dire, le Messie. (*a*)

Mais les Disciples oublierent ce miracle dans une circonstance où ils auroient dû s'en souvenir, qu'est-ce que cela prouve ? » Il est dit, selon votre remarque même, » que c'étoit à cause que leur cœur étoit » stupide ; mais, ajoutez-vous, qui s'oseroit vanter d'avoir un cœur plus intelligent dans les choses saintes, que les » Disciples choisis par Jesus ? » Vous-même vous vous en vantez, & d'une maniere fort indécente ; vous faites profession de n'être pas de l'avis de Saint Paul, (*b*) vous démentez à tout moment les Evangélistes, vous attribuez ce qu'ils disent à leur ignorance, à leur grossiereté, à leur prévention. (*c*)

» Tant s'en faut, dites-vous, que l'objet réel des miracles de Jesus fût d'établir la foi, qu'au contraire il commençoit par exiger la foi, avant que de faire le miracle. Rien n'est si fréquent dans » l'Evangile. C'est précisément pour cela, » c'est parce qu'un Prophete n'est sans » honneur que dans son pays, qu'il fit dans » le sien très-peu de miracles ; il est dit » même qu'il n'en put faire à cause de leur » incrédulité. Comment ? C'étoit à cause

(*a*) *Joan.* 6, 14.
(*b*) Troisieme Lettre, page 118.
(*c*) *Ibid.* page 98.

» de leur incrédulité qu'il en falloit faire
» pour les convaincre, si ses miracles
» avoient eu cet objet, mais ils ne l'avoient
» pas. «

Le contraire est prouvé. Jesus exigeoit un commencement de foi de ceux qui lui demandoient des miracles, ou plutôt il exigeoit la confiance à son pouvoir; quand il voyoit en eux un fond d'incrédulité, il refusoit d'en faire, parce qu'il ne vouloit pas que ses miracles fussent inutiles. Voilà ce qu'atteste l'Evangile. Jesus vouloit que ses miracles fussent tout à la fois une œuvre de charité, une récompense de la confiance, & une preuve de sa mission; tels ont été tous ses prodiges. Un de ces caracteres ne détruit point l'autre: prouver que l'un convient aux miracles du Sauveur, ce n'est pas exclure les autres.

Inutilement donc vous ajoutez, » c'é-
» toient simplement des actes de bonté,
» de charité, de bienfaisance qu'il faisoit
» en faveur de ses amis & de ceux qui
» croyoient en lui; & c'étoit dans de pa-
» reils actes que consistoient les œuvres
» de miséricorde, vraiment dignes d'être
» siennes, qu'il disoit rendre témoignage
» de lui. Ces œuvres marquoient le pou-
» voir de bien faire, plutôt que la volon-
» té d'étonner, c'étoient des *vertus* plus
» que des miracles. »

Vous vous jouez du terme de *vertus*, quand vous prétendez qu'il signifie plutôt des bonnes œuvres que des actes de puissance. Nierez-vous que *vertus*, dans le sens le plus naturel, signifie force, puissance, pouvoir? Je m'offre à vous montrer, par quarante passages bien comptés, que

telle est sa signification ordinaire dans l'Evangile. Je n'en citerai que ceux qui sont décisifs. *Plusieurs*, dit Jesus-Christ, *me diront, Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, chassé les démons & fait plusieurs miracles? Virtutes multas. Je leur répondrai, je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi ouvriers d'iniquité.* (*a*) Est-il question là de vertus ou de bonnes œuvres? *Je vous ai donné le pouvoir*, dit Jesus à ses Disciples, *de fouler aux pieds les serpens & les scorpions & sur toute la puissance de l'ennemi, & il ne vous sera point de mal.* (*b*) *Virtutem inimici*, désigne-t-il la vertu & les bonnes œuvres ?

Je suis déjà convenu avec vous que les miracles du Sauveur sont tout à la fois des actes de charité & des actes de puissance; que l'un de ces caracteres n'exclud pas l'autre, au contraire l'un confirme l'autre. La question est de savoir, en les examinant séparément, lequel des deux étoit plus propre à convaincre les Juifs de la mission de Jesus-Christ, & auquel des deux Jesus-Christ vouloit que les Juifs fissent plus d'attention. Je soutiens que c'est le second, & je vais vous en convaincre par vos propres paroles & par celles de Jesus-Christ.

Vous avez dit que la sainteté de mœurs d'un envoyé de Dieu *frappe par préférence les gens bons & droits*; mais *qu'il n'est pas impossible que ce caractere trompe.* (*c*) *Or*, le grand nombre des Juifs étoient-ils des

(*a*) Matt. 7, 22.
(*b*) Luc, 10, 19.
(*c*) Luc, p. 72.

gens bons & droits ? Devoient-ils donner principalement leur confiance à un caractere qui, selon vous, peut tromper.

Quand Jesus voulut convaincre les Juifs de sa mission par la guérison du paralytique, il ne leur dit point : c'est pour vous faire voir que le fils de l'homme à *la charité* de remettre les péchés, mais qu'il en a *le pouvoir*, *potestatem*. Dans tout l'Evangile, les œuvres de Jesus-Christ sont annoncées sous le nom de pouvoir, de puissance, de signes, de miracles, de prodiges, presque jamais sous le nom de charité, de sainteté, de bonnes œuvres : supposerons-nous que les Evangélistes ont parlé d'une maniere directement contraire à la nature des choses & à l'intention de Jesus-Christ.

L'objection suivante est un chef-d'œuvre. » Comment la suprême sagesse eût-» elle employé des moyens si contraires » à la fin qu'elle se proposoit ? Comment » n'eût-elle pas prévu que les miracles » dont elle appuyoit l'autorité de ses en-» voyés, produiroient un effet tout op-» posé, qu'ils feroient suspecter la vérité » de l'histoire, tant sur les miracles que » sur la mission, & que, parmi tant de » solides preuves, celle-là ne feroit que » rendre plus difficiles sur toutes les au-» tres les gens éclairés & vrais ? Oui, » je le soutiendrai toujours, l'appui qu'on » veut donner à la croyance, en est le » plus grand obstacle : ôtez les miracles » de l'Evangile, & toute la terre est » aux pieds de Jesus-Christ. (*a*) »

(*a*) Luc, page 84.

Il faut avoir lû cette tirade, pour concevoir jusqu'où l'entêtement peut conduire un grand génie. Tout ceci est contraire à vous même, contraire à la nature des choses, contraire à la vérité historique.

1°. Contraire à vous-même. Vous avez dit que des trois caracteres dont la révélation peut être revêtue, les miracles sont *le plus frappant, celui qui saisit spécialement le peuple*; (*a*) que la bonté divine, lorsqu'elle les emploie, *se prête aux foiblesses du vulgaire, & veut bien lui donner des preuves qui fassent pour lui.* Ici vous dites que la suprême sagesse, en faisant opérer des miracles à ses envoyés, *auroit employé des moyens contraires à la fin qu'elle se proposoit.* Peut-on se contredire aussi grossiérement dans un espace de douze pages?

2°. Cela est contraire à la nature des choses. Le très-grand nombre des hommes à convertir, sur-tout parmi les Nations infidéles, sont des ignorans; les esprits éclairés ne sont pas un entre mille. Quand il seroit aussi vrai qu'il est faux que les miracles sont capables de rendre suspectes aux gens éclairés l'histoire, la doctrine, la mission, seroit-il de la sagesse divine de sacrifier la conversion & le salut de mille hommes, à la crainte d'en scandaliser un seul. La sagesse divine l'a prévû, ce scandale des prétendus *gens éclairés*, elle l'a prédit. *Je suis venu au monde*, dit Jesus-Christ,

(*a*) *Ibid.* page 73.

pour exercer un jugement, par le quel ceux qui ne voient pas, verront; & ceux qui croient voir, deviendront aveugles. (a) Je vous laisse faire l'application.

3°. Cela est contraire à la vérité historique. Les Evangélistes nous attestent que ce sont les miracles qui ont formé des sectateurs à Jesus-Christ & aux Apôtres : que celui de Cana lui attacha ses Disciples : que la guérison du fils du Centenier convertit toute sa famille : que la multiplication des pains fit publier à des milliers de peuple qu'il étoit le Messie ; que la résurrection de Lazare gagna plusieurs des principaux d'entre les Juifs ; que le don des langues rendit Chrétiens plusieurs milliers d'hommes à la premiere prédication de S. Pierre. Il n'est presque pas un miracle sur lequel on ne fasse la même remarque. *Otez les miracles de l'Evangile, & toute la terre est aux pieds de Jesus-Christ.* Oserois-je vous demander quel motif pourra y amener les Nations barbares ? Je dis au contraire : ôtez les miracles de l'Evangile, & il ne restera pas dans toute la terre un seul Disciple à Jesus-Christ.

Vous poussez plus loin cette merveilleuse pensée ; c'eût été dommage de s'arrêter en si beau chemin, vous prétendez faire grace à Jesus-Christ de daigner croire en lui, malgré le scandale de ses miracles. » Je ne sai pas bien, dites-» vous, dans une note, ce que pensent » au fond de leur cœur, ces bons Chré-

(a) *Joan.* 9. 39.

» tiens à la mode ; mais s'ils croient à » Jesus par ses miracles, moi j'y crois » malgré ses miracles, & j'ai dans l'es- » prit que ma foi vaut mieux que la » leur. » (*a*) Assurément ; elle a tout le mérite de la singularité, elle est unique dans l'Univers. Croire a Jesus par ses miracles, c'est la foi du vulgaire ; un esprit sublime doit-il penser comme ceux qui n'ont qu'un grossier bon sens ? Il ne faut avoir rien de commun avec le peuple, pas même la Religion. Pourrez-vous consentir au moins a vous trouver en Paradis avec nous ?

Vous sentez cependant que les passages de l'Evangile dont vous avez abusé, ne sont pas fort concluant ; vous voulez prévenir l'objection. » Accordons, di- » tes-vous, que d'autres passages pré- » sentent un sens contraire à ceux-ci, » ceux-ci réciproquement présentent un » sens contraire à ceux-là ; & alors, je » choisis, usant de mon droit, celui de » ces sens qui me paroît le plus raison- » nable & le plus clair. « J'ai fait voir que vos passages ne prouvent rien ; je vais le démontrer encore plus clairement, en les rappellant en deux mots. Vous avez objecté que Jesus-Christ n'a point fait de miracles avant que de prêcher ; cela prouve-t-il qu'il n'en ait point fait en prêchant ? Qu'il en a quelquefois refusé, s'ensuit-il qu'il n'en ait jamais accordé ? Que ses miracles étoient des œuvres de charité, étoient-ils moins

(*a*) *Joan.* page 84.

des œuvres de puissances ? Que Jesus-Christ demandoit la foi avant le miracle, cela empêche-t-il que le miracle ne la confirme ; Que les Juifs lui en ont souvent demandé ; est-ce une preuve qu'ils n'en eussent déjà pas vûs ? Que Jesus-Christ n'en faisoit pas ostentation ; cela les rendoit-il moins utiles ? Que la parole condamnera les incrédules ; seront-ils moins condamnés par les miracles ? Que les Apôtres les oublierent souvent ; tout le monde les oublioit-il de même ? Voilà les preuves dont vous triomphez.

Je vous ai montré de plus que vos passages ne peuvent point servir de solution ni d'explication à ceux que je vous ai cités, que vous ne pouvez même y répondre sans contredire formellement l'Evangile. Voilà donc en quoi consiste votre droit prétendu, à choisir le sens directement opposé à celui que le texte présente, parce qu'il vous plaît de le trouver le plus raisonnable.

„ Si j'avois, continuez-vous, l'orgueil „ de tout expliquer, je pourrois, en vrai „ Théologien, tordre & tirer chaque pas- „ sage à mon sens ; mais la bonne foi ne „ me permet point ces interprétations „ sophistiques. « Eh qu'avez-vous fait autre chose que tordre & tirer l'Evangile à votre sens, supprimer ce qui fait contre vous, insister sur ce qui ne prouve rien, & rassembler des sophismes au lieu de preuves ? Vous n'avez pas l'orgueil de tout expliquer, & vous avez celui de tout contredire ; lequel est le plus modeste ?

Il semble que votre façon de raisonner soit une dérision. » L'autorité que je » donne à l'Evangile, je ne la donne » point à l'interprétation des hommes. « Votre propre interprétation n'est donc pas celle d'un homme ? Daignez nous prouver qu'elle est divine.

» Se laisser mener par autrui sur cette » matiere, c'est, selon vous, substituer » l'explication au texte, c'est se soumettre aux hommes, & non pas à » Dieu. « Voudriez-vous nous montrer quelle soumission l'on témoigne à Dieu, quand on s'attribue le droit d'expliquer sa parole comme on juge à propos ? Quelle force peut avoir une loi que tout particulier est le maître d'entendre comme il lui plaît ? Voilà le mystere de la foi Protestante, que nous n'avons pas encore pû concevoir.

La seconde partie de vos objections sera peut-être plus sérieuse. Il est question de prouver que les miracles ne sont pas un signe infaillible, & dont les hommes puissent juger.

Vous définissez d'abord le miracle : une exception réelle & visible aux loix de la nature ; (*a*) vous convenez qu'il seroit absurde de douter si Dieu peut faire des miracles, que toute la question se réduit à savoir s'il le veut. Vous prétendez que pour la résoudre, il faudroit lire dans les décrets éternels, qu'il est impossible de la décider par les faits.

Selon vous, » soit qu'il y ait des mira-

(*a*) Troisieme Lettre, page 87.

» cles, soit qu'il n'y en ait pas, il est im-
» possible au sage de s'assurer que quelque
» fait que ce soit, puisse en être un. «
(*a*) Sentez-vous la contradiction, Monsieur ? Dieu est assez puissant pour faire des miracles, & il ne l'est pas assez pour nous les faire connoître ; il peut changer à son gré l'ordre de la nature, mais il ne peut pas nous faire appercevoir ce changement ; il est le maître d'interrompre le cours des loix qu'il a établies, & il ne l'est pas de nous rendre cette interruption si palpable que nous ne puissions nous y méprendre. Un miracle est *un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle & visible à ses loix*, & un miracle ne peut jamais être sensible ni visible. Est-ce un Philosophe, est-ce un homme sensé qui débite cette doctrine ?

De votre aveu, Dieu peut faire des miracles, il peut donc avoir des raisons d'en faire ; la sagesse éternelle ne fait rien sans raison : il peut donc se servir des miracles pour nous faire connoître ses volontés. Les connoîtrions-nous alors, s'il étoit impossible de discerner sûrement le signe dont Dieu se serviroit pour exciter notre attention ? Peut-il nous donner un signe équivoque, trompeur, que nous sommes incapables de discerner, & tendre ainsi un piége à notre ignorance ? Selon vous, c'est une impiété de douter si Dieu peut faire des miracles, n'en est-ce pas une plus grande

(*a*) *Ibid.* page, 100.

de supposer qu'il en peut faire, s'ils sont un signe nécessairement trompeur ?

En a-t-il fait ? En a-t-il voulu faire ? Quoi que vous en puissiez dire, cette question doit être décidée par les faits ; elle ne sauroit l'être autrement.

Vous prétendez que c'est un sophisme grossier d'employer la preuve morale à constater des faits naturellement impossibles, puisqu'alors le principe même de la crédibilité fondé sur la possibilité naturelle, est en défaut. (*a*)

J'ai fait voir dans ma troisiéme Lettre, que ce n'est point un sophisme d'employer la preuve morale à constater des faits, dès que ce sont des faits sensibles & palpables : que quoique ces faits soient naturellement impossibles, ils ne sont pas moins du ressort des sens : que le principe de la crédibilité n'est point alors en défaut, puisqu'on suppose qu'ils ne sont point arrivés naturellement, mais par un pouvoir supérieur à la nature : que vous avez fait usage vous-même de ce principe, lorsque vous avez dit que les faits de Jesus-Christ sont beaucoup mieux attestés que ceux de Socrate. (*b*) Par votre argument, vous prouveriez que nous ne devons point ajouter foi aux Physiciens lorsqu'ils font quelque découverte, qui auparavant nous paroissoit naturellement impossible, parce qu'alors le principe de la crédibilité est en défaut à notre égard.

» Si

(*a*) Troisieme Lettre, page 88.
(*b*) Emile, tome 3, p. 168.

» Si les hommes, dites-vous, veu-
» lent bien en pareil cas admettre cette
» preuve dans des choſes de pure ſpécu-
» lation, ou dans des faits dont la vé-
» rité ne les touche guéres; aſſurons-nous
» qu'ils ſeroient plus difficiles, s'il s'a-
» giſſoit pour eux du moindre intérêt
» temporel. Suppoſons qu'un mort vint
» redemander ſes biens à ſes héritiers,
» affirmant qu'il eſt reſſuſcité, & réqué-
» rant d'être admis à la preuve, croyez-
» vous qu'il y ait un ſeul tribunal ſur la
» terre où cela lui fut accordé? (*a*) »

Vous me permettrez de vous faire obſer-ver que l'objet des tribunaux civils n'eſt point de Juger des miracles : tous ſe-roient fondés à rejetter la requête ſur le ſimple expoſé, parce que la mort rompant tous les liens de la ſociété, éteint auſſi tout droit de propriété. *Le mort ſaiſit le vif* : c'eſt un principe de Juriſprudence, auquel un cas extraordinaire & miraculeux ne doit jamais déroger. Votre ſuppoſition ne prouve donc rien.

Voici une objection plus forte en appa-rence. » Puiſqu'un miracle eſt une ex-
» ception aux loix de la nature ; pour en
» juger il faut connoître ces loix ; &
» pour en juger ſûrement, il faut les
» connoître toutes, car une ſeule qu'on
» ne connoîtroit pas, pourroit en cer-
» tains cas inconnus aux ſpectateurs,
» changer l'effet de celles qu'on connoî-
» troit. Ainſi celui qui prononce qu'un
» tel ou un tel acte eſt un miracle, dé-

(*a*) Emile, tome 3, p. 88.

» clare qu'il connoît toutes les loix de
» la nature, & qu'il fait que cet acte en
» est une exception.

Remarquez, s'il vous plaît, que vous faites le même sophisme que les Matérialistes, pour prouver que la pensée est peut-être une propriété de la matiere. Nous ne connoissons pas toutes ses propriétés, disent-ils; comment pouvons nous affirmer que la pensée n'est pas une de ces propriétés inconnues? Nous répondons qu'il suffit pour l'affirmer de savoir que la matiere a deux propriétés incompatibles avec la pensée; savoir, l'étendue & la divisibilité. Il est étonnant qu'ayant senti vous-même le foible de ce raisonnement, vous en fassiez un semblable sur un autre sujet.

Nous ne connoissons pas toutes les loix particulieres de la nature; mais nous connoissons une loi générale qui nous garantir la certitude de celles que nous connoissons: c'est la sagesse de Dieu & sa providence. Nous développerons, s'il vous plaît, ce principe; il fournit la réponse à la plupart de vos objections.

C'est la sagesse de Dieu, auteur des loix morales, qui nous répond de la certitude des loix générales physiques; parce que s'il n'y avoit rien de certain dans la nature, il n'y auroit rien de certain non plus dans la société, dans notre état, dans nos devoirs. Je suis assuré qu'il n'y a aucune loi possible dans la nature, en vertu de laquelle un mort puisse être rendu à la vie, parce que la résurrection devenue naturelle, changeroit nécessairement l'ordre de la société.

Je ne suis pas moins certain qu'en vertu d'aucune loi physique, une vierge ne peut-être mere, parce que ce miracle devenu naturel, donneroit atteinte aux loix du mariage. Si, par une loi physique inconnue, mais possible à connoître, de simples paroles pouvoient guérir toutes les maladies, serions-nous encore obligés de veiller si exactement à notre conservation & celle d'autrui ? Si, par une autre loi physique, un corps humain pouvoit marcher sur les eaux, voler dans les airs, pénétrer les autres corps, quelles barrieres pourroient assurer notre vie & notre repos ? Si le cours des astres pouvoit être naturellement suspendu, quelle régle nous resteroit pour distinguer les temps, pour mettre un ordre dans la société ? Ainsi du reste. La même sagesse, la même bonté, la même providence, qui veut que je sois assuré de mon état, de mes obligations, de ma destinée, est mon garant de la certitude des loix Physiques.

Remarquez, je vous prie, que toutes les découvertes physiques sur lesquelles vous insistez, loin d'affoiblir ma preuve, la confirment. Depuis Adam jusqu'à nous, a-t-on découvert une nouvelle loi physique qui ait introduit un nouvel ordre moral, ou qui ait donné quelqu'atteinte à la régle immuable des mœurs ?

Par une nouvelle conséquence, lorsque la sagesse divine a resolu d'établir un nouvel ordre moral, de m'imposer de nouvelles obligations, de m'assujettir à un nouveau culte, elle agit régulièrement en m'avertissant de ses volontés,

par une interruption momentanée & frappante de ces mêmes loix, dont, excepté ce cas, elle ne change jamais le cours. (*a*) Si vous voulez méditer attentivement ce principe, vous en sentirez mieux qu'un autre la justesse & les conséquences; personne ne paroît plus convaincu que vous l'êtes de la nécessité de l'ordre moral : je n'ai pas à craindre que vous m'en contestiez la certitude.

Vous objecterez sans doute que nous ne connoissons pas assez parfaitement les rapports de toutes les loix physiques avec les loix morales, pour appercevoir quel effet le dérangement de telle loi peut avoir à l'égard de la régle des mœurs; quand un homme sauroit multiplier des pains, par exemple on ne voit pas quel inconvenient il en résulteroit pour la société.

En effet, il peut quelquefois y avoir du doute si telle opération déroge, ni aux loix physiques, ni aux loix morales; mais la même regle générale de la sagesse & de la bonté divine nous rassure toujours suffisamment. Nous savons en général qu'un Dieu bon & sage n'accordera jamais à aucun homme un pouvoir assez éclatant sur la nature, pour qu'il paroisse en disposer en maître, sur-tout lorsqu'il y auroit un danger inévitable de séduction. Dieu qui a donné en même-tems à l'homme, & des

(*a*) *Nota.* On ne doit point inférer de-là que Dieu ne fait jamais de miracle que pour introduire un nouveau culte, mais que toutes les fois qu'il en a faits, c'a été pour intimer aux hommes quelque volonté particuliere.

connoiſſances très-bornées, & une entiere confiance aux loix phyſiques, ne permettra jamais qu'un impoſteur ou un viſionnaire puiſſe les déranger, même en apparence, juſqu'à un certain point, pour induire les hommes en erreur.

Remarquez de nouveau que cette regle eſt encore vérifiée par l'expérience. Lorſque Dieu a envoyé Jeſus-Chriſt pour enſeigner les hommes; 1°. il ne lui a pas ſeulement donné le pouvoir de déroger a des loix phyſiques, dont la certitude pourroit être révoquée en doute, mais à celles même dont la connexion eſt évidente avec l'ordre moral, telle qu'eſt la loi, en vertu de laquelle un mort ne peut point revenir à la vie, &c. 2°. ſes miracles n'ont pas été ſeulement des œuvres merveilleuſes, mais encore des œuvres ſaintes, des actes de charité & de vertu; 3°. Dieu a voulu que ſon pouvoir fut accompagné des deux autres caracteres, dont vous avez reconnu vous-même la néceſſité, qui ſont la pureté de la doctrine & la ſainteté des mœurs. Voilà pourquoi je vous ai averti d'abord que ces trois caracteres ne devoient jamais être ſéparés, parce qu'ils ſe prêtent une force mutuelle.

C'eſt donc ſe tromper dans le principe même, d'enviſager les miracles, uniquement du côté des loix phyſiques; on ne doit pas avoir moins d'attention à l'influence qu'il peut avoir ſur les mœurs. Telle loi phyſique ne paroît tenir en rien à l'ordre de la ſociété: donc Dieu peut permettre qu'elle ſoit dérangée en toutes circonſtances; la concluſion eſt fauſſe. Dieu ne le permettra certainement point, lorſqu'il

y auroit un danger inévitable de ſéduction, eu égard au génie, aux connoiſſances, aux diſpoſitions particulieres de ceux qui en ſont les témoins.

Avec ces principes, que l'on ne doit jamais perdre de vue, il ne ſera pas difficile de répondre à toutes vos objections.

Reprenons votre argument; » Puiſqu'un » miracle eſt une exception aux loix de » la nature, pour en juger, il faut connoître ces loix; & pour en juger ſûrement, » il faut les connoître toutes: car une ſeule qu'on ne connoîtroit pas, pourroit en » certains cas inconnus aux ſpectateurs, » changer l'effet de celle qu'on connoît » troit. »

Je vous ſoutiens que ſans connoître toutes les loix de la nature, nous ſommes certains que les miracles de Jeſus-Chriſt ne ſont point l'effet de certaines loix particulieres inconnues aux ſpectateurs. Il faut démontrer ce point eſſentiel.

1°. Comment connoiſſons-nous les loix de la nature? Par la régularité, la conſtance, l'uniformité de leur cours & de leurs effets; nous ne pouvons les connoître autrement. C'eſt pour le bien des créatures, ſans doute, que Dieu les a établies; notre vie, nos actions, notre conduite portent ſur ce fondement. Si ces loix n'étoient point conſtantes, uniformes, immuables, elles ne pourroient plus nous tranquilliſer, il n'y auroit plus rien d'aſſuré dans l'Univers. Une loi paſſagere, momentanée, qui ne s'eſt montrée qu'une ou deux fois depuis la création, ſans avoir jamais reparu, n'eſt point une loi, c'eſt plutôt une exception aux autres loix: on abuſe des termes, on con-

fond toutes les idées, si on la nomme autrement.

L'on a découvert, si vous le voulez, de nouvelles loix particulieres; la pesanteur de l'air, la vertu magnétique, l'électricité; mais celles-ci se manifestent comme toutes les autres par la reproduction constante des mêmes effets dans les mêmes circonstances. Si l'un ou l'autre de ces phénomenes n'avoit paru qu'une seule fois à la volonté d'un Physicien, sans que jamais on n'eût pu le reproduire, le regarderions-nous comme l'effet d'une loi naturelle?

Or, tels ont été les miracles de Jesus-Christ, des phénomenes uniques qu'il a opérés à sa volonté, par une seule parole, sans que jamais personne ait pu les imiter, que ceux auxquels il en avoit donné le pouvoir. S'il y a, par exemple, une loi constante & assurée dans la nature, c'est la gravitation des corps: lorsque Jesus a marché sur les eaux & qu'il y a fait marcher S. Pierre, soutenir que ce phénomene a pu être l'effet d'une loi naturelle & inconnue, & non pas une exception évidente à la loi connue de la pésanteur des corps, un effet naturel & non un miracle, n'est-ce pas se jouer des termes & confondre toutes les nations? Dire *qu'une seule loi qu'on ne connoîtroit pas, pourroit en certains cas inconnus aux spectateurs, changer l'effet de celles qu'on connoîtroit*, c'est prétendre qu'une exception unique & momentanée à la loi, est une loi.

2°. Les miracles de Jesus-Christ n'ont pas été faits au hasard; ils avoient un but, un dessein marqué: Dieu vouloit qu'ils servissent à prouver la mission de son fils &

l'établissement du Christianisme : car enfin, dirons-nous qu'ils ont eu cet effet par hasard ? Est-ce par une combinaison fortuite des loix de la nature que Jesus est né dans le tems que les Juifs attendoient un Messie qu'ils croyoient prédit par les Prophetes ? que Jean-Baptiste a paru sur les bords du Jourdain pour annoncer sa venue ; que les deux branches de la famille de David se sont réunies en lui ; qu'il s'est appliqué les prophéties connues dans les livres des Juifs ; qu'il a prêché une doctrine plus sublime, une morale plus pure que tous les Docteurs de l'Univers ; qu'il a fait des œuvres qui sembloient des prodiges ; qu'il a formé des Disciples ; que ceux-ci ont répandu l'Evangile par tout le monde ? Est-ce une fatalité aveugle qui a rassemblé ce nombre infini de circonstances qui forment le tissu si bien lié de l'histoire Evangélique, & tous ces *caracteres de vérité* qui vous paroissent *si grands*, *si frappans*, *si parfaitement inimitables*, que toute l'industrie humaine n'auroit jamais pu réussir à les contrefaire ? Un Athée, un Matérialiste pourroit le dire, & s'exposer ainsi à la risée de tout homme raisonnable : pour vous, Monsieur, qui croyez un Dieu, une Providence, qui êtes convaincu que l'ordre & la correspondance parfaite des moyens avec la fin décelent une intelligence, vous ne le direz sûrement pas.

C'est donc selon vos principes, l'intelligence suprême qui a établi toutes les loix particulieres en vertu desquelles Jesus a fait, quand il lui a plu, des œuvres qui sembloient des prodiges ; c'est elle qui les a fait agir au moment précis où il le falloit, quand

quand Jesus le vouloit, & qui a fait cesser dès-lors toute leur influence. Or, supposer que Dieu ait fait des loix particulieres exprès pour Jesus-Christ & pour lui seul, des loix qui suspendoient à son gré le cours des autres loix : ou avouer simplement qu'il lui a donné le pouvoir de suspendre toutes les loix de la nature & de faire des miracles, n'est-ce pas dire la même chose en termes différens ? Une loi faite pour un cas unique & qui déroge à toutes les autres loix, n'est-elle pas, selon votre propre définition, un miracle avéré ?

3°. Si les prodiges de Jesus-Christ sont seulement l'effet de quelques loix inconnues de la nature, ce Maître divin dont vous reconnoissez la haute sagesse, les vertus héroïques, la candeur ennemie de toute ostentation, est dans le fond le plus grand fourbe, le plus insigne imposteur. Il a constamment donné ses prodiges pour un effet du pouvoir surnaturel qu'il avoit reçu de son pere. *Toutes choses*, dit-il, *m'ont été données par mon Pere.* (a) *Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel & sur la terre.* (b) *Le Pere aime son Fils & a mis toutes choses entre ses mains.* (c) *Son Pere lui a donné le pouvoir sur toute chair.* (d) *Tout ce que j'ai*, dit-il à son Pere, *est à vous ; & tout ce que vous avez, est à moi.* (e) *Le Fils ne fait rien de lui-même, mais par son Pere...*

(a) Matt. 11, 27.
(b) *Ibid* 28, 18.
(c) *Joan.* 3, 35.
(d) *Joan.* 17, 2.
(e) *Ibid.* 17, 10.

Comme le Pere ressuscite les morts leur rend la vie ; de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît. (a), &c.

Il a fait plus, il a voulu persuader à ses Apôtres qu'ils feroient eux-mêmes des miracles en son nom, & qu'il leur en avoit donné le pouvoir. *Je vous dis en vérité que si vous avez la foi, vous direz à cette montagne : transporte-toi d'ici-là, & elle se transportera, & rien ne vous sera impossible.* (b) *Celui qui croit en moi fera les mêmes œuvres que je fais, & même des plus grandes choses.* (c) *Les soixante-douze Disciples vinrent lui dire, Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom.* (d) Nous avons cité d'autres passages semblables dans la troisieme Lettre. Si les œuvres merveilleuses de Jesus sont l'effet de quelques loix naturelles, y a-t-il rien de plus insensé ou de plus fourbe que ce langage ? N'étoit-ce pas-là travailler de propos délibéré à troubler le cerveau de ses Disciples, & à les rendre fanatiques ? J'abuserois de la patience du Lecteur, si j'insistois davantage sur ce point.

„ Tout homme sage, dites-vous, n'affirmera jamais qu'un fait, quelqu'étonnant qu'il puisse être, soit un miracle ; car „ comment peut-il le sçavoir ? " (e) Cela signifie qu'un homme sage ne l'affirmera jamais qu'après un mûr examen ; que c'est le cas d'user de la plus grande circonspec-

(a) *Ibid*, 5, 19 & 21.
(b) Matt. 17, 19 & 21
(c) *Joan.* 14, 12.
(d) Luc. 10, 17.
(e) Troisieme Lettre, page. 98.

tion; que ce jugement n'eſt pas uniquement du reſſort de la phyſique; que c'eſt principalement du côté des loix morales qu'il le faut enviſager. Si vous n'entendez rien autre choſe, perſonne ne vous contredira.

On ne peut nier qu'il ne ſe faſſe des choſes fort extraordinaires; vous en avez vu, vous en avez fait: „ Je me contentois „ ajoutez-vous, d'être ſorcier, parce que „ j'étois modeſte; mais ſi j'avois eu l'ambi„ tion d'être Prophete, qui m'en eût em„ pêché? « La crainte d'en être la dupe, comme vous l'auriez ſûrement été.

Rien de ſi commun, ſelon vous, que des opérations que l'on auroit pris autrefois pour des miracles. L'étude de la nature y fait faire tous les jours de nouvelles découvertes; l'induſtrie humaine ſe perfectionne tous les jours: la chymie curieuſe enfante des merveilles à faire écrier mille fois le peuple qui les verroit. Un Phyſicien de College va en Guinée faire de la glace, voilà les Negres prêts à l'adorer.

Cela eſt fort beau en ſpéculation, mais la pratique ne va pas ſi vîte. Nos Miſſionnaires ont étonné mille fois les Chinois par des opérations de phyſique; ils n'ont pas fait pour cela plus de progrès. Si, avec de la phyſique, de la chymie, des mathématiques, on peut convertir tous les Negres, comment, vous qui, au lieu d'être Prophete, vous contentez d'être ſorcier, qui êtes ſi zèlé pour la Religion naturelle, & qui la prêchez ſi infructueuſement en Europe, n'avez-vous pas encore pris le parti d'aller l'enſeigner aux Negres? Avec vos admirables ſecrets, vous convertirez tou-

te la terre : vous ferez connoître Dieu à ces malheureux peuples abrutis ; vous établirez par-tout le pur Evangile, dont vous vous croyez l'Apôtre & le Martyr. C'est que vous sentez qu'il faut autre chose que des prestiges pour éclairer les hommes ; qu'étonner l'esprit, ce n'est pas changer le cœur : quand un infidele se convertit, même à la vue d'un miracle, l'interruption des loix physiques n'est pas ce qu'il y a de plus merveilleux,

Vous dites que si les Prêtres de Baal avoient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bucher eût pris feu de lui-même, & Elie eût été pris pour dupe. Point du tout ; il ne s'agissoit pas de faire prendre feu au bucher de lui-même, mais de faire descendre le feu du Ciel à la vue de tous les assistans. C'est ce que fit Elie, & il n'étoit ni Chymiste, ni Physicien. (*a*) Il n'avoit ni huile de gayac, ni esprit de nitre, on n'en savoit point faire alors : & pour que le miracle fut moins suspect, il fit répandre de l'eau en abondance sur la victime, sur le bucher & sur l'Autel.

» Jadis, continuez-vous, les Prophêtes » faisoient descendre le feu du Ciel, aujourd'hui les enfants en font autant avec » un petit morceau de verre ; « (*b*) vous vous jouez de vos Lecteurs. Les enfants qui allument un peu de bois, en rassemblant les rayons du Soleil avec un morceau de verre, étonneront pour un moment le peuple ignorant ; mais les plus stu-

(*a*) *Reg.* 18.
(*b*) *Reg.* page 91.

pides même ne s'imagineront pas qu'ils faſſent deſcendre le feu du Ciel. Au temps des Prophetes, on ne connoiſſoit pas les miroirs ardents ; & dès qu'il eſt queſtion de machines, le peuple n'eſt plus la dupe.

» Joſué fit arrêter le ſoleil ; un faiſeur » d'Almanachs va le faire éclipſer, le » prodige eſt encore plus ſenſible. « Une matiere auſſi ſérieuſe demanderoit des objections moins puériles. Le ſoleil éclipſé ne fut jamais un miracle chez les Hébreux, le ſoleil arrêté en ſeroit un, même parmi nous.

Raſſemblez, tant qu'il vous plaira, les laboratoires de phyſique, les foires de Paris, les Preſtiges des convulſions, tous les arts de l'Europe, vous étonnerez le peuple, mais vous ne le ſubjuguerez pas. Vous avez beau dire que les Européens avec leurs arts, ont toujours paſſé pour des Dieux parmi les barbares ; ces Dieux ſi puiſſants ne peuvent cependant changer ni les eſprits, ni les cœurs. Les barbares, regardent, écoutent, admirent & retournent tranquillement à leurs Pagodes. Qu'on leur donne un maître tel que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres, bientôt ils ſeront convertis.

» Je ne ſai, dites-vous, ſi l'art de » guérir eſt trouvé, ni s'il ſe trouvera » jamais ; ce que je ſai, c'eſt qu'il n'eſt » pas hors de la nature. Il eſt tout auſſi » naturel qu'un homme guériſſe, qu'il » l'eſt qu'il tombe malade ; il peut tout » auſſi-bien guérir ſubitement, que mourir ſubitement. (*a*) « Tout cela n'eſt

(*a*) *Reg. p. 93.*

ni vrai ni exact. Qu'un homme guérisse lentement & par des remedes, cela est dans la nature, qu'il guérisse subitement à la volonté d'un autre, cela n'y est plus. Un homme, d'un coup de marteau, peut briser une montre, la rétablira-t-il d'un coup de marteau, sans miracle? De la maniere dont les organes du corps humain sont faits & compliqués, ils peuvent être aisément & subitement dérangés; pour les remettre dans leur état naturel, c'est autre chose. Dès qu'ils sont altérés à un certain point, la mort doit naturellement s'ensuivre; alors ils ne peuvent être rétablis dans leur premier état, que par l'ouvrier tout puissant qui les a formés. C'est-là du bon sens le plus simple.

S'il est vrai qu'un homme peut tout aussi-bien guérir subitement que mourir subitement, que n'ajoutez-vous encore qu'il peut aussi ressusciter subitement.

Vous ajoutez un correctif: » Il y a » pourtant, je l'avoue, des choses qui » m'étonneroient fort, si j'en étois le » témoin: ce ne seroit pas tant de voir » marcher un boiteux, qu'un homme » qui n'avoit point de jambes, ni de » voir un paralytique mouvoir son bras, » qu'un homme qui n'en a qu'un reprendre les deux. « Cela vous étonneroit sans doute; mais cela ne vous feroit pas changer d'avis; parce que vous êtes bien résolu de n'en discéder jamais. Bientôt vous nous en ferez l'aveu.

» Cela me frapperoit encore plus, je » l'avoue, que de voir ressusciter un » mort; car enfin un mort peut n'être

„ pas mort. “ De l'aveu de tous les Physiciens qui ont differté ſur les ſignes de la mort, il en eſt qui ſont certains & qui ne ſauroient tromper. L'odeur fade & dégoutante qu'un cadavre commence à exhaler preſqu'auſſi-tôt qu'il eſt refroidi, n'eſt pas un ſigne équivoque. Alors il eſt faux de dire que ce mort peut bien n'être pas mort. Ou en ſeroit-on, ſi l'on n'étoit ſûr de la mort que quand un cadavre eſt capable d'infecter les vivants?

„ Au reſte, continuez-vous, quelque „ frappant que pût me paroître un pareil „ ſpectacle, je ne voudrois pour rien au „ monde en être témoin; car, que ſais-„ je ce qu'il en pourroit arriver? Au lieu „ de me rendre crédule, j'aurois grand „ peur qu'il ne me rendît fou. “ Cette confeſſion n'eſt pas inutile; elle nous fait comprendre juſqu'où va l'entêtement des hommes à ſyſtême. Ils démentiroient plutôt leurs propres yeux & tous leurs ſens réunis, que de démordre de leurs opinions.

Ainſi, Monſieur, la vérité perce malgré vous. Vous lui rendez l'hommage le plus ſolemnel en affectant de la méconnoître. Vous avouez l'impreſſion terrible que feroit ſur vous la vûe d'un miracle; n'eſt-ce pas confeſſer par-là même l'empire abſolu de cette preuve ſur tous les eſprits, & les raiſons ſupérieures qu'à eues la ſageſſe divine de s'en ſervir pour convertir le monde? Il faut de deux choſes l'une, ou que cette preuve rende les hommes dociles, ou qu'elle les rende fous. Vous craignez l'alternative; raſſurez-vous; Dieu n'a pas coutume de faire des miracles pour ceux qui en ont peur.

Vous nous renvoyez à M. Bruhier, pour examiner la résurrection du Lazare; voyons s'il raisonne mieux que vous. Lazare étoit déjà dans la terre. *Seroit-il le premier homme qu'on auroit enterré vivant* ? Oui, il seroit le premier homme qui seroit demeuré vivant dans la terre pendant quatre jours, après avoir été malade, & après avoir paru mort de défaillance. Pour savoir si une narration est vraie, il ne faut point en supprimer, ni en altérer les circonstances. Il y étoit depuis quatre jours ? *Qui les avoit comptez* ? Ceux qui l'avoient enterré, & dont les Disciples de Jesus purent l'apprendre. Cette circonstance est répétée deux fois ; la premiere par l'Evangéliste lui-même ; la seconde par la sœur du mort. *Ce n'est pas Jesus qui étoit absent.* C'est Jesus lui-même, qui quoiqu'absent, savoit la mort de Lazare, & qui n'annonce à ses Disciples, en ajoutant ces paroles remarquables : *Lazare est mort & j'en suis bien aise à cause de vous, afin que vous croyez, puisque je n'étois pas-là quand il est mort.* (a) Il puoit déjà. *Qu'en savez-vous ? Sa Sœur le dit, voilà toute la preuve.* Ce n'est point toute la preuve, puisque l'Evangéliste étoit présent, & que le mort étoit enterré depuis quatre jours ; il n'en falloit pas tant pour le rendre infect. Jesus ne fait que l'appeller, & il sort. *Prenez garde de mal raisonner ; il s'agissoit de l'impossibilité physique, elle n'y est plus.* Quoi ? Il n'y a plus d'impossibilité physique qu'un mort de quatre jours se leve à la voix de Jesus !

(a) *Joan*, 11. 14.

On se mocque de nous : on déraisonne, en nous avertissant de ne pas mal raisonner. *Jesus faisoit bien plus de façons dans d'autres cas qui n'étoient pas plus difficiles : pourquoi cette différence, si tout étoit également miraculeux ?* Quand nous ne pourrions pas donner raison de cette différence, cela porteroit-il quelque préjudice à la substance même du miracle ?

Que Jesus en ait agi ainsi pour exciter l'attention de ses auditeurs, pour se proportionner à leur génie, pour faire paroître le fait moins miraculeux, ou pour d'autres raisons; que nous importe ? *Ceci peut être une exagération, & ce n'est pas la plus forte que S. Jean ait faite : j'en atteste le dernier verset de son Evangile.* » En contredisant formellement les Historiens, en les accusant d'exagération, en supprimant ou défigurant les circonstances, il n'est rien que l'on ne puisse faire paroître douteux & même faux. Si l'on appliquoit à l'histoire profane la méthode selon laquelle on examine les miracle de Jesus-Christ, y aura-t-il un seul événement qui puisse encore passer pour certain ?

Vous revenez à vos conjectures physiques. » On vient de trouver le secret » de ressusciter les noyés ; on a déjà » cherché celui de ressusciter les pendus ; » qui sait, si dans d'autres genres de » mort, on ne parviendra pas à rendre » la vie à des corps quel'on en avoit cru » privés (*a*) ? On a trouvé le secret de rappeller à la vie des hommes qui pa-

(*a*) *Jean.* page 94.

roissoient morts, & qui ne l'étoient pas, en qui la suffocation n'avoit pas encore éteint toute la chaleur naturelle, en qui par conséquent il restoit encore un principe de vie ; mais on ne s'avisera jamais de chercher, & l'on ne parviendra point à trouver le secret de ressusciter des hommes morts de défaillance & de langueur comme Lazare, qui ont été quatre jours dans le tombeau, & dont l'odeur cadavreuse n'atteste que trop bien la mort.

Vous argumentez dans une note sur les circonstances de quelques miracles de l'Evangile. Pour guérir un aveugle, Jesus employe de la salive, & une autre fois de la boue, il ne le guérit point entierement par la premiere opération, il faut la recommencer : à quoi bon tout cela pour un miracle ? La nature dispute-t-elle avec son maître ? Ne suffit-il pas qu'il veuille ? Ou bien osera-t-on dire que Jesus veut se faire valoir, & amuser les spectateurs ? Choisissez. (*a*)

Je répons que le choix n'est pas nécessaire. Quand il y auroit dans la conduite de Jesus, aussi-bien que dans sa doctrine, des choses dont nous ne pouvons rendre raison, seroit-ce un motif suffisant pour douter du reste ? Nos adversaires, avec toute leur capacité & leurs talents supérieurs, rendent-ils raison de tout dans leurs divers systêmes ? Sur les questions même de la Religion naturelle, dans les matieres qui semblent être uniquement du ressort de la raison, l'on est forcé d'avouer *que les objections insolubles sont com-*

(*a*) *Joan.* p. 55.

munes à tous les systêmes : (a) & dans l'hypothèse d'une révélation surnaturelle, dans des choses qui dépendent du bon vouloir de Dieu, on veut que tout soit dans un degré de clarté à l'épreuve des chicannes même d'un esprit censeur & malin; où est la justice?

Dès qu'un homme a donné des marques d'une sagesse & d'une prudence peu commune, on ne commence pas par condamner celle de ces actions, dont on n'apperçoit pas d'abord le but ni le motif; on suppose qu'il a ses raisons, & l'équité naturelle le demande. Puisque, de votre aveu, (b) Jesus a montré une sagesse, un désintéressement, une grandeur d'ame, un empire sur ses passions, dont personne n'approcha jamais, ne devons-nous pas présumer qu'il n'a rien fait que pour des raisons supérieures, & souvent imperceptibles aux yeux du vulgaire? On convient que pour la Doctrine, Jesus en savoit plus que tous les hommes; & dans l'examen de ses actions, l'on veut que nous en sachions autant que lui.

» Donnez-moi, dites-vous, des miracles qui demeurent tels, quoi qu'il arrive, dans tous les temps & dans tous » les lieux. Si plusieurs de ceux qui sont » rapportés dans la Bible, paroissent être » dans ce cas, d'autres aussi paroissent » n'y pas être. Réponds-moi donc, Théologien, prétends-tu que je passe le » tout en bloc, ou si tu me permets le

(a) Emile, tome 3, p. 30.
(b) *Ibid.* p. 165.

» triage ? Quand tu m'auras décidé ce » point, nous verrons après. (*a*)

Il est tout décidé; on vous laisse le choix. On vous soutient que tous les faits qui sont donnés dans la Bible pour des miracles, le sont, & le seront dans tous les temps & dans tous lieux : que vous ne parviendrez jamais à prouver que ce sont des faits naturels, sinon en altérant les circonstances, en démentant l'historien, en supposant de l'exagération, toutes voies auxquelles la bonne foi ne permet point d'avoir recours. Quand à force de subtilités & de chicanes, vous seriez venu à bout de jetter des nuages sur quelques-uns, la multitude, la variété, la continuité, la sainteté des miracles de Jesus-Christ forment un assemblage de caractere impénétrable à tous vos traits. Dans les preuves morales, chacune examinée en particulier, peut être sujette à contestation ; leur réunion ne produit pas moins la certitude morale qui équivaut souvent à l'évidence métaphysique. Tous vos raisonnements sortent de ce principe, qui est celui du bon sens, & ne prouvent rien.

Vous nous faites observer, qu'en supposant tout au plus quelque amplification dans les circonstances, vous n'établissez aucun doute sur le fond de tous les faits. » C'est, ajoutez-vous, ce que j'ai déjà » dit, & ce qu'il n'est pas superflu de re» dire. » (*b*) L'eussiez-vous répété cent fois, la remarque n'en vaut pas mieux ; l'altération ou l'amplification d'une seule

(*a*) Troisieme Lettre, page 96.
(*b*) Troisieme Lettre, pag. 96.

circonſtance ſuffit pour changer en un fait miraculeux un fait purement naturel, par conſéquent pour altérer eſſentiellement l'hiſtoire. Quand les Evangéliſtes racontent que Jeſus-Chriſt a raſſaſié cinq mille hommes avec cinq pains, ſi l'on ſuppoſe qu'il n'a raſſaſié que cinq hommes, il n'y a plus de miracle; c'eſt le nombre ſeul qui le caractériſe. Si S. Pierre n'eſt pas allé trouver Jeſus-Chriſt en marchant ſur les eaux, mais en nageant, cette circonſtance changée fait diſparoître le prodige. Que Jeſus-Chriſt ait guéri un aveugle en lui appliquant un remede, ou en lui frottant les yeux avec de la boue, le fait eſt eſſentiellement différent. Supposer dans les Evangéliſtes de l'exagération dans les circonſtances des faits, c'eſt donc attaquer le fond même de leur hiſtoire, c'eſt les accuſer d'avoir été, ou tout-à-fait ſtupides, ou témoins de mauvaiſe foi: l'un & l'autre ſoupçon eſt également injurieux à ces grands hommes, & au Maître divin qui les a choiſis.

Selon vous, » Jeſus éclairé de l'eſprit » de Dieu, avoit des lumieres ſi ſupérieu- » res à celles de ſes Diſciples, qu'il n'eſt » pas étonnant qu'il ait opéré des multi- » tudes de choſes extraordinaires, où l'i- » gnorance des ſpectateurs a vu le prodige » qui n'y étoit pas. A quel point, en ver- » tu de ces lumieres, pouvoit-il agir par » des voies naturelles, inconnues à eux & » à nous? Voilà ce que nous ne ſavons » point, & ce que nous ne pouvons ſavoir.»

Il eſt aſſez ſingulier que vous reconnoiſſiez Jeſus éclairé de l'eſprit de Dieu, ſans vouloir convenir qu'il en avoit auſſi le

pouvoir, comme si l'un avoit été plus difficile à lui communiquer que l'autre, & quoique Jesus aussi l'ait assuré plusieurs fois. Le témoignage d'un maître si saint & si sage ne suffit-il pas pour nous convaincre qu'il a fait toutes ses œuvres par le même esprit & par la même puissance : qu'il n'a pas agi, tantôt par des lumieres naturelles, & tantôt par un pouvoir divin ? Il a témoigné qu'il guérissoit le paralytique par le même pouvoir qu'il remettoit les péchés (*a*) : qu'il chassoit les démons par le doigt de Dieu (*b*) : qu'il alloit ressusciter Lazare, parce que son Pere l'avoit exaucé : (*c*) il a déclaré que toute-puissance lui étoit donnée dans le Ciel & sur la terre : (*d*) qu'il avoit reçu de son Pere le pouvoir sur toute chair : (*e*) non-seulement il en a fait usage, mais il l'a communiqué à ses Apôtres : (*f*) il leur a ordonné d'en user en son nom : (*g*) & ils attestent qu'ils l'ont exercé à son exemple. Il n'y a donc ici aucun lieu à l'illusion. S'il n'est question que de quelques opérations naturelles, Jesus & ses Disciples sont les plus grands fourbes de l'Univers : Dieu a donné par eux au monde entier, un spectacle mille fois plus incompréhensible que les miracles mêmes.

Vous vous plaignez de nouveau dans une

(*a*) Marc. 9. 6.
(*b*) Luc. 11. 18.
(*c*) *Joan.* 11. 41.
(*d*) Matt. 28. 18.
(*e*) *Joan.* 17. 2.
(*f*) Matt. 10, 1 & 8.
(*g*) Luc. 10, 17.

note de l'injuſtice de vos accuſateurs. » Nos hommes de Dieu veulent à toute » force que j'aie fait de Jeſus un impoſ- » teur. » Non ſans doute ; vous ne l'avez pas dit en propres termes ; mais vous nous avez laiſſé douter, ſi ce n'étoit pas un fanatique, & ſi la tête ne lui a pas tourné. (*a*) Ici, vous raiſonnez de maniere à nous faire conclure, que c'étoit un impoſteur qui a cherché de propos délibéré à brouiller le cerveau de ſes Diſciples, & à faire illuſion à tout le monde.

» Que devons-nous donc penſer, con- » cluez-vous, de tant de miracles rap- » portés par des Auteurs véridiques, je » n'en doute pas, mais d'une ſi craſſe igno- » rance, & ſi pleins d'ardeur pour la gloi- » re de leur maître? Faut-il rejetter tous » ces faits? Non. Faut-il tous les admettre ? Je l'ignore. » (*b*) Commençons par révéler une petite contradiction. Ailleurs, vous avez ſuppoſé que les Diſciples de Jeſus étoient fort *intelligens dans les choſes ſaintes* (*c*), ici vous exagérez leur craſſe ignorance : c'eſt votre méthode ordinaire. Mais leur ignorance a-t-elle pu aller juſqu'à ſe perſuader que Jeſus leur avoit donné le pouvoir de chaſſer les démons, & de guérir les maladies, quoiqu'il n'en fût rien ; qu'ils avoient effectivement opéré des miracles, quoique cela ne fût pas vrai? Ce n'eſt plus ignorance, ou c'eſt aliénation

(*a*) A M. de Beaumont, page 84.
(*b*) Troiſieme Lettre, p. 97.
(*c*) *Ibid.* page 83.

d'eſprit & folie complette, ou c'eſt menſonge & fourberie préméditée.

Les Diſciples de Jeſus étoient ignorans lorſqu'ils ſe mirent à ſa ſuite ; mais dans leurs écrits, dans leur prédication, dans leurs ſuccès, ce ſont des ſages qui étonnent le monde entier ; ou Jeſus leur a communiqué ſa propre ſageſſe, ou il a fait deſcendre ſur eux l'eſprit de Dieu, comme il l'avoit promis. On vous laiſſe le choix. Dans l'un & l'autre cas, vous avez également tort de rejetter leur témoignage.

„ Vous prétendez dans une note, qu'il „ y a dans l'Evangile des miracles qu'il „ n'eſt pas même poſſible de prendre au „ pied de la lettre, ſans renoncer au bon „ ſens. Tels ſont, par exemple, ceux des „ poſſédés. On reconnoît le diable à ſon „ œuvre, & les vrais poſſédés ſont les méchans ; la raiſon n'en reconnoîtra jamais d'autre. (a) Si la raiſon n'eſt pas aſſez éclairée pour en reconnoître d'autres, l'Evangile deſtiné a redreſſer la raiſon, doit nous rendre plus intelligens. En rejettant de l'Evangile tout ce que nous ne concevons pas par la raiſon ſeule, nous le réduirons bientôt à rien. Ce n'étoit pas la peine de montrer ailleurs tant de reſpect pour lui, dès que vous prétendez en juger tout comme d'un autre Livre.

Vous vous efforcez de tourner en ridicule ces démons que Jeſus chaſſa du corps d'un homme, qui ſe jetterent dans un troupeau

(a) Troiſieme Lettre, page 98.

troupeau de pourceaux, & allerent se précipiter dans la mer. Juste Dieu ! vous écriez-vous, la tête tourne, on ne sait où l'on est. Cela n'est pas étonnant ; dans le cahos systématique que vous avez formé, il n'est pas aisé de se reconnoître. Il faut tantôt regarder les faits de Jesus comme les mieux attestés, (*a*) & tantôt en contredire formellement l'histoire ; faire envisager Jesus-Christ, tantôt comme le modele des sages, tantôt comme un cerveau échauffé ; peindre ses Disciples quelquefois comme des historiens véridiques, d'autres fois comme des ignorans, dont le recit choque le bon sens : entasser les contradictions, & ne jamais se dédire : la tête pourroit tourner à moins. Je défie tout homme infatué de vos principes, d'oser lire l'Evangile, sans être tenté vingt fois de le jetter au feu. Convenir qu'en le prenant à la lettre, la tête vous tourne, n'est-ce pas avouer que vous en avez une fausse idée ?

Si vous aviez réfléchi davantage sur le miracle qui vous scandalise, vous en auriez peut-être mieux senti la fin & l'utilité. Vous sçavez que la Judée étoit pleine de Sadducéens qui nioient l'existence des esprits, par conséquent des démons, qui attribuoient les simptômes des possédés à la manie, aux passions hystériques, à la mélancolie, comme font encore aujourd'hui les incrédules, & que Jesus-Christ a disputé plusieurs fois contr'eux. Quand les démons demanderent à Jesus la permission

(*a*) Emile, tome 3 p. 162.

d'entrer dans le corps des pourceaux, & que l'on vit ceux-ci courir se précipiter dans la mer, ce n'étoit plus le cas d'attribuer ce phénoméne à une imagination dérangée ou à une maladie naturelle. Ce seul miracle suffisoit pour confondre les Sadducéens, & il est très-vraisemblable que ce fut l'intention du Sauveur. Il est fâcheux que vous vous trouviez enveloppé dans leur condamnation.

L'autorité des loix, ajoutez-vous, ne peut s'étendre jusqu'à nous forcer de mal raisonner. Non assurément : mais la loi & la parole de Dieu peuvent étendre leur autorité, jusqu'à nous forcer d'avouer que nous raisonnons mal, lors même que nous croyons bien raisonner. Tout raisonnement contraire à la loi & à la parole de Dieu, est de toute nécessité un faux raisonnement.

Vous concluez enfin : » tout nous prouve que nous ne pouvons connoître les » bornes des possibles ; cependant il faut » qu'un miracle, pour être vraiement tel, » les passe. Soit donc qu'il y ait des miracles, soit qu'il n'y en ait pas, il est » impossible au sage de s'assurer que quelque fait que ce puisse être, en est un. (*a*)

Je vous ai déjà dit que nous connoissons assez les bornes des possibles, pour être certains qu'un mort ne peut naturellement ressusciter, un corps humain pénétrer les autres corps, un pain d'orge nourir mille hommes, &c. que

(*a*) Emile, tome 3, p. 106.

cette certitude eſt appuyée ſur le plus ſolide fondement, ſur la ſageſſe & la providence divine, qui ne peut permettre, ſinon pour des raiſons ſpéciales & extraordinaires, des événements qui bouleverſeroient l'ordre de la ſociété, s'ils étoient fréquens, & ſi nous n'étions pas avertis de leur deſtination.

Nous ſommes convaincus qu'il y a eu, dix-ſept ſiécles avant nous, une révolution célébre ſur la face de l'Univers, dont il eſt évident que les cauſes n'ont pu être naturelles; nous ſommes donc forcés d'avouer qu'une force ſurnaturelle, quelle qu'elle ſoit, y eſt intervenue; que les hommes en ont ſenti le pouvoir, puiſqu'elle a opéré un ſi grand effet. L'auteur de cette révolution eſt connu; c'eſt Jeſus-Chriſt. Par quels ſignes a-t-il frappé les eſprits? Vous en avez aſſigné trois, la pureté de ſa doctrine, la ſainteté de ſes mœurs, l'éclat extérieur de ſes œuvres? lequel a fait le plus d'impreſſion ſur les hommes? On le ſait, ſa doctrine, quoique pure, étoit incompréhenſible, plus propre à révolter la raiſon, qu'à la ſubjuguer; ſes mœurs étoient ſaintes, auſſi-bien que celles de ſes Diſciples, mais les cœurs vicieux y trouvoient leur condamnation; les Diſciples, comme le Maître, ont été perſécutés & mis à mort. Leurs œuvres paroiſſoient ſurnaturelles, on a dit que c'étoit des preſtiges; mais des preſtiges ne furent jamais des œuvres de charité & d'humanité: les Magiciens n'en ont opéré que pour faire du mal. Il y avoit donc dans ces œuvres un double caractere qui frappoit tous les eſprits droits & les

cœurs vertueux ; aussi l'histoire nous atteste que c'est ce qui a gagné des sectateurs à Jesus Christ dans tous les temps & chez toutes les Nations.

Dieu, maître des esprits, des cœurs, des événements, a-t-il pû arranger tellement les choses, que le faux fit plus d'impression que le vrai ; que la plus sainte des Religions s'établit principalement par celle de toutes les preuves, qui, aux yeux des sages, est la plus suspecte & la plus sujette à l'imposture ? On ne le persuadera jamais.

Quand nous ne serions pas en état de répondre à tous vos sophismes, vous ne répondrez jamais vous-même à ce raisonnement : le monde a été converti par les miracles, le fait est certain : donc les miracles ne sont, ni impossibles, ni inutiles, ni suspects, ni si difficiles à discerner.

Passons à votre derniere objection, mais il est temps d'abréger. Accordons, dites-vous, qu'il y ait de vrais miracles ; de quoi servent-ils, s'il y a aussi de faux miracles ou des prestiges, desquels il est impossible de les discerner ? La même autorité qui atteste les miracles, atteste aussi les prestiges, & cette autorité prouve encore que l'apparence des prestiges ne différe en rien de celle des miracles. (a) Vous avez tort pour ce dernier article ; toutes les fois que Dieu a permis que des prestiges se trouvassent en opposition avec les miracles, il a toujours ménagé des circonstances qui pouvoient

(a) Essai, tome 3, page 190, & 191.

faire aisément distinguer aux esprits droits de quel côté étoit l'opération divine. Nous le verrons par vos objections mêmes.

Quand Aaron jetta sa verge devant Pharaon, & quelle fut changée en serpent, les Magiciens jetterent aussi leurs verges, & elles furent changées en serpens ; l'apparence étoit exactement la même ; l'Exode n'y remarque aucune différence. Il est vrai, ajoutez-vous, que le serpent d'Aaron dévora les serpens des Magiciens ; mais forcé d'admettre une fois la magie, Pharaon pû fort bien n'en conclure autre chose, sinon qu'Aaron étoit plus habile qu'eux dans cet art.

Supposons tout cela, voici ce qui s'ensuit : que dans certaines circonstances Dieu a quelquefois permis pour quelques momens, que les miracles de ses envoyés n'eussent pas une supériorité absolument évidente sur les prestiges des Magiciens ; parce qu'il vouloit faire bientôt éclater sa puissance par de nouveaux miracles infiniment plus frappans. C'est le cas des Magiciens d'Egypte mis en opposition avec Aaron & Moyse. Bientôt le Seigneur fit paroître d'une maniere invincible le pouvoir de ses envoyés, réduisit les Magiciens au silence, & à faire eux-mêmes l'aveu de leur impuissance. La singularité même de ce cas, que Dieu n'a permis qu'une seule fois, nous fait comprendre que sa sagesse ne souffrira jamais la concurrence ni l'égalité parfaite entre les prestiges & les miracles, de maniere que l'on ne puisse discerner certainement de

quel côté eſt l'opération divine. Cela ſera confirmé à meſure que nous avancerons.

Les Magiciens, continuez-vous, ayant imité les deux premiers miracles de Moyſe, furent arrêtés au troiſiéme : après avoir produit des grenouilles, ils ne purent produire des inſectes ; pourquoi ? c'étoit s'arrêter en beau chemin. Dites mieux, Dieu les arrêta en beau chemin, parce qu'il le jugeoit ainſi à propos. Mais pourquoi leur permettre de venir juſques-là ? Pourquoi ne les pas laiſſer aller plus avant ? Pourquoi ne pas les arrêter au premier pas ? Toutes ces queſtions ſeroient indécentes. Quand nous ne pourrions pas y répondre, que s'enſuivroit-il ? Que nous n'avons pas aſſiſté au conſeil de la divinité. Toujours demeure-t-il prouvé par l'hiſtoire même, que Dieu fit évidemment connoître quels étoient les vrais miracles, puiſque les Magiciens eux-mêmes furent forcés de confeſſer que *le doigt de Dieu étoit-là* ; c'en eſt aſſez pour réſoudre la difficulté.

Mais Dieu a daigné encore nous apprendre les raiſons de ſa conduite. Il vouloit punir un Roi injuſte & une Nation criminelle qui avoient violé le droit des gens & l'hoſpitalité, en réduiſant à un dur eſclavage un peuple étranger dont il n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre. Pour rendre plus éclatante cette punition & la délivrance de ſon peuple, Dieu ménagea les événemens, de maniere que ſa juſtice eût lieu de frapper à coups redoublés, & que le châtiment fut égal au crime. C'eſt le ſens du diſcours que Dieu fit adreſſer à

Pharaon : *Je vous ai établi pour montrer en vous ma puissance, & faire respecter mon nom par toute la terre.* (*a*)

Si l'on veut permettre une conjecture, il paroît que Dieu vouloit encore confondre l'idolâtrie monstreuse des Egyptiens : il le déclare par ces paroles ; *j'exercerai mes jugemens sur tous les Dieux de l'Egypte* (*b*) ; la plupart des plaies dont Dieu les frappe, semblent avoir une relation marquée avec les objets de leur culte. Ils adoroient le soleil sous le nom d'Osiris, le Nil, les animaux, les plantes, Dieu leur dérobe la vûe du soleil par des ténébres épaisses ; il change l'eau du Nil en sang ; il couvre d'ulceres les animaux & leurs adorateurs ; il remplit tout le Royaume d'animaux nuisibles ; il détruisit les plantes par la grêle & par les sauterelles. Dieu ajoûte : *les Egyptiens apprendront que c'est moi qui suis le Seigneur.* (*c*)

Il est donc faux que Pharaon, obligé d'admettre une fois la magie, ait pû conclure qu'Aaron & Moyse étoient seulement des Magiciens plus habiles que les siens. Dès la seconde plaie, il n'y fut pas trompé : *priez le Seigneur*, dit-il aux deux freres, *qu'il me délivre des grenouilles.* (*d*)

J'ai répondu ailleurs (*e*) a ce que Moyse ordonne au sujet des faux Prophetes, il

---

(*a*) Exode, 9, 16.
(*b*) *Ibid.* 12. 12.
(*c*) Exode, 7, 5.
(*d*) *Ibid.* 8, 8.
(*e*) Dans la troisieme Lettre.

n'eſt pas néceſſaire d'y revenir. Continuons à vous écouter.

» Jeſus, après avoir déclaré qu'il ne » fera point de ſignes, annonce de faux » Chriſts qui en feront ; il dit qu'*ils ſe-* » *ront de grands ſignes, des miracles ca-* » *pables de ſéduire les elus mêmes, s'il* » *étoit poſſible.* Ne ſeroit-on pas tenté ſur » ce langage de prendre les ſignes pour des » preuves de fauſſeté « ?

Cette tentation ne peut avoir lieu, quand on y réfléchit ſans prévention. 1°. Il eſt abſolument faux que Jeſus ait déclaré qu'il ne fera point de ſignes ; il a dit au contraire qu'il en faiſoit afin que l'on crût en lui, & il en a fait effectivement : il a commandé à ſes Diſciples d'en faire, & il a prédit qu'ils en feroient : *Guériſſez les malades*, leur dit-il en les envoyant prêcher, *reſſuſcitez les morts, purifiez les lépreux, chaſſez les démons ; vous avez reçu gratuitement ces dons, accordez-les gratuitement.* (a) *Voici les ſignes que feront ceux qui croiront en moi : ils chaſſeront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils détruiront les ſerpents ; s'ils boivent un poiſon mortel, il ne leur fera point de mal ; ils impoſeront les mains aux malades, & les malades ſeront guéris.* (b) 2°. Il annonce à la vérité des faux Chriſts qui feront des ſignes capables de ſéduire les élus, *s'il étoit poſſible* : remarquez

(a) Matt. 10, 8.
(b) Marc. 16, 17.

quez la restriction. Où seroit l'impossibilité, si les faux miracles pouvoient être entiérement semblables aux vrais, & si Dieu ne faisoit toujours reconnoître ceux-ci à des marques certaines ? La régle que nous avons ci-devant établie, est donc conforme à la parole de Jesus-Christ.

C'est mal-à-propos que vous ajoutez : » Quoi ! Dieu, maître du choix de ses » preuves, quand il veut parler aux hom» mes, choisit par préférence celles que » supposent des connoissances qu'il sait » qu'ils n'ont pas ! Il prend pour les ins» truire la même voie qu'il sait que pren» dra le démon pour les tromper ! Cette » marche seroit-elle donc celle de la divi» nité ? Se pourroit-il que Dieu & le dia» ble suivissent la même route ? Voilà ce » que je ne puis concevoir. « (*a*)

Faites attention, s'il vous plaît, que cette route n'est point la même, puisque la voie de Dieu est toujours marquée par des caracteres de supériorité, de vérité, de sainteté, que le démon ne peut jamais imiter parfaitement. L'esprit des ténébres se donneroit-il la peine de contrefaire les miracles, si les miracles ne prouvoient rien en eux-mêmes ? Dieu l'a quelquefois permis, comme il permet que de faux Prophetes opposent à sa doctrine une doctrine plus propre à gagner les esprits, comme il permet que des hypocrites copient jusqu'à un certain point les vertus des envoyés de Dieu. Demander pourquoi

(*a*) Marc 16, 17.

il permet ces tentatives, c'est s'informer pourquoi Dieu veut rendre la foi méritoire aux esprits droits. Quelle récompense, mériteroit-on en préférant la vérité au mensonge, si la premiere ne nous laissoit par l'éclat de son évidence aucune liberté de lui résister?

Vous voyez que l'objection que vous faites contre les miracles, attaqueroit de même les autres preuves de la révélation; elle pourroit même être tournée contre les preuves de la Religion naturelle, qui sont sujettes, de votre propre aveu, à des objections insolubles. (*a*)

Il seroit inutile de répondre au dilemme où vous résumez la difficulté; un nouveau tour ne lui donne pas un nouveau poids.

Vous vous récriez à votre ordinaire contre l'injustice de ceux qui vous accusent de rejetter les miracles. » Non, dites-» vous, je ne les ai rejettés, ni ne les re-» jette; si j'ai dit des raisons pour en dou-» ter, je n'ai point dissimulé les raisons » d'y croire. « (*b*) Vous les avez dissimulées, Monsieur; je vous l'ai fait voir. En insistant sur les passages de l'Evangile qui vous ont paru prouver contre les miracles, vous avez supprimé très-exactement ceux qui les établissent: est-ce-là tenir la balance avec équité entre votre opinion & celle de vos adversaires?

Mais enfin, vous vous bornez à douter des miracles; voici les raisons de votre

(*a*) Emile, tome 3, p. 30.
(*b*) *Ibid.* page 105.

doute. » Je vois des faits attestés dans les » saintes Ecritures ; cela suffit pour m'arrê- » ter sur ce point mon jugement. S'ils » étoient ailleurs, je rejetterois ces faits, » ou je leur ôterois le nom de miracles ; » mais parce qu'ils sont dans l'Ecriture, » je ne les rejette point. Je ne les admets » pas non plus, parce que ma raison s'y » refuse, & que ma décision sur cet arti- » cle n'intéresse point mon salut. Nul » Chrétien judicieux ne peut croire que » tout soit inspiré dans la Bible, jusqu'aux » mots & aux erreurs. Ce qu'on doit croi- » re inspiré, est tout ce qui tient à nos » devoirs ; car pourquoi Dieu auroit-il » inspiré le reste ? Or, la doctrine des mi- » racles n'y tient nullement ; c'est ce que » je viens de prouver. Ainsi le sentiment » qu'on peut avoir en cela, n'a nul trait » au respect qu'on doit aux Livres sa- » crés. « (*a*)

Vous faites contre les miracles le même sophisme que vous avez fait ailleurs contre les dogmes. Ma raison se refuse à croire les miracles ; donc je suis fondé a en douter, quoique l'Ecriture les atteste : ma raison se refuse à croire des mysteres ; donc je dois en douter, quoique l'Evangile les enseigne. Pour raisonner plus conséquemment, il auroit fallu dire : j'admets que Dieu a parlé par l'Evangile ; or, l'Evangile atteste clairement des miracles, enseigne expressément des mysteres ; donc ma raison a tort de s'y refuser. Dès que Dieu

(*a*) Emile, tome 3, page 105.

parle, c'est à nous à croire, & à tout croire sans exception. Il est incapable de mêler ensemble l'erreur & la vérité ; il ne peut pas même permettre que sa parole soit altérée par ceux qu'il a chargés de l'annoncer ; autrement il auroit parlé en vain.

Voyez, je vous prie, l'inconséquence de vos raisonnements. Il y a dans la doctrine de Jesus-Christ des préceptes admirables & des dogmes incompréhensibles : vous croyez aux premiers, vous doutez des seconds. Il y a dans ses actions des œuvres naturelles, d'autres qui ne le sçauroient être ; vous admettez les unes, vous doutez des autres. Il y a dans ses mœurs des exemples de vertu auxquels l'humanité peut atteindre, d'autres qui lui sont supérieurs ; vous devez donc encore ajouter foi à ceux-là, & douter de ceux-ci. Alors, que restera-t-il pour fonder l'éloge pompeux que vous avez fait de Jesus-Christ ? (*a*)

Si vous dites que Jesus-Christ a été doué d'une sainteté plus qu'humaine, parce qu'il étoit Dieu, tous vos doutes deviennent ridicules ; il a donc eu de même une science plus qu'humaine & un pouvoir plus qu'humain ; il a donc pu enseigner & faire des choses au-dessus de la raison & de la nature.

Pourquoi Dieu auroit-il révélé autre chose que ce qui tient à nos devoirs ? Parce qu'il lui a plu ; & dès qu'il a révélé quelque

(*a*) Emile, tome 3, p. 165.

chose, le croire est une partie essentielle de nos devoirs.

En se bornant à croire inspiré ce qui tient à nos devoirs seulement, il y a au moins la moitié de l'Evangile que l'on peut se dispenser de croire, & l'Evangile se trouve rabaissé au-dessous des Livres moraux des Philosophes. Selon vos principes, les Offices de Cicéron doivent plutôt passer pour un Livre inspiré, que l'Evangile. La morale, si vous voulez, n'en est pas si sublime ; mais elle n'est pas défigurée comme dans l'Evangile, par un mêlange de faits & de dogmes auxquels, selon vous, la raison se refuse. En compensant le bien qu'a fait la morale de l'Evangile, avec le mal que vous attribuez aux dogmes & aux miracles, il demeure fort incertain si l'Evangile n'auroit pas dû être brûlé pour le plus grand bien de l'Univers. Tel est le respect que vous inspirez pour l'Evangile.

J'ai déja remarqué que c'est une témérité punissable dans toutes les communions chrétiennes, de dire en termes exprès qu'il y a des erreurs dans la Bible.

Pour conclure notre longue dispute, voici en deux mots le caractere de tous vos écrits. Avec la croyance d'un déterminé Déiste, vous avez voulu conserver une partie du langage chrétien ; cette bigarrure, au lieu de séduire, n'a fait que révolter également tous les partis. Les Catholiques vous regardent comme l'ennemi le plus mortel de la révélation ; les Protestans, comme un faux frere qui trahit sa propre Religion ; les impies,

comme un confrere timide qui n'ose pas tout dire. Etonné de ce soulevement général, vous avez voulu faire bien ou mal votre apologie ; & le dépit d'avoir été mal accueilli, vous a précipité dans de nouvelles erreurs.

Il est fâcheux, Monsieur, que vous n'ayez pas mieux connu vos talens. Né avec l'imagination la plus brillante, si vous vous fussiez borné à des sujets de littérature & d'agrément, vous auriez eu le plus éclatant succès, mais l'ambition de dogmatiser, vous a malheureusement saisi. La nature ; en vous formant, crut faire un Poëte, & vous avez voulu être Théologien ; la distance est grande de l'un à l'autre ; vous aurez la destinée de tous ceux qui sont infideles à leur vocation.

Je suis, &c. ce 25 Janvier 1765.

F I N.

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un manuscrit intitulé, *Le Déisme réfuté par lui-même*, ou *Examen, &c.* & j'ai cru que l'impression en pouvoit être permise. A Paris, le premier Février 1764.

Signé TRUBLET.